TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 11752 — MERCREDI 10 NOVEMBRE 1982

M. Trudeau est reçu par M. Mitterrand

LIRE PAGE 44

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; E.-U., 85 c. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 55 dr. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 56 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

A Madrid les droits de l'homme et les libertés...

L'irréalité de l'exercice que reprennent ce mardi 9 novembre à Madrid les représentants des trente-cinq gouvernements de l'Europe de l'Est et de l'Ouest et d'Amérique du Nord suscitera beaucoup de sarcasmes. Il faut une forte dose d'inconscience ou de cynisme pour prétendre discuter sérieusement du respect des droits de l'homme, de « mesures de confiance » et du désarmement entre l'Atlantique et l'Oural, alors que M. Brejnev retrouve les accents de la guerre froide, que s'éternisent les combats de l'armée rouge contre la résistance afghane, que s'apesantit la dictature militaire en Pologne, que les programmes de modernisation nucléaire vont bon train et qu'Anatoli Chtcharanski – un nom connu entre beaucoup d'inconnu, – coupable seulement d'exiger que son gouvernement respecte ses engagements de l'Acte d'Helsinki, croupit dans les geôles soviétiques.

Les signataires, le 1er août 1975 dans la capitale finlandaise, d'un code de bonne conduite dans tous les domaines – politique, militaire, économique, culturel, humanitaire – pour l'Europe entière s'étaient engagés à en surveiller la mise en œuvre. Ce fut l'objet d'une seconde Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe à Belgrade, qui s'acheva en 1978 sans résultats tangibles. La troisième, commencée il y a deux ans à Madrid et qui reprend ce mardi après huit mois d'interruption, a pris le même chemin.

Le procès en naïveté excessive souvent fait aux signataires occidentaux de l'Acte d'Helsinki n'est pas équitable. Peut-on les accuser d'avoir lâché la proie pour l'ombre en acceptant le « statu quo territorial » en Europe contre un illusoire engagement du Kremlin à respecter les droits de l'homme ? C'est oublier que les Occidentaux ne détenaient pas la proie...

En contrepartie, les Occidentaux ont obtenu, avec des engagements relativement précis, la reconnaissance par l'U.R.S.S. que « le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales est un facteur essentiel de paix ». C'est un atout politique qui a sans doute eu son effet sur la dissidence soviétique et un atout diplomatique qui n'est futile que si l'on ne s'en sert pas. Il aurait peut-être été plus sage pour les Occidentaux de concentrer leur action sur ce point. Cependant, au début de la Conférence de Madrid, ils proposèrent, à l'instigation de la France, une Conférence sur le désarmement en Europe (C.D.E.). L'intention n'était pas mauvaise, puisqu'il s'agissait de retirer aux Soviétiques le monopole du désarmement verbal. M. Brejnev parut d'ailleurs s'intéresser à la C.D.E. et créa une certaine sensation en acceptant que les « mesures de confiance » s'étendent jusqu'à l'Oural, tout en réclamant vers l'Atlantique une contrepartie à préciser.

Mais n'est-ce pas pour amuser le tapis, une telle conférence n'ayant aucune chance d'aboutir ? C'est bien l'avis des Américains, qui souhaitent en revenir à l'essentiel : priorité aux droits de l'homme, notamment en Pologne.

Une polémique feutrée s'est instaurée entre Européens et Américains sur la tactique à suivre, les premiers faisant remarquer aux seconds qu'il n'y a pas plus de raisons de renoncer au projet de C.D.E. qu'aux conversations nucléaires américano-soviétiques. Si ces discussions entre Occidentaux prenaient le pas à Madrid sur le débat Est-Ouest, les Soviétiques auraient d'avance remporté un franc succès.

(Lire nos informations page 4.)

L'Église catholique joue la carte de la stabilisation en Pologne

Nombreuses arrestations et mises en garde à la veille de la grève du 10 novembre

A la veille de la journée de grève décrétée par la direction clandestine de Solidarité pour le mercredi 10 novembre, le pouvoir vient de marquer un point en Pologne. En annonçant que le pape commencerait une visite officielle le 18 juin 1983, il a montré qu'en dépit de l'état de guerre l'Église catholique négociait avec lui.

Le primat, Mgr Glemp, joue la stabilisation. Reste à savoir dans quelle mesure ce fait nouveau va décourager une partie importante de la population de participer aux manifestations qui devraient marquer le 10 novembre le deuxième anniversaire de l'enregistrement du syndicat indépendant. De son côté, le gouvernement multiplie les arrestations et mises en garde. Il a notamment incarcéré M. Bednarz, l'un des membres de la direction clandestine de Solidarité, responsable pour la région de Wroclaw.

Il apparaît, comme l'indique ci-dessous notre correspondant, que si le pouvoir vient de marquer un point il n'a pas encore gagné la bataille que Solidarité, pour sa part, semble avoir perdue.

Varsovie. – C'est avec scepticisme que les Polonais ont accueilli l'accord de principe conclu lundi 8 novembre entre le général Jaruzelski et le primat de Pologne sur la date à laquelle le pape devrait entamer une visite dans son pays natal. La date du 18 juin apparaît bien lointaine dans le désarroi et l'incertitude actuels et nul ne se hasarderait à prédire ce qui se passera d'ici là.

Tout reste encore à négocier – la durée, les étapes, les possibilités accordées à la population d'aller entendre le pape, le nombre et le caractère aussi des rencontres entre Jean-Paul II et le général Jaruzelski, puisque l'invitation devrait être faite conjointement par l'Etat et la Conférence épiscopale. La mise au point du programme de la première visite pon-

De notre correspondant

tificale en 1979 avait été particulièrement ardue. Il n'y a aucune raison pour que les choses soient plus aisées aujourd'hui. Ce contexte suscite un malaise, car, pour vaincre les obstacles, il faudra obtenir des autorités qu'elles veuillent bien les lever.

A la veille de la grève que la direction clandestine de Solidarité tente d'organiser le mercredi 10 novembre, les autorités ne peuvent que se féliciter du premier pas qu'elles ont consenti. La rencontre de Mgr Glemp et du chef de la junte fait la « une » des quotidiens de ce mardi matin. On y lit – phrase du communiqué deux fois citée la veille par le journal télévisé – qu'a été affirmée *« une préoccupation commune pour la sauvegarde et le renforcement de la paix, de l'ordre social et du travail »*. L'article côtoie une déclaration gouvernementale avertissant les *« organisateurs de troubles »* que le pouvoir *« n'hésitera pas à utiliser les moyens nécessaires pour protéger »* cette même *« paix »* et ce même *« travail »*. C'est là tout bénéfice pour le général Jaruzelski, qui non seulement devient un interlocuteur de l'Eglise, mais obtient de surcroît qu'elle se démarque spectaculairement de mots d'ordre de grève qu'elle a en fait accepté de condamner à l'unisson du pouvoir.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Sabotage

Il y a du sabotage dans l'air.

On a vu dans l'azur flotter de ville en ville, avec les feuilles mortes, des bourrasques de fausses factures. On a vu des tourbillons soulever des liasses de vieux discours, de promesses, de tracts, de pétitions, de proclamations, de rapports et de bulletins de vote, contradictoires et mêlés.

Après la tempête qui vient de sévir sur la France, on peut se poser sérieusement la question : à qui profite la dépression ? Qui manipule les nuages ? Qui tire les ficelles du vent ?

BRUNO FRAPPAT.

EN AFGHANISTAN

Sept cents militaires soviétiques et des centaines de civils auraient péri dans un accident sous un tunnel

LIRE PAGE 44

Entre Descartes et le Prophète

« *L'Orient est l'Orient, l'Occident est l'Occident, a dit Kipling, et ces deux-là jamais ne se rencontreront.* » Au carrefour de deux mondes et plus encore de deux logiques, celle de Descartes et celle de l'Islam, la Tunisie tend à démentir cette sombre prophétie.

Au retour d'un séjour dans ce pays charnière, André Fontaine s'interroge sur son avenir avant d'examiner, dans un second article, la contribution qu'il peut apporter, en sa double qualité d'hôte de la Ligue arabe et de l'O.L.P., à la recherche d'un règlement au Proche-Orient.

I. – *Le portrait de Bourguiba*

Tunis. – Partout c'est la même photographie, encadrée de bois verni. Un bel homme au regard pénétrant, les cheveux gris sagement tirés sur les tempes dégageant le vaste front, portant queue-de-pie im-

De notre envoyé spécial
ANDRÉ FONTAINE

peccable et cravate blanche, la poitrine barrée par le grand cordon de l'ordre national, la main sur la Constitution qu'il a juré de défendre. Ce n'est pas l'effigie du président de la République française dans sa version prégiscardienne : c'est celle du président à vie de la République tunisienne.

Il doit y avoir une intention dans ce style rétro, insolite dans un tiers-monde où l'art officiel obéit d'habitude à des critères plus émotionnels. La Tunisie n'est pas seulement, plus que tout autre pays à l'exception du Liban, au point de rencontre des deux cultures arabe et française. Elle se trouve aussi à la charnière de l'islam et du modernisme laïc. Et dans ce domaine Habib Bourguiba tire son inspiration, tout autant que des écoles de l'ancienne puissance protectrice, de Kemal Atatürk. Lequel avait rejeté le tarbouche de sa jeunesse pour le chapeau mou et le huit-reflets et aimait lui aussi se faire portraiturer, jusque sur les timbres-poste, en habit de soirée.

Cette filiation n'a rien qui doive surprendre. La Turquie a longtemps régné sur la Tunisie, dont le drapeau est comme un décalque du sien, et dont beaucoup de citoyens ont des yeux, des nez, des noms propres, qui proclament leur ascendance ottomane. Mais Kemal était un général, il n'a cessé de s'appuyer sur l'armée : que resterait-il, sans elle, de son héritage ? De tous les présidents arabes, Bourguiba est l'un des rares, avec Amine Gemayel, qui soit un civil. Et l'armée tunisienne, jusqu'à présent, s'est bien gardée de lorgner sur le pouvoir. Un pouvoir qui s'est engagé depuis deux ans dans la voie de la démocratisation, allant jusqu'à légaliser le parti communiste et à laisser paraître divers hebdomadaires ou revues d'opposition. Certes le pluralisme rétabli des partis n'empêche pas le parti socialiste destourien de s'identifier pratiquement à l'État, ni la personnalité du « combattant suprême » d'être trop forte pour ne pas faire l'objet dans les médias d'une célébration passablement appuyée. Mais combien de gens, dans cette partie du monde, pourraient-ils donner des leçons sur ce point à la Tunisie ?

(Lire la suite page 8.)

M. Mitterrand a répondu aux critiques contre M. Mauroy

Vers un compromis sur les « séquelles » de la guerre d'Algérie

Le différend entre le gouvernement et le parti et le groupe socialistes à propos du projet concernant les « séquelles » de la guerre d'Algérie devrait déboucher prochainement sur une solution.

Durant ces derniers jours, en effet, une réflexion et des négociations ont eu lieu entre les parties en cause. Bien que l'hypothèse d'un engagement de responsabilité du gouvernement ne soit pas exclue, un compromis apparaît possible, qui respecterait la volonté présidentielle de faire bénéficier de la loi les officiers généraux, mais qui ne contraindrait pas les socialistes à assumer la responsabilité de cette décision : il s'agirait de modifier la loi du 13 juillet 1972 sur le statut des militaires, en prévoyant que les officiers généraux peuvent, sur leur demande, être réintégrés dans le cadre de la deuxième section.

C'est sur cette « troisième voie » que M. Mitterrand doit maintenant se prononcer.

Lire page 10 l'article de LAURENT ZECCHINI :

LE PARI DE LA « TROISIÈME VOIE »

POINT

Une caution et un soutien

De la journée de M. François Mitterrand à Marseille, on retiendra moins le discours culturel que le secours apporté à M. Pierre Mauroy. Le rappel, par le président de la République, que les mesures annoncées le 4 novembre dernier par le premier ministre vont « exactement » dans le sens qu'il souhaite, répond à plusieurs objectifs.

En premier lieu, conforter un gouvernement dont le chef n'a pas restauré son crédit, malgré les bons résultats du blocage des prix et des salaires dont il fut l'initiateur.

En second lieu, pallier une défaillance de ce même premier ministre. A plusieurs reprises déjà, M. Mitterrand avait jugé insatisfaisante la façon dont le gouvernement expliquait sa politique. Le discours de Marseille constitue sans doute, dans l'esprit du chef de l'Etat, une (bonne) illustration de la façon dont M. Mauroy aurait dû annoncer et expliquer ce qui, depuis le discours de Figeac, constitue la priorité du pouvoir : « sauver les entreprises ».

A ceux qui, comme le fait le P.C.F., demandent au patronat, pour prix de ce sauvetage, des contreparties, M. Mitterrand rappelle que celles-ci portent un nom : l'investissement. Cette « urgence d'investir » vaut, bien sûr, d'abord pour les patrons, que le chef de l'Etat distingue du C.N.P.F., coupable d'avoir participé au « tintamarre » qui a suivi le discours du 4 novembre.

Le soutien ainsi apporté à la politique du gouvernement peut, dans la forme, surprendre : il est exceptionnel qu'un président soit conduit à protéger son premier ministre. Mais il n'y a rien là qui ne soit conforme à la logique des institutions : M. Mauroy (dont la cote de popularité continue à baisser) essuie tous les coups et préserve l'image de M. Mitterrand (qui, désormais, s'améliore selon les mêmes sondages). Ce dernier, sauf à changer de premier ministre, se devait, en retour, de lui porter secours. Surtout, il a réaffirmé que le rôle du premier ministre est, ni plus ni moins, de « mettre en musique » les orientations décidées à l'Elysée.

(Lire page 38.)

« L'ORIENT DES PROVENÇAUX » A MARSEILLE

Une saga latino-arabe

Le président de la République, accompagné de MM. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation et maire de la ville, et Jack Lang, ministre de la culture, a, lundi 8 novembre, inauguré à Marseille, la grande manifestation artistique intitulée « L'Orient des Provençaux », qui regroupe dix-sept expositions. M. François Mitterrand a prononcé à cette occasion son premier grand discours culturel.

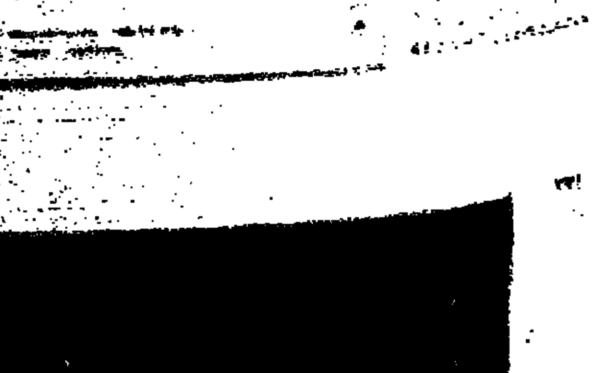
La manifestation illustre « sept siècles d'échanges » (culturels, économiques et politiques) entre le Midi de la France et la rive islamisée de la Méditerranée (1).

Elle durera jusqu'à mi-février, s'articule autour de pas moins de dix-sept expositions, commençant toute en même temps et traitant chacune, à travers des toiles, des objets et des documents souvent rares ou inédit, d'une période ou d'un aspect de la longue histoire des rapports entre le principal port français et ses voisins proches-orientaux et maghrébins, histoire envisagée ici de la fin des croisades (treizième siècle) à nos jours. La trajectoire est très contrastée principalement quant aux échanges culturels et humains, depuis l'établissement des premiers fondouks (auberges-entrepôts) provençaux au Levant, au Moyen âge, jusqu'à la décolonisation nord-africaine en passant par les expositions coloniales tenues à Marseille en 1906 et 1922 (sorties maintenant de leur purgatoire...) et les séjours en terre d'Islam aux dix-huitième et dix-neuvième siècles de nombreux savants, médecins et peintres provençaux.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(Lire la suite page 19.)

(1) M. Mitterrand, lundi, dans son allocution au théâtre de la Criée, à Marseille, a inclus le Maroc parmi les pays arabes ayant appartenu à l'empire ottoman. Or le royaume chérifien est la seule partie du monde arabe (avec un petit secteur montagneux du nord Yémen) où la Porte ne put jamais établir son autorité...



Le Monde

idées

LE DÉBAT SUR L'I.V.G.

Femmes

Le débat sur le remboursement de l'I.V.G. par la Sécurité sociale n'est pas clos. Pour Gisèle Halimi, mettre les femmes en « remboursement surveillé » n'est pas innocent. Pour Roger Mehl, au contraire, il faut éviter de répandre dans l'opinion l'idée que l'avortement est un droit. Mais la désaliénation complète des femmes n'est-elle pas un rêve irréalisable ? C'est ce que pense Rita Thalmann dans sa réplique à Michelle Coquillat, ce qui n'empêche pas Jacques de Montalais de donner la sagesse et l'équilibre de deux femmes — Simone Veil et Marie-France Garaud — en exemple aux responsables de l'opposition.

Banalité et fausse éthique

par GISÈLE HALIMI (*)

LA bonne conscience se porte bien dans les sphères politiques. Ainsi donc l'avortement n'est pas un acte banal, nous répète-t-on à l'envi. Conséquence : il ne sera pas remboursé sur les fonds de la Sécurité sociale.

Ethique, en apparence, ce raisonnement procède de l'amalgame. Il veut inventer une nouvelle forme de répression : l'exclusion des femmes — pour l'I.V.G. — de la solidarité nationale.

L'argument confond — sciemment ou non — deux étapes de la vie d'une femme qui avorte. La première, celle de la question, du dilemme, et de la décision. Donner ou non la vie. Ce choix, les femmes qui y ont été confrontées savent à quel point il est fondamental, à la fois liberté et responsabilité. Elles savent, celles qui ont avorté parce que trop démunies matériellement, ou parce que menacées dans leur équilibre psychologique, ou parce que décidées à ne pas perpétuer un monde qui consacre, chaque année, 500 milliards de dollars à s'armer en même temps que meurent de faim des millions d'enfants.

Elles n'ont besoin d'aucun censeur, législateur ou penseur pour leur signaler — attention, têtes de linottes de femmes ! — que décider d'avorter n'est pas banal.

Nous le savons. Nous le vivons. Décider de ne pas donner la vie, comme décider de le faire, nous engage d'une manière irréversible.

Mais cela, c'est le débat avec nous-mêmes. Une fois ce débat tranché, et si la femme décide d'avorter, elle a recours à un acte médical banal, une I.V.G. Un acte peut être parmi les plus simples et les moins dangereux quand il est pratiqué dans de bonnes conditions et à temps. Au risque de choquer, je voudrais rappeler *cette statistique évoquée* au procès de Bobigny : pour cent mille avortements : 1,1 décès ; pour cent mille accouchements : dix-neuf décès (1).

L'I.V.G. est bien un acte médical. Même si les mots eux-mêmes ne figurent pas dans les lois de *1975* et 1979, il en a toutes les caractéristiques : acte fait obligatoirement par un médecin; acte fait dans une structure hospitalière privée ou publique (2) conformément au code de la santé. Quels actes médicaux répondent à cette définition ?

En vain objecterait-on que seule *la femme décide* de cet ultime recours, alors que *le médecin prescrit* les autres actes. En vain tenterait-on de nier que toutes les prescriptions, conseillées ou ordonnées par un médecin sont, en dernier ressort, de la volonté du patient. Comment ces contradicteurs — quelque peu jésuites — expliquent-ils, par exemple, que la pose d'un stérilet décidée, par excellence, par la femme seule soit remboursée par le fonds commun de la Sécurité sociale ?

En vérité, tout cela tient plus de la mauvaise foi que de la bonne éthique. Décider qu'un collectif budgétaire cette année remboursera les femmes en 1983 est en soi positif. Puisque certaines femmes les plus défavorisées éviteront l'avortement clandestin et ses risques multiples. Mais la précarité de cette décision fait des femmes — celles de 1984-1985 et des années suivantes... — d'éternelles quémandeuses. Rien ne sera jamais acquis dans ce domaine, et cela moins qu'en tout autre...

Les collectifs budgétaires passent... et ne se ressemblent guère, d'une année à l'autre. Mettre les *femmes en remboursement surveillé* n'est pas innocent. C'est une nouvelle dépendance que l'on tient à leur signifier, une « *particularité* » discriminatoire. L'I.V.G. est parquée dans un ghetto financier, celui du collectif budgétaire. Comme un *acte peut-être médical (personne* n'ose vraiment affirmer le contraire...), mais, en tout cas, comme un *acte peu fréquentable* par les autres. Par exemple, par la cirrhose du buveur ou par le cancer du fumeur, très majoritairement masculins et remboursés par les cotisations de tous... dont celles des femmes.

Cette nouvelle conception de la solidarité nationale, qui rejette une catégorie de femmes citoyennes, ressemble à un refus culturel. Les mentalités grippent, dans le changement. Au-delà de l'I.V.G., les racines de la société patriarcale — l'amour, la famille, le travail des femmes — sont remises en cause. Cela ne va pas sans grincement, grignotage, régression.

Mais de là à contraindre l'I.V.G. à porter l'étoile jaune des actes médicaux...

Un dernier mot : quel pays (Suède, Danemark, Norvège, R.F.A., Grande-Bretagne, Autriche, Italie, Tunisie... pour ne parler que des plus proches), ayant admis le recours à l'avortement, pratique-t-il cette ségrégation du remboursement ? Aucun, à ma connaissance.

Curieuse manière pour la France, moderne et laïque, de se singulariser...

(*) Député (appar. P.S.) de l'Isère, présidente du mouvement *Choisir*.

(1) Déposition du Dr Palmer : *Avortement : une loi en procès. L'affaire de Bobigny*, par *Choisir*, Gallimard.

(2) Article L. 162-2 (Code pénal - loi du 17 janvier 1975) : « *L'interruption volontaire de grossesse ne peut être pratiquée que par un médecin. Elle ne doit avoir lieu que dans un établissement d'hospitalisation publique et dans un établissement d'hospitalisation privée satisfaisant aux dispositions de l'article L. 176.* »

Loi du 31 décembre 1979 relative à l'I.V.G. - Sans changement.

Deux batailles

par ROGER MEHL

LE remboursement de l'I.V.G. par la Sécurité sociale était l'un des points du programme présenté par M. François Mitterrand lors de la campagne présidentielle. On comprend que, après une période d'hésitation quant à la date d'entrée en vigueur de cette mesure, son gouvernement tienne à le soumettre au Parlement. Une promesse faite doit être honorée. Il n'empêche que le Parlement, lui, n'est pas lié par cette promesse. La majorité elle-même ne l'est pas ; si elle ne peut, sans reniement moral grave, répudier le programme présidentiel dans ses orientations fondamentales, elle peut fort bien manifester des réserves à propos de telles dispositions particulières qui, à *la réflexion, lui paraîtraient dangereuses*.

Or il y a danger, et ce danger consiste à fausser la visée de la loi sur l'I.V.G., rejetée par une grande partie de la majorité d'hier et votée grâce à l'appui de l'opposition d'alors, devenue la majorité d'aujourd'hui. La loi sur l'I.V.G. appartient donc à l'héritage de la gauche et elle a le devoir d'en sauvegarder l'esprit.

Cette loi a une double finalité : mettre fin à la plaie que constitue l'avortement clandestin, offrir une issue à certaines situations de détresse, dont la réalité est indéniable ; elle ne vise nullement à instaurer un droit général à l'avortement, analogue au droit à la santé. Elle se veut au contraire dissuasive, dans la mesure où elle institue *un délai de réflexion*, avec possibilité pour l'intéressée de recevoir les conseils de personnes compétentes.

Qui ne voit, dans ces conditions, que le remboursement automatique de l'I.V.G. par la Sécurité sociale fausse complètement l'esprit de la loi et établit une analogie, sinon une similitude, entre le droit à la santé et le droit à l'avortement ? La Sécurité sociale a été instituée pour permettre aux Français de bénéficier plus *totalement des moyens dont dispose* la médecine soit pour guérir la maladie et préserver ou prolonger la vie soit pour prévenir la maladie. La finalité de la Sécurité sociale est donc en étroite liaison avec la vocation reconnue au médecin. En dehors de l'avortement thérapeutique, la Sécurité sociale n'a donc à rembourser que des actes proprement médicaux et la loi a sagement prévu une clause de conscience pour le médecin qui considérerait que le serment d'Hippocrate lui interdit de procéder à un avortement autre que thérapeutique.

Il est vrai que la loi sur l'I.V.G. confie aux seuls médecins l'exécution d'un avortement. Celui-ci a donc été médicalisé, à juste titre d'ailleurs, si l'on veut qu'il fasse courir à l'intéressée le minimum de risques. Mais un acte *médicalisé* pour des raisons techniques évidentes n'est pas pour autant un acte *médical*. Une autopsie est un acte médicalisé, elle n'est pas pour autant un acte médical. Il est abusif d'assimiler l'avortement à un acte médical, sauf dans certaines circonstances que la loi n'a malheureusement pas précisées.

Assimiler l'avortement à un acte médical, c'est forcément *banaliser* l'avortement, ce que la loi voulait justement éviter. A partir du moment où un avortement est automatiquement remboursé par la Sécurité sociale, il devient un acte banal, car dans nos civilisations modernes il est devenu, fort heureusement, banal de recourir au médecin pour soigner une maladie ou améliorer les défenses de l'organisme contre la maladie. Ce remboursement inaugure, de manière implicite (mais l'explication se fera tout naturellement), le droit à l'avortement. Le non-remboursement constituait la dernière digue opposée à ce prétendu droit.

Détresses financières et morales

Bien sûr, il est normal que le législateur soit attentif à la diversité des *conditions de fortune. Il est normal* aussi qu'il soit attentif à des détresses qui ne sont pas d'ordre financier : telle mineure, dont les parents ont des moyens financiers suffisants, ne peut pas recourir à leur aide, soit qu'elle n'ose pas ou ne puisse pas moralement leur avouer qu'elle est enceinte, soit qu'elle redoute que ceux-ci ne s'opposent à un avortement pourtant justifié (dans le cas du viol par exemple). Mais il existe d'autres moyens d'intervenir dans *des situations* de ce genre et les assistantes sociales, tout au moins, les connaissent bien. Il y a d'abord l'assistance médicale gratuite. Mais il y a surtout l'aide médicale, qui dépend de la Direction départementale de l'action sanitaire et sociale, et qui, elle, peut intervenir sans considération de situation de fortune. On objectera sans doute que le recours à ces organismes comporte des délais trop longs. Mais le gouvernement s'est engagé, d'une manière générale, à une *simplification* des démarches administratives. Il se trouve placé en ce qui concerne le remboursement de l'I.V.G. dans une situation où il peut lui-même, sans recourir au vote d'une loi, *simplifier* les procédures et raccourcir les délais.

Ce serait une solution plus équitable que de recourir à une loi qui, qu'on le veuille ou non, aura pour effet de fortifier dans les couches de plus en plus larges de la population l'idée, déjà répandue par certains *mouvements, que l'avortement* est un droit et qu'il est permis de dissocier l'acte sexuel de toute responsabilité.

L'épiscopat français vient de renouveler de manière particulièrement solennelle sa condamnation absolue de tout avortement et naturellement de son remboursement. A notre sens, il aurait rendu à la nation un meilleur service en mettant tout le poids de son autorité, qui est grande, sur le non-remboursement automatique de l'avortement. La première bataille est perdue, elle ne pouvait pas ne pas l'être. Il est plus judicieux de gagner la seconde.

L'exemple négligé

par JACQUES DE MONTALAIS (*)

LES critiques, d'une condescendance et d'une partialité excessives, dont on accable le gouvernement et que je lis ou entends un peu partout me parurent soudain, récemment, encore plus indignes d'un grand peuple. C'est que j'avais pris connaissance de la pondération, à ce point de vue, dont venaient de faire preuve tour à tour deux femmes éminentes : Mmes Simone Veil et Marie-France Garaud.

C'est probablement à cause de cette partialité facile, pour ne pas dire de cette mauvaise foi, que Mme Veil se déclare « *résolument* » mais « *différemment* » dans l'opposition. Et c'est sans doute parce qu'elle reprochait aux responsables d'hier de ne pas aller au fond des choses et d'escamoter bien des insuccès qui s'annonçaient ou s'amoncelaient déjà de leur temps que Mme Garaud semble avoir du mal à condamner en bloc, comme tous les politiciens et commentateurs de droite, la politique du gouvernement, du moins celle qu'il a inaugurée depuis le mois de juin.

« *L'esprit de civisme* », a déclaré, par exemple, Mme Veil, implique que, « *sur un certain nombre de points, nous devons aider le gouvernement lorsque des mesures courageuses et nécessaires sont prises* ». Ce qui implique aussi que, chez ses propres amis, cet esprit de civisme ne brille pas d'un éclat particulier.

Quant à Mme Garaud, elle s'étonnait, avec sa fougue et son bon sens habituels, que l'on puisse condamner, à droite, une certaine diminution du niveau de vie des Français, alors que celle-ci devait « *évidemment* » découler de la hausse du pétrole, de la concurrence frénétique de pays asiatiques dont certains salariés travaillent parfois pour presque rien et qui ne disposent nullement, en tout cas, des mêmes coûteuses protections sociales que les nôtres... et de quelques autres motifs.

Mais, comme le note Mme Veil : « *Je crois que la population n'accepte plus les risques dans aucun domaine.* »

Voilà ce qu'il en coûte d'avoir vécu longtemps à l'abri d'une croissance forte, en partie bâtie sur l'exploitation du tiers-monde. Une situation qui, en fin de parcours, ne conduisit pourtant ni à restreindre le train de vie de la nation ni à réduire des inégalités excessives, mais à l'abri de laquelle se seront accumulés un peu partout des avantages plus ou moins subrepticement acquis, qui obèrent d'autant *aujourd'hui notre compétitivité*.

Ce sont des habitudes dont, bien sûr, on ne se débarrasse pas volontiers. Mais les socialistes, arrivés au pouvoir au plus mauvais moment, sont donc obligés de les contrarier, ce qu'ils auraient dû faire plus tôt si les idéologues ne l'avaient emporté sur les réalistes pendant un an, dont le chef de l'Etat tient manifestement le plus grand compte désormais.

Alors, décidément, je préfère l'attitude des deux femmes dont j'ai parlé à celles de ces « *vieux mâles* » qu'évoque plaisamment M. Michel Albert dans un livre dont tout le monde parle.

Aussi me dis-je parfois que, si la situation, en France, était celle de l'Espagne, toute la droite, ou à peu près, serait à la limite pour l'armée des « putschistes » contre le roi. Pensez donc ! Le pays, à en croire les sondages, *semblait accepter* — après Franco ! — que la liberté puisse conduire à un socialisme à l'espagnole !

Qu'une pareille idée puisse me traverser l'esprit m'inquiète. Mais ne serait-ce pas aussi le genre d'inquiétude de ces dames ? Car la situation, en France, se dégradait progressivement depuis le premier choc pétrolier, comme les chiffres du chômage, de l'inflation... et du commerce extérieur le prouvaient, sans que les responsables l'aient admis, malgré les cris de Michel Debré-Cassandre. Or ces responsables-là l'« oublient » sans vergogne, car il s'agit de tout mettre sur le dos du 10 mai.

Quel dommage, par conséquent, que les socialistes français se soient offert une sorte d'année sabbatique pour se livrer à leurs illusions, comme si rien de tout cela n'était, hélas ! dangereusement vrai.

Et quel dommage que Pierre Mendès France, toujours respectueux, lui, de la seule vérité, n'ait pas pu être dès le début leur conseiller privilégié, ou plutôt leur inspirateur. Partant de l'amère réalité — c'est-à-dire d'une situation déjà largement compromise, — il aurait suscité une large adhésion en recourant *aussitôt aux mesures convaincantes* et aux remèdes draconiens que l'on commence à découvrir aujourd'hui. Car il aurait expliqué sans cesse, comme il le fit en 1954, pourquoi il les prenait, tout en exposant les avantages que le pays tout entier en retirerait ultérieurement.

Bref, on aurait vu clair, on aurait su où on allait, et l'opposition n'aurait jamais pu s'amuser ou s'indigner comme elle le fait. Mais il n'est jamais trop tard, on le voit enfin, pour *s'inspirer d'un grand exemple*.

(*) Ancien rédacteur en chef de *la Nation*.

Promesse et promesse

M. Gérard Petin d'Olivet (Loiret) nous écrit :

Le gouvernement vient de décider d'inscrire au budget le remboursement des I.V.G.

Au moment où le gouvernement demande à chacun de faire un effort pour sortir de la crise et où il se débat pour combler le déficit de l'UNEDIC et de la Sécurité sociale, c'est un coup dur pour la solidarité nationale.

Les partisans du remboursement ont avancé des arguments de justice. Mais où est la justice quand toutes les dépenses occasionnées par les soins de santé des enfants ne sont pas intégralement remboursés ? Pour des soins d'orthodontie pratiqués sur un de mes quatre enfants le devis se monte à 11 198 francs pour trois années de soins alors que la Sécurité sociale ne remboursera que 5 488 francs soit 5 710 francs à ma charge.

Un autre argument avancé concerne la liberté de choix. Mais où est la liberté de choix quand les contraintes économiques jouent toujours en défaveur de l'accueil de l'enfant : appartement trop petit, perte parfois d'un demi-salaire temporaire, dépenses d'éducation bien supérieures aux prestations familiales ?

En attendant le remboursement des I.V.G., avant la prise en charge total du coût réel des enfants, le gouvernement aggrave l'injustice au détriment des familles ; il transforme un peu plus le droit pour chacun d'accueillir les enfants qu'il désire en privilège pour familles aisées.

Je sais bien que le remboursement des I.V.G. faisait partie des promesses électorales du parti socialiste. J'ai voté pour lui malgré quelques-unes de ces promesses parasites parce que je pensais que ses propositions étaient « globalement positives ». *Mais quand le gouvernement* donne la priorité à la satisfaction de promesses que je déplore et que les circonstances l'empêchent de satisfaire les plus positives : politique familiale réaliste, amélioration de la prise en charge des soins de santé, réduction des ventes d'armes à l'étranger... on se demande quelles raisons il nous restera bientôt pour le soutenir.

RÉPLIQUE A... MICHELLE COQUILLAT

Faut-il masquer l'aliénation spécifique des femmes ?

par RITA THALMANN (*)

S'IL n'est pas interdit de rêver à une nuit du 4 août de l'ordre masculin du monde, il paraît pour le moins hasardeux de penser qu'il suffit de transformer les représentations symboliques, de les désexualiser, pour aboutir à un ordre effectivement humain (1). Car l'aliénation spécifique des femmes ne se réduit ni à un malaise psychologique ni même à un choc culturel : elle est de l'ordre existentiel.

Sans nier l'importance du langage et de l'image ni l'urgente nécessité de les délester de leur connotation *misogyne, on ne peut faire abstrac*tion de la réalité socio-culturelle qu'ils sous-tendent, à savoir l'asservissement de la femme à l'espèce depuis des siècles, voire des millénaires. Proposer aux femmes la création d'un système de représentations désexualisées suppose résolu le problème de l'interchangeabilité des rôles humains. Or il est illusoire de penser qu'il peut exister une culture neutre ou neutralisée à partir de prémisses théoriques qui fondent ontologiquement la femelle par rapport à une autre « vérité » établie pour elle.

C'est un lieu commun de dire que le sujet se pose en s'opposant, et l'on voit mal comment la femme, qui n'existe que par rapport à l'homme, à travers sa conception du monde, pourrait maîtriser quoi que ce soit à partir de ce que Hegel appelle « *la conscience dépendante d'une entité autre* ».

Pour sortir de cet enfermement, les femmes doivent en prendre conscience. Les mouvements de femmes n'ont pas, contrairement à ce que pense Michelle Coquillat, créé une contre-culture, mais leurs luttes spécifiques ont favorisé — et c'est déjà beaucoup — le développement de la conscience individuelle et collective des femmes quant à leur oppression singulière, qui permet désormais d'élaborer une conception nouvelle, féministe, de l'histoire humaine.

Démarche qui n'est ni avec ni contre les hommes. Démarche simplement autonome puisqu'elle implique la distanciation par rapport à l'ordre culturel dominant. Impossible à réaliser aussi longtemps que les femmes dispersées, atomisées, sérialisées parmi les hommes, n'avaient ni conscience de groupe ni communauté organique de travail, de lutte, d'intérêt, la décolonisation socio-culturelle des femmes, initialement préconisée par une avant-garde bourgeoise occidentale, atteint aujourd'hui, en dépit de manifestations de blocage, voire de régression, toutes les couches de la population féminine du globe.

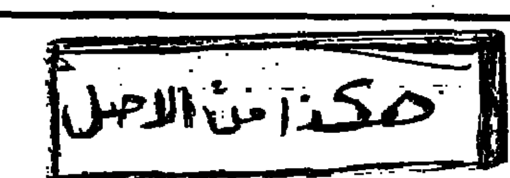
Ce phénomène ne peut aboutir à une *véritable révolution* de la connaissance humaine en général que si sa conceptualisation parvient à se dégager des prémisses théoriques de la culture, c'est-à-dire des sciences constituées qui nient l'oppression des femmes en tant que *telles par leur prétendue objectivité*.

D'où les tentations récentes des féministes de constituer dans leurs pays respectifs comme au plan international leur propre réseau de recherche, indispensable à leur autonomie épistémologique sans laquelle la coopération, *l'entente souhaitée* avec les hommes ne serait qu'un aménagement de l'ordre existant.

A moins de vouloir accréditer l'idée d'une harmonie préétablie des sexes qu'il suffirait de restaurer en transformant la symbolique, le regard décapant et créateur qu'il faut maintenant acquérir, c'est une théorie féministe de l'histoire qui ne masque pas à la femme sa réalité essentielle d'être aliéné parce qu'asservi.

(1) *Michelle Coquillat*, « *Quelle* symbolique pour les femmes ? », in *le Monde* du 16 octobre 1982.

(*) *Professeur d'université, vice*-présidente de la Fondation internationales des femmes.



I.V.G.

Deux batailles

ON N'A PAS TOUT DIT SUR LE MEURICE

Le Monde

étranger

EUROPE

Italie

La Chambre va ouvrir un débat sur l'affaire des Italiens disparus en Argentine

De notre correspondant

Rome. — La révélation de la disparition de deux cent quatre-vingt-dix-sept ressortissants italiens, en Argentine entre 1976 et 1979, provoque une tension grandissante entre Rome et Buenos Aires. La presse développe, autour de cette affaire, une âpre polémique.

Dès cette semaine, un débat doit s'ouvrir à la Chambre des députés sur ce que les Italiens appellent le problème des « desaparecidos ». A Washington, d'autre part, où il était en visite, puis à l'ONU, le président du conseil, M. Spadolini, a élevé une protestation solennelle contre le régime militaire de Buenos-Aires. Il a notamment demandé l'intervention des organismes compétents des Nations unies pour faire la lumière sur cette affaire. A Rome, enfin, une enquête a été ouverte par la magistrature dans les milieux politiques et diplomatiques afin de connaître les raisons du silence des autorités.

La publication, le 31 octobre, par le *Corriere della Sera* des noms des deux cent quatre-vingt-dix-sept disparus (1), a provoqué une première mise au point du ministère des affaires étrangères, précisant que le problème avait été soulevé à plusieurs reprises au cours des entretiens entre responsables des deux pays et que même le président Pertini était personnellement intervenu. Chaque fois qu'une disparition était signalée, a ajouté le ministère, l'ambassade italienne à Buenos-Aires a demandé des éclaircissements aux autorités argentines, mais n'a obtenu aucun réponse.

Les déclarations émanant du ministère de l'intérieur argentin selon lesquelles l'Italie « *n'a jamais entrepris une démarche formelle au sujet des disparus* », a provoqué une note de protestation du ministère des affaires étrangères italien exigeant des éclaircissements avec d'autant plus de fermeté que, le 4 novembre, le ministère des affaires étrangères argentin avait reconnu que ces démarches avaient été faites sous forme de notes verbales. En raison des liens étroits, notamment économiques, qu'entretiennent les deux pays et des implications politiques qu'ils supposent, l'affaire prend, en Italie, une dimension qui n'est pas seulement d'ordre humanitaire.

Elle éclate aujourd'hui au grand jour à la suite des articles du *Corriere della Sera* mais ne constitue pas, pour autant, un problème nouveau. Dès la fin de 1976 l'hebdomadaire *l'Europeo* publiait une liste de disparus, et en 1979, selon *l'Unita*, des sénateurs faisaient état de disparitions en Argentine. Et pourtant, affirment les hebdomadaires, pendant toute cette période, l'ambassade d'Italie en Argentine ne faisait qu'intervenir mollement auprès des autorités. Faut-il voir dans cette attitude une « impuissance pathétique » de la diplomatie italienne en Argentine, comme l'écrit *l'Espresso*, ou bien la marque de Licio Gelli, le grand manœuvrier de la Logue P 2, personnage-clé des relations politico-économiques entre l'Italie et l'Argentine qu'il ne tenait pas à voir troublées par le problème des disparus ? Ce sera à la magistrature romaine et à la commission d'enquête parlementaire qui doit être créée pour examiner la question des « desaparecidos » d'essayer de trouver des réponses à ces questions.

PHILIPPE PONS.

(1) Parmi les disparus figurent dix-neuf enfants de couples italiens, est-il précisé dans un dossier remis le 4 novembre au président Pertini par Amnesty International et comportant quatre cents noms. Selon ce document, certains enfants ont été tués avec leurs parents, d'autres ont été vendus.

● *Un communiqué de l'ambassadeur de France à Buenos-Aires*, M. Jean-Dominique Paolini, indique que le gouvernement français suit « *avec beaucoup d'attention* » le développement des enquêtes engagées en Argentine sur le problème des quinze Français disparus « *pendant les événements qui se sont déroulés de 1975 à 1978. Il s'est constamment efforcé d'aider les familles qui le demandaient à obtenir des renseignements sur leurs proches disparus, quelle que soit leur nationalité. Les autorités argentines ne lui ont pas jusqu'à présent communiqué d'informations précises sur le sort de ces personnes* », ajoute le texte.

Pologne

L'Eglise catholique joue la carte de la stabilisation

(Suite de la première page.)

Le primat escompte sans doute que le choc que cela risque de susciter dans une partie du clergé et parmi les militants catholiques dans le monde ouvrier sera effacé par l'enthousiasme que créerait la venue de Jean-Paul II. Peut-être a-t-il obtenu des assurances sur une levée de l'état de guerre dans les mois à venir. Il vient, en tout cas, de manifester clairement qu'il n'entendait pas subordonner la stratégie de l'Eglise à celle d'un mouvement clandestin et qu'il était décidé à jouer la carte d'une stabilisation.

Mgr Glemp venant de passer dix jours auprès de Jean-Paul II, il serait étonnant que le pape n'ait pas approuvé ce choix, en faveur duquel les arguments ne manquaient pas. L'affaiblissement d'abord de la clandestinité, qui peut laisser craindre à l'Eglise qu'elle ne se morcelle et devienne incontrôlable. La nécessité, ensuite, de pouvoir donner à la population un *espoir susceptible de parer au danger d'une explosion spontanée*. L'occasion, encore, de tenter de se faire confirmer — dans une période où le pouvoir recherche des *interlocuteurs* — *le rôle de partenaire privilégié*.

Tout cela a pesé, comme a joué aussi la tendance naturelle d'une institution à rechercher l'ordre. Si le pape finit par venir, l'Eglise aura gagné son pari et la Pologne l'en remerciera. Si, au contraire, la visite ne se réalisait pas, l'Eglise verrait son autorité décroître tant dans la population que face à un pouvoir qui l'aurait bernée. Autant dire que, dans les négociations à venir, ce n'est pas Mgr Glemp qui disposera de la plus grande marge de manœuvre.

Des arrestations

Un nouveau et dur coup a été porté lundi à Solidarité par l'arrestation, à Wroclaw, d'un des membres de sa direction nationale clandestine, M. Bednarz, qui venait de *remplacer* M. *Frasyniuk*, lui-même arrêté le 5 octobre. Dix-huit personnes, dont quatre membres d'une même famille, ont été arrêtées en même temps que M. Bednarz.

A voir les sombres mines affichées dans l'opposition, à entendre les pronostics plus sombres encore qu'on y fait sur le déroulement de la grève du 10 novembre, *la conclusion paraît s'imposer* : l'entreprise de « normalisation », lentement mais sûrement, devient crédible. Et puis, lorsque, abordant les allées du pouvoir, leur forte odeur de désarroi vous saisit, vous n'y rencontrez qu'hommes incertains de l'avenir et enclins à dénombrer avant tout les impuissances et les erreurs de leur propre camp ; et, lorsque vous constatez qu'on s'entredéchire de plus belle et publiquement au sommet de l'appareil, la première impression s'efface. Ni de près ni de loin, cela ne s'appelle « normalisation ». Comme à chaque étape de cette crise, depuis août 1980, on peut seulement écrire : « *Sans précédent.* »

Usine après usine, depuis une semaine, les ouvriers repérés comme les plus actifs ont été avertis par la police qu'ils seraient tenus pour personnellement responsables de ce qui pourrait se passer. Une menace de licenciement pèse sur chacun d'eux. A certains, on a déjà annoncé la peine qui les attendait : trois ans. D'autres ont été préventivement pla*cés en détention. Samedi, le bureau* politique a donné consigne au gouvernement de « *contrer fermement toute aventure irresponsable* ».

Mais si Solidarité a vécu, ce n'est *à cause ni de la répression ni* d'une erreur tactique. Ce syndicat — le mouvement social qu'il était devenu — incarnait avant tout la volonté du pays de parvenir à un *compromis politique avec le régime*. Dès lors que les autorités, en mettant Solidarité hors la loi, ont manifesté qu'elles étaient fermées à toute idée de négociation, sa stratégie, uniquement fondée, avant comme après le 13 décembre, sur l'idée d'« *imposer* » pacifiquement une « *entente nationale* », n'a plus de sens — à moyen terme en tout cas. Il faut tout repenser, imaginer de nouvelles formes d'organisation et de lutte : se préparer à un combat qui, s'il n'est pas aussi désespéré qu'on pourrait le croire, sera long et très incertain.

Rude bilan, mais celui que le pou*voir peut faire de son côté n'est* guère meilleur. Jeudi dernier, le chef du département idéologique du comité central, M. Namiotkiewicz, écrivait, dans le quotidien de l'armée, *qu'il ne fallait pas croire que la* population, parce qu'elle ne suit pas les mots d'ordre de la clandestinité, soutiendrait pour autant le pouvoir. L'hebdomadaire *Polityka* publiait, quant à lui, dans son avant-dernier numéro, un article extrêmement critique et pessimiste, affirmant que l'état de guerre « *avait rendu plus difficile l'entente nationale* », sans laquelle il sera impossible de sortir de la crise.

Dimanche soir enfin, la télévision diffuse l'enregistrement d'un débat entre M. Rakowski, vice-premier ministre, et une centaine de personnes qui avaient écrit au gouvernement pour l'approuver ou le critiquer. On entend demander que l'état de guerre dure longtemps et souhaiter que les Polonais travaillent au lieu de revendiquer. Mais on entend aussi qu'on a « *lâchement* » liquidé Solidarité dont la dissolution a « *insulté* » la société.

Des flèches empoisonnées fusent : pourquoi n'avoir mis dans les statuts des nouveaux syndicats que l'article de la Constitution sur le rôle dirigeant du parti et non pas toute la Constitution ? Ou bien : « *Il y a des blindés pour veiller à ce qu'il n'y ait pas de retour au temps d'avant décembre 1981. Mais qui veille à ce qu'il n'y ait pas de retour à avant août 1980 ?* »

Ces articles et ces émissions relèvent d'un tournant amorcé par la propagande au début de l'été. On *s'était aperçu qu'en mentant systé*matiquement sur l'état de l'opinion publique, on dressait plus encore la population contre le pouvoir. On laisse maintenant — très rarement, bien sûr, et très prudemment — entrevoir la réalité. C'est moins maladroit et cela montre surtout que le pouvoir, en toute connaissance de cause, sera inflexible. Mais ces subtilités ne sont pas plus efficaces que les vieilles méthodes devant la totale hostilité de la population. On pourrait tabler sur le temps. L'ennui est que la réforme économique, sans laquelle il n'y aura ni redressement ni possibilité d'amadouer un jour le pays, menace de tourner court parce que le réflexe, devant la persistance du marasme, est de ne pas prendre le risque de l'innovation ; que l'appareil, hostile à la décentralisation traîne les pieds et s'inquiète des répercussions sociales que pourrait *avoir la brutalité de la purge*.

Plus grave encore, le parti, d'abord soulagé que l'état de guerre l'ait sorti de son cauchemar, veut maintenant revenir sur le devant de la scène et commence à tempêter. Il est tout à la fois mécontent de ce que l'ordre n'ait pas encore été rétabli, de plus en plus irrité de ce que l'armée lui ait ravi les leviers de commande et inquiet de l'avenir de ses cellules d'entreprises qui pâtissent sérieusement d'une politique sur la définition de laquelle le comité central n'a pas eu son mot à dire. A cela s'ajoute la colère des responsables — membres du parti — des anciens syndicats officiels dissous en même temps que Solidarité.

Le *dernier plénum des 27 et* 28 octobre a été aussi violent et agité qu'aux moments les plus chauds de la période de Solidarité. On a *chahuté les rares orateurs qui plai*daient pour une ouverture ; regretté qu'on ne soit pas resté à une propagande parfaitement classique ; attaqué l'Eglise et très largement approuvé la lettre *dans laquelle* M. Grabski (*le Monde* daté 31 octobre-1er novembre) s'en prenait à la réforme économique, dénonçait l'affaiblissement du parti et exigeait plus de fermeté envers les contre-révolutionnaires et le clergé, et plus de souplesse envers la classe ouvrière. Nommé conseiller commercial à Berlin-Est, M. Grabski a néanmoins tenu samedi une conférence de presse pour les correspondants des journaux communistes.

Pris à partie par le représentant de l'organe du P.C. tchécoslovaque, *Rude Pravo*, qui l'accusait de fractionnisme, il a vertement répondu que le texte de sa lettre avait été diffusé aux journalistes occidentaux, non pas par lui-même, mais par le bureau de presse du ministère des affaires étrangères. Il dénonçait clairement là une manœuvre de l'équipe du général Jaruzelski destinée à faire savoir au monde qu'il y avait plus « dur » qu'elle. M. Grabski a précisé qu'il saisirait la commission de contrôle du parti avant d'ajouter que le mouvement des clubs Rzeczywistosc, qu'il préside, avait le droit d'essayer d'influencer les esprits ; que la lutte pour le pouvoir n'était pas gagnée dans le pays ; qu'il fallait pour cela reconstituer la *confiance de la société dans le parti* ; que l'appareil d'Etat avait pris le pas sur le parti, contrairement aux règles du socialisme, et que l'Eglise, enfin, s'était transformée en parti *politique*.

La semaine dernière, M. Barcikowski, l'un des deux hommes les plus proches, avec M. Rakowski, du général Jaruzelski — mais qui, au demeurant, n'était pas favorable à la mise hors la loi de Solidarité, — avait publiquement accusé M. Grabski d'agir « *par ambition* ». Deux phrases encore d'un homme proche du pouvoir. La première : « *Après guerre, le parti ne comptait que cent cinquante mille membres, mais il était actif. Aujourd'hui, il n'y a rien et il nous faut bien un parti, car il n'y a rien d'autre que cela.* » La seconde : « *Il faut arriver à tenir pendant quelques années, le temps que la centrale* [Moscou] *comprenne qu'il lui faut réévaluer ses relations avec ses alliés qui sont plus inquiétants pour elle que ses ennemis.* » Moscou, en fait, ne veut ni concession ni trouble. Elle veut *la normalisation — un horizon loin*tain pour le chef de la junte qui, il est vrai, n'a pas aujourd'hui de concurrent crédible.

Dans l'immédiat, si la grève de mercredi, risque d'être faiblement suivie, les manifestations auxquelles le syndicat a appelé pour la fin de l'après-midi pourraient, elles, être nombreuses. D'autres pourraient aussi avoir lieu le 11 novembre pour l'anniversaire de l'indépendance polonaise et le 13 pour marquer le début du douzième mois d'état de guerre. La tension est donc grande. De nouvelles violences sont à craindre, alors que, déjà, les passages à tabac tendent à devenir la règle dans les commissariats.

BERNARD GUETTA.

AMÉRIQUES

La tension à la frontière entre le Honduras et le Nicaragua

Un conflit local risquerait de provoquer une intervention directe des États-Unis

De notre correspondant

Mexico. — Le gouvernement du Nicaragua a décrété, le jeudi 4 novembre, la militarisation des cinq départements qui bordent sa frontière avec le Honduras. Le même jour, Washington annonçait que les manœuvres conjointes Etats-Unis-Honduras, qui devaient se dérouler en décembre, étaient suspendues (*le Monde* du 6 novembre).

Ces deux décisions surviennent arès les révélations de *Newsweek* et du *New York Times*, selon lesquelles les Etats-Unis soutiennent une « *guerre secrète* » contre le Nicaragua depuis le Honduras (*le Monde* des 2 et 4 novembre).

Les faits dénoncés par les journaux américains étaient déjà partiellement connus et étaient à l'origine de l'appel à la négociation lancé conjointement, en septembre dernier, par le Mexique et le Venezuela. Washington accorde au Honduras une aide militaire massive (qui est passée de 10,7 millions de dollars à 31,3 millions de dollars pour l'année fiscale 1982). Les conseillers américains assistent les militaires honduriens dans tous les secteurs : état-major, commandos, aviation, communications, patrouillage naval nocturne, etc. Ils ont également participé à une réorganisation totale des forces armées du Honduras et à l'installation d'un bataillon spécial sur la côte atlantique près du Nicaragua. Le Congrès de Washington a voté des crédits destinés à l'extension de trois pistes d'atterrissage au Honduras, et la C.I.A. entretient plus de cinquante agents sur place.

Des opérations subversives sont montées contre le Nicaragua depuis le territoire hondurien par d'anciens gardes nationaux de Somoza qui bénéficient du soutien américain.

Tout au long de l'été ce sont des unités pouvant compter plusieurs centaines d'hommes qui ont opéré en territoire nicaraguayen.

Le gouvernement de Managua a dénoncé cinquante-huit violations de son espace aérien entre août et octobre, trente-sept attaques contre des postes militaires et plusieurs dizaines de sabotages. L'opération la plus importante avait pour but la destruction de la centrale sucrière San-Antanio qui assure 55 % de la production de sucre, troisième source de devises du pays.

« Des comptes à régler »

La « *guerre secrète* » des Etats-Unis contre le Nicaragua sandiniste avait été décidée par le président Carter afin de freiner l'envoi d'armes aux insurgés salvadoriens. Elle a été amplifiée par le président Reagan et par le général Haig. Selon *Newsweek* l'échec relatif des premières opérations a incité l'ambassadeur nord-américain à Tegucigalpa, M. Negroponte, à se tourner vers les anciens gardes somozistes qui présentaient l'avantage d'être organisés et de bénéficier déjà d'un sérieux entraînement militaire.

L'objectif de Washington semble être simplement de « *fatiguer* » les sandinistes en les maintenant en état d'alerte permanente. *Cela n'empêche pas* bien sûr d'espérer que la tension ainsi entretenue entraîne une répression accrue contre les opposants, encourageant ces derniers à résister. En outre, la situation économique nicaraguayenne est dramatique. Si tout se passe comme prévu « *les sandinistes s'effondreront comme un château de cartes emporté par le vent* », estime un fonctionnaire américain.

Mais Washington redoute que le processus ne lui échappe ou ne suscite des effets inverses aux objectifs recherchés. La subversion pourrait se développer au Honduras, pays qu'il s'agissait de préserver. *Newsweek* et le *New York Times* s'élèvent d'autre part contre le « *choix du mauvais cheval* » : le rapprochement avec les anciens gardes nationaux honnis ar les Nicaraguayens empêche toute collaboration avec MM. Eden Pastora et Alfonso Robelo qui ont rompu avec les Sandinistes.

Forts de l'appui des Etats-Unis, *les anciens gardes de Somoza ont* développé leur propre plan de renversement du gouvernement de Managua : « *Nous avons des comptes à régler*, a déclaré l'un d'entre eux. *Il y aura des cadavres depuis la frontière jusqu'à Managua.* » La tension le long de la frontière entre le Nicaragua et le Honduras est telle que la guerre peut éclater à tout instant, *soit par accident, soit de* par la volonté de l'une des parties.

« *Le drame*, affirmait un officier hondurien il y a quelques mois, *est qu'en cas de conflit local les Nicaraguayens ont toutes les chances de l'emporter. Les Etats-Unis seraient alors obligés d'intervenir pour défendre leurs alliés plongeant ainsi la région dans une crise aux proportions imprévisibles.* » Si l'administration Reagan donne encore l'impression d'être divisée, le général Gustavo Alvarez, chef des forces armées honduriennes et véritable « *homme fort* » du pays, a clairement donné son sentiment : « *S'il n'existe pas d'autres possibilités pour préserver la paix*, a-t-il dit, *le Honduras est d'accord pour que les Etats-Unis, pays ami, interviennent militairement en Amérique centrale.* » Point n'est besoin de préciser que la paix pour lui n'est pas concevable tant que les « sandino-communistes » seront au pouvoir à Managua.

FRANCIS PISANI.

● *M. Paul Laxalt est nommé président du parti républicain américain.* — Le président Reagan a décidé de nommer son ami M. Paul Laxalt, sénateur du Nevada, président du parti républicain, a-t-on appris lundi 8 novembre, à Washington. Ce choix doit être entériné par la commission nationale du parti, mais il s'agit seulement d'une formalité. Fils d'un berger basque français émigré aux Etats-Unis, M. Laxalt est connu pour ses opinions conservatrices. En tant que *président* du parti, il sera notamment chargé d'organiser la convention qui désignera le candidat républicain à l'élection présidentielle de 1984. — (*Reuter*.)

Bolivie

LE PRÉSIDENT SILES ZUAZO DÉCRÈTE « CENT JOURS » D'ÉCONOMIE DE GUERRE

(Correspondance.)

Lima. — Le président bolivien Siles Suazo a annoncé, le samedi 6 novembre, « *cent jours d'économie de guerre* », a-t-il dit, pour « *remettre sur pied un pays au bord de la destruction* ».

La Bolivie est en banqueroute. Le taux d'inflation a atteint *220 % et le déficit fiscal 40 %* du P.I.B. La Banque centrale a un découvert de 420 millions de dollars. Le chômage a augmenté de 67 % en deux ans. Le service de la dette extérieure représentera, en 1983, 35 % de la valeur des exportations.

Une trentaine de décrets ont été promulgués. On note que le flottement du peso (monnaie nationale) qui avait été instauré le 22 mars, sous la pression du Fond monétaire international, est supprimé. Le peso est dévalué de 354 %, ce qui porte à 700 % la dévaluation depuis le début de l'année. Parallèlement, un très strict contrôle des changes a été instauré.

Les importations de luxe ont été interdites. L'essence, le pain, l'électricité, subissent des hausses spectaculaires (environ 150 %). Les subsides de l'Etat (qui favorisaient la contrebande) sont remis en cause. Il s'agit de rétablir *la vérité des prix* : *un exemple*, l'essence coûtait six fois moins que le Coca-Cola !

Pour contrebalancer la baisse du pouvoir d'achat de la population, le gouvernement a prévu une augmentation générale des salaires de 30 %, qui est cependant bien loin d'égaler la hausse du coût de la vie. Ce « paquet économique » a été accompagné par des *mesures politiques*. Parmi les plus importantes, on note l'instauration de la cogestion ouvrière exigée par la centrale ouvrière (COB) depuis onze ans, le démantèlement de la police secrète, responsable de la répression, la confiscation des terres distribuées à des « clients » par les militaires, et la nationalisation de l'entreprise transnationale, la Bolivan Poroter, qui monopolise la répartition de l'énergie électrique.

NICOLE BONNET.

PROCHE-ORIENT

L'ENQUÊTE SUR LES MASSACRES DE SABRA ET DE CHATILA

M. Begin n'a nullement dissipé les larges zones d'ombre sur les responsabilités et le déroulement de la tuerie

Non coupable. En trois quarts d'heure d'une déposition fort attendue et religieusement écoutée à travers tout le pays, M. Menahem Begin a tenté, lundi 8 novembre, de réfuter en bloc les accusations portées contre lui-même et son gouvernement après les massacres de Sabra et de Chatila.

Sa défense était fin prête, sommaire et limpide : pas plus que d'autres il ne pouvait imaginer que de telles horreurs seraient commises. Moins que tout autre il en eut connaissance, comme chacun il en fut atterré... Est-ce être coupable de *n'avoir su prévoir le pire ?* Est-ce être coupable que d'avoir appris après tout le monde ou presque, ce qui était, hélas !, survenu ? C'était soir de sabbat : M. Begin, retour de la synagogue, a écouté la BBC : on y parlait de Beyrouth, de Chatila, de femmes, d'enfants et de vieillards massacrés. Il était 17 heures, samedi 18 septembre. Le carnage, qui avait pris fin à l'aube, avait commencé deux jours plus tôt. Le premier ministre d'Israël ne le savait pas. La radio de Londres l'informait, enfin !

Sous le feu des questions précises et souvent relancées des trois juges-commissaires dénués de complaisance, M. Begin s'en est fermement tenu à la ligne de défense officielle adoptée par le gouvernement de Jérusalem et son haut état-major. Une fois que le général Sharon eut admis que l'entrée des milices chrétiennes dans les camps participait d'un plan élaboré en commun, cette défense maintes fois martelée tient en trois points essentiels :

1) Rien ne laissait supposer que de tels massacres pourraient se produire ;

2) Leur existence n'a été connue que très tardivement ;

3) Des mesures immédiates ont été prises pour y mettre fin.

Mais au fil des audiences, à mesure que défilent des témoins moins liés à une raison d'Etat qu'à la seule foi de leur serment, la thèse semble perdre le crédit, déjà fort contestable, que l'on pouvait lui accorder. Loin de la réhabiliter, les réponses fournies lundi par le premier ministre ont plutôt conforté les doutes qu'une presse israélienne, souvent exemplaire, a su nourrir à force de questions et de contre-enquêtes.

Des questions-clés

La déposition de M. Begin, et celles déjà recueillies des principaux chefs militaires, n'ont pu réduire les immenses zones d'ombre qui demeurent au dossier. Mais l'attitude de la commission d'enquête, qui n'hésite pas à publier, comme c'est son droit, certains témoignages enregistrés à huis clos, laisse présager que le secret d'Etat ne saurait suffire à occulter éternellement la vérité. Reviennent donc les questions-clés que pose cette sinistre « *opération* ».

1) *Quand la décision d'entrer à Beyrouth-Ouest a-t-elle été prise ? Dans quel but précis ?*

M. Begin explique que la décision de pénétrer dans les quartiers ouest de la capitale libanaise a été prise le mardi 14 septembre, à 22 h. 30, quand les dirigeants israéliens ont eu connaissance de la mort de Béchir Gemayel. Il s'agissait, dit-il, « *d'éviter les effusions de sang et le tohu-bohu* », car « *il y avait un risque de vengeance de la part des chrétiens contre les musulmans* ». Sur le terrain, l'objectif était de « *prendre les points de passage* » entre l'est et l'ouest de la ville. Dernier témoin cité avant le premier ministre, le général Amos Yaron, commandant en chef des forces israéliennes à Beyrouth, a *présenté une version sensiblement* différente. Selon lui, le général Amir Drori, commandant la région nord (c'est-à-dire le Liban) avait prévu de progresser vers l'intérieur de la capitale dès 22 heures, et des préparatifs avaient été menés à bien au début de la soirée. De fait, un capitaine de l'armée libanaise, responsable de la garde de l'aéroport, nous a indiqué qu'une « *sorte de pont aérien* » avait commencé sur les pistes de Beyrouth dès 18 heures... heure à laquelle, du fait d'une méprise collective, tout le monde croyait que « *cheikh Béchir* » avait miraculeusement échappé à l'attentat dirigé contre lui.

D'autre part, loin de chercher à s'emparer en premier lieu des « points de passage » entre les deux secteurs de la ville, les troupes israéliennes ont, dans la nuit du 14 au 15 septembre seulement, progressé sur deux axes parallèles à partir du sud vers la région des camps. Ce n'est que le lendemain à midi (mercredi 15 septembre) que des percées simultanées ont été entreprises aux « passages » du port et du musée.

Faut-il donc exclure totalement l'hypothèse d'un plan dûment préparé pour « nettoyer » Beyrouth-Ouest, plan qui devait être appliqué de toute façon, y compris du vivant de Béchir Gemayel, la mort du président élu ne faisant dès lors que précipiter l'échéance ?

2) *Qui a décidé de faire appel aux « forces libanaises » ? Dans quel but ?*

M. Begin assure que le gouvernement n'a été informé de la « *collaboration des phalangistes* » qu'au cours de sa réunion du jeudi 16 septembre au soir, soit deux heures après que les miliciens chrétiens eurent pénétré à Chatila. Rien là d'étonnant ou d'« *irrégulier* » selon lui : le principe d'une telle « *collaboration* » avait été décidé... dès le 15 juin. Personne ne se serait donc montré surpris ? N'est-ce pas pourtant M. Begin lui-même qui, quelques jours plus tôt, rencontrant discrètement Béchir Gemayel à Nahariya, s'était amèrement plaint de sa passivité pendant le siège de Beyrouth ? Qu'est-ce qui a donc poussé les « *forces libanaises* », soudain privées de leur chef, à changer d'attitude ?

Objectif proclamé de l'opération : désarmer et neutraliser les « *deux mille terroristes restés à Beyrouth en violation du plan Habib* ». Une réunion conjointe de militaires israéliens et d'officiers des « *forces libanaises* » a préparé l'offensive, le mercredi 15 dans l'après-midi. Le même jour, un fléchage ostensible du parcours était mis au point, et les troupes chrétiennes se concentraient sur l'aéroport.

Mais pourquoi attaquer précisément le camp de Chatila ? Pourquoi pas celui de Borj Brajneh, beaucoup plus important, et tout proche du lieu de rassemblement ? Le général Sharon pouvait-il ignorer, dans la journée du jeudi 16, que Sabra et Chatila était quasiment désertés par les fedayin et leurs alliés de la gauche libanaise ? Devant la progression israélienne, ils ont reflué plus au nord, aux confins de Fakhani et de la corniche Mazraa où se trouvent les bureaux officiels de l'O.L.P. et les permanences des mourabitoun (nassériens indépendants). Le vendredi 17 septembre c'est *là que l'armée israélienne rencontrera* l'ultime et la plus vive résistance. A la même heure, les bourreaux de *Chatila* se déchaînent dans un camp à peu près désarmé.

A-t-on donc « choisi » Chatila pour une opération ponctuelle d'une terreur « limitée » ? A-t-on seulement voulu par quelques exécutions sommaires semer la panique et créer un climat d'insécurité qui devait suffire à remettre en cause toute présence palestinienne au Liban ?

Nombre de témoignages recueillis à Chatila prouvent que le massacre a bel et bien commencé à la tombée de la nuit du 16 septembre, par des dizaines d'exécutions d'hommes préalablement séparés de leurs femmes et de leurs enfants. Ces derniers ne seront à leur tour suppliciés que plusieurs heures plus tard, voire dans la journée du lendemain.

3) *Quand a-t-on su ce qui s'était passé ?*

M. Begin semble, à l'entendre, avoir été le dernier informé. Le tout dernier : « *Je l'ai appris*, affirme-t-il, *en écoutant la B.B.C. le samedi 18, à 17 heures.* » Sait-il que la même B.B.C. avait, deux heures plus tôt, consacré un bulletin exceptionnel (il n'y en a pas d'ordinaire à 15 heures) de dix minutes au massacre ? Sait-il que les journalistes présents à Beyrouth ont, avant lui, découvert les charniers, les premiers vers 8 heures du matin, les derniers vers 10 heures. Qu'à ce moment des colonnes de blindés israéliens contrôlaient à deux pas de là une grande rafle des quartiers sud, dont tous les hommes étaient priés de se présenter au stade qui jouxte Chatila ?

M. Beghin sait-il que les premières informations n'ont certes pu être envoyées hors du Liban qu'au début de l'après-midi, les lignes de téléphone et de télex étant coupées depuis l'aube, mais qu'elles l'ont toutes été... à partir du centre de presse israélien installé à Baabda sur les hauteurs de Beyrouth ? Et qu'elles ont donc toutes « transité » par Tel-Aviv ?

M. Sharon admet, lui, avoir pris connaissance des « bavures » le vendredi 17, vers 21 heures. Aurait-il ignoré les messages transmis par certains soldats et officiers israéliens à leurs supérieurs qui faisaient clairement état de la situation dans les camp ? Le lieutenant Avi Grabovski, *commandant l'unité de blindés stationnée aux abords de Chatila*, a déclaré devant la commission qu'il avait lui-même vu massacrer cinq femmes et des enfants, qu'il en avait aussitôt fait part... Sans que rien ne bouge.

Ignorait-on à Jérusalem que les « assaillants » agissaient toute la journée du vendredi tant hors qu'à l'intérieur des camps ? Qu'ils ont notamment « pris » à 10 heures du matin l'ôpital Akka, qui se trouve au sud de Chatila, nettement à l'extérieur de son périmètre. Le comité international de la Croix-Rouge est alors intervenu à plusieurs reprises, parvenant vers 17 h 30 à « arracher » les médecins et infirmières étrangers des griffes des miliciens. Tout cela a-t-il pu se passer sans que rien ne se sache au sommet de la hiérarchie militaire israélienne ?

4) *Qu'a-t-on entrepris pour mettre fin au massacre ?*

Le général Sharon n'a pu, en tout cas, ignorer la tenue dans l'après-midi du vendredi 17, d'une réunion au cours de laquelle le général Eytan, chef d'état-major, accompagné des généraux Drori et Yaron, ont fait le point avec les responsables des forces libanaises. Bien des points restent obscurs sur le déroulement de cette rencontre. Il semble bien que le général Drori ait, au préalable, informé le chef suprême de l'armée israélienne que « *tout n'avait pas tourné rond* ». Selon la déposition du général Yaron devant la commission, le général Eytan n'en aurait pas moins complimenté les miliciens libanais pour leur « *bon travail* ». Certes, des renforts n'ont pas eu le droit d'accéder au camp. Mais il a été tout de même convenu de laisser aux forces libanaises jusqu'à l'aube du samedi 18 avant de se replier. « *Cela m'a semblé être une sorte de feu vert* », a expliqué simplement le général Yaron.

M. Begin pouvait-il réellement ignorer tout cela ? Et quand faut-il donc croire le général Sharon ? Quand, en public, il affirme que toutes les dispositions ayant été prises le vendredi 17 au soir pour mettre un terme aux « bavures », il a jugé inutile de prendre de nouvelles initiatives ? Ou quand, en privé, il confie avoir à plusieurs *reprises, durant cette même journée*, tenu son premier ministre informé par téléphone ?

DOMINIQUE POUCHIN.

Liban

LA SITUATION DANS LE CAMP D'AL-ANSAR

« C'est insupportable pour les internés et pour nous », *écrit un gardien israélien*

De notre correspondant

Jérusalem. — Les quelque sept mille prisonniers qui se trouvent, par un temps glacial, dans des tentes au camp d'Al-Ansar au Sud-Liban occupé par Israël depuis juin 1982, ont manifesté à nouveau dimanche dernier derrière les barbelés, demandant une amélioration de leurs « *insupportables conditions d'internement* ». Les gardiens israéliens ont ouvert le feu, mais il n'y aurait pas de victimes, contrairement à ce qui s'est passé lors des deux vagues de protestations précédentes.

Les prisonniers sont, outre les fedayin, des sympathisants de l'organisation palestinienne ou des « fonctionnaires » des divers services de l'O.L.P. au Liban. Plusieurs centaines de détenus sont par ailleurs originaires de pays d'Asie et d'Afrique qui n'entretiennent pas de relations diplomatiques avec Israël. Jérusalem refuse de considérer les internés d'Al-Ansar comme des prisonniers de guerre et aucune négociation n'a été menée jusqu'à maintenant sur leur sort.

Le grand quotidien indépendant de Tel-Aviv, *Haaretz*, a publié pendant le week-end un récit saisissant sur la situation dans le camp d'Al-Ansar écrit par l'un de ses grands reporters, Amnon Dankner, qui a effectué sa période militaire annuelle comme gardien dans le camp. « *La situation est insupportable pour les internés et pour nous, les gardiens* », souligne-t-il. Il raconte que les femmes de disparus palestiniens viennent près des barbelés, photos en main, et supplient les gardiens afin qu'ils essaient de trouver parmi les internés leurs maris ou leurs frères. Amnon Dankner fait le récit d'une manifestation réprimée par des tirs qui ont touché plusieurs internés. « *Nous avons des dépressions dans cet univers, confrontés aux cris des interrogés, à l'odeur âpre, insupportable, qui émane des lieux. L'un de nous s'est donné la mort le dernier jour de son service.* »

Dans son éditorial, *Haaretz* se demande s'il est vraiment nécessaire de maintenir des milliers d'internés à Al-Ansar. « *On ne peut s'opposer à l'idée d'une libération des prisonniers en affirmant qu'il s'agit de terroristes ayant participé à des attaques contre des civils israéliens ou ayant organisé des opérations meurtrières en Israël. En effet, ceux qui se sont rendus coupables de tels actes ne sont que quelques dizaines en tout. Que deviendront les autres ?* »

(Intérim.)

De nouveaux affrontements entre phalangistes et druzes ont fait une dizaine de morts dans le Chouf

De notre correspondant

Beyrouth. — La dégradation de la situation qui règne entre druzes et chrétiens dans le Chouf et à Aley suscite de vives inquiétudes à Beyrouth.

De nouveaux et graves accrochages se sont produits lundi 8 novembre après que des miliciens druzes du P.S.P. postés sur des hauteurs eurent ouvert le feu sur un cortège funèbre dans le village chrétien de Kfar-Nabrakh, entraînant une violente riposte des forces phalangistes. On déplore dix morts et douze blessés parmi la population de Kfar-Nabrakh, dont une partie a fui vers la localité chrétienne voisine de Deir-El-Kamar, et trois morts et quatre blessés dans les rangs druzes.

Le chef du P.S.P., M. Walid Joumblatt, qui devait être reçu mardi par le président Gemayel, a voulu donner à ces événements les dimensions d'une vendetta locale. Mais leur persistance depuis cinq mois — c'est-à-dire depuis que l'armée israélienne a atteint, en juin dernier, les régions mixtes druzo-chrétiennes dans le cadre de son invasion du Liban — finit par empoisonner l'atmosphère et par compromettre l'extension de la zone pacifiée où l'autorité de l'Etat a été restaurée. Celle-ci demeure limitée à Beyrouth et à sa grande banlieue.

L'armée israélienne qui, selon la presse libanaise, se serait retirée de Kfar-Nabrakh dix minutes avant l'agression contre le cortège funèbre, est expressément accusée de semer la discorde en montant druzes et chrétiens de cette région de la montagne les uns contre les autres.

Autre facteur qui tempère l'optimisme de ceux qui s'attendaient à une accélération du processus de normalisation de la situation au Liban : les pays sollicités pour étoffer la force multinationale opérant à Beyrouth se montrent réticents. C'est, en particulier, le cas de la Grande-Bretagne. Les autres pays dont la contribution a été demandée sont les Pays-Bas, la Grèce, la Belgique, l'Autriche et la Corée du Sud.

La force multinationale, forte de quatre mille cent hommes environ, comprend actuellement des contingents américains, français et italiens cantonnés à Beyrouth et dans sa banlieue.

LUCIEN GEORGE.

DIPLOMATIE

L'annonce de la visite de M. Mitterrand au Maroc en janvier met fin aux rumeurs de tension entre Paris et Rabat

De notre correspondant

Rabat. — C'est avec soulagement que tout ceux qui redoutaient ici une tension entre les deux pays ont appris, lundi 8 novembre, la nouvelle date de la visite officielle de M. Mitterrand au Maroc. Cette visite se déroulera les 27 et 28 janvier 1983. Cette nouvelle coïncidait avec la publication de la mise au point de l'ambassadeur du Maroc à Paris, M. Youssef Ben Abbès, indiquant que M. Giscard d'Estaing n'avait reçu aucune invitation « officielle » à se rendre au Maroc. L'ambassadeur précisait : « *En fait, une visite privée de M. Giscard d'Estaing au Maroc avait été envisagée depuis la fin de 1981, mais les multiples engagements du roi, particulièrement en fin d'année, ont fait qu'aucune date n'a été arrêtée pour cette visite.* »

Bien que cette mise au point ait été publiée en première page par *le Matin du Sahara*, journal gouvernemental, l'impression fâcheuse laissée par la nouvelle diffusée le vendredi précédent par le secrétariat de l'ancien président de la République aurait pu subsister.

Venant peu après l'annonce du report de la visite officielle de M. Mitterrand au Maroc prévue pour le 28 octobre, elle pouvait en effet accréditer l'idée d'un refroidissement des relations franco-marocaines au plus haut niveau.

Il s'était trouvé, en effet, beaucoup de commentateurs pour affirmer que les raisons de calendrier invoquées du côté marocain pour demander ce report « *n'étaient guère convaincantes* ». On invoquait l'affaire Bourequat, cette Française d'origine marocaine qui avait prétendu au début d'octobre avoir été enlevée par des policiers marocains en plein Paris, et même l'attitude de la France au sujet de l'affaire du Sahara occidental. Paris était accusé d'avoir conseillé aux pays africains francophones de tout faire pour sauver l'O.U.A., fût-ce en participant à une conférence au sommet même en présence des représentants de la République sahraouie.

L'éventualité d'une rencontre entre le roi Hassan II et M. Mitterrand à Paris, dont il avait été question lors de l'annonce du report de la visite, rencontre qui aurait pu avoir lieu à l'occasion de la visite à Paris du Comité des Sept issu de la conférence de Fès, était elle-même remise en question. Le roi Hussein de Jordanie serait en effet appelé à conduire la délégation de la Ligue arabe à Paris, de même qu'à Moscou et à Pékin.

ROLAND DELCOUR.

La reprise de la conférence de Madrid

Les droits de l'homme dans l'Acte d'Helsinki

L'Acte final de la Conférence sur la coopération et la sécurité en Europe (C.S.C.E.), dont la mise en œuvre fait l'objet de la conférence qui reprend ce mardi 9 novembre à Madrid, a été signé, le 1er août 1975 à Helsinki, par trente-cinq chefs d'Etat et de gouvernement d'Europe (seule l'Albanie était absente), des Etats-Unis et du Canada.

I. — La première partie porte sur « *les questions relatives à la sécurité en Europe* ». Elle débute par une « *déclaration sur les principes régissant les relations mutuelles des Etats participants* » qui comprend plusieurs paragraphes consacrés au « *respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, y compris la liberté de pensée, de conscience, de religion ou de conviction* ».

Les signataires déclares notamment qu'ils « *reconnaissent l'importance universelle des droits de l'homme et des libertés fondamentales, dont le respect est un facteur essentiel de la paix, de la justice et du bien-être nécessaires pour assurer le développement de relations amicales et de la coopération entre eux comme entre tous les Etats* ».

L'Acte d'Helsinki énumère ensuite « *les mesures de confiance et certains aspects de la sécurité et du désarmement* » (notification préalables des manœuvres et des mouvements militaires « *d'envergure* », échange d'observateurs).

II. — La seconde partie porte sur la « *coopération dans les domaines de l'économie, de la science et de l'environnement* ».

III. — La troisième partie porte sur la « *coopération dans les domaines humanitaire et autres* ». Elle traite des réunions de famille, des mariages entre citoyens d'Etats différents, des déplacements pour des raisons personnelles et professionnelles, du tourisme, de l'information, de l'« *amélioration des conditions de travail des journalistes* », des échanges culturels, de l'éducation, etc.

L'Acte d'Helsinki déclare entre autres : « *Les Etats participants (...) se fixent comme objectif de faciliter sur le plan individuel et collectif, tant privé qu'officiel, un mouvement et des contacts plus libres entre les personnes, les institutions et les organisations des Etats participants. (...)* »

WASHINGTON N'A PAS DE PREUVES DU RECOURS AU TRAVAIL FORCÉ SUR LE CHANTIER DU GAZODUC EURO-SIBÉRIEN

Washington *(A.P.)*. — Le Département d'Etat a indiqué vendredi 5 novembre qu'il ne possède pas de preuve du recours au travail forcé sur les chantiers du gazoduc euro-sibérien.

Dans un rapport préliminaire au Congrès, le Département d'Etat estime que les autorités soviétiques « *utilisent couramment une partie des 4 millions de personnes condamnées aux travaux forcés, la plus importante population pénitentiaire de ce type au monde, comme manœuvres sur la construction de pipe-lines* » dix mille de ces détenus seraient des prisonniers politiques).

Toutefois, le Département d'Etat ajoute : « *Il n'a pas pu être établi de manière concluante si ce type de travail est utilisé dans le cas particulier du gazoduc euro-sibérien.* »

Une analyse de la C.I.A. annexée au rapport conclut à l'utilisation probable de travail forcé « *dans presque tous les grands projets de construction en U.R.S.S* ». Mais la C.I.A. estime que le recours au travail forcé est peu probable sur les chantiers du gazoduc, qui requiert surtout des travailleurs qualifiés. Il y a effectivement entre quatre-vingt dix et cent camps sur le tracé probable du gazoduc, ajoute la C.I.A., mais ces camps sont si répandus en U.R.S.S. qu'il s'en trouve forcément plusieurs à proximité de tout grand chantier.

Le président Reagan reconduit les mesures restrictives qui régissent les relations entre Washington et Téhéran

Trois ans après la prise d'otages à l'ambassade américaine de Téhéran, le président Reagan a reconduit, lundi 8 novembre, les mesures restrictives qui régissent les relations entre les Etats-Unis et l'Iran depuis le 14 novembre 1979.

« *Une pleine normalisation des relations économiques et diplomatiques ne peut être réalisée* » dans l'immédiat, écrit le président Reagan dans la notification qu'il a transmise au Congrès afin de prolonger d'un an ces mesures, qui arrivent à expiration pour la troisième fois le 14 novembre prochain.

La crise entre les deux pays « *s'est estompée mais n'a pas été totalement résolue* », poursuit le président Reagan. A l'appui de sa décision, le président cite la guerre irano-irakienne, l'« *occupation* » *de* l'Afghanistan par l'U.R.S.S., les « *incertitudes* » de la situation intérieure iranienne et le processus de règlement des différends nés du blocage des avoirs iraniens aux Etats-Unis.

Le haut commandement irakien a annoncé, lundi, que la dernière offensive iranienne sur le front sud avait été « *écrasée* » et que mille soldats ennemis avaient été tués. Bagdad a reconnu cependant que les troupes iraniennes avaient pénétré de 5 kilomètres sur son territoire.

A Téhéran, les derniers communiqués militaires iraniens, diffusés lundi soir, font état d'une stabilisation du front dans le secteur de l'opération Moharram sans donner plus de détails sur la situation des forces iraniennes, qui ont effectué, dimanche, une percée de 10 kilomètres en Irak.

Un nouveau communiqué commun, armée-gardiens de la révolution, diffusé par la télévision, indique simplement que dimanche soir, cent soldats irakiens ont été tués ou blessés et dix chars et blindés détruits.

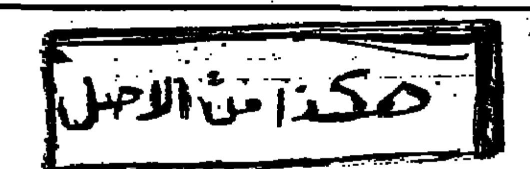
Le chef de l'Etat iranien, l'hodjatoleslam Ali Khamenei, a d'autre part précisé, lundi soir, au cours d'une conférence de presse, que la localité irakienne de Tib « *se trouvait à portée de tirs des forces iraniennes et que celles-ci avanceraient vers Bagdad quand elles le jugeraient nécessaire* ».

● *A Paris*, l'ancien premier ministre iranien, M. Chapour Bakhtiar, a critiqué, lundi soir, l'offensive de Téhéran contre l'Irak, affirmant que, d'autre part, le leader des Moudjahidin, M. Massoud Radjavi, dans un communiqué diffusé à Paris, a lui aussi condamné l'attaque iranienne contre l'Irak, soulignant que celle-ci va à l'encontre des intérêts du peuple iranien et du pays. « *Il faut diriger toutes les forces et toutes les armes contre le régime antinational et antipopulaire de Khomeiny* », a-t-il dit.

Le Canada ne fait que 1 %
de son commerce extérieur avec







DIPLOMATIE

La reprise de la conférence de Madrid

مكبرا من الأصل

DIPLOMATIE

LA VISITE DE M. PIERRE ELLIOTT TRUDEAU

Le Canada ne fait que 1 % de son commerce extérieur avec la France

De notre envoyé spécial

Ottawa. – Dépendant, pour environ 70 % de ses activités, de son puissant voisin, les Etats-Unis, le Canada cherche plus systématiquement qu'hier à diversifier ses courants commerciaux : 6 % de ceux-ci vont en direction du Japon ; 15 % de ses échanges se font avec les pays de la Communauté économique européenne (C.E.E.), dont 5,5 % avec la Grande-Bretagne, 3 % environ avec l'Allemagne fédérale et... 1 % avec la France. Encore, ce pourcentage n'était-il que de 0,70 % il y a dix-huit mois. Relativement à sa population, la Belgique commerce plus avec le Canada que la France. En voulant accroître ses échanges avec Paris, Ottawa ne recherche pas à équilibrer ses exportations et ses importations. On est fier de dire au ministère des affaires extérieures que la balance commerciale du pays est largement équilibrée ; elle est « robuste » pour reprendre un terme utilisé ici, et doit le rester tant que le Canada dispose de ressources naturelles importantes, diverses et de qualité.

Ainsi, l'excédent commercial pour les trois premiers trimestres de cette année a-t-il atteint le niveau record de 12,77 milliards de dollars canadiens, soit environ 70 milliards de francs. En 1981, l'excédent du commerce international canadien pour les neuf premiers mois a été de 4,6 milliards de dollars (environ 22 milliards de francs).

La France doit accroître son commerce avec le Canada. Pour Ottawa aussi le moment paraît bien choisi pour renforcer ses liens avec Paris. Car ici les affaires vont reprendre.

En effet, après avoir connu une *sévère période de récession* (– 5,5 % en 1982, prévoit-on, par rapport à 1981), le Canada paraît assuré de retrouver le chemin de la croissance dès l'an prochain. La reprise se fera au tout début de l'année, affirme M. Marc Lalonde, le nouveau ministre des finances du gouvernement fédéral. Pas avant l'été ou la fin du printemps, estiment les chefs d'entreprise.

Selon un institut de prévisions économiques, le Conference Board, la production devrait augmenter de 2,3 % en 1983 et de 5,5 % en 1984.

« Des petites niaiseries »

M. Michel Jobert, ministre du commerce extérieur, est venu à Ottawa il y a quelques mois pour tenter de ranimer les échanges franco-canadiens. « *Que faire ?* », a-t-il demandé à ses hôtes. La même question a été posée par M. Mauroy au printemps dernier, quand il fut à son tour l'invité du gouvernement fédéral. *Elle l'est à nouveau par M. Trudeau à Paris.*

Fait significatif et inhabituel, le premier ministre fédéral a demandé à des hommes d'affaires de son pays de l'accompagner dans sa visite à Paris. Parmi les personnalités qui étaient attendues aussi dans la capitale française, figure le P.-D. G. français d'une filiale d'un groupe français installée depuis une vingtaine d'années au Québec.

« *L'industrie canadienne est solide et sophistiquée* », rappelle M. Gordon Ritchie, un haut fonctionnaire du ministère fédéral de l'industrie, du commerce et du développement régional, « *une coopération avec la France est très souhaitée, mais elle ne doit pas porter seulement sur des « petites niaiseries »*.

Beaucoup de dossiers industriels ont été ouverts depuis un an entre les deux pays et les ministres français se sont succédé au Canada. Ils ont été plus nombreux qu'auparavant, remarquent des responsables politiques canadiens. Ces responsables ne craignent pas de dire que les rapports sont très bons avec le gouvernement socialiste français. Mais, si ces dossiers industriels sont ouverts, il paraît peu probable que les projets qu'ils contiennent puissent aboutir prochainement.

Ainsi en est-il de la coopération technique et industrielle sur le prochain Airbus. On ne dissimule pas que l'affaire est loin d'être conclue. Le transport aérien est en crise, et l'heure n'est pas aux investissements dans l'aéronautique. La possibilité de s'entendre sur la production d'hélicoptères paraît plus proche.

La France n'est pas non plus écartée, *a priori*, du renouvellement en préparation du parc de chars militaires et de la construction de six nouvelles frégates. Jusqu'à présent, il ne paraît pas y avoir de propositions fermes. Et l'on évoque aussi des possibilités intéressantes dans les industries agro-alimentaires. Mais c'est un vieux refrain...

L'énergie enfin, nouvelle richesse des provinces de l'ouest et des territoires du nord du Canada, retient beaucoup l'attention. Un projet dans le Grand Nord a été retardé. La France aurait pu fournir, outre sa participation financière, sa technique de liquéfaction de gaz et son *transport par méthaniers. Il ne paraît pas qu'il sera repris de sitôt...*

Il y a d'autres projets... Celui de Telidon, surtout, concurrent de l'Antiope français, auquel il faudrait donner un « *traducteur* » *pour que* les deux systèmes puissent être compatibles, et ainsi être proposés à de *nombreux pays du monde. Et plus* particulièrement à ceux de l'Afrique, où la France est très présente et *qui pourrait y introduire le Canada.* Ottawa ne dissimule guère qu'en cherchant à renforcer ses attaches *commerciales avec la France il vise* d'abord le marché africain.

En s'associant, les deux pays pourraient proposer à des tiers des services ou des produits de qualité, tout en partageant les risques financiers, obstacles majeurs aujourd'hui à la croissance du commerce international.

ALPHONSE THÉLIER.

L'ombre portée du Québec

Les relations n'ont plus jamais été « comme avant » entre la France et le Canada depuis le « *Vive le Québec libre* » du général de Gaulle en 1967. La meilleure preuve en est que la dernière visite officielle de M. Trudeau à Paris remonte à 1974. Certes, le premier ministre fédéral s'est rendu à plusieurs reprises en *France ces dernières années, que* ce soit pour des visites privées ou des conférences internationales. Il *n'en reste pas moins que les susceptibilités* protocolaires et les arrière-pensées viennent sans cesse compliquer les rapports entre Paris et Ottawa, qui seraient probablement, s'il n'y avait pas le Québec, d'une limpidité exemplaire.

Sur les grandes affaires internationales (le dialogue Nord-Sud, l'état des relations Est-Ouest) qui *figurent au programme des entretiens* entre MM. Mitterrand et Trudeau, les deux pays ont en effet *des points de vue convergents*. Le premier ministre fédéral a régulièrement soutenu les initiatives *françaises tendant à instaurer* des négociations globales entre pays riches et pays pauvres, alors que les États-Unis restent favorables à une approche bilatérale de ces questions. D'autre part, quelle que soit sa sensibilité personnelle à cet égard (on le crédite de sentiments « pacifistes », *au demeurant largement répandus* au Canada), M. Trudeau joue très honnêtement, comme M. Mitterrand, le jeu de la solidarité occidentale en matière d'effort de défense. Le premier ministre fédéral a en particulier réussi, lors du congrès son parti qui s'est terminé dimanche 7 novembre à Ottawa, à faire adopter le principe des essais du missile de croisière américain sur le territoire canadien, malgré l'impopularité de cette mesure. Ces missiles de *croisière devraient, avec les* Pershing-2, être installés en Europe à partir de l'an prochain pour *faire pièce aux SS-20 soviétiques.*

MM. Mitterrand et Trudeau veulent également l'un et l'autre faire sortir les relations économiques franco-canadiennes de l'état *de « sous-développement général »*, pour reprendre l'expression d'un haut fonctionnaire canadien, où elles se trouvent actuellement. Malgré les bonnes intentions régulièrement affichées depuis des années d'un côté et de l'autre de l'Atlantique, celles-ci n'arrivent toujours pas à décoller. De nombreux *projets ambitieux sont à* l'étude (voir ci-contre), mais il est douteux que la situation, actuellement *très mauvaise, de l'économie* canadienne, en proie à la pire récession depuis la seconde guerre mondiale, permette de *les* réaliser rapidement.

Une « affaire intérieure »

En particulier, on peut se demander si Air Canada, qui jouit d'une certaine autonomie, acceptera, le moment venu, de commander des Airbus, comme on l'espère du côté français. On peut être un peu plus optimiste en ce qui concerne la réalisation, en collaboration avec des entreprises françaises, de la couverture radar pour l'aviation civile canadienne.

Sur le plan politique, la question *du Québec est présente dans* tous les esprits, même si on se montre, comme de coutume, très discret du côté canadien sur ce chapitre, puisqu'il s'agit d'une affaire « intérieure ». La visite de M. Trudeau sera suivie avec une attention extrême par le gouvernement québécois. Celui-ci n'est *pas hostile par principe* aux bonnes relations entre Paris et Ottawa, mais serait prompt à réagir à toute tentative de M. Trudeau de profiter de son passage en France pour remettre en cause les liens « privilégiés » tissés entre Paris et Québec depuis l'initiative spectaculaire du général de Gaulle.

Le fait que ce dossier épineux ait été récemment confié à l'Élysée à M. Régis Debray a de quoi satisfaire les Québécois, qui craignent toujours un « lâchage » de Paris dans leur grande querelle avec les « Fédéraux ». Mais cela peut aussi, en raison du tempérament et des antécédents de M. Debray, ne pas faciliter les choses avec Ottawa.

DOMINIQUE DHOMBRES.

DIPLOMATIE

La succession au Kremlin

II. — POUR QUELLE POLITIQUE ?

par MICHEL TATU

Les précédentes crises de succession à Moscou, de celle de Lénine en 1924 à celle de Khrouchtchev quarante ans plus tard, permettent de dégager un certain nombre d'éléments communs : le processus dure environ cinq ans et le candidat qui en sort vainqueur siège au départ et simultanément dans les deux organismes les plus importants du parti : le secrétariat et le Politburo. (*Le Monde* du 9 novembre.)

Un autre élément à retenir des précédentes crises est que chaque succession entraîne une remise en cause plus ou moins brutale, mais toujours nette, de l'héritage du règne précédent. De même que le pouvoir non réellement institutionnalisé qui est de règle en U.R.S.S. évolue irrésistiblement vers une personnalisation dont le culte de la personnalité est la manifestation la plus voyante, de même, et par conséquent, la fin d'un règne entraîne inévitablement la fin d'un culte, l'avènement de nouvelles méthodes de travail et d'un nouveau « style », parfois aussi d'une nouvelle politique.

Au minimum, il y a « rectification » des principaux excès du passé : Staline innove en introduisant le pouvoir policier après la « collégialité » léninienne, mais le premier souci de ses successeurs, avant même la victoire définitive de Khrouchtchev, sera précisément de mettre fin aux excès de la terreur. Onze ans plus tard, le départ de Khrouchtchev est suivi par la rectification et la critique de ses foucades et caprices personnels, par le retour au style « sérieux » et aux prétentions « scientifiques », plus concrètement par la consolidation des prérogatives et privilèges de la « nomenklatura » triomphante.

Sans doute le phénomène est-il normal puisque l'ancien « patron » a été limogé, mais en fait il est de règle dans tous les pays de même système. Ulbricht, en R.D.A., a été oublié aussitôt qu'enterré. A Pékin, la démaoïsation a suivi de peu la mort du fondateur de la révolution chinoise, malgré, ou plutôt à cause du culte démesuré organisé autour de lui de son vivant. A ce compte, on peut prévoir sans risque d'erreur ce qui arrivera un jour aux cultes de MM. Kim Il Sung en Corée et Ceausescu en Roumanie...

Relève des hommes et brassage des idées

Le pouvoir a été moins personnalisé à Moscou, mais cela ne signifie pas qu'il n'y aura pas de « débrejnévisation »... D'abord pour défaire ou oublier un culte nullement négligeable depuis une dizaine d'années. Mais aussi pour rectifier les excès les plus visibles du règne qui s'achève, et sur lesquels tout le monde doit peu ou prou s'accorder : excès de conservatisme, qui a empêché toute réforme, notamment en matière économique ; excès d'immobilisme institutionnel, qui a conduit à un degré caricatural de gérontocratie au sommet et à un développement préoccupant de la corruption. La réaction à ces excès ne sera pas forcément une politique « libérale » (on pourrait imginer au contraire des moyens encore plus efficaces de juguler la contestation), mais à tout le moins une nouvelle approche des problèmes, alors que ceux-ci sont aujourd'hui laissés à l'abandon, comme si la « fin de règne » actuelle avait admis qu'ils étaient sans solution.

Aucune nouvelle direction soviétique cherchant à se consolider ne pourra se résigner à acheter chaque année 40 millions de tonnes et plus de céréales à l'Ouest et à vendre pour cela de l'or, du gaz et du pétrole, seuls produits négociables mais qui se sont — du fait de ces ventes précisément, en ce qui concerne l'or — dévalorisés. On ne pourra se résigner non plus indéfiniment à des retards technologiques qui finissent par déteindre sur le domaine militaire, à l'heure où la course aux armements va commander de plus en plus, dans l'optique soviétique, l'issue de la compétition Est-Ouest. L'on pourrait aussi réviser une *politique* qui consiste à s'aliéner la plupart des hommes de culture tout en les laissant émigrer : le nationalisme, plus fort que jamais en U.R.S.S., ne saurait s'accommoder longtemps d'une situation qui a pour résultat de vider le pays de son élite.

Cinq années calmes

Rien n'indique que le ou les successeurs de Brejnev trouveront les solutions à ces maux, solutions qui n'existent probablement pas dans les structures actuelles du régime. Mais il y aura des tentatives, et elles seront déstabilisantes. La relève, assez large à prévoir sur le plan des hommes (du fait de la disparition relativement groupée des septuagénaires du Politburo), ne pourra pas aller sans un certain brassage d'idées.

Que pouvons-nous attendre de cette relève en politique étrangère ? Les précédents sont trop rares pour permettre de formuler des règles définitives, mais ils autorisent une observation encourageante : les cinq années qui, nous l'avons vu, sont nécessaires à la consolidation d'une nouvelle direction sont des « années calmes » en politique étrangère.

Le phénomène a été particulièrement net de 1953 à 1958, pendant la crise de succession de Staline. Autant cette période est agitée en politique intérieure, avec le XX[e] Congrès, les affaires Beria, Joukov, Molotov, etc., autant elle est « pacifique » en politique extérieure, puisque les successeurs de Staline, malgré tous leurs désaccords, réussissent à régler au mieux la plupart des conflits hérités du règne précédent : c'est l'armistice en Corée (1953) et la fin de la première guerre du Vietnam (1954), mais aussi la réconciliation avec Tito et le traité d'Etat autrichien (1955) ; on assiste d'ailleurs pendant ces cinq ans au retrait des troupes soviétiques non seulement d'Autriche, mais aussi de Port-Arthur et Dairen en Chine, de Porkkala en Finlande, et pour finir de Roumanie (1958). Jamais période de « détente », y compris celle des années 70, n'aura produit pareil résultat, alors pourtant que, dans le même temps, l'Occident procède au réarmement de l'Allemagne.

Sans doute ces initiatives sont-elles dues en partie à Khrouchtchev, qui en fait un élément de sa campagne de déstalinisation. Pourtant le même Khrouchtchev n'est pas une « colombe ». A peine, en 1958, est-il en mesure de mener une politique étrangère réellement personnelle (il vient d'éliminer Boulganine et de s'installer à sa place à la tête du gouvernement) qu'il lance son défi sur Berlin : un défi qui le conduira à des parties au... bord du gouffre, tant au moment de la construction du mur que de l'affaire des missiles de Cuba.

Après lui, on observe un phénomène similaire, bien que moins spectaculaire : la direction collégiale des années 1964-1969 enterre le défi sur Berlin (et cela avant même que l'arrivée de M. Brandt au pouvoir lui permette de monnayer cette modération contre les concessions de l'Ostpolitik) ; elle joue un rôle modérateur lors de la guerre indo-pakistanaise, que Kossyguine arbitre à Tachkent en janvier 1966 ; elle subit plutôt qu'elle n'encourage la guerre de six jours au Proche-Orient en 1967, enfin elle conclut la même année le traité de non-prolifération. Sans doute, cette même direction lance ses chars contre le « printemps de Prague » en 1968, mais elle le fait après avoir hésité pendant des mois et pour répondre à un défi jugé insupportable. De même l'intervention de la direction précédente en Hongrie en 1956 avait répondu à un réflexe défensif.

Là encore, le pouvoir personnel marque un durcissement. L'autorité de M. Brejnev est consolidée en 1969, date à partir de laquelle il joue les premiers rôles sur la scène internationale, écartant Kossyguine. Or cette consolidation est suivie d'une tentative d'établissement d'une base de sous-marins nucléaires à Cuba (1970) et d'une politique beaucoup plus active d'aide à Hanoï dans la guerre du Vietnam (1971). Toujours en 1971, la nouvelle guerre qui éclate entre l'Inde et le Pakistan — et qui va conduire à l'indépendance du Bangladesh — a été cette fois largement soutenue par le Kremlin, qui a signé quelques mois plus tôt un traité d'amitié avec New-Delhi.

L'Afghanistan et la « débrejnévisation »

Faut-il conclure que toutes les directions collégiales sont modérées, donc que l'ère de flottement à prévoir après la disparition de M. Brejnev s'accompagnera d'une détente véritable ? Ce serait aller vite en besogne. La tentation de l'aventure ne saurait être exclue en cas de graves difficultés et de divisions à l'intérieur. Le fait que le rapport des forces sera probablement moins favorable à l'U.R.S.S. à la fin de la décennie qu'au début ne peut qu'encourager de telles hypothèses, déjà prises en compte par l'entourage de M. Reagan (1). On ne doit pas s'attendre non plus à un ralentissement du programme militaire soviétique, car tout candidat au pouvoir devra donner des gages à l'armée, au moins pendant toute la phase de consolidation au pouvoir.

Mais cela ne signifie pas forcément une politique aventuriste. Après tout, un changement d'équipe est une occasion de régler ou de désamorcer des conflits devenus gênants : en écartant en partie les arguments de prestige et de « face » qui motivaient l'obstination, il permet à celui qui se sait de mauvaise foi de modifier ses positions. De même que l'Autriche et Berlin ont bénéficié, dans les années 50 et 60, des précédentes liquidations d'héritage, est-ce trop d'espérer que l'Afghanistan bénéficiera de la « débrejnévisation » à venir ? En Europe même, on ne saurait exclure une approche nouvelle du problème nucléaire et du programme SS-20 : c'est à ce propos que la nouvelle direction soviétique aura sans doute à faire ses premiers choix entre la modération et la confrontation.

Naturellement tout cela ne sera possible que si les Occidentaux savent ce qu'ils veulent sur le fond des problèmes, sans trop se préoccuper de la thérapeutique collective à laquelle les convient certains kremlinologues trop zélés. Deux erreurs sont à éviter à cet égard :

— La première consiste à croire que l'Occident peut influer sur la psychologie des dirigeants soviétiques et qu'il faut, par une politique « raisonnable », consolider les éléments « modérés » du Kremlin. L'intention est louable, et il est vrai qu'il y a des « durs » et des « mous » dans le Politburo, au moins à propos de telle ou telle question concrète de politique étrangère. Malheureusement, le modéré n'est pas celui qui tente de *« sauver la coopération Est-Ouest »* face à des *« durs qui n'y croient plus »*. Le clivage sépare plutôt celui qui pense : *« Ces naïfs d'Occidentaux peuvent encore avaler une pilule de plus »* et celui qui met en garde : *« Attention ! Ils pourraient réagir plus méchamment cette fois »*. Or dans ce petit jeu, la thèse périodiquement entendue à l'Ouest — *« Soyons gentils pour encourager les colombes du Kremlin »* — tombe immanquablement à côté de la plaque : elle décourage les prudents et conforte les seuls durs, qui peuvent dire : *« Vous voyez, ils avalent... »*

Même si les choses se passent en fait un peu moins simplement, ce n'est pas la réaction occidentale après les événements d'Afghanistan et de Pologne qui démentira cette observation...

Une autre erreur serait de redouter le changement, par exemple en copiant le conservatisme souvent observé chez les dirigeants soviétiques à propos de leurs interlocuteurs occidentaux. De même que le Kremlin préférait M. Giscard d'Estaing à M. Mitterrand, *« parce qu'il le connaissait »*, de même on s'inquiète aujourd'hui dans certains quartiers à l'idée de voir « Brejnev-le-centriste » et ses « septuagénaires prudents » disparaître bientôt de la scène, poussés dehors par « la génération qui n'a pas connu vraiment la seconde guerre mondiale ». Cela n'est pas sans rappeler l'année 1952, où il était de bon ton de redouter le prochain remplacement de « Staline-le-modéré » par la génération beaucoup plus « ignorante » des Malenkov et des Khrouchtchev... On sait ce qu'il en est advenu.

Il est vrai que personne ne peut prévoir l'issue d'un processus long, incertain et qui n'ira pas sans risques. Mais parmi les nombreuses surprises que nous réserve cette nouvelle crise de succession, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, pourquoi n'y en aurait-il pas de bonnes ?

FIN

(1) Ainsi M. Haig, dans un discours du 6 avril 1982, après avoir rappelé que la dissuasion nucléaire doit pouvoir jouer *« non seulement en période de paix, mais aussi au moment de la tension maximale »*, demandait : *« Si les dirigeants soviétiques sentent que l'existence même de leur régime est menacée, qui peut dire s'ils ne courront pas des risques massifs, dans la croyance que l'État soviétique prévaudra en fin de compte ? »*

TUNISIE

Fantastique, une semaine au soleil.

1995 F

tout compris*

A l'Hôtel-Club Oamarit***
à Jerba Zarzis.

Tennis. Equitation.
*1 semaine en pension complète (vin à table inclus) au départ de Paris ou de Lyon.
(Vols spéciaux du 12 Novembre au 16 Décembre 82 et du 7 au 27 Janvier 83.)



REPUBLIQUE TOURS
Le droit de choisir.
Tél. : Paris : (1) 355.39.30 - Tél. : Lyon : (7) 837.72.38.





TAON



les clés du monde éditeurs

هكذا من الأصل

on au Kremlin

IELLE POLITIQUE

Moquettes

Économisez sur les prix pas sur la qualité !

ARTIREC

AFRIQUE

La Tunisie entre Descartes et le Prophète

(Suite de la première page.)

De toute façon, Bourguiba est le premier à savoir que les meilleures choses ont une fin et à se préoccuper de sa succession. Aux termes de la Constitution, le chef de l'État est automatiquement remplacé par le premier ministre qui est, depuis avril 1980, le dynamique Mohamed Mzali, cinquante-six ans, six enfants, le mandat du nouveau président se terminant avec celui de la législature, autrement dit, dans le cas de figure, en 1986. Il y a déjà dix ans, cependant, une commission parlementaire s'est penchée sur le problème. Certains de ses membres ont préconisé que le nouveau président soit élu au suffrage universel direct. Au grand scandale des intégristes, qui trouvent qu'une femme n'a pas à se mêler de ces choses-là, la première dame du pays vient, dans une interview à *Jeune Afrique*, d'apporter son appui aux tenants de cette thèse. « *Le peuple respecte Bourguiba*, a-t-elle fait valoir, *mais ne respectera pas de la même manière un homme qu'il n'aura pas élu.* »

Un bilan impressionnant

Le débat n'est pas clos. En fait, aucun débat n'est clos dans la Tunisie d'aujourd'hui, où toutes les questions se trouvent posées à la fois, comme c'est souvent le cas lorsque, même s'il subsiste quelques restrictions à son usage, on découvre la liberté de s'exprimer. Au-delà de la question de la succession, celle de la démocratie politique et syndicale dans un pays du tiers-monde lui aussi touché par la crise. Au-delà de la question de la démocratie, celle de la relation à l'islam d'un État qui, après s'être engagé plus loin qu'aucun autre dans la voie de la laïcité, se trouve lui aussi atteint par la vague de fond du fondamentalisme musulman.

Le bilan, pour qui retrouve la Tunisie pour la première fois depuis quinze ans, ne laisse pas d'impressionner. L'énorme effort consenti dès le début dans le domaine de l'éducation a porté ses fruits. Les enfants en tabliers roses ou bleus que l'on voyait alors se presser en grappes aux portes des écoles sont devenus des travailleurs éduqués qui font maintenant marcher à tous les échelons, sans interférence extérieure, l'économie nationale. Le « groupe chimique tunisien », dont les fumées roussissent le ciel jadis si pur de Gabès, est entièrement « tunisifié ». La plupart des manœuvres qu'il emploie ont terminé leurs études secondaires. Obligés d'utiliser les phosphates de qualité moyenne provenant des mines de Gafsa et de Metlaoui, ses ingénieurs — tunisiens — ont mis au point pour la production de l'acide phosphorique des procédés très sûrs et peu coûteux, qui ont été adoptés depuis lors par la Grèce et par la Turquie. L'électrification, l'équipement routier et hôtelier ont fait des pas de géant. Et, s'il était encore vrai que lorsque le bâtiment va tout va, alors, on pourrait dire que tout va bien en Tunisie, puisqu'une frénésie de construction, qu'il s'agisse de complexes touristiques, de grands ensembles ou de résidences particulières, s'est emparée de la nation.

Ce serait compter sans la crise mondiale. La baisse des cours des phosphates ne peut manquer d'affecter un pays qui en est le quatrième producteur. Une sécheresse diabolique avant les dramatiques inondations de ces derniers jours a aggravé les difficultés d'une agriculture souvent archaïque et dont la productivité ne cesse de baisser. L'huile d'olive se vend mal. De terribles orages, dans les oasis du Sud, ont abîmé la récolte de dattes. Le tourisme, qui avait réalisé, en 1981, des performances exceptionnelles, est en nette diminution. Il en va de même bien entendu des transferts de devises des travailleurs émigrés.

La situation certes n'est pas tragique. Le pays a de bons atouts. S'il a commis au début quelques erreurs d'orientation, et notamment la collectivisation des terres décidée par l'ancien ministre Ben Salah — qui pourrait rentrer d'exil, nous a-t-on dit, si seulement il voulait bien le demander, — il a su éviter le piège du gigantisme. La nature l'y a aidé en lui donnant assez de pétrole pour couvrir ses besoins, mais non pour nourrir des rêves de grandeur ou de facilité. Mais aussi la structure même de la société tunisienne, à prédominance portuaire, et donc plus ouverte que d'autres aux vents du large. Au sein du Maghreb, face au Maroc aristocratique et de droite et à l'Algérie prolétarienne et de gauche, la Tunisie apparaît comme le pays des classes moyennes et de la modération. Et elle se trouve bien d'avoir prêté davantage d'attention que beaucoup de pays du tiers-monde à la formation des cadres intermédiaires.

Cette modération a attiré les capitaux étrangers, à commencer par ceux du Koweït, qui a abondamment investi dans les industries chimiques ou l'hôtellerie. La banque mondiale, la France, d'autres pays encore, ont aidé sans hésiter un État qui s'aide lui-même grâce à une politique financière saine et à un endettement modéré. Il n'empêche que le déficit du commerce extérieur, du fait notamment de l'accroissement des importations de céréales, a augmenté de 50 % en un an et que les taux d'inflation et de chômage ont toutes chances de se situer en fin d'année aux environs de 13 %.

Ce n'est pas assez pour décourager les dynamiques ministres du plan et des finances, Mansour Moalla, et de l'économie nationale, Abdelaziz Lasram, de prévoir pour le VI[e] plan un doublement des investissements en général et un triplement dans l'agriculture, avec l'objectif de créer trois cent vingt-quatre mille emplois.

La renaissance des syndicats

Mais c'est assez pour nourrir l'inquiétude en un moment où elle a, davantage que par le passé, loisir de s'exprimer. Laureano Lopez Rodo, lorsqu'il présidait aux destinées de l'économie espagnole, disait qu'un pays ne pouvait prétendre à la démocratie que lorsque son P.N.B. avait atteint les 1 000 dollars par tête. La Tunisie a largement dépassé ce seuil, puisqu'elle s'approche des 1 400 dollars, et le pouvoir en a sagement tiré les conséquences en donnant aux mécontents d'autres moyens d'expression que la violence. Mais qui dit démocratie dit aspiration à la réduction des inégalités. Celles-ci demeurent considérables, à en juger par le luxe de certaines résidences ou l'encombrement des rues alors que la moindre voiture coûte 30 000 F, et que la plupart des salariés ne gagnent pas 1 000 F par mois. Même s'il est sans doute vrai, comme l'estime le *Financial Times*, que la richesse est répartie d'une manière plus équitable en Tunisie que dans tout autre pays d'Afrique ou du Proche-Orient. Rien d'étonnant à ce que les syndicats, longtemps tenus sous le boisseau, rattrapent le temps perdu en menant la vie dure à des directions d'entreprise qui s'évertuent à leur répéter que ce qui est possible en France ne l'est pas en Tunisie.

Des grèves ont éclaté. Il y en aura d'autres. Ce n'est pas par hasard que Kadhafi, en 1980, avait choisi Gafsa, où les mineurs de phosphates travaillent dans des conditions particulièrement pénibles, pour lancer un commando contre la caserne. Mais la grande crainte des dirigeants, et notamment du premier ministre — auquel le président de la République, tout en marquant nettement les grandes orientations, et en intervenant à l'occasion jusque dans les détails, laisse de plus en plus la bride sur le cou, — c'est l'impact du fondamentalisme musulman, qui n'épargne aujourd'hui aucune terre d'islam. Ils redoutent que les difficultés actuelles ne soient mises à profit par ses tenants pour remettre en cause l'ouverture de la société tunisienne au monde extérieur.

Toujours l'islam

D'un interlocuteur à l'autre, la nature et l'ampleur de ce phénomène ne sont pas présentées sous les mêmes traits. Ce qui est sûr : c'est que l'islam continue de régner en maître sur cette terre où ne se comptent pas les vestiges des civilisations qu'il a supplantées. Aujourd'hui encore, le jeûne est observé par la grande majorité de la population, même lorsqu'il tombe, comme cette fois, dans un mois de juillet particulièrement torride. L'imam de Kairouan n'a pas été suivi par toutes ses ouailles lorsqu'il les a autorisées, compte tenu des 52 degrés à l'ombre qui brûlaient ce jour-là la ville sainte, à boire un peu d'eau pendant la journée. Et l'on n'a pas sacrifié moins de six cent mille moutons cette année pour marquer la fin du ramadan, ce qui ne va pas sans poser quelques problèmes, on s'en doute, à l'élevage.

L'ambition de Bourguiba n'a jamais été de tourner le dos à cette tradition, même s'il a pris avec elle des libertés, comme la possibilité donnée à toutes les femmes d'avorter gratuitement à l'hôpital qu'il serait sans doute difficile de faire adopter aujourd'hui. Elle a été de la marier avec le siècle, avec l'idéal de liberté et de laïcité que, paradoxalement, le colonisateur avait apporté avec lui. C'est à ce mariage que s'en prend, sous ses diverses et nombreuses formes, le fondamentalisme. Ses méthodes sont si variées qu'on n'arrive pas à savoir s'il existe derrière lui, pour reprendre l'expression consacrée, un chef d'orchestre clandestin, ou s'il s'agit de manifestations spontanées de rejet de valeurs qui n'ont pas apporté le bonheur attendu. Dans certaines facultés, des noyaux durs ont réussi à décourager la majorité silencieuse de se manifester et à s'emparer de tous les postes élus des conseils universitaires. Dans les campagnes, un réseau dont font partie des médecins s'emploie à encadrer des paysans afin de les aider à venir à bout des difficultés matérielles de tous ordres.

Pour le reste, un des grands problèmes de la Tunisie d'aujourd'hui, comme de tant de pays, est sans doute celui d'une jeunesse qui ne voit plus dans l'indépendance un combat, puisqu'elle lui a été donnée au berceau, et qui s'interroge, légitimement, sur son avenir. L'exode rural, contrepartie inévitable du développement, a déstabilisé la société traditionnelle, creusant trop souvent un fossé entre parents et enfants. La ville n'est pas une bonne école, pour qui l'approche désarmé, sans ressources. Elle ne pollue pas que le ciel. Et l'appel à la pureté, contre la dégradation des mœurs, est toujours sûr, en terre d'islam, d'être entendu. D'autant plus que peu est fait, en fin de compte, pour meubler les longues heures d'ennui, dans ce pays où la ségrégation des sexes demeure bien souvent la règle, et où une télévision aux programmes fréquemment indigents constitue la plupart du temps le seul moyen de distraction collectif disponible.

Ce qu'il faudrait, c'est pouvoir remobiliser la nation autour d'une ambition. Pour le moment, il semble bien que la seule cause pour laquelle beaucoup de ses enfants soient prêts à s'enflammer soit celle de la Palestine.

ANDRÉ FONTAINE.

Prochain article :

L'ERRANCE OU LA PAIX ?

ASIE

Chine

APRÈS LE PRINCE SIHANOUK

M. Khieu Samphan a été accueilli à Pékin avec le protocole réservé aux chefs d'État

De notre correspondant

Pékin. — La question du Cambodge est actuellement au premier plan de l'activité diplomatique de la Chine. Après le prince Sihanouk, arrivé jeudi dernier à Pékin, c'est en effet *M. Khieu Samphan, le représentant des Khmers rouges au sein* de la coalition antivietnamienne, qui a été accueilli samedi 6 novembre par les dirigeants chinois. La troisième tête de cette coalition, M. Son Sann, chef des éléments nationalistes anticommunistes, est attendu, pour sa part, dans la capitale chinoise.

Si la visite de M. Khieu Samphan était attendue, il ne semble pas qu'elle ait été prévue à une date aussi rapprochée. Le prince Sihanouk lui-même, qui doit partir la semaine prochaine pour Pyongyang, n'avait pas envisagé de rencontrer le dirigeant khmer rouge dans la capitale chinoise. Or un entretien entre les deux hommes a bien eu lieu, lundi, en fin de matinée.

L'accueil réservé par les autorités chinoises à M. Khieu Samphan retient également l'attention. Comme pour le prince Sihanouk, le protocole a pratiquement été celui habituellement réservé aux chefs d'État ou de gouvernement. M. Son Sann, premier ministre du gouvernement de coalition, sera-t-il logé à la même enseigne ? S'il en était autrement, le traitement de faveur réservé à M. Khieu Samphan jetterait un éclairage singulier sur les relatioons que la direction chinoise souhaite afficher avec les différentes tendances de la coalition.

Déjà un point apparaît clairement. Si aussi bien M. Deng Xiaoping que M. Zhao Ziyang, le chef du gouvernement, se sont montrés particulièrement chaleureux envers le prince, louant ses qualités de « *patriote et d'éminent homme d'Etat* », il n'en demeure pas moins qu'ils savent faire la part des choses. Ils sont tout à fait conscients, en particulier, que, militairement, le poids de la résistance, aujourd'hui comme hier, repose sur les épaules des combattants khmers rouges. Ce sont eux qui seront de nouveau en première ligne ces prochaines semaines, lorsque, avec le retour de la saison sèche, les Vietnamiens vont tenter de consolider leurs positions à la frontière khméro-thaïlandaise.

Après l'hommage rendu au talent diplomatique du prince Sihanouk, il importait donc à Pékin de manifester son soutien à ceux qui, par leur lutte sur le terrain, et ce dès la formation de la coalition, ont permis le récent regain de prestige du Kampuchéa démocratique sur la scène internationale. L'opération est sans doute délicate à mener. Mais M. Khieu Samphan l'a facilitée en se ralliant publiquement à la proposition avancée par le prince d'un traité de non-agression avec Hanoï après le retrait des troupes vietnamiennes. Le leader khmer rouge s'est également prononcé pour des élections libres supervisées par les Nations unies, ainsi que pour un statut de neutralité pour le Cambodge, qui serait garanti par l'ONU.

MANUEL LUCBERT.

DIVERGENCES A PHNOM-PENH ENTRE SOVIÉTIQUES ET CAMBODGIENS A PROPOS DE LA CHINE

Bangkok (*A.F.P.*). — L'U.R.S.S. et les dirigeants provietnamiens du Cambodge ont exprimé des vues sensiblement divergentes à propos de la Chine lors d'une réunion de haut niveau, dimanche 7 novembre à Phnom-Penh, à l'occasion de la célébration du 65e anniversaire de la révolution russe. Ces divergences apparaissent mardi dans le compte-rendu de la réunion fait par l'agence cambodgienne S.P.K., reçue à Bangkok. Ont participé notamment à la réunion le président cambodgien, M. Heng Samrin, et l'ambassadeur d'U.R.S.S. à Phnom-Penh, M. Oleg Bostorine.

Le président de l'Assemblée nationale cambodgienne, M. Chea Sim, a condamné dans son discours « *les expansionnistes chinois* » et les « *impérialistes américains* », qui « *poussent le monde à la guerre* ».

L'ambassadeur d'U.R.S.S., au contraire, a évité toute critique à l'encontre de Pékin et souhaité un « *assainissement graduel* » des relations entre son pays et la Chine « *sur la base du bon sens, du respect mutuel et des intérêts réciproques* ».

M. Bostorine s'est, en outre, déclaré favorable à la volonté, déjà exprimée par les pays indochinois (Vietnam, Laos et Cambodge), de conclure « *des traités bilatéraux et multilatéraux sur la coexistence pacifique entre ces pays et la République populaire de Chine* ».

Ce souhait, notent les observateurs, n'est pas apparu dans le discours de M. Chea Sim.

M. Marchais, Moscou et Pékin

De retour de Pékin, M. Marchais doit être renseigné de première main sur l'état des relations sino-soviétiques. Or ses propos sur ce chapitre sont révélateurs d'une situation nouvelle (*le Monde* du 9 novembre). Ce qu'il nous explique, en substance, c'est qu'une « *évolution sérieuse* » chez les communistes chinois a créé les conditions d'une normalisation des relations entre Pékin et Moscou. En conséquence de quoi, la balle est désormais dans le camp des Soviétiques : à ces derniers de démontrer qu'ils ont également évolué. En l'absence de progrès, insiste le secrétaire général du P.C.F., « *nous saurions où se situent les responsables* ». Un doute existerait-il encore sur les intentions du Kremlin ?

Pourtant — et c'est en cela que la situation est nouvelle — c'est de Moscou que depuis plus de dix ans sont parties la plupart des initiatives visant à renouer un dialogue avec Pékin, où elles se heurtaient à des fins de non-recevoir. A telle enseigne qu'il y a quelques mois à peine, lorsqu'il renouvelait ses offres en ce sens, M. Brejnev s'entendait encore reprocher de vouloir exploiter à son profit les difficultés que traversaient les relations sino-américaines. Si l'on comprend bien le sens des paroles de M. Marchais, les rôles sont aujourd'hui inversés : ce sont les Chinois qui sont prêts désormais à une véritable négociation et c'est aux Soviétiques qu'il revient de prouver qu'ils y sont également disposés.

Une accumulation de faits a démontré, ces derniers temps, qu'un climat nouveau s'était instauré dans les relations sino-soviétiques. Après une première série de conversations dites « exploratoires » entre diplomates des deux pays, les échanges protocolaires à l'occasion du soixante-cinquième anniversaire de la révolution d'Octobre ont été d'une courtoisie sans précédent depuis de longues années. Non seulement l'ambassadeur de la République populaire n'a trouvé aucun motif de bouder les cérémonies de Moscou — à la différence de plusieurs de ses collègues occidentaux — mais la *Pravda* a même jugé bon, en publiant leur message, de donner acte aux dirigeants de Pékin de la sincérité de leurs bonnes intentions envers l'URSS.

D'autres signes, moins connus, sont tout aussi significatifs, comme l'ouverture à Khabarovsk d'un bureau chargé d'organiser et de promouvoir les échanges directs entre la Chine et l'Extrême-Orient soviétique, traditionnels certes, mais pratiquement interrompus depuis près de vingt ans. Le point-clé, sur lequel M. Marchais insiste avec force, reste, bien entendu, la dénonciation par Pékin d'un « *impérialisme américain* » constituant pour la paix mondiale un danger plus grand que l' « *hégémonisme soviétique* ».

En bref, du « *changement de climat* » que l'on décelait dès l'été dernier — et qu'il était de mise, dans les capitales occidentales, d'observer avec scepticisme, — on en arrive aujourd'hui à envisager les perspectives d'une « normalisation » des relations entre Moscou et Pékin qui pourrait, à la limite, se transformer en « rapprochement » politique. Au-delà des rapports entre les Etats, ne va-t-on pas à Pékin jusqu'à regretter que les relations entre les P.C. des deux pays soient interrompues depuis si longtemps ? Et n'est-il pas déjà clair que les conversations entamées, dans la mesure où elles mettent inévitablement en cause des pays tiers, sont de nature à modifier, si elles aboutissent, les données stratégiques dans une zone géographique s'étendant de Kaboul à Hanoï et du golfe du Tonkin à la mer d'Okhotsk ?

La question est précisément de savoir si, dans les deux capitales, les équipes dirigeantes en place sont prêtes à s'engager pour de bon dans la voie de telles mutations. M. Marchais paraît bien assuré des dispositions de Pékin, ce qui peut surprendre, compte tenu de l'état d'esprit généralement prêté sur ce sujet à M. Deng Xiaoping et des réserves que celui-ci a explicitement formulées à maintes reprises sur les possibilités d'un accord quelconque avec les « hégémonistes » du Kremlin. Il est également permis de s'interroger sur la capacité où se trouve la direction soviétique d'innover aussi radicalement dans ses relations internationales et ses orientations stratégiques.

ALAIN JACOB.

A TRAVERS LE MONDE

Burundi

● **REMANIEMENT MINISTÉRIEL.** — M. Laurent Nzeyimana a été nommé, lundi 8 novembre, ministre des relations extérieures et de la coopération du Burundi, aux termes d'un décret du président Jean-Baptiste Bagaza remaniant partiellement le gouvernement. M. Nzeyimana remplace M. Edouard Nzambimana, qui occupait le poste des relations extérieures depuis 1978. Onze nouveaux ministres, dont deux femmes, font leur entrée au gouvernement, tandis que huit le quittent. — (*A.F.P.*)

Nigéria

● **GRÈVE GÉNÉRALE DES DOCKERS.** — Les trente mille dockers nigérians se sont mis en grève lundi 8 novembre, à l'appui de leurs revendications salariales, pour la troisième fois en six mois.

AFRIQUE

Haute-Volta

Le commandant Jean-Baptiste Ouedraogo préside la junte

Le Conseil provisoire de salut du peuple — la junte qui a pris, dimanche 7 novembre, le pouvoir en Haute-Volta — a porté le commandant Jean-Baptiste Ouedraogo à la tête de son bureau provisoire, a annoncé, lundi dans la nuit, la radio voltaïque, captée à Niamey, capitale du Niger. Le colonel Some Yorian Gabriel a été confirmé dans ses fonctions de chef d'état-major, poste qu'il occupait depuis le 15 mai dernier, a indiqué la radio.

Le commandant Jean-Baptiste Ouedraogo a reçu, lundi après-midi, les chefs de corps et les directeurs des services centraux des forces armées voltaïques. D'autre part, les secrétaires généraux des ministères, chargés dès dimanche « *d'expédier les affaires courantes jusqu'à nouvel ordre* », ont rencontré le lendemain le Conseil provisoire qui, selon la radio voltaïque, leur a demandé « *la vigilance, la disponibilité et l'efficacité dans les nouvelles fonctions qui leur sont dévolues* ». Le Conseil a fait à ces responsables « *la genèse de la situation qui conduit au changement intervenu* » dans le pays, a ajouté la radio.

« *Un mouvement vient de naître et devrait prendre corps et âme dans toute la nation* », indique un communiqué lu sur les ondes qui conclut : « *Les structures actuelles sont provisoires et prendront fin avec la création de l'organe d'Etat qui sera mis en place très prochainement.* »

Les fusillades qui avaient éclaté, lundi matin, dans la capitale, ont cessé, indique-t-on de source diplomatique. Le calme semble régner à Ouagadougou, où un couvre-feu de douze heures, proclamé dès le début des événements, est maintenu. Pourtant, mardi, la capitale voltaïque restait coupée du monde extérieur.

Namibie

M. BUSCH VA EXPOSER LA POSITION AMÉRICAINE DANS SEPT PAYS AFRICAINS

Washington (A.F.P.). — M. George Bush, vice-président américain, entame, mercredi 10 novembre, une tournée de douze jours dans sept pays africains au cours de laquelle il va expliquer la position des Etats-Unis sur la question namibienne. M. Bush se rendra successivement dans les Etats suivants : Cap-Vert (les 10 et 11 novembre), Sénégal (le 12), Nigéria (le 13), Zambie (du 14 au 16) Zimbabwe (le 17), Kenya (les 18 et 20), et Zaïre (les 21 et 22).

Préoccupés par l'absence de progrès dans les négociations sur la Namibie, les Etats-Unis ont décidé d'intensifier leurs efforts pour parvenir à un double but : régler le conflit namibien et obtenir parallèlement le retrait des forces cubaines d'Angola.

OCÉAN INDIEN

Madagascar

Assuré d'être réélu à la présidence

M. Ratsiraka a été désavoué par l'électorat de la capitale

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Comme prévu, le chef de l'Etat malgache, M. Didier Ratsiraka, sera reconduit à son poste pour sept ans. Selon les résultats partiels de l'élection du 7 novembre, le président sortant recueille 72 % des suffrages exprimés contre 22 % en faveur de son rival, le vétéran nationaliste Monja Jaona. L'écart entre les deux concurrents devrait se creuser à mesure que seront dépouillés les votes des campagnes.

En attendant les résultats définitifs, qui ne seraient pas connus avant jeudi ou vendredi, on peut, d'ores et déjà, tenir la contre-performance de M. Ratsiraka à Antananarivo pour la principale leçon d'un scrutin qui a permis l'éclosion d'un débat politique dans un climat de liberté relative assez rare en Afrique pour qu'il soit porté au crédit du régime. Le président l'emporte dans la capitale, mais seulement d'extrême justesse : moins de quatre mille voix — sur deux cent quarante-cinq mille — le séparent de M. Monja Jaona.

En outre, près d'un électeur sur quatre a préféré s'abstenir. Cette proportion est exceptionnellement forte par rapport au reste du pays. Ces abstentions peuvent être interprétées pour une bonne part comme des gestes de défiance envers le pouvoir. Dans ces conditions, le président n'est plus « majoritaire » à Antananarivo. « *Tana ne m'aime pas* », disait-il un jour.

Ce sentiment s'est exprimé dimanche dans le secret des urnes. C'est *pourtant la bourgeoisie Merina* des hauts plateaux qui, en décembre 1975, fit un triomphe au jeune président, qui incarnait si bien ses aspirations nationalistes. Lors du référendum sur l'adoption du « socialisme malgache », Tana avait voté oui à 86 %. Les temps ont changé. La crise économique et son cortège de pénuries affectent au premier chef une petite bourgeoisie qui vit de plus en plus mal et parfois se prolétarise. Nul doute qu'elle ait voulu, en soutenant M. Monja Jaona, sanctionner un régime qui attend d'elle, au nom du socialisme à venir, de plus grands sacrifices.

En corollaire, la piètre performance du président à Tana témoigne du déclin du parti A.K.F.M. (marxiste et pro-soviétique) solidement implanté dans la capitale depuis l'indépendance. Dirigé par un pasteur, M. Richard Andriamanjato, l'A.K.F.M. recrute de longue date sa clientèle électorale parmi les classes moyennes protestantes de Tana. D'un légalisme à toute épreuve, l'A.K.F.M. fut la première formation du Front national de la défense de la révolution à apporter son soutien à la candidature de M. Ratsiraka. A la différence d'autres partis, il ne l'assortit d'aucune condition. Il a été « lâché » par une partie de ses électeurs déjà mécontents de sa gestion

Assiste-t-on au déclin « historique » d'un parti dirigé depuis vingt-cinq ans par la même équipe de doctrinaires vieillissants ? On ne le saura qu'après les élections locales de l'an prochain où chaque formation ira seule à la bataille. « *On ne gouverne pas contre Tana* », dit-on souvent à Madagascar. Si tel est toujours le cas, M. Ratsiraka devra, en tirant les enseignements du scrutin, garder avant tout en mémoire l'avertissement lancé par la capitale.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Le Monde

politique

M. Chirac appelle les opposants à « rendre publiques leurs options communes »

M. Jacques Chirac invite expressément les partenaires de l'opposition à « rendre publiques leurs options communes ». Le président du R.P.R. a lancé cette invitation lundi 8 novembre devant les membres du Club *Figaro-Magazine*, que président M. Alain Griotteray, ancien député républicain indépendant, et Mme Alice Saunier-Seïté, ancien ministre. Bien qu'il n'ait pas précisé la forme que prendrait cette initiative ni de quelle façon elle se concrétiserait publiquement et électoralement, M. Chirac a voulu sans tarder répondre ainsi aux leaders de la majorité et à certains responsables de l'opposition qui lui reprochent de ne pas avoir de projet alternatif. Le maire de Paris a donc défini trois principes et énuméré une dizaine d'« exigences » qui constituent l'esquisse d'une plate-forme.

Au titre des premiers, il a cité l'indépendance de l'Etat, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, où il doit être « *dégagé des partis, des syndicats et des lobbies qui pèsent sur lui* », l'accroissement de la responsabilité personnelle et sociale des citoyens et, enfin, la promotion des « *centres de vie élémentaire* » que sont la famille, l'entreprise et la commune.

Au titre des « exigences », il a mentionné la réduction des prélèvements obligatoires fiscaux et parafiscaux, la diminution des dépenses de l'Etat, la désétatisation et la dénationalisation pour « *répartir plus largement le capital dans la population* », la suppression des « *contrôles excessifs* », qui changent progressivement la société, le développement du dialogue dans l'entreprise en donnant des droits aux travailleurs et non aux syndicats, la réforme de l'information, une nouvelle déclaration des droits de l'homme comprenant les droits collectifs de l'individu, une politique de l'urbanisme et du logement, la limitation de la propension à l'assistance, la distinction entre la solidarité et l'assurance.

Ces têtes de chapitre seront, de toute façon, étudiées par le R.P.R. au cours de son congrès extraordinaire du 23 janvier. Toutefois, M. Chirac a évité soigneusement de se comporter, lundi soir, en chef exclusif d'une seule des formations de l'opposition.

Est-ce en raison de la composition à prédominance « giscardienne » du public qui l'accueillait avec une particulière chaleur ou la nécessité mieux ressentie de l'union de tous les opposants à l'approche des élections ? Il n'a en tout cas rien dit qui puisse choquer le moins du monde ses alliés. Il s'est même félicité, avec insistance, de la « *reconstitution* » en cours de la deuxième famille de l'opposition qui est « *indispensable* ». Et s'il a admis qu'une fraction de l'opposition est « *nerveuse* » et tentée par « *une sorte de poujadisme dangereux pour la démocratie* » ; il a demandé qu'elle soit « *impérativement contrôlée* ».

Œcuménisme et légitimisme

Après cette profession de foi d'œcuménisme, le chef du R.P.R. a fait une analyse des comportements de chacun en évitant tout procès d'intention, tout reproche rétrospectif et tout mot blessant. Il s'est, en quelque sorte, employé à contredire les réputations de leader sans proposition et de « diviseur » qui lui avaient été faites. Mais il s'est également attaché à restaurer son légitimisme, sérieusement mis à mal depuis quelques mois et notamment depuis ses déclarations de Nouméa.

Il a ainsi affirmé, sur le ton de l'évidence : « *Les élections municipales devront faire passer un message au chef de l'Etat, mais en aucun cas elles ne pourront remettre en cause les institutions. Il ne faut pas mélanger les genres.* » Et il a encore précisé : « *Je suis attaché à la Constitution. Le déverrouillage politique se fera au moment des élections.* »

Ces nouvelles protestations de légalisme semblent donner à M. Chirac une plus grande liberté dans le ton pour exprimer sans violence oratoire mais de façon plus résolue encore son hostilité totale à la politique conduite par le gouvernement.

M. Pierre Mauroy par sa dernière déclaration ne l'a, assure-t-il, « *ni éclairé ni convaincu* » et il ajoute « *il est étonnant d'entendre sur le maintien du pouvoir d'achat les affirmations d'un chef de gouvernement dont le ministre des finances explique le contraire. La réalité a été clairement exprimée par M. Delors. Il n'est pas raisonnable de vouloir maintenant contester la baisse du pouvoir d'achat et chercher à en masquer les effets.* » Quant aux mesures en faveur des entreprises prévues par le premier ministre elles sont tout simplement « *décevantes* ».

M. Chirac n'a cependant pas caché qu'il était conscient que l'opposition n'était pas encore « créditée d'une conception politique nouvelle » et que ceux qui la rejoignent le font plutôt par rejet de la majorité. C'est cette faiblesse qu'il veut corriger en démontrant que l'opposition n'est pas une « *force de restauration* ».

Il a ainsi pris la mesure des reproches qui lui ont été faits et des dommages politiques qu'il peut en subir. Non sans une certaine habileté, il essaie maintenant — en s'y prenant suffisamment à temps avant les élections — de démontrer qu'ils étaient infondés. Les thèmes et l'esprit de la campagne électorale de M. Chirac se précisent donc. — A. P.

UN RÉFÉRENDUM MUNICIPAL DANS LE TERRITOIRE DE BELFORT

(De notre correspondant.)

Belfort. — A l'occasion d'un référendum qui a eu lieu à Joncherey, le 7 novembre, 76,49 % des habitants qui ont participé à ce scrutin, se sont prononcés pour la « défusion » de leur commune d'avec Delle.

En 1972, Delle, deuxième ville du département, avait fusionné avec les communes de Joncherey et de Lebetain qui, dans un premier temps, trouvèrent des avantages à cette fusion. Delle, fortement industrialisée, percevait d'importantes recettes provenant de la taxe professionnelle. Par la suite, les élus de Joncherey et de Lebetain ne furent pas toujours en accord avec la politique menée par M. Denis Maire, P.S., maire des communes fusionnées — en janvier 1979, 64 % des électeurs de Lebetain avaient décidé la « défusion » de leur commune, ce qui avait entraîné l'organisation de nouveaux scrutins municipaux en janvier 1980. La décision des électeurs de Joncherey n'est pas sans relation avec les résultats des dernières élections cantonales. En mars dernier, en effet, M. Denis Maire, conseiller général sortant du canton de Delle a été battu dès le premier tour par M. Paul Michaillard, modéré, maire délégué de Joncherey.

P. M.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

LES COMMUNISTES RAPPELLENT QU'ILS AVAIENT RENONCÉ A CERTAINES TÊTES DE LISTE EN 1971 ET EN 1977

Le comité central du parti communiste, réuni, pour deux jours, avec la participation de ceux des secrétaires fédéraux qui ne sont pas membres de cette instance, a adopté, lundi 8 novembre, une résolution mandatant la délégation, conduite par M. Georges Marchais, qui doit rencontrer la direction du parti socialiste, mercredi 10 novembre.

Le comité central réaffirme que, dans les communes administrées par la gauche, les maires sortants seront « *à la tête des listes d'union, les meilleurs garants de l'efficacité pour assurer la victoire* ».

« *C'est d'ailleurs cette réalité du « crédit du maire » qui, en 1971, puis en 1977, a amené le parti communiste à proposer, dans un certain nombre de localités, la reconduction du maire socialiste à la tête de listes d'union, alors que le parti socialiste était largement distancé par le candidat communiste aux élections présidentielle et législatives précédentes* », affirme le comité central (1).

Le comité central souligne, d'autre part, que, « *dans les conditions actuelles, avoir, au premier tour, des listes concurrentes, entraînerait des polémiques inopportunes, jetterait le trouble dans l'électorat de gauche, favoriserait le doute et l'abstention dans ses rangs et donnerait autant d'atouts à la droite* ».

(1) En 1971, à Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis) et à Suresnes (Hauts-de-Seine), les communistes avaient participé à des listes d'union de la gauche conduites par le maire sortant socialiste, alors que le P.C.F. était arrivé en tête aux élections législatives de juin 1968 et présidentielle d'avril 1969. En 1977, il en avait été de même à Chatenay-Malabry (Hauts-de-Seine), à Commentry (Allier) et au Chambon-Feugerolles (Loire), communes où le P.C.F était arrivé en tête aux élections législatives de mars 1973.

NIMES : le P.C.F. n'apprécie pas la candidature de Mme Dufoix (P.S.)

De notre correspondant

Nîmes. — L'annonce de la candidature de Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat à la famille et aux personnes âgées, à la mairie de Nîmes a suscité une réaction immédiate du P.C.F. M. Emile Jourdan, député communiste de la première circonscription du Gard, qui dirige la municipalité nîmoise depuis 1962, avait déjà fait savoir qu'il solliciterait le renouvellement de son mandat. Pour M. Meyer, secrétaire fédéral du P.C.F., la candidature de Mme Dufoix « *n'a rien de raisonnable* » et « *elle ne s'inscrit pas dans le cadre de l'aspiration populaire à une union claire, franche, loyale et constructive de toutes les forces de gauche* » Le P.C. nîmois estime aussi que cette candidature ne correspond ni à l'influence ni aux résultats électoraux respectifs des deux partis de la majorité.

Pour sa part, Mme Georgina Dufoix a affirmé que « *les socialistes sont le mieux placés* » pour que la mairie reste à la gauche. La candidate du parti socialiste, qui souhaite la constitution d'une liste d'union dès le premier tour, a déclaré : « *Si les communistes refusent de céder sur la tête de liste, le P.S. en tirera toutes les conséquences.* »

La liste de l'opposition sera conduite par M. Jean Bousquet, P.-D.G. de la firme Cacharel (J.C.L.).

Au premier tour de l'élection présidentielle, le 26 avril 1981, à Nîmes, M. Mitterrand avait obtenu 14 750 voix et M. Marchai 13 455 pour 61 380 suffrages exprimés. Lors des élections législatives de juin 1981, dans la première circonscription, M. Emile Jourdan avait recueilli au premier tour 18 474 voix et M. Matouk, candidat socialiste, 17 545 pour 59 570 suffrages exprimés.

A la faveur d'une élection cantonale partielle dans le canton de Nîmes-V qui eut lieu les 16 et 23 mai 1982 pour pourvoir au remplacement du conseiller général communiste Robert Jonis, décédé, Mmes Georgina Dufoix, élue au second tour, face à un adversaire R.P.R., avait, au premier tour, recueilli 1 257 voix contre 738 à Mme Luppi (P.C.F.) sur 3 896 suffrages exprimés.

PNEU CREVÉ ET POCHES VIDES

Le parti républicain lance une nouvelle campagne d'affichage. Le graphisme est dû à Reymond Savignac, qui, depuis trente ans, illustre les publicités de nombreux annonceurs, notamment Monsavon, Bic, Gitanes, Perrier. Deux affiches ont été retenues par le P.R. L'une représente l'avant d'une voiture dont le bouchon de radiateur s'orne d'une rose. Le pneu tricolore crevé illustre le slogan « *Le socialisme, ça ne marche pas.* » Sur l'autre affiche, une légende, « *L'état de la France* », avec un Français qui retourne les poches vides de son pantalon. Tirées à un million d'exemplaires, ces affiches seront collées à travers toute la France.

● RECTIFICATIF. — C'est par erreur que *le Monde* daté 31 octobre-1er novembre indiquait que le premier secrétaire de la fédération du P.S. d'Indre-et-Loire, M. Jean-Jacques Filleul, conduirait la liste de gauche, à Loches où M. Yves Le Garrec (P.S.) ne sollicite pas le renouvellement de son mandat. Dans cette commune, la liste de gauche sera dirigée par un conseiller municipal socialiste, M. Camille Puechavy. M. Filleul, lui, est candidat à Montlouis, où Mme Fouchier (P.S.), ne sollicite pas le renouvellement de son mandat de maire. Cette dernière, de même que M. Le Garrec, sollicitera cependant le renouvellement de son mandat de conseiller municipal.

D'autre part, à Sartrouville (Yvelines), le candidat U.D.F. est M. *Laurent* Wetzel et non M. *André* Wetzel comme nous l'avons écrit par erreur (*le Monde* du 9 novembre).

LE P.S.U. SOUHAITE L'ÉLECTION DE CONSEILS REPRÉSENTATIFS DES IMMIGRÉS

Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire nationale du P.S.U., a présenté à la presse, lundi 8 novembre, le manifeste de son parti pour les élections municipales.

Mme Bouchardeau a souligné que ce document — moins « gauchiste » que celui de 1977, et qui propose, notamment, la participation des immigrés aux élections municipales après un an de résidence et, en attendant, la création d'un conseil consultatif élu par la population immigrée — a été élaboré à partir de l'expérience des six cents élus municipaux que compte le P.S.U. Celui-ci se prononce, également, contre le cumul de la fonction de maire et d'un mandat législatif, pour le référendum d'initiative populaire et pour l'extension de l'intervention de la commune dans le domaine de l'énergie et celui de l'urbanisme(1).

Mme Bouchardeau a indiqué que le P.S.U. rencontrera le P.S. et le P.C.F. après la réunion entre ces deux partis, le 10 novembre. Elle a précisé que, là où il n'y aurait pas accord pour une liste d'union de la gauche au premier tour des élections, le P.S.U. conclura des accords bilatéraux en fonction des propositions qui lui seront faites.

(1) *La commune, terrain d'initiative populaire. Manifeste du P.S.U.* 28 pages, 10 francs. 9, rue Borromée, 75015 Paris.

Vers un compromis sur les séquelles de la guerre d'Algérie

Le pari de la « troisième voie »

Il faut savoir terminer une crise. Qu'importe — aujourd'hui — la question de savoir qui, du gouvernement ou du parti et du groupe socialistes, a commis le plus d'erreurs dans l'« affaire » du projet de loi relatif au règlement de « certaines conséquences » des événements d'Afrique du Nord.

L'exécutif a commis des maladresses, notamment en ne recherchant pas, sur un sujet dont il ne pouvait méconnaître le caractère *a priori* sensible, un vrai débat de fond, en ne le provoquant pas.

Si le différend à propos des officiers généraux avait éclaté peu de temps après l'adoption du texte en conseil des ministres — le 29 septembre — et non la veille de l'ouverture du débat à l'Assemblée nationale — le 21 octobre, — à l'évidence, un compromis aurait été trouvé dans un climat plus apaisé, plus normal au regard de la légitime expression de divergences entre l'exécutif et le législatif, celui-ci fût-il restreint en l'espèce à la seule majorité.

M. Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, n'a pas tort, d'une certaine façon, de parler de la « méthodologie» sur laquelle s'est appuyée, selon lui, la « crise » institutionnelle entre le parti dominant de la majorité et le gouvernement qu'il soutient, et soutiendra de toute façon au bout du compte. On aurait alors assisté à l'expression de « divergences » comme il y en eut au moment des débats sur les nationalisations, les droits des travailleurs, plus récemment à propos de l'avoir fiscal.

Le P.S. (son bureau exécutif) et le groupe socialiste ont péché, de leur côté, par manque de cohérence (prises de position contradictoires), voire par obstination devant une décision (le projet initial) qui — par définition — était celle du président de la République, étant donné qu'elle avait été approuvée par le conseil des ministres. On aura pu dire que les socialistes affrontaient délibérément M. Mitterrand, qu'une partie de « bras de fer » s'engageait entre le parti du président et le président lui-même. En réalité, il s'agissait, de part et d'autre, d'une question de principe.

L'objectif de M. Mitterrand est la « réconciliation nationale ». Celle-ci passe par l'effacement de ces *fameuses* « séquelles » d'un passé qui, pour certaines générations, est encore vivace, douloureux. De toutes les séquelles, dussent-elles prendre la forme de huit cas particuliers, ceux des généraux rebelles du putsch d'Alger.

Les socialistes n'ont sans doute pas pris conscience suffisamment à temps que ce vœu-là était essentiel et qu'il devait nécessairement s'imposer. Là est sans doute leur tort. Mais c'est aussi pour une raison de principe qu'est apparue si ferme leur détermination : un gouvernement qui lave le passé de généraux qui ont pris les armes contre la République est un gouvernement qui hypothèque l'avenir de la République. Formule sentencieuse ? Peut-être.

La querelle, de part et d'autre, était légitime parce qu'elle se nourrissait, au-delà des moyens choisis, d'une même préoccupation : la recherche de l'unité nationale d'un côté, la non-absolution des agissements de ceux qui ont tenté de mettre en cause cette unité, de l'autre.

Ce débat-là n'était pas anodin. Que, par la suite, dans l'évolution du conflit, d'autres motivations soient entrées en jeu n'est pas niable. Que certains aient pris prétexte de cette occasion pour régler quelques comptes au sein du parti socialiste ne l'est guère moins. Dans une certaine mesure, le rôle ou le non-rôle joué par le premier ministre dans cette affaire (*le Monde* du 2 novembre) a sans doute aussi constitué, pour d'autres, une « divine surprise »...

Se tirer du guêpier

Restent les conséquences et le moyen de se tirer de ce qui apparaît, pour les deux parties, un guêpier. Les conséquences ne sont pas encore pleinement appréciables. On peut au moins en avancer une : la centaine de députés qui, lors de la réunion du groupe socialiste du 26 octobre, auront vu le premier secrétaire du parti socialiste, M. Lionel Jospin, se livrer à une pénible démonstration pour affirmer qu'il ne voulait pas être signataire de l'amendement de son groupe excluant les généraux du bénéfice de la loi, ont été un peu effarés de cet épisode. Là, M. Jospin a sans doute commis, lui aussi, une erreur politique. Ces députés-là retournent dans leurs fédérations. Ils en parleront. A terme, ce sont bien les rapports de forces avant la préparation du prochain congrès du P.S., à l'automne 1983, qui sont en cause. Gageons que certains rappelleront au moment voulu l'épisode des « séquelles » de la guerre d'Algérie et l'attitude des différents protagonistes à cette occasion.

Les derniers jours ont été mis à profit pour rechercher un compromis existe, il est théoriqueque faire se peut les positions de principe des deux parties. Ce compromis existe, il est théoriquement applicable. Tout dépend maintenant du choix de M. Mitterrand. Les exégètes de la pensée présidentielle sont arrivés à une impasse : nul ne peut prouver de façon incontestable que le président de la République s'est engagé explicitement en faveur des dispositions relatives aux officiers généraux, mais nul ne peut prouver que, formellement, il ne s'y est pas engagé. C'est — largement — affaire de subjectivité. Si le chef de l'Etat estime que son « grand dessein » ne peut s'accommoder d'un « compromis », alors il est clair qu'il n'y a qu'une issue possible : l'engagement de responsabilité du gouvernement, avec les avantages que cela peut comporter pour tous (voir *le Monde* du 28 octobre). En revanche, si l'objectif à long terme poursuivi par le président s'équilibre avec son souci de ne pas remettre en cause une décision prise par la direction du parti socialiste, des échappatoires sont possibles.

La loi de 1972

Reste donc, au-delà du recours à l'article 49-3 de la Constitution, ou de la simple liberté de vote sur le texte initial (tel qu'il reviendrait, par hypothèse, du Sénat), une « troisième voie ». Celle-ci se divise en... trois solutions.

1) La séparation des articles premier et 6 : il s'agirait de faire adopter l'article premier (la révision de carrière des généraux pour le calcul du droit à pension) et d'accepter la suppression de l'article 6 (le passage des huit officiers généraux de la position de retraite à celle de réintégration dans les cadres de la deuxième section). Cette hypothèse est peu probable. Le maintien de l'article premier paraît, d'autre part, et en tout état de cause, acquis.

Le cas des huit généraux d'Alger est-il exemplaire ? S'il s'agit de « symbole » alors il faut probablement aussi prendre en considération au moins trois autres « symboles ». Le général La Bollardière, mis à la retraite par mesure disciplinaire, le 25 juillet 1973, pour avoir « *manqué à ses obligations de réserve* », c'est-à-dire avoir fait état de son hostilité à l'égard des expériences nucléaires dans le Pacifique; le général Binoche, mis à la retraite d'office, le 6 août 1975, pour avoir manqué « *par ses écrits à l'obligation de réserve* » et « *compromis* » les relations franco-allemandes, en estimant que l'attitude de l'Allemagne à l'égard de la France était « *restée immuable de Bismark à nos jours* » ; l'amiral Antoine Sanguinetti, rayé des cadres et mis à la retraite, le 7 juillet 1976, pour avoir, en plusieurs occasions, critiqué la politique de défense du gouvernement.

Ces trois officiers généraux, comme les huit que concerne le projet du gouvernement, sont donc dans la même position statutaire, la retraite. L'idée serait donc de lier leur sort. Or, selon la loi du 13 juillet 1972 portant statut général des militaires, la retraite est une position « définitive » (article 68).

2) La deuxième solution de la « troisième voie » consisterait, par une modification de la loi de 1972, à supprimer le terme « définitive ». Cette disposition serait contenue dans un article 6 nouveau, l'article 6 initial restant supprimé et le gouvernement pouvant, par décret, procéder aux réintégrations qu'il juge utiles. Cette solution aurait cependant l'inconvénient de s'appliquer à tous les militaires.

3) La troisième solution est sans doute plus complexe, mais elle est aussi la plus élaborée : elle passe également par la suppression de l'article 6 tel que rédigé par le gouvernement et par l'adoption d'un article 6 nouveau. En revanche, la modification n'intervient plus sur l'article 68 de la loi de 1972 mais sur l'article 72, premier article des « *dispositions particulières aux officiers généraux* ».

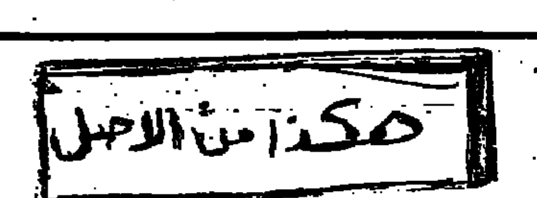
Cet article, qui précise ce que sont la première et la deuxième sections, indique *in fine* : « *Les officiers généraux peuvent également être mis à la retraite.* » Il suffirait, par exemple, d'écrire : « *Les officiers généraux peuvent également être mis à la retraite. Ils peuvent sur leur demande, faire l'objet d'une mesure individuelle de réintégration dans la deuxième section.* » L'avantage, on le voit, est double : c'est aux intéressés qu'incombe la démarche de demander leur réintégration dans la deuxième section (dans cette position, ils sont « *maintenus à la disposition du ministre qui peut, en fonction des nécessités de l'encadrement, les employer notamment en temps de guerre* »), et il appartient au gouvernement d'accepter (par décret) ou de refuser telle ou telle demande.

Cette dernière formule a un double intérêt : d'une part, le cas des huit généraux « rebelles » est fondu avec celui d'autres généraux sanctionnés par mesure disciplinaire ; d'autre part, le groupe socialiste, en votant cet amendement (qui peut être déposé soit par lui, soit par le gouvernement), ne prend pas la responsabilité de faire bénéficier de la loi les huit généraux concernés par le texte initial. Il donne simplement au gouvernement la possibilité de réintégrer ceux-ci dans la deuxième section. Il s'agit donc d'un transfert de responsabilité : ce n'est plus la loi, c'est-à-dire le Parlement, qui est à l'origine de cette mesure, mais le gouvernement.

L'argumentation et la proposition peuvent paraître spécieuses. Elles le seraient en temps normal. Mais la situation justifie peut-être un pis-aller. C'est en tout cas le pari de la « troisième voie ».

Le bureau exécutif du P.S. se réunit mercredi et M. Joxe doit rencontrer le président de la République dans les prochains jours. Le Sénat, quant à lui, ne commencera à discuter du texte que le 17 novembre. Avant cette dernière échéance, tout porte à croire que le chef de l'Etat aura eu l'occasion de faire connaître — lui-même — son sentiment personnel.

LAURENT ZECCHINI.



هكذا من الأصل

ÉLECTIONS MUNICIPALES

...apprécie pas la candidature ...Dufoix (P.S.)

...équelles de la guerre d'Alg...

...troisième voie



POLITIQUE

LA DISCUSSION BUDGÉTAIRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

RECHERCHE ET INDUSTRIE : la reconquête du dynamisme intérieur ?

Voilà enfin des ministres heureux ! Au moment où le thème de la « rigueur » est devenu la litanie de la discussion budgétaire, MM. Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie, et Hervé, ministre chargé de l'énergie, peuvent, en effet, être satisfaits du sort qui a été réservé, dans les arbitrages budgétaires, à la recherche, l'industrie et l'énergie : l'effort global de l'État augmente de près de 35,8 % en valeur (voir *le Monde* des 31 juillet et 17 septembre)

Il est vrai, comme l'a souligné M. Charzat (P.S., Paris), rapporteur spécial de la commission des finances, que la situation actuelle justifie quelques alarmes : *« En 1980, notre effort de recherche industrielle ne représentait que 60 % de celui de l'Allemagne, 50 % de celui du Japon; 15 % de celui des États-Unis. Aujourd'hui encore, sur quarante mille entreprises industrielles, mille trois cents seulement déclarent exercer une activité de recherche et de développement. »*

L'objectif fixé par la loi d'orientation est le suivant : les crédits *en faveur de la recherche*, en 1985, doivent atteindre 2,5 % du produit intérieur brut (P.I.B.), et, en moyenne annuelle, le budget civil de la recherche doit atteindre 17,8 % d'augmentation en volume. Ce dernier taux est atteint. M. Birraux (U.D.F., Haute-Savoie) veut bien le reconnaître, mais, ajoute-t-il, cette progression *« ne tient-elle pas en partie au fait que la croissance du P.I.B. se ralentit ? »*.

M. GANTIER (U.D.F.) : les charges des nationalisations

Très vite, le débat déborde le strict budget de la recherche : M. Weisenhorn (R.P.R., Haut-Rhin) assure que, du 1er janvier à la fin septembre, il y a eu quinze mille cent vingt-cinq faillites (ce sont *« les canards boiteux, les profiteurs »*, ironise M. Bourg-Broc (R.P.R., Marne), et *« l'endettement à long et moyen terme des entreprises nationalisées anciennes est terrible ! »*. M. Germon (P.S., Essonne) préfère, quant à lui, signaler une *« bonne nouvelle »* : le nombre de mises en règlement judiciaire ou en liquidation de biens, indique-t-il, *« a été inférieur de 14,5 % à celui de la période correspondante de 1981 »*.

M. Ansart (P.C., Nord) est plus inquiet : *« Entre 1974 et 1981, la part des importations dans la demande intérieure de produits industriels est passée de 25 % à 38 %. En 1981, elle a dépassé 50 % en ce qui concerne les biens d'équipement et les appareils ménagers. Aujourd'hui nos exportations diminuent : aucun pays ne peut maintenir durablement ses positions à l'étranger s'il ne maîtrise pas son marché intérieur. »*

Dans cette perspective, le problème des aides aux entreprises est essentiel. *« M. Gattaz* (président du C.N.P.F.), *l'autre jour*, ajoute le député communiste, *nous faisait penser à Molière : « On me » vole, on m'assassine, on me » prend ma cassette ! »* M. Desgranges (P.S., Allier) abonde dans ce sens : *« Tantôt père Fouettard, tantôt pleureuse allant tendre sa sébile aux portes des ministères, M. Gattaz ferait mieux de manifester une volonté plus réelle de dialogue ! »*

Mais on ne trompe pas M. Gantier (U.D.F., Paris), qui sait que l'augmentation des crédits de l'industrie sert *« à dissimuler un peu plus une effrayante réalité »*. La voici : *« Secteur par secteur, l'industrie française peut, en effet, compter ses morts. La sidérurgie a connu une baisse de 11 % de sa production en trois mois ; la chimie, l'industrie électrique et électronique enregistrent une croissance zéro ; la mécanique une baisse de 2 % ; notre balance de l'habillement est déficitaire pour la première fois. »* M. Gantier veut bien reconnaître que l'outil industriel qui a été légué à la gauche *« n'était pas exempt de certaines faiblesses »*, mais force lui est de constater que *« les entreprises exsangues sont pressurées par l'impôt. Et cela sert à quoi ? A payer les charges des nationalisations ! »*

M. CHEVÈNEMENT : la rumeur dit que...

Justement, à ce sujet, M. Toubon (R.P.R., Paris) a des éléments d'information : il semble que Renault subirait une perte d'exploitation de 3 milliards ; pour E.D.F., la perte serait de 8,2 milliards ; pour G.D.F., de 4 milliards ; Air France perdra 700 millions ; Thomson, 1,5 milliard ; 450 millions pour SaintGobain ; même le Crédit Lyonnais, *« si l'on en croit la rumeur »*, perdrait 300 millions...

« La rumeur dit que..., réplique M. Chevènement, *et M. Toubon s'emploie à enfler cette rumeur avec ce sens des nuances qui n'appartient qu'à lui ! »* Le ministre d'État se met presque en colère. Il stigmatise les *« broyeurs de noir »* dont la devise est : *« Levez-vous orages désirés ! »*. *« Vous ne souhaitez rien d'autre que le naufrage de la France »*, ajoute-t-il. *« Triste succès que celui auquel vous aspirez ! Cessez de répandre autour de vous ces bruits alarmistes ! Il y a une certaine droite dans ce pays qui a toujours préféré les malheurs de la France à l'abandon de ses privilèges... »* Le ministre de la recherche confirme que les résultats semestriels des entreprises nationalisées seront publiés, grâce à l'« observatoire du secteur public », qui est en cours de constitution.

M. Chevènement rappelle, d'autre part, que le gouvernement a mis au point un plan de modernisation de la sidérurgie : 17 milliards et demi d'investissements seront effectués pour Sacilor et Usinor.

Évoquant à ce propos la réunion qui doit avoir lieu au Danemark entre les pays de la Communauté, il souligne : *« Il est hors de question que l'effort accompli par la France pour sa sidérurgie soit compromis par la désorganisation communautaire. Nous ne pouvons pas admettre que la France importe des autres pays de la Communauté deux millions et demi de tonnes de produits sidérurgiques de plus qu'elle ne leur en vend. Le 18 novembre, je demanderai à Copenhague que la commission fasse mieux respecter la solidarité communautaire et contrôle mieux les importations en provenance des pays tiers. La part de la France dans la production communautaire ne doit pas diminuer. En cas de nécessité nous devrons prendre les mesures propres à sauvegarder nos intérêts. »*

En ce qui concerne la recherche, M. Birraux fait part de ses inquiétudes : *« Votre démarche n'est-elle pas avant tout dictée par votre volonté de mettre la science au service d'une idéologie ? »* M. Birraux, bien entendu, fait allusion à la réorganisation du C.N.R.S. M. Chevènement proteste : il est attaché à la liberté de la science. *« L'affaire de l'INSERM*, dit-il, *a été montée de toutes pièces. »*

Enfin, pour inciter les entreprises à un effort de recherche, l'Assemblée a adopté un amendement du gouvernement prévoyant que les entreprises industrielles et commerciales imposées d'après leur bénéfice réel peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt égal à 25 % du montant de l'accroissement de l'effort de recherche. Celui-ci est calculé en prenant en compte aussi bien les dépenses de recherche réalisées dans l'entreprise (personnel et matériel) que la recherche externe opérée par voie de contrats avec des organismes indépendants. Le montant de cette aide sera limité à 3 millions de francs par société. M. Hervé, pour sa part, a rappelé la politique du gouvernement en faveur de l'industrie charbonnière. *« Le charbon*, a-t-il souligné, *est une énergie d'avenir, et non du passé. »*

« J'entends ceux qui se plaignent, a déclaré M. Chevènement en conclusion, *mais je vois aussi tous ceux qui créent, entreprennent, investissent et innovent : ce sont ces derniers qui ont raison. »* C'est bien de la reconquête du marché — et du dynamisme — intérieur qu'il est question.

● SERVICES ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS, COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR, MONNAIES ET MÉDAILLES

— Le montant total des crédits inscrits au budget des services économiques et financiers s'élève à 9 859 millions de francs au lieu de 8 680 millions en 1982, soit une progression de 13,6 %. Ces crédits représentent 37,3 % du total du budget du ministère de l'économie et des finances et un peu plus de 1 % des dépenses brutes du budget général. En 1983, quatre actions prioritaires sont prévues : 1) la mise en place, dans le cadre de la décentralisation, des chambres régionales des comptes ; 2) le renforcement, dans l'optique d'une plus grande efficacité de la politique des prix, des moyens de la Direction de la concurrence et de la consommation ; 3) la création des directions régionales du commerce extérieur ; 4) l'exploitation du recensement général de la population et le développement de l'appareil statistique (les crédits de l'INSEE progressent de 12 % et atteignent 898,7 millions de francs).

— La loi de finances comporte cinquante et un comptes spéciaux du Trésor contre cinquante-trois en 1982 (suppression du compte des prêts au Crédit foncier de France pour faciliter la régulation du *marché hypothécaire*, et du compte d'affectation spéciale « Fonds d'expansion économique de la Corse », le 31 décembre).

En 1983, la dotation du F.D.E.S. (Fonds de développement économique et social) est réduite à 1 milliard de francs, dont 700 millions pour l'industrie et 300 millions pour la Caisse centrale de coopération économique. Dans le rapport qu'il a effectué au nom de la commission des finances, M. Balligand (P.S., Aisne) note : *« Les prêts aux entreprises nationales dont le montant avait été considérablement réduit en 1982 (600 millions de francs au lieu de 1 740 millions dans la loi de finances pour 1981) sont supprimés. Désormais, les concours budgétaires aux entreprises publiques prennent la forme de dotations en capital, ce qui permet de clarifier et de simplifier les relations entre ces entreprises et l'État actionnaire. Le total des concours en capital au secteur public atteint 11,34 milliards en 1983. (...) Pour 1983, les prévisions de financement des entreprises nationales font apparaître que les besoins à couvrir par des emprunts à long terme ressortiraient à 63,13 milliards de francs, soit 65,8 % du total à financer. On constate une baisse de l'autofinancement qui s'élevait à 25,6 milliards de francs en 1982 et qui n'atteindrait que 24,5 milliards en 1983. »*

— Pour 1983, le projet de budget annexe des monnaies et médailles s'établit en dépenses à 590 millions de francs. Les prévisions de recettes atteignent sensiblement le même montant, mais une subvention d'exploitation du budget général est encore nécessaire : elle atteindra 30 millions de francs, soit 5,35 % des recettes attendues. Les dépenses et recettes prévisionnelles de l'année 1983 sont en accroissement de 51 % par rapport à 1982. Le relèvement des recettes d'exploitation est essentiellement assuré par le développement de la production de monnaies et notamment par la frappe de cinq millions de pièces de 100 francs en argent.

● CHARGES COMMUNES

Les crédits de paiement inscrits dans le budget des charges communes pour 1983 s'élèvent à 262,5 milliards de francs. Ils augmentent de près de 16 % par rapport à 1982 et représentent 27,5 % des dépenses brutes du budget général, au lieu de 26,8 % en 1982. Les autorisations de programme passent de 8,56 milliards de francs en 1982 à 15,2 milliards en 1983, soit une progression de 77 %. Au 31 mars 1982, l'encours total de la dette publique s'élevait à 546 milliards contre 445 milliards au 31 mars 1981 et 386 milliards au 31 mars 1980. Au 31 mars 1982, l'encours de la dette intérieure à moyen et long terme atteignait 155,56 milliards et représentait 28,47 % du total de la dette de l'État.

La dotation relative aux interventions publiques s'élève à 72,6 milliards de francs, soit une progression de 35,7 % par rapport à 1982. Le chapitre « mesures destinées à favoriser l'emploi » est doté de 4,11 milliards de francs. En ce qui concerne l'application des lois de nationalisation, la dotation permettant de servir les *intérêts dus au titre des obligations indemnitaires* s'élève à 7,6 milliards. Le Fonds national de solidarité est doté en 1983 de 22,6 milliards de francs (+ 6,2 %). Entre le 1er juillet 1981 et le 1er juillet 1982, le minimum vieillesse a augmenté de 15,7 %, passant ainsi, pour un ménage, de 40 800 francs à 47 200 francs par an. Enfin, la loi de finances pour *1983* prévoyant la prise en charge par le budget de l'État du financement de l'allocation aux adultes handicapés, un nouveau chapitre — à hauteur de 11,5 milliards de francs — est créé.

● BUDGET, IMPRIMERIE NATIONALE, TAXES PARAFISCALES

— Les crédits inscrits pour le ministère du budget s'élèvent à 16,55 milliards de francs et traduisent une progression de 15,11 % par rapport à 1982. 87,25 % de ces crédits sont consacrés aux dépenses de personnel, dont 52 % pour la Direction générale des impôts (D.G.I.), 33 % pour les services extérieurs du Trésor et 14 % pour la Direction générale des douanes et droits indirects. 2 051 créations d'emplois sont prévues, auxquelles s'ajoutent 1 468 postes destinés à la titularisation des auxiliaires. La seconde caractéristique de ce budget est l'importance des dépenses informatiques, qui s'élèverait à 363 millions.

— Le projet de budget annexe *de l'Imprimerie nationale* (recettes et dépenses) s'élève à 1 442 millions de francs et traduit une augmentation de 12,7 %. L'annuaire téléphonique devrait procurer 37,8 % des recettes tirées des impressions exécutées pour le compte des ministères et administrations publiques (98,2 % des recettes totales). Les impressions exécutées pour le compte des particuliers ne s'élèvent qu'à hauteur de 2 millions de francs, soit 0,13 % des recettes totales.

— Dans le rapport qu'il a effectué au nom de la commission des finances sur les taxes parafiscales, M. Mercieca (P.C., Val-de-Marne) rappelle : *« Dérogeant aux principes d'unité et d'universalité budgétaires, ces taxes qui alimentent toutes sortes d'organismes — associations, caisses, fonds, comités, centres techniques, unions, conseils, instituts, groupements, bureaux, sociétés, sections — permettent de financer une variété considérable d'actions de contrôle, de régulation, de compensation, de péréquation, de recherche, de développement, de restructuration, d'assistance, de solidarité, de promotion et de formation ou, plus simplement, parfois, de pérenniser le fonctionnement d'institutions dont l'utilité paraît incertaine. »*

Si l'on met à part la redevance pour droit d'usage des appareils récepteurs de télévision (article 50 du projet de loi de finances), les prévisions de recettes pour 1981 s'élevaient à 5,07 milliards. Elles passaient pour 1982 à 4,81 milliards et devraient s'établir en 1983 à 3,84 milliards. Le nombre des taxes passe de 78 en 1981 à 75 en 1982 et 68 pour 1983. M. Mercieca souligne que ce recul résulte en fait, pour la plus grande part, du transfert des taxes parafiscales vers d'autres catégories juridiques. Le recul de *la parafiscalité, constate-t-il*, est *« largement illusoire »*. Il écrit d'autre part : *« D'anciennes taxes, devenant soit des cotisations professionnelles obligatoires, soit des taxes fiscales, sont en nombre croissant soustraites à tout contrôle parlementaire, en ce qui concerne tout à la fois leur produit, leur recouvrement, leur affectation, leur gestion. »* — L. Z.

Le Sénat « tempère » les innovations du projet Auroux sur les comités d'hygiène et de sécurité

Le Sénat, après l'avoir modifié, a adopté à main levée (P.C., P.S., M.R.G. votant contre) lundi 8 novembre, en séance de nuit, le projet de loi sur les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (C.H.S.C.T.), quatrième projet issu du rapport Auroux sur l'extension des droits des travailleurs.

Le texte initial, défendu par son auteur M. Auroux, ministre délégué aux affaires sociales, tend *à mieux associer* les travailleurs à la protection de leur sécurité. Le coût économique des accidents du travail et des maladies professionnelles s'élève annuellement à 30 milliards, qui représentent, pour les entreprises, une charge moyenne de 3,7 % sur les salaires plafonnés ; charge, précise le ministre, qui fait paraître bien léger le coût de la législation proposée et, en particulier, de la création de nouveaux C.H.S.

En 1980, les seuls accidents ont fait perdre vingt-huit millions de journées de travail, contre un million sept cent mille pour les grèves. Quant au coût humain, il se traduit (la même année) par deux cent quarante-trois décès à la suite de maladies professionnelles et neuf cent cinquante-sept décès causés par des accidents du travail.

Après l'exposé de M. Denizet, rapporteur du Conseil économique et social, qui indique que son assemblée a approuvé le projet par quatre-vingt-cinq voix contre vingt-six, M. Jacques Mossion (Un. centr., Somme) présente le *rapport de la commission spéciale* du Sénat, que préside M. André Fosset (Un. centr., Hauts-de-Seine).

L'une des principales dispositions du projet, souligne M. Mossion, est la fusion du comité d'hygiène et de sécurité et de la commission des *conditions* de travail. Le texte étend aussi le champ d'application de l'institution aux entreprises comptant au moins cinquante salariés. Il accorde au salarié un « droit d'alerte » et un « droit de retrait » lorsqu'il se trouve dans une situation de travail qui présente pour lui un danger grave et imminent. Si le droit d'alerte dont il est fait usage est suivi d'un accident, le salarié bénéficie de droit de la « faute inexcusable » de l'employeur.

Le rapporteur propose de « *« tempérer »* des innovations qui tendent, selon lui, à rendre trop rigide et *« par conséquent moins efficace un système de protection qui a jusqu'ici fonctionné en donnant satisfaction à tous »*.

Si les orateurs de gauche approuvent le texte, ceux de la majorité sénatoriale expriment des réserves à propos de certaines dispositions, notamment de celles qui concernent la composition des C.H.S.C.T. ou leur extension au secteur du bâtiment et des travaux publics. Pourquoi, *demandent-ils aussi*, d'exclure la fonction publique et les entreprises d'État du champ d'application de la loi ?

M. Noé (P.S., Essonne), lui, voudrait que la loi concerne également la partie du secteur tertiaire dont les activités présentent un danger pour la santé, celles, en particulier, qui imposent des *présences prolongées devant un* écran cathodique.

Les modifications

Sur proposition du rapporteur M. Mossion, le Sénat adopte les principales modifications suivantes :

● L'article premier *bis* donne au salarié la possibilité de quitter son travail s'il se trouve en situation de danger grave et imminent. Le Sénat, en accord avec le ministre, précise que l'usage de ce droit n'existe plus si le retrait met autrui en danger.

● L'article premier accordait au salarié le bénéfice de droit de la « faute inexcusable » de l'employeur en cas d'accident survenu en dépit de l'intervention du C.H.S.C.T.

Le ministre admet que la formule du rapporteur, « présomption de faute inexcusable », est une procédure moins lourde que la reconnaissance automatique de la faute. *Le Sénat substitue* la notion de présomption à celle de faute automatique.

● Un amendement du gouvernement, accepté par la commission, permet à l'employeur de saisir l'inspection du travail si le C.H.S.C.T. ne le fait pas.

● Un autre amendement gouvernemental est adopté en accord avec le rapporteur : il concerne les entreprises du bâtiment et des travaux publics et précise que les établissements tenus de constituer un C.H.S.C.T. ne sont pas exonérés de l'obligation d'adhérer à l'organisme professionnel ayant de même objet créé dans leur branche d'activité.

L'article 236-4 du code du travail oblige, dans sa nouvelle rédaction, le chef d'entreprise à présenter un rapport et un programme de prévention au comité d'entreprise. Le Sénat, contre l'avis du gouvernement, a supprimé cette obligation pour les entreprises du bâtiment qui ne peuvent, a-t-il estimé, prévoir la nature des chantiers qu'ils ouvriront dans l'année.

Un dernier amendement présenté par la commission est adopté, qui oblige le gouvernement à présenter chaque année le bilan d'application de la présente loi. — A. G.

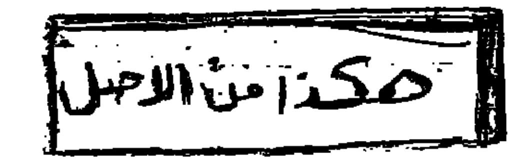
● *M. Valéry Giscard d'Estaing* est arrivé, lundi soir 8 novembre, en Alsace, pour une visite de trois jours. Il s'est rendu au domicile de M. Daniel Hoeffel, sénateur centriste du Bas-Rhin, à Handschuheim avant de dîner avec des jeunes dans une localité voisine. Mardi 9 novembre, l'ancien président de la République devait s'entretenir avec des élus du Bas-Rhin, déjeuner avec *M. Pierre Pflimlin (C.D.S.)*, maire de Strasbourg, rencontrer dans l'après-midi des agriculteurs avant de dîner avec des personnalités de la ville de Barr.

● *Les Comités d'action républicaine* fondés au début de l'année pour s'opposer au socialisme (*le Monde* du 23 juin) veulent conduire une action complémentaire de celle des partis politiques. Ils viennent de publier leur projet politique sous la forme d'un ouvrage dont le titre, *Demain, le chêne*, se veut synonyme *« d'enracinement, de droiture, de justice et de durée »* par contraste avec la fragilité et le caractère éphémère de la rose socialiste.

M. Bruno Mégret, président national des C.A.R., affirme qu'il existe une centaine de comités en province et il estime que que certains de leurs membres participeront à des listes d'opposition lors des municipales. Ils tiendront leurs assises nationales le 8 janvier pour adopter notamment une « charte municipale ».

★ C.A.R. — 103, rue Réaumur, 75002 Paris. Tél. : 233-40-50.

★ *Demain, le chêne*, éditions Albatros, 186 pages, 48 francs.



société

MEURTRE DANS UNE CITÉ DE TRANSIT A NANTERRE

La mort d'Abdenbi, dix-neuf ans

« Qui est extrêmement commun, sans originalité » est l'une des acceptions que le *Grand Robert* donne à l'adjectif *« banal »*. Faut-il désormais qualifier de « banale » la mort d'un jeune immigré, tué par la balle tirée de sa fenêtre par un homme qui ne peut plus — qui ne veut plus, plutôt — supporter le voisinage d'une cité entièrement habitée par des Maghrébins ? Parce qu'il les juge souvent bruyants, parfois insolents ou même chapardeurs, mais, surtout, parce qu'ils sont « des Arabes », il aura sorti son fusil du placard et tiré. A l'aveuglette.

Le samedi 23 octobre, vers 21 heures, M. Bernard Depitout, trente-six ans, magasinier, dont le modeste pavillon est situé face à la cité Gutenberg, à Nanterre (Hauts-de-Seine), tire à plusieurs reprises — *« sans viser »*, dira-t-il aux policiers — en direction d'un groupe de jeunes, parce que « des jeunes » ont lancé des cailloux sur sa maison. L'un des garçons, Abdenbi Guemiah, dix-neuf ans, élève de terminale au lycée Joliot-Curie, revient de la mosquée de la cité, une pièce inoccupée promue au rang d'oratoire.

Un coup de feu claque. Abdenbi s'écroule, touché à l'abdomen (*le Monde* du 27 octobre). Il est le troisième enfant d'une famille de Marocains qui vit en France depuis près d'un quart de siècle et compte six garçons et trois filles. Les Guemiah habitent la cité depuis 1971, date de son inauguration officielle, à laquelle assistait le premier ministre d'alors, M. Jacques Chaban-Delmas.

Abdenbi perd son sang si abondamment qu'il va falloir lui prodiguer sur place, deux heures durant, des soins intensifs avant de pouvoir le transporter à l'hôpital de Nanterre, d'abord, puis, peu de jours après, à la Pitié-Salpêtrière, à Paris. Il y subira plusieurs interventions chirurgicales délicates. Vendredi 5 novembre, dans la soirée, ses parents reviennent de l'hôpital avec, bien qu'ils n'aient pu voir leur fils cette fois encore, des nouvelles rassurantes. Dans la nuit du samedi 6 au dimanche 7, Abdenbi est mort.

« Un garçon intègre, tolérant, dont l'aversion pour la violence était connue, un copain respecté de tous », c'est de la sorte que ses amis, ses voisins, ses condisciples du lycée parlent de lui. Voici un peu moins d'un an, Abdenbi avait eu l'idée de fonder une association baptisée Gutenberg, du nom de la cité de transit, sorte de « club » destiné à procurer aux enfants et aux adolescents immigrés des loisirs organisés. Et l'été dernier, déjà, un premier camp de vacances avait pu être organisé.

Les cent quatre familles

« Les reponsables de la délinquance, ce sont les cités de transit », disent unanimement ceux qui s'intéressent au sort des travailleurs immigrés. Celle-ci, la cité Gutenmberg, est coincée entre la zone industrielle, une autre cité ancienne, et un quartier de petits pavillons peu reluisants, en attendant que la future autoroute A-86 ne vienne la traverser. A l'exception d'une famille portugaise, les cent quatre familles qui vivent ici sont d'origine maghrébine. Un millier de personnes au total, dont sept cents environ ont moins de dix-huit ans.

Où sont-elles les pieuses recommandations de la loi de 1970 *« tendant à faciliter la suppression de l'habitat insalubre »*, qui préconisait, dans une annexe datée du 27 août 1971, d'attacher *« une très grande importance au choix de l'implantation »*, soulignant que *« le rejet des cités de transit à la périphérie des villes crée des obstacles insurmontables à l'adaptation des familles »* ? Une autre circulaire, datée celle-là de 1972, met l'accent sur la manière dont il faut construire ces cités : *« Le constructeur sera particulièrement attentif à la qualité des matériaux et des équipements (...). Les parties communes devraient être accueillantes et d'un entretien facile... »*

Des bâtiments à deux niveaux, faits d'un matériau aggloméré si vulnérable qu'on peut l'entamer avec un bon couteau, des toits de tôle ondulée, des volets au rez-de-chaussée mais pas au premier étage — tant pis pour ceux que le sort loge en haut — le tout aligné dans un bourbier permanent qui, jusqu'à ces dernières années, était entouré, comme un camp de détention, d'un solide grillage, c'est cela une cité de transit.

Est-ce assez bon pour des Arabes ? Peut-être bien, puisqu'on ne veut pas d'eux ailleurs. A une demande de relogement dans une H.L.M., M. Villin, maire adjoint et président de l'office H.L.M. local, répond par lettre, en septembre 1980, qu'il se voit *« contraint de limiter le relogement* [dans un immeuble de l'office] *des personnes originaires outre-mer »*, puisque *« leur concentration dans nos immeubles provoque de nombreux problèmes à différents niveaux, d'une part à l'égard des locataires, par leur façon de vivre : rassemblements fréquents et tardifs, bruits de voix, musique forte... »*. On ne saurta jamais ce qu'il peut leur être reproché « d'autre part », la lettre s'achevant sur les salutations d'usage.

Ce mardi, les amis d'Abdenbi, auxquels se sont joints ses professeurs, organiseront une marche silencieuse, qui commencera à 16 heures au lycée pour s'achever à la cité Gutenberg, là où est tombé le jeune homme. D'un côté, un Arabe tué, l'indignation et la colère de la communauté à laquelle il appartenait, de l'autre les sempiternels *« cela devait finir comme ça »* des Français du quartier, le meurtrier en prison, la gêne évidente de la municipalité e communiste : rien que de très banal...

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

MÉDECINE

OBTENUE PAR L'ÉQUIPE DU DOCTEUR GUILLEMIN, PRIX NOBEL

La synthèse d'une molécule cérébrale ouvre de larges perspectives médicales et industrielles

Il y a quelques jours** (le Monde **du 30 octobre), on apprenait qu'une équipe scientifique du Salk Institute (La Jolla, Californie), dirigée par le docteur Roger Guillemin, prix Nobel de médecine, était parvenue à réaliser la synthèse d'une molécule cérébrale. Cette substance, baptisée Growth Hormone Releasing Factor (G.R.F.), n'a pu être isolée que grâce à la collaboration du docteur Geneviève Sassolas (Centre de médecine nucléaire, faculté de médecine Alexis-Carrel, Lyon).

Sa synthèse ouvre de larges perspectives en thérapeutique humaine, mais aussi chez l'animal (augmentation du poids et de la taille de certaines espèces). Au-delà des aspects médicaux et scientifiques, le G.R.F. apparaît déjà comme l'enjeu d'une vive compétition industrielle.

Cinq lignes d'un article de la revue *Science* (1). Il n'en faut pas plus pour résumer l'aboutissement d'un travail de plus de dix ans : la traduction en termes scientifiques de la structure primaire du G.R.F. Cette molécule protéique (un peptide composé de l'enchaînement de quarante-quatre acides aminés) contrôle la libération dans l'organisme humain de l'hormone de croissance (Human Growth Hormone ou H.B.G.). Cette dernière agit par de multiples voies sur de nombreux mécanismes : croissance des tissus et des cartilages, action sur le métabolisme, la morphogénèse, etc. Sa structure comporte cent quatre vingt-onze acides aminés. Elle est produite par le lobe antérieur de l'hypophyse, une glande située à la base du cerveau.

On savait que, comme toutes les productions hormonales de l'hypophyse, celles de H.G.H. étaient sous le contrôle d'un facteur d'origine hypothalamique (2) ou G.R.F. Néanmoins, les quantités de G.R.F. physiologiquement présentes dans l'organisme sont si infimes qu'il semblait quasiment impossible de parvenir à l'isoler. Il fallut donc prendre un autre chemin.

On savait depuis peu qu'il était possible de rencontrer une importante production de G.R.F. dans certains cas — exceptionnels — de tumeur pancréatique. C'est le diagnostic d'une telle tumeur fait à Lyon par le docteur Sassolas, qui a permis à l'équipe californienne d'atteindre son objectif. Le produit de l'intervention chirurgicale effectuée chez un patient français a ainsi permis l'extraction de quantités importantes de G.R.F. On put, dès lors, isoler la molécule, en définir la structure précise, puis mettre au point les procédés assurant sa synthèse *in vitro*. Cette collaboration constitue un exemple remarquable de ce que peut apporter dans ce domaine une ingénieuse collaboration entre cliniciens et fondamentalistes.

Une incertitude demeure quant à l'exacte similitude entre le G.R.F. ainsi obtenu et la molécule naturelle. Néanmoins, les divers tests effectués en Californie permettent aux chercheurs d'avoir la certitude de disposer d'un produit qui a toutes les caractéristiques du G.R.F. hypothalamique.

Comment les travaux vont-ils maintenant se poursuivre ? Le docteur Guillemin attend dans les semaines qui viennent l'autorisation de la Food and Drug Administration qui lui permettra de commencer les premiers travaux d'investigations cliniques chez l'homme. Les études de toxicologie étant faites, le produit pourra être immédiatement étudié chez une cinquantaine de volontaires afin de confirmer chez l'homme normal les données obtenues sur l'animal de laboratoire.

Ces premiers travaux effectués, les investigations cliniques suivantes concerneront — vraisemblablement au début de l'an prochain — des malades de deux services de pédiatrie à San-Diego et à San-Francisco. Parallèlement, l'équipe lyonnaise recevra des quantités importantes de G.R.F. de synthèse pour le même type de travail.

Les premières indications thérapeutiques devraient concerner les enfants souffrant de troubles de croissance d'origine hormonale mais ayant conservé une hypophyse normale, soit selon l'estimation du docteur Guillemin près de la moitié des enfants actuellement classés parmi les « nanismes hypophysaires ».

L'utilisation du G.R.F. permettra d'ailleurs d' « affiner » certains diagnostics actuels. Le G.R.F. pourrait aussi être utilisé dans les situations où l'organisme souffre de pertes azotées (syndromes post-opératoires, suites de traitement radiothérapique, *etc.*) ainsi que dans tous les autres cas où l'on pensait pouvoir utiliser l'hormone de croissance.

Il se trouve que la production de cette dernière constituait l'un des principaux thèmes de recherche des sociétés spécialisées dans les tehniques des manipulations génétiques à cause de la rareté de ce produit, actuellement obtenu après prélèvement d'hypophyse sur des cadavres. La société Genentech annonçait à la fin de 1979 la production de H.G.H. par des colibacilles au patrimoine génétique transformé. La firme américaine Eli-Lilly passait ensuite un contrat de commercialisation avec Genentech. Les essais cliniques débutaient en 1981 simultanément aux États-Unis et en Grande-Bretagne..

En France, l'Institut Pasteur dispose de deux « modèles génétiques » de production d'hormone de croissance (l'un sur bactérie, l'autre sur culture de cellules animales). Les perspectives d'essais cliniques et *a fortiori* de commercialisation semblent encore pour les chercheurs français relativement éloignées.

Même si les prévisions sont en ce domaine encore hasardeuses, la « sortie » du G.R.F. risque fort de restreindre brutalement le marché de l'H.G.H. Une autre propriété — peut être la plus importante — du G.R.F. ouvre de larges perspectives industrielles. Les expériences faites dans le laboratoire du docteur Guillemin établissant en effet que l'administration de doses faibles de G.R.F. à des animaux en croissance augmente sensiblement leur poids. On imagine aisément quelles applications pourraient être trouvées dans le domaine de l'élevage industriel.

Déjà le Salk Institute, qui a reçu un nombre important de demandes émanant de grands groupes industriels américains et européens, a pris les mesures nécessaires pour protéger dans le domaine industriel la découverte de l'équipe du docteur Guillemin.

JEAN-YVES NAU.

(1) *Science*, numéro daté du 5 novembre 1982.

(2) L'hypothalamus est une région encéphalique fonctionnellement très importante, peu éloignée de l'hypophyse.

JUSTICE

L'AFFAIRE DE PÉDOPHILIE DU CORAL

M. Jean-Claude Krief revient sur ses déclarations antérieures

Dans une lettre adressée à la presse lundi 8 novembre, M. Jean-Claude Krief, dont les dénonciations sont à l'origine de l'affaire de pédophilie du Coral d'Aimargues (Gard) et de sept inculpations pour *« excitation de mineurs à la débauche »* ou *« attentat à la pudeur sans violence sur mineur de moins de quinze ans »* ou pour les deux, affirme, comme il l'avait déjà fait le 2 novembre dans une lettre au juge d'instruction M. Michel Salzmann : *« Je peux vous jurer qu'il n'y a pas plus de ballets bleus au Coral comme* (sic), *dans aucun autre lieu de vie. »* Avant de demander son soutien à M. Claude Sigala, responsable du Coral et principal inculpé, M. Krief qui précise : *« entre enc..., il n'y a pas de doublure »* (il veut dire qu'on ne se dénonce pas) explique en termes extrêmement confus comment, ayant eu une enfance difficile, il avait séjourné au Coral et s'était lié d'affection avec M. Sigala. *« Je suis fasciné par ce type,* écrit aujourd'hui M. Krief, *je l'aime, je trouve à la fois un père, un ami et plein d'enfants qui n'attendent que de vivre ici et maintenant. »* Puis M. Krief explique pourquoi il a dû mettre en cause, dans cette affaire, un certain nombre de personnalités : *« Tout d'abord,* écrit-il, *pour me sortir d'une affaire où je risquais fort d'être ennuyé, si je ne faisais pas les dénonciations. D'autre part, parce que j'avais une revanche à prendre sur Claude Sigala. »* Au passage, il donne une nouvelle version du faux procès-verbal d'audition mettant en cause M. René Schérer professeur de philosophie à l'université de Paris-VIII et un ministre en exercice, et dont il avait déjà reconnu être l'auteur : *« Ce faux P.-V. étant destiné à rendre cette affaire calomnieuse et à lui redonner les dimensions qu'elle méritait et surtout à sauver la tête de Claude Sigala. »* Enfin, M. Krief parle d'un certain « M. X... » qui l'aurait plusieurs fois sorti d'affaire et qui l'aurait incité à raconter *« cette histoire » : « Ça ne va pas, ce n'est pas bien tout ça, tu vas aller raconter cette histoire à la police. Alors, je raconte et j'entends dire, entre autres, par X... : « Il faut détruire tout ça, si les lieux de vie » continuent à s'accroître, on va perdre notre place. Y'aura plus d'institution, on pourra plus justifier » de notre salaire de fonctionnaire. » La police en dit de même, le juge » marche et le rouleau compresseur » se met en route. On commencera » par détruire le premier (le Coral), et aon aura les autre après. » Si les institutions se vident, et si » les gens mettent leurs gamins » dans les lieux de vie, on va fermer » boutique. »*

[Ppour les enquêteurs, les dénonciations de M. Krief n'ont jamais été prises en considération, à l'origine autrement que comme un *« ensemble d'éléments à vérifier »*. Il se trouve que ses déclarations antérieures ont recoupé plusieurs dépositions recueillies par la suite et affirmant que des actes de pédophilie nombreux et fréquents ont été commis au Coral. Ces témoignages sont ceux de quatre enfants, de M. Jean-Noël Bardy, l'un des inculpés, et de Phillipe Robert, vingt-deux ans, qui fait actuellement l'objet d'un mandat d'amener. Une plainte a été déposée par le père d'un garçon, et plusieurs personnes sont actuellement recherchées.

On précise, de source policière, qu'aucune des personnes écrouées ne l'a été sur la base des seules déclarations de M. Krief.]

FAITS ET JUGEMENTS

Inculpation des quatre membres de l'ETA militaire arrêtés en France

Les quatre militants basques espagnols membres présumés de l'ETA militaire, qui avaient été interpellés le 6 novembre à Saint-Jean-de-Luz (*le Monde* du 9 novembre), ont été inculpés, lundi 8 novembre. Antoxla Larranaga, Carlos Ibargurren et Sabin Zabieta sont poursuivis pour association de malfaiteurs et extorsion de fonds sur la base des documents saisis au cours de l'opération de police. Tous trois ont été écroués à la prison de Bayonne.

En outre, Antoxla Larranaga, qui avait tenté d'échapper aux policiers lors de son interpellation, a été inculpé de refus d'obtempérer, d'infraction à arrêté d'expulsion et recel et usage de documents administratifs espagnols falsifiés.

Seule la quatrième personne interpellée, un industriel espagnol, Ignacio de Zabala Sarria, cinquante-deux ans, originaire de Guetxo (Biscaye), mais demeurant à Majorque (Baléares), a été laissé en liberté sous contrôle judiciaire après avoir, lui aussi, été inculpé d'association de malfaiteurs et d'extorsion de fonds. Son rôle n'est pas encore déterminé avec précision. Il a été arrêté en compagnie de Carlos Ibargurren, responsable présumé des finances de l'ETA.

Aux Etats-Unis

VINGT-SEPT PRISONNIERS PÉRISSENT DANS UN INCENDIE

Biloxi (Missisipi). — Vingt-sept prisonniers, au moins, ont péri asphyxiés lundi 8 novembre, et quarante-six personnes ont été blessées dans un incendie à la prison du comté de Harrison, à Biloxi (Missisipi).

L'incendie a été provoqué par un matelas auquel un détenu a volontairement mis le feu. Les prisonniers ont été victimes de la fumée dégagée par le matelas. En effet, les vapeurs toxiques ont été propagées dans toute la prison par le système d'air conditionné. *« La fumée noire était insoutenable quand nous avons obtenu les clés de la prison »*, a déclaré le chef des pompiers.

La prison comptait quatre-vingt dix prisonniers. Onze membres des équipes de secours ont dû être hospitalisés. L'incendie de prison le plus meurtrier aux Etats-Unis avait été celui du pénitencier de l'Ohio, à Colombus, en 1930, au cours duquel trois cent vingt détenus avaient trouvé la mort. — (A.F.P., U.P.I.)

Remous chez les policiers lyonnais après une inculpation

Lyon. — Des syndicats de police ont émis de très vives protestations, après l'inculpation pour homicide volontaire d'un policier qui avait tué d'une balle dans le ventre son agresseur, un homme de quarante et un ans, M. Mohammed Abidou, de nationalité algérienne (nos dernières éditions). Dans la nuit du vendredi 5 au samedi 6 octobre, à la suite d'une rixe, un inspecteur de police, M. Bernard Tasine, vingt-sept ans, qui avait vainement tenté de se dégager avec une bombe lacrymogène, avait tiré sur l'un de ses deux agresseurs armé d'un cutter. L'inspecteur avait été blessé au visage et au poignet.

Le chef d'inculpation d'homicide volontaire contre M. Tasine par le juge d'instruction, après le décès de M. Abidou, a provoqué l'indignation des syndicats de police, qui estiment, au vu du dossier, que cette inculpation aurait dû être « coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner ».

Lundi 8 après-midi, le procureur général auprès de la cour d'appel de Lyon, M. Charles Champeil, a reçu une délégation de syndicats affiliés à l'Union des syndicats catégoriels de la police (U.S.C.P.) ainsi que des représentants de Force ouvrière. Le Syndicat national autonome des policiers en civil (S.N.A.P.C.), affilié à la Fédération autonome, ne s'était pas joint à la délégation, son secrétaire départemental préférant *« attendre que la justice ait fait son travail »*. En revanche, une délégation nationale du S.N.A.P.C. a été reçue à Paris au cabinet de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat à la sécurité publique, pour *« protester contre l'inculpation d'homicide volontaire »*.

Les policiers contestataires qui avaient, la veille, publié un communiqué aux termes très vifs (« Faut-il se laisser tuer ? », ont paru satisfaits des réponses du parquet. *« Le procureur général*, a indiqué M. Patrick Genthener, secrétaire général du Syndicat des corps en civil de la police nationale (S.C.C.P.N.-C.G.C.) *nous a assuré que la légitime défense ne faisait aucun doute. »* De son côté, M. Bernard Grasset, préfet de police du Rhône, a indiqué que l'administration prendrait en charge les frais de justice. Aucune procédure disciplinaire n'a été engagée contre le policier. — *(Correspond. région.)*

CATASTROPHES

En Europe

La tempête a fait vingt-deux morts

La tempête qui a soufflé avec une rare violence sur le sud de l'Europe, les samedi 6 et dimanche 7 novembre, a provoqué la mort de vingt-deux personnes, dont onze en France, et causé partout des dégâts souvent considérables : arbres déracinés , toitures arrachées, lignes téléphoniques est électriques jetées à bas, routes, voies ferrées et installations portuaires endommagées.

Dans la nuit du 7 au 8, c'était au tour des Alpes françaises, puis de la Suisse, sévèrement touchée, de subir les assauts du vent, qui, dans la journée de lundi, s'en est pris à la Grèce et à la Grande-Bretagne, épargnées jusque-là.

En France, un grand nombre de villages de la Lozère et de l'Aveyron restaient encore, ce mardi matin, privés d'électricité et de téléphone, tandis que, un peu partout dans le Sud-Ouest, des communes restaient isolées, les unes par des inondations, les autres par l'impraticabilité de leurs routes d'accès. Les départements de la Drôme et de la Dordogne ont d'ores et déjà demandé à être classés en « zone sinistrée ». De nombreuses rivières sont en crue dans l'Ariège, l'Aveyron et l'Ardèche, et le préfet de la région Languedoc-Roussillon a déclenché le plan Orsec, de manière à mieux coordonner les secours, prodigués sans discontinuer, à l'aide de tous les moyens disponibles.

Paul CHARDON

Elu président du Conseil supérieur du notariat

Me Paul CHARDON, notaire associé à Paris, a été élu président du Conseil supérieur du notariat. Le bureau se compose de Me Luc DEJOIE, notaire à Vertou (Loire-Atlantique) et Me Michel CORDIER, notaire associé à PONT-DE-VEYLE (Ain), vice-présidents, de Me Gérard-Julien SAINT-AMAND, notaire associé à Andrésy (Yvelines), Me François CHALEIL, notaire associé à Castres (Tarn), Me Jean ALBERTINI, notaire associé à Fontainebleau (Seine-et-Marne), et Me Régis LAVILLE, notaire à Rodez (Aveyron).

Me Paul CHARDON est licencié en droit, diplômé de l'Ecole des sciences politiques et de l'Institut des hautes études de droit international privé. Elu président de la Chambre de Paris et du Conseil régional de Paris-I. Il a présidé le congrès de Vittel sur le thème « Règlement des successions ». Membre de la section des finances du Conseil économique et social (1975). Officier de l'Ordre national du mérite et chevalier de la Légion d'honneur.

Le Conseil supérieur du notariat, créé par l'ordonnance du 6 novembre 1945, représente l'ensemble de la profession notariale auprès des pouvoirs publics et notamment de la chancellerie. Consulté par le garde des sceaux sur les questions professionnelles, il conduit l'évolution de la profession, sa modernisation et son ouverture. Il en étudie la prospective et participe à l'élaboration des textes légaux. Il contribue à la formation professionnelle, gère les œuvres sociales du notariat (43 000 salariés) et assure, en relation avec la caisse centrale de garantie, la sauvegarde des intérêts des clients consommateurs du droit.

Le notariat réalise tous les ans près de 5 millions de contrats intéressant près de 15 millions de citoyens.

DÉFENSE

La protection anti-aérienne de l'armée de terre est manifestement insuffisante

constate un rapport sénatorial

« *La défense anti-aérienne de l'armée de terre française est manifestement insuffisante* », constate M. Jacques Chaumont, sénateur R.P.R. de la Sarthe, dans un rapport d'information dont la publication a été approuvée à l'unanimité des membres de la commission sénatoriale des affaires étrangères et de la défense. « *Le danger aérien est trop souvent sous-estimé, tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif* », ajoute le rapporteur qui a été autorisé à visiter plusieurs régiments d'artillerie sol-air.

Analysant l'importance des moyens aériens des forces armées du pacte de Varsovie, M. Chaumont fait état, pour la première fois, du détail de la panoplie d'avions et d'hélicoptères d'attaque au sol qui, selon ses sources de renseignements, seraient engagés contre la France, « *dans l'hypothèse d'une action globale contre l'ensemble de l'Europe occidentale.* »

Si l'on en croit le rapporteur du Sénat, « *la France se trouverait, directement, dès l'engagement, avoir à faire face à une menace de 400 appareils d'attaque au minimum, directement engagés contre ses forces* ». Au total, ajoute M. Chaumont, « *et quoique les forces françaises se situent en arrière du dispositif des Etats membres de l'OTAN, on peut supposer que, en cas d'agression, il faille craindre, sur un seul corps d'armée, 400 à 1 000 sorties aériennes adverses au rythme de 50 à 100 missions de huit à vingt-quatre appareils par jour. Ces missions seraient d'autant plus dangereuses qu'elles seraient assorties d'un système de pénétration radio-électrique qui paraît très au point. Pour trois avions attaquants, il y aurait un avion de brouillage et un avion doté de moyens de contre-mesures opérant, autant que faire se peut, hors de portée des dispositifs de défense sol-air* ».

A cette menace, il convient d'ajouter, selon M. Chaumont, un risque nouveau pour les forces françaises, qui résulte de l'entrée en service récente, dans le pacte de Varsovie, de puissants hélicoptères d'attaque, blindés et très fortement armés.

« *Dès l'engagement*, écrit le rapporteur, *les experts estiment généralement que les seules forces terrestres françaises pourraient se trouver confrontées à quelque 250 hélicoptères de combat (...) L'hélicoptère serait spécialisé dans l'appui feu direct et opérerait contre les unités blindées, les concentrations de troupe, les P.C. avancés, les défenses sol-air de l'avant. Les hélicoptères seraient employés par formation de huit à vingt appareils. Les nouvelles générations d'hélicoptères antichars soviétiques susceptibles d'opérer par tous les temps en vol rasant, fortement protégés contre les armes de petit calibre, voire contre certains missiles sol-air, constituent de redoutables plates-formes de tir* », par leur mobilité et la variété des armements.

Les batteries de missiles

M. Chaumont passe ensuite en revue les matériels de l'artillerie sol-air française pour contrer une telle menace.

La couverture anti-aérienne du corps d'armée à moyenne distance (entre 50 et 20 000 mètres d'altitude, pour une distance de 40 kilomètres) est assurée par des batteries de missiles Hawk dont le coût est excessif, la mobilité faible et les dotations insuffisantes (un seul régiment Hawk par corps d'armée). La défense à courte portée (entre 20 et 3 000 mètres d'altitude, pour une distance de 6 kilomètres) est assurée par des batteries de missiles Roland qui ont une faible aptitude à lutter contre des hélicoptères, dont la version tous temps entre à peine en service et qui ne seront totalement livrés (à raison de 200 exemplaires pour le corps de bataille), estime-t-on à ce jour, qu'en 1986.

Pour la défense à très courte portée (de l'ordre de 2 500 mètres), qui est assurée par des canons de 40 ou 30 millimètres, « *le remplacement par des canons plus modernes s'impose dans les délais les plus brefs* », observe le sénateur R.P.R. de la Sarthe.

La plupart de ces moyens, notamment les missiles Hawk, Roland et les bitubes de 30 millimètres, sont placés directement sous les ordres du corps d'armée. « *Les divisions ne possèdent en propre aucun moyen d'artillerie sol-air*, note M. Chaumont, *et l'absence totale de moyens anti-aériens au niveau de la division constitue une lacune grave dans ce schéma* » d'organisation de l'armée de terre qui fait de la division l'unité de base du dispositif militaire français. « *Pendant des années de haut risque*, conclut le rapporteur, *l'armée de terre va se trouver insuffisamment dotée en systèmes de défense sol-air indispensables à sa protection* ».

FRANCOPHONIE

M. Cheysson a inauguré à Paris le nouveau siège de l'Agence de coopération culturelle et technique

Le nouveau siège de l'Agence de coopération culturelle et technique (A.C.C.T.) — immeuble moderne qui regroupe tous les services de l'Agence — au 13, quai André-Citroën, a été inauguré lundi 8 novembre, en présence du ministre des relations extérieures, M. Claude Cheysson. Rappelant, dans son allocution, les objectifs de l'organisation internationale francophone, « *ni survivance impériale, ni organisme économique, ni cartel politique* », mais lien d'échange de trente-huit Etats, membres ou associés entièrement ou partiellement, de langue française (seuls Madagascar, le Cambodge et l'Algérie en sont absents, et l'Egypte se prépare à adhérer), le secrétaire général, M. François Owono-Nguema, installé dans ses fonctions le 1er mars dernier, a décrit les conditions du « *nouveau départ* » de l'A.C.C.T. et rendu hommage à la France, Etat du siège.

Pour sa part, M. Cheysson s'est félicité de la manière dont l'Agence remplit sa mission, tout en observant qu'elle pourrait, « *davantage qu'elle ne le fait, travailler en liaison avec les autres organismes internationaux ou régionaux qui disposent de plus de moyens* » pour « *devenir le catalyseur des bonnes volontés et des talents dans l'aire francophone* ».

M. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre canadien, doit rendre visite mercredi à l'A.C.C.T. (*le Monde* du 9 novembre). Les délégués de l'Agence se sont rendus à Bordeaux, les 6 et 7 novembre, pour le dixième anniversaire de l'École internationale et ont été accueillis à l'hôtel de ville par M. Chaban-Delmas, et à la préfecture par Mme Catherine Lalumière, ministre de la consommation.

L'École internationale de Bordeaux a dix ans

De notre envoyé spécial

Bordeaux. — Un parc de 9 hectares, une bibliothèque qui a les dimensions d'une cathédrale (18 000 volumes et 600 périodiques), une équipe de quarante-huit personnes dont trente-cinq à plein temps, un budget annuel d'une quinzaine de millions de francs... et seulement quelques dizaines d'élèves : c'est ainsi que, en forçant le trait, on pourrait présenter l'Ecole internationale de Bordeaux (E.I.B.). En réalité, l'E.I.B. n'est pas à proprement parler une école, mais plutôt un centre de perfectionnement pour cadres de la communauté francophone géré par l'Agence de coopération culturelle et technique.

L'école a emménagé en 1972 dans un monastère de Talence, près de Bordeaux, construit en 1950 par la communauté des sœurs de la Sainte-Famille et vendu, vingt ans plus tard, au département de la Gironde. Le gouvernement français loue l'ancien monastère pour une somme modique et, depuis dix ans, en laisse l'usufruit à l'A.C.C.T. pour accueillir ses stagiaires en perfectionnement. Voila pourquoi l'E.I.B. dispose de locaux si spacieux et d'une bibliothèque installée dans la nef d'une vaste église romane.

A l'origine, l'E.I.B. devait être une sorte d'école internationale d'administration qui accueillerait pendant un an des cadres du tiers-monde en session de perfectionnement. Très vite cependant, on s'est aperçu que le stage long avait plus d'inconvénients que d'avantages, à commencer par le risque d'un exode des cadres. Ainsi a-t-on adopté la formule du stage court — de deux semaines à trois mois, — quitte à faire revenir les stagiaires plusieurs années de suite.

L'école a aussi élargi son champ d'action : tout en conservant une dominante africaine, puisque la majeure partie des membres de l'A.C.C.T. appartiennent au continent noir, elle accueille aussi des stagiaires venus de France, de Belgique ou du Canada, les trois grands bailleurs de fonds de l'Agence (1), afin d'initier au tiers-monde les cadres francophones.

En dix ans, l'E.I.B. a accueilli quelque trois mille stagiaires, presque tous africains. Les stages, conçus pour des groupes de dix à trente participants, abordant chacun un problème lié au développement : perfectionnement des cadres de l'alphabétisation, des bibliothécaires, des documentalistes universitaires ; gestion des hôpitaux, des services de radio-télévision ; formation de professeurs ruraux ; gestion financière de l'entreprise ou du personnel de la fonction publique, etc. Certains de ces stages ont lieu « sur place », c'est-à-dire en Afrique.

A l'exception des élèves des ENA (écoles nationales d'administration) d'outre-mer, qui viennent finir leur stage en France, l'E.I.B. n'accueille en principe que des professionnels ou des fonctionnaires déjà engagés dans la vie active.

Les stagiaires rencontrés sur place à l'occasion du dixième anniversaire prouvent, en tout cas, la diversité des situations. En même temps qu'une quinzaine de conseillers culturels des ambassades africaines à Paris, réunis à Talence pour une « session d'échanges » au contour incertain, on trouve une dizaine d'illustrateurs-graphistes, dont un « franco-canadien » du Manitoba, qui en sont à leur cinquième session de huit semaines (la première ayant commencé en 1979). Pour ceux-là, âgés de vingt-neuf à quarante-quatre ans, il s'agit réellement de perfectionner leur technique du « graphisme pédagogique », afin de mieux servir l'administration qui les emploie — télévision éducative, ministère de l'éducation ou de la culture, etc.

Dix ans après sa création, l'Ecole internationale de Bordeaux se cherche encore. Il lui faut à la fois rentabiliser son potentiel de formation et rester à l'écoute des besoins des pays membres. C'est un difficile exercice d'équilibre à la fois budgétaire et diplomatique.

ROGER CANS.

(1) Le budget de l'A.C.C.T. est surtout financé par la France (46 %), le Canada (30 %), la Belgique (12 %) et le Québec (3 %).

CARNET

Naissances

— Christine LOPPIN de GEMEAUX et Alain JACQUEMARD ont la grande joie de faire part de la naissance de

Adelaïde,

à Paris, le 9 octobre 1982.

Noces de diamant

— M. et Mme Gaston PILLON-BESNARD font part de la joie qu'ils ont eue de célébrer leurs noces de diamant entourés de leurs enfants, les docteurs P. et O. Cordier et les docteurs G. et M. Badillet, de tous leurs petits-enfants et de leur proche famille.

Paris, 285, rue de Vaugirard.

Décès

— « Le Généraliste » est en deuil. Son directeur de la rédaction et cofondateur du journal, le

docteur Lucien CASSAGNE,

s'est éteint dans sa cinquantième année, le 4 novembre dernier au matin, après ce qu'il est convenu d'appeler une *longue et douloureuse maladie*.

Le vide qu'il laisse aujourd'hui au sein de l'équipe du journal se mesure à la peine de tous ceux qui l'ont connu.

Avec son épouse, Michèle, ses enfants, Anne, Hervé et Thomas, et tous les siens, « Le Généraliste » partage son chagrin.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Maurice CHAUCHAT,
née Simone Le Bret,

survenu, à Paris, le 6 novembre 1982, munie des sacrements de l'Eglise,

De la part de :
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille,
M. et Mme Yves Chauchat,
Monique Chauchat,
Agnès Hannigan,
M. et Mme Renaud de Mallmann,
M. et Mme Pierre Greder
Et de toute la famille.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 10 novembre 1982, à 15 h 45, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

69, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.

— Mme Yves Ciampi,
Mlle Delphine Ciampi, sa fille,
Mme Keiko Kishi,
Famille, parents et alliés
ont la douleur de faire part du décès, dans sa soixante et unième année, de

M. Yves CIAMPI,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
officier des Arts et des Lettres.

Les obsèques auront lieu le mercredi 10 novembre, à 14 h 45, au columbarium du Père-Lachaise.

10, avenue Hoche,
75008 Paris.
(Le Monde *daté 7-8 novembre.*)

— Marseille, Casablanca, Lyon, Paris.

Mme Pierre Briatta-Couzon,
Neveux, nièces, cousins, cousines, amis et connaissances
font part du rappel à Dieu de

M. Pierre COUZON,

survenu, le 6 novembre 1982, muni des sacrements de l'Eglise.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille.

Priez pour lui.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Roger HADANCOURT,

survenu le 7 novembre 1982 à Nice (Alpes-Maritimes).

L'inhumation aura lieu le mercredi 10 novembre 1982, à 14 heures, au cimetière du Montparnasse.

— M. et Mme Jean Laferrère, M. et Mme Charles Marcy, ses enfants,
M. et Mme Michel Laferrère,
M. Dominique Laferrère,
M. et Mme Alain Gaillard, Mlle Claude Laferrère,
M. Bertrand Laferrère, M. Christian Laferrère, ses petits-enfants,
Et ses huit arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paul LAFERRÈRE,
née Reine Boudon,

survenu le 1er novembre 1982 à Granville, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

27, quai Saint-Michel,
75005 Paris.
9, rue Philibert-Delorme,
75017 Paris.
56, avenue Aristide-Briand,
50400 Granville.

— Buffières (Saône-et-Loire), Nice.
M. Louis Lambert, ingénieur des arts et métiers,
Et sa famille
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Louis LAMBERT,
née Alice Petiot,

survenu à Mâcon (Saône-et-Loire) le 6 novembre 1982 à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Les obsèques religieuses auront lieu en l'église de Buffières le mercredi 10 novembre, à 14 h 30, corps déposé vers 11 heures, fleurs naturelles uniquement.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

71970 Dompierre-les-Ormes, B.P. no 2.
13, rue Guiglia, 06000 Nice.

La défunte repose au funérarium de Sancé, route nationale 6.
Tél. par le 85-39-19-24.

— Mme Jean-Pierre Lelong, son épouse,
Jacques et Isabelle Van-Mol,
Anne et Bruno Lelong,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Pierre LELONG.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 10 novembre 1982, à 15 h 45, en l'église Saint-Cloud, place Charles-de-Gaulle à Saint-Cloud, où l'on se réunira.

18 *bis*, rue Pigache,
92210 Saint-Cloud.

— Orléans,
Paris.

Marc MOREAU,
artiste peintre - graveur,
a quitté les siens le 23 octobre. Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

Chantal Moreau, sa femme, ses amis.

— M. et Mme Michel Védie, leurs enfants et petit-fils,
M. et Mme Yves Poinso et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Cèbe et leurs enfants,
Mme Régine Blachère et ses enfants,
M. et Mme Michel Quivy et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Louis Ival et leurs enfants,
M. et Mme Vincent Poinso et leurs enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Mme Robert POINSO,
le 30 octobre 1982.
Saint-Victor-des-Oules (30).

Remerciements

— Mme Lucien Cassagne
Et ses enfants,
profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Lucien CASSAGNE,

remercient avec émotion tous ceux qui se sont associés à leur peine.

Anniversaires

— Pour le troisième anniversaire de sa mort, une pensée est demandée à tous ceux qui ont connu et aimé

Iqbal KHAN.

Avis de messes

— L'Association des Français libres *fera célébrer, le mardi 9* novembre 1982, à 19 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, une messe anniversaire (portes ouvertes) à la mémoire du

général de Gaulle,
chef de la France libre
et président d'honneur
de l'Association.

Il est demandé aux associations d'anciens résistants combattants et de résistants de porter cet avis à la connaissance de leurs membres et de déléguer leur porte-drapeau.

RELIGION

L'ABBÉ BALLAND EST NOMMÉ ÉVÊQUE DE DIJON

Jean-Paul II a nommé évêque de Dijon l'abbé Jean Balland, vicaire général de Bourges. Il succède à Mgr Albert Decourtray, nommé, en novembre 1981, archevêque de Lyon.

[Né à Bué (Cher), le 26 juillet 1934, l'abbé Jean Balland a étudié au séminaire français de Rome (1953-1962). Il est licencié en philosophie et en théologie, et a été ordonné le 3 septembre 1961. Après une licence ès lettres à la Sorbonne, l'abbé Balland devient, en 1968, professeur de philosophie au grand séminaire à Tours. Puis, en 1970, chargé de cours de philosophie à Poitiers.

En 1973, il est nommé vicaire épiscopal, chargé du monde rural, puis membre du conseil épiscopal et, en 1980, vicaire général et archidiacre du Cher. C'est le 12 décembre qu'aura lieu l'ordination épiscopale dans la cathédrale de Dijon, en présence de Mgr Vignancour, archevêque de Bourges, et de Mgr Decourtray, archevêque de Lyon.]

● *Les responsables de la J.O.C.* (Jeunesse ouvrière chrétienne) et de la J.O.C.F. (branche féminine), de retour de Lourdes ont organisé, le 2 novembre, une conférence de presse.
Ils ont été sensibles à l'intérêt que les évêques ont porté à la crise économique et à ses conséquences sur l'action syndicale. Soucieux de l'évangélisation du monde ouvrier, les mouvements sont en recherche permanente et réclament un laïcat et responsable. « *Les instances apostoliques spécifiques*, estiment-ils, *doivent se garder du repli et du sectarisme et collaborer avec les autres* ». Les deux mouvements déplorent un « *climat teinté d'indifférence et d'athéisme* ». Ils affirment, d'autre part, leur attachement au ministère ordonné. Ils sont attentifs à la situation des immigrés ainsi qu'à celle de beaucoup de travailleurs ruraux isolés.

LE RASSEMBLEMENT DE « CHANTIERS 81-82 »

Une nouvelle manière d'être chrétien

Huit cents chrétiens se sont réunis récemment à Lyon dans le cadre d'un projet, dit « Chantiers 81-82 » (1), qui vise à dégager de nouvelles manières d'être chrétien et de vivre sa foi.

En janvier 1981, quelques dizaines de personnalités catholiques et protestantes avaient lancé un « *appel aux chrétiens* » qui, en quelques semaines, recueillait deux mille adhésions. Des groupes ou des isolés ont envoyé leur contribution à un « *inventaire des voies nouvelles pour faire exister collectivement la foi en Jésus-Christ* ». Il en est sorti, l'été dernier, un document de dix pages : convictions communes l'identité chrétienne, engagement et comportement, sources de la foi ; rénovation des communautés croyantes.

Nous avons demandé à Edmond Vandermeersch, jésuite, de nous apporter son témoignage sur le rassemblement qui vient d'avoir lieu.

La rencontre de Lyon voulait donner une audience nationale à cette nouvelle manière d'être chrétien : sans hiérarchie mais pas contre elle, sans mandat, sans programme, accueillante à tous les croyants. La volonté d'œcuménisme des organisateurs a indisposé certains. Ils ont trouvé l'assemblée un peu « molle ». Quasi unanimement, les participants ont souhaité que les Chantiers 81-82 de prolongent, non comme un mouvement ou une organisation de plus, mais comme un lieu d'échanges et une tribune. Chaque région organisera son programme et sa méthode de travail. Une équipe nationale assurera la coordination.

« *Il nous importe peu de dépoussiérer ou de ravaler de vieilles bâtisses. Nous voulons poser le problème de la foi de manière nouvelle et vivre l'espérance chrétienne.* » C'est le jeune animateur d'une communauté de base de Bordeaux qui s'exprimait ainsi. Les participants à la réunion de Lyon s'y reconnaissaient sans peine. Ils étaient venus pour exprimer leur engagement autrement que dans les formules toutes faites reçues d'en haut.

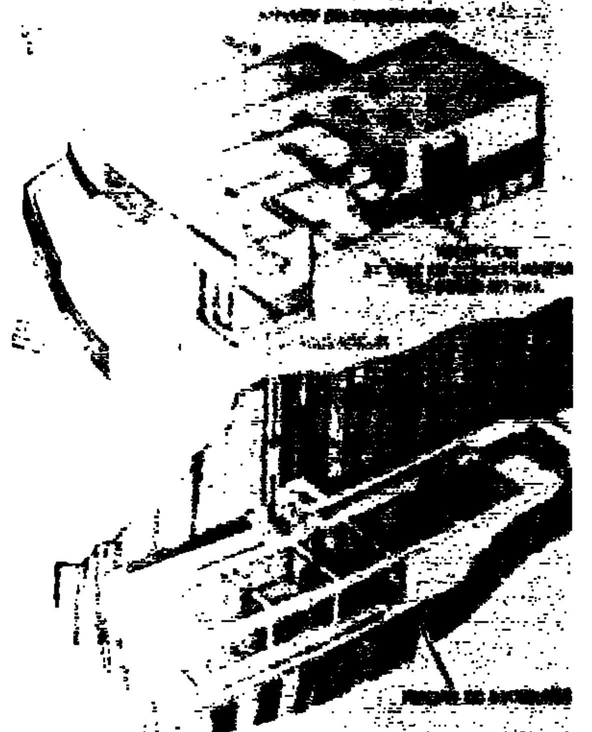
La majorité d'entre eux étaient plus proches de cinquante ou soixante ans que de trente. Peu de représentants du monde ouvrier ; la majorité venaient des nouvelles classes moyennes, travailleurs sociaux et techniciens. La plupart appartiennent à des communautés de base, à des groupes Témoignage chrétien ou mouvement Vie nouvelle. Ce sont aussi des anciens de l'Action catholique, animateurs de paroisse ou de catéchèse, catholiques et protestants, prêtres travaillant dans les marges de l'Église ou ayant quitté le ministère.

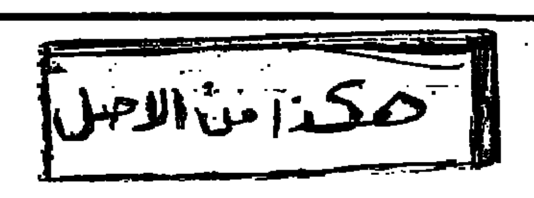
Des chrétiens que le raidissement actuel de l'Église ou son repli sur le religieux, loin des combats des hommes, laissent sur leur faim. Des croyants déçus que le langage du catholicisme soit toujours un discours officiel, coulé au moule par les évêques ou des théologiens qui ne prennent en compte ni leurs questions sur Dieu ni leurs certitudes sur l'homme et sa dignité.

« *Nous avons tout en commun avec les autres hommes et en plus nous croyons que Dieu nous aime.* » Mais cette foi n'exclut pas le doute sur Dieu et laisse à l'homme le risque de sa destinée personnelle et collective. Tout cela a été dit dans le calme, sans polémique.

En dix-huit mois, l'appel de Chantiers 81-82 aux chrétiens n'a pas suscité le grand mouvement de créativité doctrinale que certains espéraient — les théologiens d'ailleurs gardent leurs distances. Mais un courant est lancé en dehors des services officiels et des mouvements reconnus par les évêques, des chrétiens de la base élaborent une théologie à partir de leur vie. Ils sont bien décidés à continuer.

(1) Chantiers 81-82, B.P. 105, 69210 L'Arbresle, tél. : (74) 01-01.03.





Le Monde

SCIENCES ET TECHNIQUES

En attendant une solution définitive

La Suède construit un mausolée souterrain pour stocker les déchets nucléaires

Faut-il retraiter les combustibles irradiés dans les centrales nucléaires ? En France, la question ne se pose plus. L'extension de l'usine de la Hague (Manche), autorisée par décret sous le précédent septennat, n'a pas été remise en cause par l'actuel gouvernement. Les premiers bâtiments de ce programme de 23,5 milliards de francs (aux conditions économiques de juillet 1981), dont la réalisation doit conduire à la construction de deux ateliers de retraitement des combustibles irradiés (UP-3A et UP-2-800) de 800 tonnes de capacité annuelle chacun, sortent actuellement de terre.

Cette question du retraitement garde, en revanche, tout son intérêt en Suède où aucune décision formelle n'a encore été prise. L'heure est donc en principe à l'expectative, même si les responsables suédois ont autorisé les compagnies d'électricité propriétaires de centrales nucléaires à passer des contrats de retraitement avec la France et, d'autre part, permis l'engagement de travaux pour la construction, sur les rives de la Baltique, d'un site de stockage provisoire des combustibles nucléaires brûlés dans les centrales suédoises.

PARADOXALE, ou simplement logique ? De quelque manière qu'on l'aborde, la position de la Suède à l'égard de l'énergie nucléaire n'apparaît pas comme une chose simple. Ce n'est ni oui, ni non. Ce n'est pas « peut-être », mais ce n'est pas « non mais ». Douze ans de débats, du consensus sans faille au début des années 70 aux affrontements entre les tenants de l'énergie nucléaire et ses opposants, ont fini par modeler un paysage législatif qui ne fait guère l'affaire des producteurs d'électricité d'origine nucléaire.

Contraignants pour les uns, mais garde-fou pour les autres, les textes en vigueur n'ont pas, il s'en faut, le mérite de faciliter la tâche des constructeurs de réacteurs nucléaires et des compagnies d'électricité. Il leur faut, en effet, obéir non seulement à la loi « dite des conditions », votée en avril 1977 et qui prévoit qu'aucun réacteur nucléaire ne peut recevoir sa charge de combustible tant que son propriétaire n'a pas démontré qu'il existe une méthode fiable de traitement et de stockage définitif des déchets hautement radioactifs, mais aussi aux recommandations résultant du référendum de mars 1980 qui invite la Suède à ne plus utiliser, après 2010, l'énergie nucléaire pour produire de l'électricité ou de la chaleur.

Aussi, la perspective de voir stopper à cette date, avant qu'ils n'aient vraiment atteint leur « limite d'âge », des réacteurs nucléaires actuellement en construction comme Forsmark-3 et Oskarshamn n'est pas de nature à les réjouir.

Pas de décision formelle

Malgré cela, le programme nucléaire suédois — douze réacteurs en service ou en construction — se met en place avec sa logique propre. Ainsi, en va-t-il de la conduite adoptée sur les déchets. Contrairement à la France qui a délibérément opté pour le retraitement des combustibles irradiés et la vitrification des déchets hautement radioactifs, les Suédois se sont gardés d'un choix définitif. « *Aucune décision formelle impliquant, soit le recours au retraitement, soit le non-retraitement, n'a été adoptée en Suède* », explique M. Erik Svenke, président de la Compagnie suédoise pour la fourniture des matières nucléaires (S.K.B.F.). « *Le fait que nous ayons choisi une voie autre que celle prise par certains pays n'est générateur d'aucun conflit.* » « *Ce n'est*, dit-il, *que l'illustration du fait que le choix s'inscrit dans les contraintes propres à la Suède* », même si, selon lui, « *la décision d'arrêter l'énergie nucléaire en 2010 n'a pas été rationnelle* ».

C'est la raison pour laquelle la Suède a été conduite à adopter pour les combustibles irradiés qui sortent des centrales — une trentaine de tonnes chaque année pour un réacteur de 1 000 mégawatts — une double stratégie. En effet, les compagnies d'électricité ont reçu l'autorisation d'envoyer vers les usines de retraitement française de la Hague et britannique de Windscale 867 des 7 000 tonnes de combustibles irradiés que produiront, d'ici à 2010, les douzes réacteurs qui fonctionneront alors dans le pays. D'autre part, elles ont aussi reçu le droit de stocker, de manière provisoire, le solde de ces déchets, ce qui donne aussi aux autorités suédoises le temps nécessaire pour se déterminer sur ce qu'elles en feront plus tard. A savoir : opter pour une politique à la française, mais retardée dans le temps, avec stockage définitif des déchets après retraitement préalable des combustibles irradiés pour récupérer l'uranium et le plutonium contenus (1), ou s'orienter vers un stockage définitif tel quel, sans retraitement.

De ce point de vue, la réalisation, à quelque 250 kilomètres au sud de Stockholm, d'un site de stockage provisoire connu sous le nom de Clab concrétise cet attentisme de la politique suédoise dans ce domaine. En cours d'aménagement à Oskarshamn, à quelques mètres à peine de la Baltique, le Clab se présente comme un vaste mausolée souterrain taillé dans le granite. 120 mètres de long, 27 mètres de haut, 20 mètres de large. Telles sont les dimensions de cet imposant ensemble dans lequel sont actuellement construites quatre piscines de 3 000 mètres cubes chacune — plus une petite de secours — qui, dans une première étape, abriteront, pour cinquante à soixante ans, si nécessaire, quelque 3 000 tonnes de combustibles irradiés.

Sur l'un des côtés de la grotte s'ouvre déjà le couloir à partir duquel l'extension des capacités du Clab à 6 000 tonnes, voire 9 000, pourra être réalisée. Cette dernière hypothèse n'est pas à exclure dans la mesure où, même si aucun engagement formel n'a été pris par les autorités suédoises, les Finlandais ont fait savoir qu'ils seraient prêts à entreposer des combustibles irradiés à Oskarshamn.

Des contrats pour l'industrie française

Les travaux du Clab, commencés en juin 1980, sont actuellement bien avancés. La partie souterraine de l'installation, constituée pour l'essentiel par les piscines de stockage, est en voie d'achèvement, et la S.K.B.F., maître d'œuvre du chantier et futur propriétaire de l'installation, envisage toujours la mise en service de l'ensemble pour le début de 1985. A cette date, 1,3 milliard de couronnes suédoises (environ 1,5 milliard de francs aux conditions économiques de 1981) auront été investies dans la réalisation de ce projet (2), auquel l'industrie française participe pour une part non négligeable.

Environ 150 à 200 millions de francs de contrats ont, en effet, été passés à la Société générale pour les techniques nouvelles, qui, outre des études d'ingénierie, a reçu commande d'une centaine de millions de francs de biens d'équipements pour cette installation. Les possibilités sont, en effet, multiples : elles portent sur les matériels et les machines nécessaires à la réalisation de la partie souterraine du Clab, mais aussi sur les bâtiments de surface : station de traitement des eaux, atelier de réception et de conditionnement des combustibles dans les conteneurs spéciaux, unité de refroidissement (3) des eaux des piscines et système de transport des conteneurs de la surface vers les piscines.

Second volet de la stratégie suédoise en ce qui concerne la fin du cycle des combustibles : le Clab n'est qu'une étape provisoire, un centre de stockage intermédiaire qui ne résout pas le problème du stockage définitif des déchets. Si la Suède dispose, avec cette installation, d'une bonne marge de manœuvre pour décider « *s'il faut ou non procéder au stockage définitif direct des déchets des combustibles irradiés, il paraît clair, à l'heure actuelle*, disent les responsables de la S.K.B.F., *que des raisons d'ordre économique et politique en Suède militent en faveur d'une telle solution* ». Celle-ci fait d'ailleurs l'objet d'études (projet KBS - 2). Si elle a le mérite de s'affranchir des opérations toujours délicates de retraitement, puis de conditionnement des déchets, elle présente cependant quelques obstacles technologiques peu simples à résoudre. Il faut en effet, dès la réception des « châteaux » de plomb et d'acier dans lesquels sont transportés les éléments combustibles brûlés dans les centrales nucléaires, cisailler la « tête » et les « pieds » de ces éléments pour les vider des matières nucléaires qu'ils contiennent.

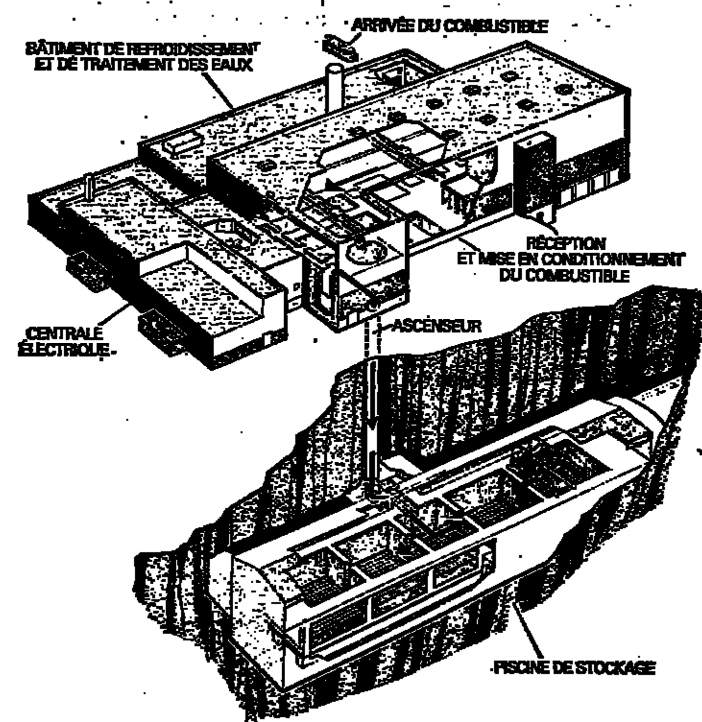
JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(Lire la suite page 16.)

(1) Compte tenu de la faiblesse du parc nucléaire suédois, il ne saurait être question pour la Suède de construire sa propre unité de retraitement.

(2) Les frais d'exploitation pour cinquante ans devraient s'élever à 1 750 millions de couronnes.

(3) Les combustibles entreposés dans les piscines dégagent naturellement 6,5 mégawatts d'énergie. L'arrêt accidentel du système de refroidissement des piscines de stockage conduirait au bout de trente jours à la mise en ébullition de l'eau qu'elles contiennent.



Le Clab se compose : d'une partie souterraine, enfouie sous 30 mètres de granite, dans laquelle sont construites les cinq piscines où seront entreposés, pour plusieurs dizaines d'années, les combustibles irradiés dans les centrales, d'une partie construite en surface et composée d'un ensemble de bâtiments où sont regroupés l'atelier de réception des combustibles irradiés, l'unité de conditionnement de ces déchets et les installations nécessaires à l'alimentation en énergie — 2,5 mégawatts — ainsi qu'au refroidissement et au traitement de l'eau contenue dans les piscines de stockage. Ces deux ensembles sont reliés entre eux par un tunnel emprunté par une sorte d'ascenseur permettant le transport des déchets vers leur site provisoire de stockage.

Cette installation, prévue pour recevoir l'ensemble des combustibles produits par les centrales nucléaires suédoises, devrait entrer en service en 1985. Dans sa configuration actuelle, sa capacité est de 3 000 tonnes, mais des dispositions ont été prises pour qu'elle puisse être portée à 6 000 tonnes et même 9 000 tonnes si nécessaire.

L'USINE DE LA HAGUE

LES installations de la Cogema retraitent actuellement à la Hague (Manche) des combustibles irradiés en provenance d'une part des centrales graphite-gaz-uranimum naturel, comme celles de Saint-Laurent-des-Eaux ou du Bugey, et, d'autre part, des centrales à eau légère et uranium enrichi qui constituent l'essentiel du parc électronucléaire français. Dans une moindre mesure, la Hague retraite des combustibles irradiés dans le réacteur surgénérateur prototype Phénix.

Au 31 septembre de cette année, l'atelier UP-2 avait retraité, depuis sa mise en service, quelque 4 100 tonnes de graphite-gaz et 680 tonnes d'eau légère. Progressivement, la part des combustibles graphite-gaz devrait diminuer car leur retraitement devrait, dès 1985, s'effectuer dans sa totalité à l'usine de Marcoule.

Pour cette raison, et compte tenu des tonnages importants à retraiter, deux ateliers sont actuellement en construction à la Hague : l'un entièrement nouveau, UP-3 A, d'une capacité annuelle de 800 tonnes devrait entrer en service en 1987 et l'autre, UP-2-800, d'une capacité équivalente, en 1989. Cette dernière installation devrait être en partie réalisée avec des éléments de l'actuel atelier UP-2, qui sera donc arrêté.

L'art difficile de la trajectographie des satellites naturels et artificiels

Quand la Lune s'éloigne de la Terre

AU récent congrès de la Fédération internationale d'astronautique, tout un ensemble de communications ont porté sur le calcul des orbites des satellites. On pourrait pourtant croire que c'est un sujet clos depuis Képler et Newton : les lois de la gravitation sont parfaitement établies depuis trois siècles, les corrections apportées par Einstein se révélant négligeables pour un objet qui évolue dans l'environnement de la Terre.

Il n'en est rien. La Terre n'est pas le point matériel, ou la sphère parfaitement homogène, qui simplifierait la théorie. La force qu'elle exerce se comporte de manière bien moins simple que ne l'indique la célèbre loi d'attraction universelle. De plus, les satellites sont soumis à de nombreuses forces perturbatrices, tels l'attraction de la Lune et du Soleil, le freinage par l'atmosphère résiduelle ou la pression des radiations solaires. Déterminer précisément l'orbite la mieux adaptée à une mission donnée, trouver la méthode qui, au moindre coût en énergie, permettra de réaliser un rendez-vous spatial, sont des problèmes qui ne se résolvent pas par la simple application mécanique de formules passe-partout.

Trois origines concevables

A tout seigneur, tout honneur. Le premier satellite mis sur la sellette a été... la Lune. La Lune s'éloigne de la Terre à un rythme lent, mais mesurable. La cause admise résiderait dans le phénomène des marées, c'est-à-dire dans une déformation de la Terre sous l'action de la Lune. Il en résulte une diminution de la vitesse à laquelle la Terre tourne sur elle-même — le jour s'allonge — et une infuence (transfert de moment cinétique) du mouvement de rotation de la Terre sur le mouvement de révolution de la Lune, ce qui accroît la distance entre la planète et son satellite.

Avec pas mal d'ingéniosité pour mettre les équations sous une forme qui se prête bien au calcul, sans introduire des approximations injustifiables et un bon programme informatique on peut calculer l'évolution future du système Terre-Lune. Rien n'interdit, d'ailleurs, de renverser le sens du temps et de calculer le passé. Cela jette quelques lueurs sur l'origine, encore mystérieuse, de notre satellite.

Trois origines sont concevables : la naissance de la Lune quelque part dans le système solaire, puis sa « capture » par la Terre ; sa constitution à partir d'un morceau de notre globe qui se serait détaché ; sa formation en orbite autour de la Terre, mais avec des matériaux n'appartenant pas à cette dernière.

Il ressort des calculs que la Lune a autrefois été très proche de la Terre, à une distance d'environ 2,4 rayons terrestres. Cette position serait vieille de 1,4 milliard d'années, mais ce dernier chiffre dépend d'hypothèses dont la validité est douteuse. Les résultats favorisent l'hypothèse d'une capture et excluent probablement la formation à partir d'un morceau de la Terre.

Quant à l'avenir, il n'a rien d'inquiétant. La Lune va continuer à s'éloigner lentement ; sa distance passera de 60 rayons terrestres à 75 rayons terrestres en quinze à vingt milliards d'années. Par la suite, la Lune pourrait se rapprocher, mais, d'ici là, les chercheurs auront largement eu le temps d'améliorer leurs théories.

Comment trouver Eureca ?

D'autres communications, d'une plus grande actualité, ont porté sur des satellites à vie plus brève. Ainsi, l'une d'elles était-elle consacrée aux manœuvres que pourrait faire en orbite le futur satellite européen Eureca. Il s'agit d'un petit laboratoire spatial destiné à des expériences de physique des matériaux et de biologie, qui serait emporté par la navette spatiale américaine, installé pour plusieurs mois en orbite, puis repris par la navette et ramené au sol. Ce qui est facile à dire, mais moins à faire.

La navette est conçue pour atteindre, en usage courant, des orbites dont l'altitude est voisine de 300 kilomètres, même si elle peut éventuellement monter beaucoup plus haut. Eureca ne saurait « voler » aussi bas, car, à 300 kilomètres, l'atmosphère résiduelle est assez dense pour le freiner et le faire retomber en quelques mois. Une altitude de 450 à 500 kilomètres est nécessaire pour qu'on puisse garantir une durée de vie qui permette de longues missions et qui ménage les marges nécessaires pour le cas où la navette — qui aura bien d'autres tâches à faire — ne pourrait immédiatement venir rechercher le satellite.

Cette contrainte, et quelques autres, imposent qu'Eureca soit muni d'un moteur qui lui permettra un assez large éventail de manœuvres. Il paraît alors naturel de charger en partie le satellite du travail d'approche nécessaire au rendez-vous avec la navette, même s'il peut être préférable de confier à la navette et à ses astronautes les phases finales d'une telle opération. Comment répartir le travail entre les deux engins ? Quelles trajectoires leur faire suivre pour que le rendez-vous se fasse avec un maximum de souplesse et de sécurité, tout en ne consommant pas une quantité excessive de carburant ? On est loin d'une simple application des lois de Newton, et des calculs complexes sont nécessaires pour répondre à de telles questions.

100 000 francs le kilogramme satellisé

Autre problème, plus simple à exposer qu'à résoudre : quel est l'effet précis de la pression des radiations solaires sur un satellite ? Peut-il être mis à profit pour stabiliser le satellite, sans consommation d'énergie ? L'auteur d'une des communications présentées au congrès s'est interrogé sur cette possibilité, qui s'est révélée intéressante. D'autres exposés ont porté sur les manœuvres que peut faire un satellite d'observation de la Terre pour aller rapidement survoler un point précis, tout en maintenant les caractéristiques orbitales de « circularité » et d'« héliosynchronisme » indispensables à une bonne exploitation des images transmises. D'autres, encore, ont envisagé les moyens les plus économiques d'atteindre l'orbite géostationnaire ou d'y réaliser des rendez-vous. Car c'est la constante de toutes ces recherches : économiser l'énergie. Le carburant coûte cher en orbite, puisque, pour l'y amener, il a fallu dépenser plus de 100 000 F par kilogramme satellisé. Utiliser autant que faire se peut les forces naturelles est donc une obligation qui justifie de telles études.

MAURICE ARVONNY.

La prévision des tremblements de terre

Rien n'est tout blanc ou tout noir en sismologie

Le bureau du coordinateur des Nations unies pour les secours en cas de catastrophe et l'Unesco ont récemment organisé à Genève un séminaire sur la prévision des séismes auquel participaient une vingtaine de spécialistes venus de onze pays. Si l'homme ne peut pas empêcher les tremblements de terre, il peut, en revanche, en minimiser les effets.

A long terme, il peut rendre les séismes moins désastreux en édifiant des constructions capables de résister aux secousses ou en réservant aux cultures les zones les plus vlunérables. L'idéal serait, bien sûr, de prévoir les séismes.

EN l'état actuel des connaissances, il n'existe aucune méthode raisonnablement fiable de prévision des séismes. Certes, les Chinois ont réussi *à prévoir, quelques heures* à l'avance, le violent tremblement de terre qui, le 4 février 1975, a ravagé la province du Liaoning ; la population ayant été prévenue à temps, il n'y eut « que » 1 328 victimes. Mais le 28 juillet 1976, les Chinois n'ont pu prévoir le très fort séisme qui s'est produit dans la région de Tangshan-Tianjin-Pékin, et plusieurs centaines de milliers de personnes ont péri dans la catastrophe.

De 1970 à 1976, les sismologues croyaient qu'ils pourraient assez rapidement prévoir les séismes avec une fiabilité acceptable. Depuis *1976, la catastrophe de* Tangshan et surtout les études sur la prévision des tremblements de terre menées, en particulier, au Japon, aux Etats-Unis et en U.R.S.S. ont montré que cela était beaucoup plus compliqué qu'on ne le croyait (*le Monde* du 25 mars 1981). Désormais, les sismologues sont beaucoup plus prudents.

Cette prudence n'empêche pas les recherches de continuer dans *le domaine fondamental,* mais aussi pour la prise en compte, dès maintenant, des répercussions économiques, sociologiques et psychologiques que de telles prévisions, lorsqu'elles seront possibles, auront inévitablement.

Le séminaire de Genève a fondé l'essentiel de ses discus*sions sur des cas concrets* : fausses prévisions faites à la légère par des scientifiques ; réactions de la population à la révélation d'un éventuel risque sismique et au déclenchement accidentel d'un système d'alerte sismique ; mise en place au Japon du programme « tremble*ment de terre du Tokai » (une* région japonaise très peuplée et très industrialisée, où devrait se produire, dans un avenir encore imprécis, un très violent tremblement de terre).

La prévision concernant Lima est « le » cas exemplaire d'une prévision faite avec légèreté (*le Monde* des 25 mars et 6 septembre 1981) et dont M. Alberto A. Giesecke, directeur du Centre de sismologie pour l'Amérique du Sud, a rappelé le déroulement. Deux scientifiques américains avaient annoncé, en 1980, que la capitale péruvienne subirait, pendant l'été 1981, trois tremblements de terre extraordinairement violents. Le Conseil national américain d'évaluation des prévisions sismiques, qui a tenu, à cette occasion, sa première réunion, a opposé le démenti le plus net à cette prévision. Mais, comme l'a fait remarquer le *docteur Shigeji Suyehiro, de* l'Agence météorologique du Japon (1), *« il est très difficile de remplacer par une information correcte une fausse information qui a été diffusée dans le public »*. Aucun démenti n'a pu changer le cours des choses ; la vie de Lima a été perturbée pendant plusieurs mois et le tourisme, qui progressait chaque année, a accusé, en 1981, une chute de 25 à 30 %, sans qu'il soit possible toutefois de savoir si cette chute n'était pas due aussi à la conjoncture économique mondiale.

Autre exemple, encore plus récent, mais qui concerne une prévision volcanologique : l'annonce, au début de l'été dernier, par le U.S. Geological Survey, d'anomalies dans la région volcanique de Mammoth Lakes, une station de tourisme de l'est de la Californie, a fait diminuer les affaires de 30 % à 50 %, mais, là aussi, la récession et... le mauvais temps peuvent avoir joué un rôle de dissuasion pour les estivants. De même, le cas du « gonflement » de Palmdale, dans le sud de la Californie, et *celui de la fausse alerte* de Hiratsuka, sur la bordure est de la région du Tokai, posent le problème de la confiance que la population accorde aux informations qui lui sont fournies.

En 1976, un scientifique américain émit l'hypothèse qu'un gonflement affectant une zone de plusieurs dizaines de milliers de kilomètres carrés située près de Palmdale pourrait être un signe précurseur d'un fort séisme. Aucun tremblement de terre ne s'est produit, mais le docteur Joanne M. Nigg, professeur de sociologie à l'université de l'Etat d'Arizona, a étudié la *manière dont la population* de la région, qui comprend Los Angeles, a réagi à l'annonce d'un éventuel risque sismique pendant les années 1976, 1977 et 1978.

La presse écrite a publié à deux reprises pendant cette période de nombreux articles, sérieux en général, mais fantaisistes parfois sur la sismologie, la prévision sismique et sur la préparation au risque sismique. Pourtant 59,1 % seulement de la population a entendu parler du gonflement. Sur ces 59,1 %, 10,8 % ont vraiment cru à un prochain séisme ; 15,8 % à un séisme probable ; 16,3 % à un séisme possible. Et, illustration de l'aphorisme « ça n'arrive qu'aux autres », même si les gens pensaient que le gonflement de Palmdale était vraiment le précurseur d'un tremblement de terre, 5,7 % d'entre eux pensaient que les dégâts dus à ce séisme les affecteraient beaucoup ; 23,7 % dans une certaine mesure ; 13,6 % un peu ; 5,5 % pas du tout. En outre, les gens les plus conscients du risque sismique étaient ceux qui avaient le moins confiance dans les organismes officiels pour préparer la population à l'éventualité d'un tremblement de terre. Enfin, les jeunes ont moins cru au risque sismique que les personnes plus âgées.

Le système japonais

Le déclenchement accidentel du système de diffusion d'alerte sismique a fourni à des sociologues japonais l'occasion de faire une enquête parmi les deux cent mille habitants de Hiratsuka. La fausse alerte a eu lieu le samedi 31 octobre 1981 à 21 h. 2. La plupart des gens étaient chez eux, devant leurs télévisions, si bien que 10 % à 14 % seulement des habitants ont entendu les haut-parleurs installés un peu partout dans la ville diffuser l'avis enregistré par le maire. Parmi cette minorité qui avait entendu, 63,7 % ont surveillé les programmes de télévision et de radio pour essayer d'avoir plus d'informations, 15,2 % ont téléphoné pour vérification à la mairie, 6,7 % à la police et 9 %, aux pompiers.

Fait plus intéressant : 40,4 % ont éteint les feux qui brûlaient chez eux et fermé le robinet du gaz, et 27,4 % ont préparé des provisions de nourriture et d'eau et ont rassemblé leurs objets de valeur. Les femmes ont été moins crédules que les hommes (20,5 % contre 26,9 %) et les jeunes moins que les plus âgés.

Ces enquêtes montrent que l'éducation et l'information du public sont essentielles si l'on veut vraiment diminuer l'importance des catastrophes sismiques. Education et information sont deux des pièces maîtresses du programme « séisme du Tokai » mis sur pied grâce à une loi votée spécialement en 1978 et ne s'appliquant qu'à la région du *Tokai située au sud-ouest* de Tokyo.

Les sismologues japonais pensent, en effet, depuis plusieurs années qu'un violent tremblement de terre se produira dans cette région d'ici quelques années, mais ils ne savent pas quand exactement se déclenchera ce séisme. Bien évidemment, la région est truffée d'appareils qui surveillent, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, les moindres variations de l'activité sismique, celles du champ magnétique local et les déformations du sol, etc. Toutes les informations sont transmises en temps réel à l'Agence météorologique du Japon et constamment étudiées. Si des anomalies se manifestaient, un comité d'évaluation du tremblement de terre, composé de six sismologues, serait réuni immédiatement. Si ces « sages » pensaient que ces anomalies constituaient des signes avant-coureurs du séisme du Tokai, le rapport serait aussitôt transmis au premier ministre, à qui il reviendrait de lancer l'alerte au tremblement de terre après consultation de son cabinet.

Mais, entre-temps, tout un *système de procédures intervien*drait. Les organismes de secours, le réseau radio d'urgence et les médias seraient prévenus dès la réunion du comité d'évaluation, mais les médias devraient ne diffuser la nouvelle qu'après un délai de trente minutes. Des bulletins d'information spéciaux interrompant les émissions normales de radio et de télévision tiendraient la population au courant de l'évolution des phénomènes. Pour commencer, la population serait informée que des anomalies ont été remarquées dans les données transmises par les réseaux de surveillance et que le comité d'évaluation s'est réuni... Et ainsi de suite jusqu'au lancement de l'alerte par le premier ministre. Que celle-ci soit lancée ou non, les détails de l'évolution de la situation seront donnés et expliqués par les scientifiques de l'Agence météorologique eux-mêmes. Les Japonais étudient déjà un système de mise en marche automatique de tous les récepteurs de radio et de télévision pour le cas où l'alerte serait lancée pendant la nuit...

Le docteur Suyehiro reconnaît que ce système n'a pas encore été testé. Mais, depuis plusieurs années, chaque 1er septembre, la population entière de la région du Tokai participe à des répétitions générales sur ce qu'elle devra faire le jour où... Que se passera-t-il ce jour-là ? La prise de décision ne sera sûrement pas facile, mais elle devra intervenir rapidement : cent quatre-vingt-dix minutes au plus s'écouleront entre le moment où les anomalies auront été observées et celui où le comité d'évaluation donnera ses conclusions au directeur de l'Agence météorologique.

Pourtant tous les participants au séminaire de Genève ont été d'accord sur ce point : rien n'est tout blanc ou tout noir en sismologie, si bien qu'il faut encore faire intervenir ce que le docteur Suyehiro appelle l'*« intuition sismologique »*.

YVONNE REBEYROL.

(1) Cette agence est chargée de la sismologie au Japon bien que la météorologie n'ait rien à voir avec les tremblements de terre.

POUR 10 MILLIARDS DE DOLLARS

M. Richard Krim, de la Federal Emergency Management Agency des Etats-Unis, a évoqué le cas des assurances couvrant le risque sismique. Des compagnies américaines offrent ce genre d'assurances, mais celles-ci sont très coûteuses. Les risques couverts pourraient être tellement grands que, si un nom*bre élevé de personnes voulaient* s'assurer contre les séismes, les compagnies cesseraient probablement de proposer de tels contrats.

D'ailleurs, a remarqué le docteur Cinna Lomnitz, professeur de sismologie à l'université na*tionale autonome du Mexique,* ce sont les villes entières et non les individus et leurs biens personnels qu'il faudrait assurer. Mais le système mondial d'assurance serait sévèrement affecté par une catastrophe sismique survenant dans une grande ville. Un violent tremblement de terre, *par exemple, pourrait faire pour* 10 milliards de dollars de dégâts à Mexico, qui compte quinze millions d'habitants et dont d'innombrables maisons construites ou non par leurs habitants ne répondent sûrement pas aux normes antisismiques.

Y. R.

Un nouveau regard sur l'île de Pâques

DEPUIS sa découverte le jour de Pâques (le 5 avril 1722) par le Hollandais Jacob Roggeveen, l'île de Pâques intrigue. Comment sur cette petite terre de 165 kilomètres carrés, la plus isolée du monde (à 3 800 kilomètres de l'Amérique du Sud, à 1 900 kilomètres de Pitcairn, l'île habitée la plus proche), une civilisation a-t-elle été capable d'abord de s'installer, ensuite de développer une culture qui a laissé en témoignage plusieurs centaines de statues de pierre pesant chacune quelques dizaines de tonnes ? Les « mystères » de l'île de Pâques ont fait naître les idées les plus folles, la littérature la plus extravagante, où se retrouvent pêle-mêle des extra-terrestres, des soucoupes volantes et des sources d'énergie inconnues, tous ingrédients garantissant de fortes ventes de livres...

Les chercheurs sérieux n'ont évidemment jamais cru à de telles sornettes. Ils ont expliqué un certain nombre des particularités pascuanes. Il n'en subsiste pas moins des problèmes, huit selon l'ouvrage collectif *Nouveau Regard sur l'île de Pâques*, que vient de faire paraître le Cercle d'études sur l'île de Pâques et qui fait le point des connaissances actuelles.

Sans pièces de bois d'assez grandes dimensions, le transport et la pose des statues auraient été difficiles, si ce n'est impossibles. Or il y a peu d'arbres sur l'île de Pâques, et certains n'ont été introduits que récemment. Mais des études de palynologie ont montré que trois espèces d'arbres poussaient en assez grande abondance sur l'île aux alentours de l'an 1000 de notre ère, c'est-à-dire pendant la période où la plupart des statues ont été érigées : le toromiro, dont le tronc atteignait un diamètre de 50 centimètres, suffisait donc pour faire des traîneaux ou des rouleaux ; des palmiers, qui pouvaient fournir des leviers ; une variété d'hibiscus dont l'écorce peut être tressée en cordages très solides.

La dernière branche portant les dernières graines du toromiro pascuan a d'ailleurs été cueillie en 1955-1956 par Thor Heyerdahl. Plantées en 1958 au jardin botanique de Göteborg *(Suède), cinq d'entre elles ont* germé. Actuellement, trois toromiros poussent dans les serres de Göteborg et ont fleuri pour la première fois en avril 1981. L'année d'avant, trois petits plants issus de boutures avaient été repiqués sur l'île de Pâques, sans grand succès semble-t-il.

Depuis 1978, M. Sergio Rapu, un jeune archéologue pascuan qui est en charge des fouilles et du musée de l'île, a montré que les orbites, vides actuellement, des statues étaient autrefois garnies d'une cornée de corail blanc et d'un iris de tuf rouge, et que ces yeux regardaient vers le ciel. Or dans l'île de Mangareva (une des Gambier, d'où les Pascuans auraient pu venir, l'île de Pâques porte le nom de Mata Ki Te Rangi, c'est-à-dire « les yeux dans le ciel ».

Le recours à l'ordinateur

L'île de Pâques, comme tous les sujets de recherche, bénéficie des récents progrès des sciences et des techniques. Une équipe de chercheurs norvégiens, chiliens et français, dont faisait partie le professeur Jean Dausset, prix Nobel de médecine, a prouvé, par l'étude des groupes H.L.A. (Human Leucocyte Antigen), que la population pascuane « pure » s'apparente bien aux Polynésiens — comme le raconte la tradition orale de l'île, — *Polynésiens et Pascuans* étant issus de mélanges de populations. Il a aussi été établi que le patrimoine génétique des Pascuans avait des éléments communs avec celui des populations d'Amérique du Sud. Cette dernière particularité pourrait s'expliquer par une origine commune.

L'informatique, elle aussi, aura son utilité pour résoudre un des problèmes principaux de l'île de Pâques : celui que posent vingt et une tablettes de bois, les Kohau Rongo Rongo, couvertes de signes gravés que personne ne sait plus déchiffrer. Les signes, au nombre de mille quatre cents, répartis en cent quatre-vingt-dix types, sont plus ou moins figuratifs, et sont disposés de manière très singulière : la première ligne en bas se lit de gauche à droite, puis on retourne la tablette et on lit la ligne voisine de gauche à droite, et ainsi de suite. Ces tablettes intéressent des ingénieurs d'I.B.M. Bientôt les signes *seront mis sur ordinateur. Ainsi* seront-ils analysés dans leurs moindres détails, ce qui devrait permettre de constituer un « thésaurus ». Ensuite pourront venir des études sur la répétition des séquences de signes, les variantes de ces séquences, etc. — Y. R.

• *Nouveau Regard sur l'île de Pâques*, Moana Editeur, 43, route de Melun, Saintry-sur-Seine, 91100 Corbeil. 288 pages. Très nombreuses illustrations (dessins et schémas, photographies en noir et blanc ou en couleurs), 295 francs.

La Suède et les déchets nucléaires

(Suite de la page 15.)

Puis il faut sécher ces dernières et les noyer dans un *« cercueil » de cuivre long de* 6 mètres, épais de 40 centimètres, à l'intérieur duquel a été coulé, sous une très forte pression — environ 2 000 bars — du plomb. Ce n'est qu'après cette série d'opérations que les combustibles peuvent être entreposés, définitivement cette fois. La *démonstration de la fiabilité du* procédé reste cependant à faire.

La décision de réaliser un sanctuaire, creusé dans la roche à près de 500 mètres de profondeur, et destiné à abriter ces conteneurs, pourrait être prise à la fin de ce siècle. Déjà, les Suédois, qui réfléchissent aux avantages et aux inconvénients de deux ou trois sites possibles, espèrent procéder aux premiers entreposages définitifs à partir de 2020.

Dans ces conditions, la politique suédoise est-elle paradoxale ? Pour les Français, qui ont définitivement opté pour le retraitement, la comparaison des voies envisagées par les deux pays est difficile dans la mesure où celle choisie par la France existe dans sa totalité alors qu'une partie de celle retenue par la Suède est encore sur le papier. Certes. Mais le choix délibéré fait par la France de construire des usines de retraitement pour récupérer les matières nobles contenues dans les déchets — uranium et plutonium — et alimenter ainsi un parc de réacteurs surgénérateurs dont l'amorce commence à tarder ne contient-il pas, aujourd'hui, lui aussi, sa propre ambiguïté ? Même si les Français estiment, au bout du compte, que leur choix est, économiquement, le plus compétitif.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

En toute logique

LA SOMME ET LE PRODUIT

Problème n° 230

Les nombres 2 et 2 forment un couple dont la somme est égale au produit.

$$2 + 2 = 2 \times 2.$$

Est-ce le seul couple possédant cette propriété ? Non, il en existe un autre : zéro et zéro.

$$0 + 0 = 0 \times 0.$$

Sont-ce les seuls ? Non, il en existe beaucoup d'autres, qui sont d'ailleurs des couples formés de nombres différents.

Lesquels ?

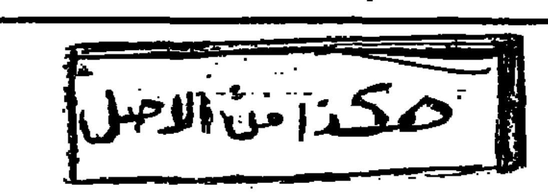
(Solution dans « le Monde des sciences » du 24 novembre.)

Solution du problème n° 229

Le milieu de deux points peut se déterminer en sept arcs.

Traçons le cercle de centre A passant par B, puis celui de centre B passant par A. Soit Q, diamétralement opposé à A par rapport à B : il est obtenu par deux autres arcs de cercle. Le cercle de rayon double, centré sur Q coupe le premier en P et P'. Les cercles de rayon unitaire, centrés sur P et P' se coupent en A et X, milieu cherché. En effet APB et AQP sont isocèles et semblables.

PIERRE BERLOQUIN.



Le Monde

régions

Lorraine

CIRCULER DANS LES GRANDES VILLES

Ordinateurs et trolleybus contre les embouteillages de Nancy

Nancy. — Pour tenter d'améliorer la circulation dans son centre qui, depuis quelques années, présente progressivement tous les symptômes classiques de saturation, le district urbain de Nancy (250 000 habitants) a parié, comme d'autres villes, sur l'amélioration de ses transports en commun.

Il l'a fait en optant avec détermination pour deux technologies de pointe : l'ordinateur et le tout nouveau trolleybus articulé mis au point par Renault-Véhicules industriels, que rien ne distingue en apparence des classiques autobus articulés. En revanche, ce véhicule possède à la fois un moteur électrique de 250 ch et un moteur Diesel de puissance sensiblement équivalente, la « bimodalité totale », expliquent les ingénieurs de R.V.I. Cet avantage met le véhicule à l'abri d'une classique panne et lui permet de changer d'itinéraire.

De notre correspondant

Le 17 décembre 1981, M. Claude Coulais, maire (P.R.) et président du district urbain de Nancy, signait un contrat de développement dans le cadre d'un programme d'action prioritaire du VIIe Plan. Le concours de l'Etat est très important : 116 millions de francs pour un investissement total de 350 millions. « *C'est un choix audacieux*, reconnaît le maire. *C'est l'investissement le plus important engagé dans l'agglomération de Nancy depuis le début du siècle.* »

Le 25 novembre prochain sera inaugurée la première des trois lignes composant la tranche initiale du projet, soit au total 30 kilomètres sur lesquels circuleront quarante-huit trolleybus. Trente-trois véhicules seront mis en service d'ici à la fin de novembre, la livraison de quinze autres est prévue pour le début de 1983, pour une facture totale de 67,2 millions de francs. Cette mise en service est la première du genre. Certes, les « toiles d'araignée » sur trolleybus (comme les nomment les Nancéiens qui les ont vu se tisser en quelques mois) ont amené quelques critiques, liées notamment au léger parasitage des autoradios passant sous les lignes alimentées en 750 volts continu. Désagrément mineur, compte tenu des avantages et de l'objectif : « *Assurer d'ici deux ans, grâce au réseau de transports en commun, 24 % des déplacements urbains, au lieu de 19 %, soit passer de vingt-trois millions à vingt-neuf millions de passagers. Ce développement exige que ces transports collectifs soient plus attractifs par des avantages supplémentaires d'accessibilité, de rapidité et de confort* », ajoute M. Coulais qui souligne la complémentarité de deux décisions qui viennent d'être prises : la commande des trolleybus et la mise en service du nouveau « P.C. circulation », opérationnel depuis le 29 octobre.

Quinze caméras aux carrefours

De par sa capacité, le P.C. circulation de Nancy est désormais considéré comme la plus importante installation de ce genre en Europe. Ses six ordinateurs permettent simultanément la régulation centralisée de la circulation générale, la régulation de la circulation des véhicules de transports en commun et la commande centralisée de l'énergie électrique d'alimentation des trolleybus. Mais l'originalité profonde du P.C. tient à la conception du logiciel mis au point par l'équipe des ingénieurs nancéiens. Appuyé par une batterie de quinze caméras, l'ensemble des systèmes d'ordinateurs permet de contrôler trois cent cinquante carrefours et de tenter de rationaliser au maximum les mouvements quotidiens de cent vingt à cent soixante-dix véhicules en circulation.

En effet, chacun de ces véhicules est désormais muni d'un dispositif qui permet de les situer toutes les trente secondes sur leurs lignes respectives et d'estimer leur avance ou leur retard sur l'horaire. Selon le cas, l'ordinateur transports en commun « dialogue » aussitôt avec l'ordinateur de circulation générale. En fonction de l'intensité du trafic, ce dernier doit alors bloquer aussitôt le prochain feu vert se trouvant sur le parcours du véhicule en retard, afin de lui permettre d'aller plus vite. Seul grain de sable pouvant gripper ce mécanisme très précis : le stationnement anarchique. Enfin, un dernier système d'ordinateur est destiné à surveiller étroitement la consommation électrique des trolleybus, ce qui est important, puisque chaque dépassement de la tranche d'électricité achetée par abonnement à l'E.D.F. revient particulièrement cher à ses utilisateurs.

JEAN-LOUIS BEMER.

LE DERNIER RECENSEMENT

Moins de 100 000 habitants est-ce possible ?

De notre correspondant

Nancy. — Dans une lettre adressée le 26 octobre au directeur régional de l'INSEE de Lorraine, et rendue publique, le maire de Nancy, M. Claude Coulais (P.R.), indiquait que, compte tenu de la connaissance qu'il a « *des lacunes et des difficultés du dernier recensement* », il ne pouvait accepter les chiffres présentés par l'INSEE. « *Il n'est pas possible pour nous*, précisait-il, *d'avaliser ces résultats tout en sachant qu'ils ne reflètent que très imparfaitement la réalité. Bon nombre de grandes villes ont d'ailleurs constaté les mêmes lacunes au cours de ce recensement.* »

Sans mettre en cause « *la compétence et la bonne volonté des services de l'INSEE* », M. Coulais estime que « *les horaires de travail de certaines personnes et la configuration urbaine de Nancy avec de nombreuses cours fermées dans lesquelles se trouvent des logements n'ont pas facilité la tâche des agents recenseurs* ».

Il est vrai qu'entre le recensement de 1975 et celui de 1982 la ville de Nancy aurait perdu près de 11 500 habitants, revenant de 107 439 habitants à 95 945, et franchissant ainsi le cap psychologiquement et politiquement important des 100 000. Interrogé, le délégué régional de l'INSEE, M. Marcel Schwark, bien que ne désirant pas polémiquer avec la ville de Nancy, se borne à rappeler les faits.

« *Pour obtenir le chiffre de la population urbaine*, dit-il, *nous avons travaillé sur des documents envoyés par la mairie et signés par un adjoint du maire, comme pour toutes les villes. Dans le cas de Nancy, toute modification des chiffres s'est faite à la hausse, compte tenu de quelques erreurs d'imputation.* » De fait, la mairie aboutit à un chiffre de 95 603 habitants et l'INSEE de 95 945.

Pour importante qu'elle soit, la baisse de population à Nancy illustre le dépeuplement actuellement observé des centres de villes au profit de leur district urbain. Même en prenant en considération la marge d'erreur de l'ordre de 0,5 à 1 % communément admise dans tout recensement, Nancy-ville ne peut espérer dépasser à nouveau la barre des 100 000 habitants.

J.-L. B.

LES CHEMINOTS DE METZ

Favorisons le rail

Estimant que, dans le cadre de la réforme de décentralisation, la région et les département auront un rôle important à jouer dans le secteur des transports, l'Union professionnelle et régionale des cheminots de Metz vient de publier un intéressant document sur les transports en Lorraine.

Les cheminots C.F.D.T. veulent qu'une priorité soit donnée au chemin de fer. Estimant que « *l'infrastructure ferroviaire lorraine est suffisante et pourra répondre à la demande et aux exigences économiques de l'avenir* », ils détaillent, dans un chapitre spécial et secteur par secteur, leurs propositions pour renforcer la desserte par fer. Ces propositions tournent autour de deux grandes idées : multiplier les dessertes cadencées du modèle Métrolor entre les principales villes de la région ; rouvrir un certain nombre de lignes secondaires et de gares abandonnées au cours des dernières années.

La priorité que la C.F.D.T. donne aux chemins de fer ne peut toutefois être interprétée, tient à préciser le syndicat, « *comme une promotion exclusive de ce moyen de transport ni comme un soutien inconditionnel à la politique de la S.N.C.F. et à ses dirigeants.* ».

On notera aussi ces réflexions des cheminots C.F.D.T. sur quelques grandes réalisations passées. Ainsi, sur l'autoroute Paris-Metz. « *C'est*, déclare le syndicat, *l'exemple même du gaspillage, une réalisation de prestige au service d'intérêts électoraux et du lobby routier... qui pèsera lourd pour les contribuables lorrains.* »

A propos de la canalisation de la Moselle, les cheminots C.F.D.T. estiment que « *cette réalisation, présentée comme un atout pour l'avenir de la Lorraine, n'a pas favorisé, comme on l'attendait, le développement et la modernisation de la sidérurgie Lorraine* », alors que le tracé adopté pour le futur canal Rhin-Rhône évite et contourne la région « au profit des industriels allemands ».

(*) 21, rue Dupont-des-Loges, 57000 Metz.

POLÉMIQUE EXEMPLAIRE DANS LES VOSGES

La municipalité de La Bresse veut construire un barrage. Les écologistes veulent préserver leur tourbière

De notre correspondante

Epinal. — *Le tribunal administratif de Nancy vient de donner raison à La Bresse, petite commune des Vosges, contre les écologistes. Deux associations, Les amis de Remiremont et des sites des Hautes-Vosges et la Fédération lorraine pour l'environnement (Flore) demandaient l'annulation du permis de construire du barrage hydro-électrique.*

Déjà le tribunal administratif avait prononcé, en mai dernier, un sursis à exécution de travaux qui menaçaient l'existence d'une tourbière le Feigne de la Lande. Jugeant au fond, le tribunal administratif de Nancy a estimé notamment que ce site naturel n'a fait l'objet d'aucune mesure de classement et que l'arrêté du ministre de l'environnement protégeant certaines espèces végétales n'a été publié au « Journal officiel » que le 13 mai 1982 et n'est donc pas opposable au permis de construire accordé cette semaine. L'association Les amis de Remiremont et des sites des Hautes-Vosges a décidé de porter cette affaire devant le Conseil d'Etat, même si la Flore ne suit pas la même voie et s'il lui en coûte matériellement.

Ce débat local illustre, en miniature, les impératifs parfois contraires de l'écologie et de l'économie.

Depuis le début du siècle, La Bresse, petite ville touristique et industrielle de cinq mille cinq cents habitants, produit elle-même son électricité. Une usine hydro-électrique et une régie de distribution assurent 15 % de ses besoins en basse tension. Depuis huit ans, le conseiller général, et maire de la ville, M. Guy Vaxelaire (P.S.), envisage d'augmenter encore cette autonomie énergétique en construisant un barrage dérivant les eaux de deux rivières locales. Le projet permettrait à la commune de couvrir de 30 % à 35 % de ses besoins en courant moyenne et basse tension.

Mais les eaux de retenue vont noyer une tourbière de plusieurs hectares, le Feigne de la Lande, qui abrite, selon les spécialistes, une faune et une flore particulières, « véritable relique glaciaire ».

« *Il n'est pas question de noyer l'ensemble de la tourbière, mais 8 hectares seulement sur 17* », précise le maire, qui fait face à ses opposants, avec une bonne partie de ses administrés. Le Feigne de la Lande n'est, en effet, qu'une des tourbières du secteur, qui en compte environ une centaine. Sur les trente-six officiellement recensées comme présentant un intérêt botanique et, plus généralement, écologique, elle n'arrive qu'en cinquième position.

« *C'est l'une des plus riches* », estime le professeur Balangé, vice-président du comité économique et social de Lorraine, qui juge « *regrettable* » de sacrifier l'une des plus belles tourbières vosgiennes pour produire de l'électricité, alors que l'on construit, à moins de 150 kilomètres, la centrale de Cattenom. C'est aussi l'opinion de la Commission des sites, qui, le 30 novembre 1980, a émis un avis défavorable. Pourtant, le 25 février 1982, le ministère de l'environnement donnait son feu vert.

Riposte des opposants : un recours devant le tribunal administratif, qui ordonnait, le 13 mai, un sursis à exécution.

Le conseil municipal a stoppé les travaux engagés quelques semaines plus tôt, mais il a fait appel devant le Conseil d'Etat. 550 tonnes de tuyaux étaient en instance de livraison et l'alternateur était commandé spécialement chez Alsthom, à Belfort. Près de 5 millions de francs étaient déjà engagés, notamment dans les travaux de terrassement.

En s'appuyant sur un décret de 1963 accordant une concession à la commune de La Bresse pour « turbiner » toutes les eaux du secteur, le maire fit continuer certains travaux non soumis au permis de construire. On posait les tuyaux qui conduiraient l'eau vers la turbine, et, si le barrage ne pouvait être construit, on turbinerait au fil de l'eau, faute de mieux. M. Vaxelaire ne s'inclinait pas, fort du soutien de « *mille huit cents familles de la commune, de l'Association d'aménagement du massif vosgien, regroupant dix départements, de la Fédération française d'économie montagnarde, ainsi que de trois cents maires qui nous ont écrit* ».

La Bresse est la seule commune vosgienne dotée d'une énergie municipale produisant et distribuant une partie de son propre courant électrique. Elle tient à cette particularité. « *Nous sommes une des seules communes de cinq mille habitants à ne pas avoir bougé au dernier recensement*, souligne M. Vaxelaire. *Cela grâce à une économie forte. L'écologie ne doit pas être le premier paramètre ; avant tout compte la qualité de vie des habitants. La Bresse veut vivre en jouant tous ses atouts.* »

CLAUDINE CUNAT.

Le Monde

équipement

M. JACK LANG DANS LES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Trois conventions sont signées pour le développement de la langue et de la culture basques

Environ cent cinquante nationalistes basques français ont manifesté, le samedi 6 novembre, à Bayonne, à l'occasion de la visite du ministre de la culture, M. Jack Lang, dans les Pyrénées-Atlantiques, à Pau et à Bayonne (nos dernières éditions).

Un important service d'ordre avait été mis en place après les appels à la manifestation lancés par deux organisations nationalistes, le comité Laguntza et Herritaldeak. Aucun incident sérieux n'a été signalé, mais deux personnes ont été interpellées et placées en garde à vue.

A la fin de la visite, M. Lang a reçu une trentaine de manifestants — ils réclamaient un renforcement de l'enseignement de la langue basque — avec lesquels il s'est entretenu pendant une vingtaine de minutes.

M. Lang a signé trois conventions culturelles : une avec le département et deux avec les villes de Bayonne et Tardets-Sorholus.

M. Lang a précisé que les efforts actuellement entrepris pour le développement de la culture basque — *« plus de trois millions y seront consacrés cette année »* — *« ne sont qu'une juste réparation des erreurs commises dans le passé »*, et sont indispensables *« pour créer les véritables conditions d'une démocratie culturelle »*.

Près de la moitié du budget de la convention avec le département des Pyrénées-Atlantiques, d'un montant de 1 100 000 F, est consacrée à *« la défense et la promotion des cultures basque, gasconne et béarnaise »*. Les conventions avec les villes de Bayonne et Tardets portent respectivement sur 690 000 francs et 200 000 francs.

Plus généralement, M. Lang a fait part de ses intentions pour l'ensemble des minorités régionales. *« J'ai décidé*, a-t-il dit, *de proposer au gouvernement la création d'une commission nationale des cultures de France réunissant l'ensemble des ministères concernés et des représentants des cultures qui constituent le fonds culturel de la société française : les cultures basque, alsacienne, bretonne, catalane, corse, occitane, flamande, mais aussi les cultures d'oïl et les cultures des communautés qu'a accueillies la France — juive, arménienne, tzigane, franco-musulmane, — sans parler des cultures de l'émigration désormais stabilisée dans notre pays. »*

TRANSPORTS

La conférence de Genève

Les compagnies aériennes doivent se préparer à une « croissance zéro » de leurs tarifs

De notre envoyé spécial

Genève. — La trente-huitième assemblée générale de l'Association du transport aérien international (IATA) s'est ouverte le 8 novembre à Genève dans une atmosphère lourde. Pour la quatrième année consécutive, les compagnies mondiales s'apprêtent à perdre beaucoup d'argent, au moins 2,1 milliards de dollars. Le pire reste à venir puisque, pour l'année prochaine, le déficit est déjà estimé à 2,35 milliards de dollars, soit 6 % du chiffre d'affaires des cent vingt-deux transporteurs adhérant à l'association.

D'année en année, les perspectives de rééquilibre de l'activité du transport aérien s'éloignent et la situation de bien des entreprises tourne au désastre, à tel point que, selon M. Bruchhaüser, président du comité des finances, *« les compagnies ne seront même pas en mesure de remplacer les avions actuels »*.

L'environnement s'est même encore dégradé au cours des derniers mois. M. Pierre Giraudet, président du sous-comité de planification stratégique de l'IATA, a montré le 8 novembre combien les prévisions s'étaient assombries au cours de l'été. De juin à octobre les évaluations des pertes pour l'année sont passées de 1,87 à 2,1 milliards de dollars, celles de l'augmentation du trafic de 3,4 % à 1,8 %; celles de la recette unitaire d'une hausse de 2,2 % à une baisse de 1 %. Seul élément réconfortant : la maîtrise des coûts unitaires s'améliore, mais *« il n'en va pas de même de la baisse du trafic qui ne semble pas s'accompagner d'un ajustement de la capacité, si l'on en croit les déclarations des compagnies, donnant une augmentation de capacité de 3 à 4,5 % »*, a ajouté M. Giraudet avant de contester les premières estimations de progression du trafic retenues par IATA pour les deux prochaines années : 4,7 % en 1983 et 6,1 % en 1984. *« Rien ne permet*, a-t-il dit, *d'espérer dans un proche avenir une reprise significative du trafic et nous devrions nous rapprocher davantage d'une hypothèse de croissance zéro. »*

Il importe donc, plus que jamais, pour les compagnies de compter sur leurs propres ressources pour traverser au mieux cette crise, en cherchant à augmenter leurs recettes et à diminuer leurs coûts. Les moyens ne manquent pas selon M. Giraudet : établissement de tarifs économiquement sains, assainissement d'un marché marqué par trop de pratiques illégales, mise en garde aux États contre *« des initiatives extrêmes de libéralisation ou de protectionnisme »*, ajustement meilleur des capacités aux perspectives réelles d'activité du trafic aérien...

Une plus grande honnêteté

Mais il convient avant tout de revenir à une plus grande honnêteté. Sur ce point, M. Giraudet s'en est pris en termes très vifs à certaines pratiques aberrantes qui subsistent, en dépit des engagements de les supprimer. *« Au moment où la déréglementation marque le pas, notamment aux Etats-Unis, et où les pays les plus engagés dans la libéralisation commencent à en percevoir le danger et reconnaissent qu'il convient de tenir compte des positions de leurs partenaires étrangers, on aurait pu espérer que les compagnies reviendraient à une concertation multilatérale »*, a-t-il observé.

La meilleure preuve qu'il n'en est toujours rien, c'est la manière dont est respecté, c'est-à-dire pas respecté, l'accord tarifaire de l'Atlantique Nord signé l'été dernier pour six mois entre les Etats-Unis et douze pays européens. Cet accord, a dit M. Giraudet, *« a été établi avec des clauses échappatoires très libérales. Les compagnies font un usage abusif de ces possibilités et plongent ainsi le système tarifaire dans l'incohérence et le désordre »*.

Dans ces conditions, deux issues sont possibles : ou l'industrie continue de pratiquer cette *« déréglementation de fait »* et elle *« ira à la ruine »*, où elle rétablira un système tarifaire multilatéral acceptable par tous et elle parviendra ainsi à redresser sa situation.

JAMES SARASIN.

Concorde cessera d'être subventionné en Grande-Bretagne

Le gouvernement britannique a confirmé que l'exploitation de Concorde cessera d'être subventionnée en Grande-Bretagne à la fin de l'année budgétaire, c'est-à-dire à partir du 1er avril 1983.

Cette subvention s'élève à 18 millions de livres par an (environ 206 millions de francs). British Airways, la compagnie qui exploite le supersonique et dont les pertes se sont élevées l'an dernier à plus de 500 millions de livres, estime que le supersonique reste très rentable et son président, Sir John King, a assuré qu'il maintiendrait Concorde sur les lignes américaines même si le gouvernement supprime ses subventions.

En France, on se refuse à toute déclaration sur ce sujet, qui a pourtant dû être abordé lors des derniers entretiens à Paris entre Mme Thatcher et M. Mitterrand. Rappelons qu'Air France, qui exploite de concert avec la compagnie britannique le supersonique, a décidé que celui-ci ne desservirait plus à partir de 1983 qu'une seule ligne Paris-New-York, l'escale de Washington étant abandonnée.

Le contrat d'entreprise signé entre la compagnie nationale et l'Etat pour la période 1981-1983 prévoit une prise en compte par le budget national de la totalité des charges d'amortissements et des frais financiers du programme Concorde ainsi que de 90 % du déficit d'exploitation des avions utilisés par Air France.

Pour 1981, le déficit total de Concorde s'est élevé à 362,4 millions de francs, dont 186 millions d'amortissements et de frais financiers, qui devraient continuer de toute façon d'être payés même en cas d'interruption de l'exploitation. Sur les 176,4 millions de francs du déficit d'exploitation proprement dit, l'Etat a pris à sa charge quelque 159 millions.

● *Pas de nouvelle piste à Orly.* — L'Aéroport de Paris ne pourra pas utiliser régulièrement les pistes de secours d'Orly pour faciliter l'écoulement du trafic comme il le souhaitait. M. Charles Fiterman a, en effet, conformément à l'avis de la commission spéciale qu'il avait nommée (*le Monde* du 4 septembre), estimé que cela augmenterait trop les nuisances pour les riverains. Son communiqué ajoute qu'une extension des possibilités d'atterrissage *« n'est nullement, dans la situation actuelle, nécessaire à une amélioration des conditions d'approche de l'aéroport d'Orly, dans la mesure où les récents transferts vers Roissy ont entraîné une réduction du trafic »*.

FAITS ET PROJETS

Concours d'architecture à la Défense : 856 inscrits

Au concours des concours, la Défense bat La Villette. Huit cent cinquante-six candidatures provenant de quarante-six pays différents ont été enregistrés avant le 31 octobre, annonce l'établissement public. Les concurrents vont recevoir les dossiers pour la construction du centre de la communication et de deux ministères au sommet du quartier ; ils remettront leurs projets avant le 1er mars prochain et le jury se réunira fin avril.

Le communiqué souligne le *« succès rencontré dans l'organisation du concours »* et précise qu'*« un grand nombre de candidatures proviennent d'architectes ou d'équipes de notoriété internationale »*.

A La Villette, sur huit cent cinq candidats (seulement !) inscrits pour le concours du parc, environ quatre cents auraient « rendu » : le dénombrement des projets reçus (depuis le 30 octobre, date limite) s'avère difficile, car beaucoup ont envoyé les documents sous plusieurs plis.

Fonds spécial de grands travaux : déjà 1,6 milliard de francs

Les deux premières conventions entrant dans le cadre de la procédure du Fonds spécial de grands travaux, créé en juin 1982, ont été signées à Saint-Nazaire et dans le Jura.

La ville de Saint-Nazaire va bénéficier d'une subvention de 1,55 million de francs, soit 30 % du montant des travaux d'économies d'énergie qui vont être entrepris sur vingt et un bâtiments communaux.

Par la seconde convention, le centre hospitalier de Luçon recevra 3,03 millions de francs de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie, soit 50 % du montant de travaux qui permettront une économie de 240 tonnes équivalent pétrole. M. Rolant, président de l'Agence a en outre confirmé que l'A.F.M.E. était prête à soutenir le projet de réseau de chaleur de la ville de Nantes.

Au total 40 000 dossiers ont été reçus par l'Agence — dans le cadre de cette procédure du Fonds spécial — pour un montant de 1,6 milliard de francs de subventions devant engendrer 4,42 milliards de francs de travaux ; 2 milliards de francs sont affectés à ce Fonds.

URBANISME

LES DIFFICULTÉS DES VILLES NOUVELLES EN ILE-DE-FRANCE

Cergy-Pontoise contre Marne-la-Vallée ?

M. Michel Giraud, sénateur R.P.R., président du conseil d'Ile-de-France, a visité, le lundi 8 novembre, la ville nouvelle de Cergy-Pontoise dans le Val-d'Oise. Il a ainsi apporté l'appui de la région à cette opération d'aménagement du territoire voulue par les gouvernements gaullistes de la Ve République. Appui qui n'a pas toujours été de soi, non pas de la part du président de la région elle-même, mais de la majorité de son assemblée. Mais, au-delà de cet engagement moral, cette visite aura confirmé la situation ambiguë dans laquelle ont à se débattre les cinq villes nouvelles de la région parisienne.

Cergy-Pontoise est incontestablement une réussite : urbanisme adapté au site de la boucle de l'Oise, diversité architecturale, animation d'un centre-ville déjà dynamique autour de la préfecture, trente mille emplois attirés, en douze ans, alors que les quartiers neufs ont accueilli quarante mille habitants permettant ainsi de réaliser un équilibre entre l'habitat-emploi que peuvent envier bien des agglomérations de la couronne parisienne. Cette réussite est due à sa place à l'ouest de Paris, à la qualité du site, au courage de certains élus qui ont su l'imposer à leurs électeurs réservés, y sacrifiant, comme M. Adolphe Chauvin, sénateur U.D.F., une partie de leur carrière, à la permanence de l'équipe qui en a la charge (Cergy-Pontoise est la seule ville nouvelle d'Ile-de-France qui soit entièrement restée à droite depuis sa création), à la grande qualité des directeurs successifs de l'établissement public d'aménagement. Le résultat est là : une vraie ville a commencé à naître ; on se dit « Cergy-pontin ».

Les partis politiques ne semblent pourtant pas avoir parfaitement assimilé cette évolution et la préparation des prochaines élections municipales est, à cet égard, significative. A droite comme à gauche, militants et candidats se replient sur les quinze communes traditionnelles qui composent la ville nouvelle. Nul ne paraît se préparer à aller à la bataille sur le thème de l'existence d'une vraie grande ville et de sa nécessaire unité. Les maires en place, y compris M. Christian Gourmelen (div. droite), président du syndicat communautaire et premier magistrat d'Osny, et ceux qui visent leur place ne voient dans la nouvelle loi qui doit régir les agglomérations nouvelles, et que l'Assemblée nationale a adoptée en première lecture le 6 octobre dernier, que les menaces qu'elle fait peser sur l'autonomie régionale. M. Alain Richard, député (P.S.) de Cergy-Pontoise et maire d'une de ces communes, Saint-Ouen-l'Aumône, lui-même rapporteur du texte à l'Assemblée nationale, voudrait, en deuxième lecture, atténuer les prérogatives de l'organe communautaire.

Le Sénat, grand conseil des communes de France... et des départements, ne devrait pas avoir une autre attitude quand il débattra de ce texte, peut-être à la fin du mois de décembre, d'autant que le rapporteur y sera M. Pierre Salvi (C.D.S.), président du conseil général du Val-d'Oise. Or, celui-ci a annonce son intention de consulter tous les présidents de département ayant des villes nouvelles sur leur territoire. Depuis l'origine, les conseils généraux n'ont pas été favorables — c'est le moins que l'on puisse dire — à ces opérations d'aménagement du territoire voulu par l'Etat central. Réduire les pouvoirs des organes communautaires au profit des communes, c'est, à l'évidence, freiner la continuation de ces actions d'urbanisme qui ne peuvent être que supracommunales.

Sur l'initiative des communistes, l'article premier du projet de loi précise que les agglomérations nouvelles *« constituent des opérations d'intérêt national et régional »*. M. Giraud s'est dit d'accord avec cette précision ; c'est là un nouveau point de friction possible entre la région et les départements. Mais celle-ci devra prendre aussi ses responsabilités. Or, visitant le 21 octobre Marne-la-Vallée, le président du conseil régional a prôné le « rééquilibrage » de l'Ile-de-France à l'Est.

Or, à Cergy, il a annoncé la réalisation en 1986 de l'interconnexion de la ligne S.N.C.F. avec la ligne A du R.E.R., facilitant ainsi sa liaison avec le cœur de Paris et la réalisation d'une liaison routière, sans feu rouge, entre Cergy et la capitale *« d'ici à deux ans »*. Elle en a certes besoin pour continuer d'attirer les bureaux nécessaires au maintien de son équilibre financier et pour permettre à ses futurs habitants de travailler près de chez eux. Mais n'est-ce pas compliquer la tâche de Marne-la-Vallée dont la qualité des liaisons avec Paris est un des rares atouts actuels ?

THIERRY BRÉHIER.

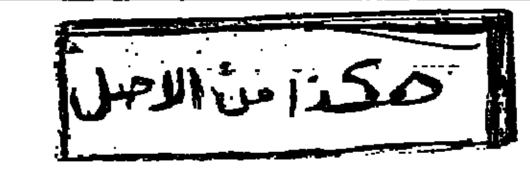
L'affaire des bureaux d'études à Paris

LE SOUS-DIRECTEUR DU LOGEMENT EST DÉCHARGÉ DE SES FONCTIONS

M. Lucien Petit, sous-directeur du logement à la Ville de Paris, a été déchargé de ses fonctions *« sur sa demande »*, et afin, indique-t-on, à la mairie de Paris *« d'avoir une liberté totale dans les enquêtes administratives en cours »*

M. Petit, dont le changement d'affectation vient de faire l'objet d'une publication au *Bulletin municipal officiel* de la Ville de Paris, a été mis en cause dans les affaires récentes concernant les bureaux d'études travaillant en liaison avec la Ville, notamment le CRESPU. Le maire de la capitale a demandé, à ce propos, une enquête administrative sur le fonctionnement de ces bureaux d'études, auprès de ses services tandis qu'une autre enquête, juridique celle-ci, continue actuellement.

M. Petit est affecté à la direction de l'administration générale. M. Bernard Montadert, ingénieur en chef des services techniques de la Ville, assurera l'intérim du poste laissé vacant par M. Petit.



هكذا من الأصل

Concorde cessera d'être subventionné en Grande-Bretagne

URBANISME

Cergy-Pontoise contre Marne-la-Vallée

Le Monde

culture

CINÉMA

« LE QUART D'HEURE AMÉRICAIN », de Philippe Galland

Anémone va plus loin

Anémone est une grande fille ni belle ni laide ; elle a du chien, des yeux très expressifs, un visage et un corps qui, même dans ses numéros les plus fantaisistes, ont quelque chose d'attirant. De son passage dans le cinéma « underground », à la fin des années 60, elle a gardé une *attitude agressive ou nonchalante de* marginale se souciant peu des convenances. De son passage au café-théâtre, il lui est resté le goût de la répartie prompte, du geste direct comme un lancer de flèche au centre de la cible visée. Elle possède maintenant son métier de comédienne sur le bout du doigt, mais on a toujours l'impression qu'elle improvise. Elle a mûri sans prendre de l'âge, elle a toujours des côtés imprévisibles et on la remarque d'autant plus qu'elle ne ressemble à personne parmi les jeunes actrices du cinéma français.

Depuis un mois, Anémone joue au Théâtre Marigny (salle Gabriel), avec Henri Garcin une pièce de William Russel, *l'Education de Rita*, adaptée de l'anglais par elle et Michel Fagadau. Et la voilà vedette, avec Gérard Jugnot (lui aussi lancé par le café-théâtre) du *Quart d'heure américain*, film écrit et réalisé par Philippe Galland. Celui-ci fut décorateur de *Souvenirs d'en France*, de Téchiné, avant de tourner son premier long métrage, *l'Exercice du pouvoir* (1976), comédie de mœurs politiques.

Anémone, ici, s'appelle Bonnie. Elle travaille pour une station de radio publicitaire avec Patrick (Jean-Pierre Bisson) dont elle est amoureuse et qui la largue sans douceur. Pour compenser, elle entreprend de s'imposer dans un autre emploi, à la station, tout en poursuivant de ses assiduités un minable, Ferdinand (c'est Gérard Jugnot), qu'elle a connu pendant le jeu de Radio-Stop. Ferdinand, le roi de l'échec, prêt à partir pour l'Inde en voiture, n'a *apparemment rien pour plaire, pour séduire*. Au lit, pourtant ! Voilà toute l'affaire : Bonnie a connu, par hasard, les talents sexuels de Ferdinand et c'est pour cela qu'elle court après.

La situation est très drôle ; le scénario et la mise en scène la répètent à satiété. On aurait préféré à cette suite de sketches, trop proches de la manière café-théâtre, une histoire bien construite, avec de la subtilité, des surprises. Parce que Bonnie n'est pas tout d'une pièce, parce qu'Anémone, en femme révélée au plaisir et effarouchée de l'être, aurait pu faire mieux évoluer, pschychologiquement, un personnage qui n'est pas seulement comique. Jugnot, lui, s'amuse à la charge et à la surcharge. Il est bien, mais elle, Anémone, fringuée de rouge, va plus loin que l'extravagance et les gags burlesques. Elle prend conscience des faiblesses et de la force de Bonnie, elle s'éveille aux vrais sentiments en même temps qu'à la sensualité. Elle est une femme moderne, capable de concilier l'ambition et l'indépendance professionnelles, acharnée à trouver un amour réel et à exprimer sa sensibilité.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

UN LIVRE, UNE SOIRÉE, UNE PÉTITION...

Pour Jacques Demy

Les critiques de cinéma parisiens constatant qu'ils n'avaient pas été entendus, ont entamé une véritable action de soutien à *Une chambre en ville* (*le Monde* du 29 octobre). Vingt-six d'entre eux ont déjà signé un appel à leurs *« lecteurs-spectateurs »*, afin qu'ils ne manquent pas ce *« rendez-vous essentiel »*. Le jour de sa sortie, le 27 octobre, le nouveau film de Jacques Demy n'a en effet totalisé que 3 165 entrées.

De son côté, le Studio 43 consacre la soirée de ce mardi 9 novembre, à partir de 20 h 15, à Jacques Demy, en présence de celui-ci. *La Luxure*, sketch des *Sept péchés capitaux* (1961), et *la Baie des anges* (1962), seront projetés après la présentation du livre de Jean-Pierre Berthomé, *Jacques Demy, les racines du rêve.*

Ce livre est le premier grand ouvrage d'ensemble consacré à un réalisateur, l'un des plus importants du cinéma français, lancé avec la « nouvelle vague » et, plus tard, voué à des difficultés qui l'écartèrent de la création.

Jean-Pierre Berthomé remonte à l'enfance et à la jeunesse de Jacques Demy, examine comme à la loupe les structures de ses films (ce travail est adapté, en partie, d'une thèse de doctorat universitaire) et retrouve, sous ce qu'on a appelé poésie, tendresse, romantisme, les élans les plus secrets et les hantises du cinéaste. Homme discret et pudique, Demy n'a jamais fait de confidences dans les entretiens qu'il a accordés. Jean-Pierre Berthomé n'a donc recueilli que des témoignages sur son métier.

★ Editions l'Atalante à Nantes, 388 pages illustrées, 135 francs.

★ Studio 43 : 43, rue du Faubourg-Montmartre (Paris 9e).

DANSE

« Camera lucida, camera oscura » à l'Escalier d'Or

Trois noms sont associés à cette expérience audio-visuelle dont une première version a été créée en 1977 au Festival d'Avignon. François Bayle, compositeur, en a eu l'idée. Il est plus difficile de déterminer ce qui revient au chorégraphe-scénographe Jean Babilée et à la danseuse Catherine Imbert.

Le public, plongé dans la chambre noire, subit l'agression d'un univers sonore, concret, portes qui claquent, grésillements, martèlements de pas, cloches et gongs, rebondissements de balles. L'œil aux aguets reçoit par flashes successifs l'image de la danseuse. Tantôt elle bouge dans un halo de lune, tantôt elle se déplace sur la diagonale d'un projecteur, s'assoit sur une chaise ou se heurte à une grille de lumière. Vêtue de noir — ensuite elle sera en blanc, — elle est pâle, mystérieuse. Son physique épanoui, l'arrondi de ses gestes, lui donnent un caractère légèrement oriental.

On prend plaisir à ce petit jeu de cache-cache pendant une demi-heure. Il pourrait s'arrêter là, mais il se prolonge dangereusement. Le son peu à peu envahit l'espace, étouffe le geste. L'énergie se perd, la nuit l'a emporté sur la lumière.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre de l'Escalier d'Or, à 21 heures, jusqu'au 13 novembre (sauf jeudi 11).

■ **Le chanteur d'opérette Robert Gysor est mort à Paris le samedi 6 novembre. Il était âgé de quatre-vingt-neuf ans. Baryton, il avait fait ses débuts au casino de Nice en 1920, avant de se faire connaître à Paris en chantant *les Cloches de Corneville*, puis *la Mascotte* à la Gaîté-Lyrique. Ensuite, il était entré dans la troupe de l'Opéra-Comique. Dans les années 50, on l'avait entendu aux côtés de Luis Mariano dans *le Chanteur de Mexico*, au Châtelet. Depuis, il se consacrait principalement à l'enseignement.**

« Nkenge » opéra-ballet du Zaïre

Disons pour être honnête que la presse américaine a réservé le meilleur accueil à cet opéra-ballet du Zaïre. Disons également, toujours pour être honnête, que *Nkenge* risque de plaire au public. Créé en 1980 par le Théâtre national de danse du Zaïre, qui compte en réalité soixante musiciens, danseurs et chanteurs — ils sont ici dix-huit seulement, — ce spectacle raconte l'histoire d'une jeune fille, Nkenge, très belle et méprisante, qui après avoir refusé tous ses soupirants finit par accepter les avances d'un riche étranger, malgré la méfiance de son jeune frère — idiot du village. Nkenge sera punie de son orgueil et découvrira au cours d'une cérémonie macabre que son nouveau mari est en réalité un démon.

Ce n'est pas l'histoire, issue d'un conte populaire, qui déçoit. Elle a sa beauté, à la fois naïve et troublante. Ni la musique, splendide, avec les voix aigües des femmes, le son grêle du ngomi, et ces grands tambours de bois qui mènent un train d'enfer. Ce qui dérange dans ce spectacle, c'est qu'il « folklorise » la tradition au lieu de la faire avancer. Les danses, qui reprennent de manière stylisée des éléments caractéristiques des différentes tribus du Zaïre, ont perdu non seulement de leur forme mais elles sont bizarrement mélangées à quelques grands écarts ou figures qui rappellent la danse classique occidentale. C'est plaqué, on sent qu'on a modernisé pour plaire, c'est un peu pacotille.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Théâtre de l'Alliance (101, boulevard Raspail, Paris 6e), à 20 h 30, jusqu'au 10 novembre. Le 20 novembre au Théâtre municipal de Grenoble, à 21 h.

■ **Trois films italiens inédits seront projetés au centre universitaire Censier les 9, 15 et 16 novembre : *Quartetto basileus*, de Fabio Carpi (le 9, à 18 heures), *l'Ultima diva* (le 15 à 17 heures), et *la Vela Incantata*, de Gianfranco Mingozzi (le 16 à 18 heures).**

THÉATRE

AU PALAIS DES GLACES

Les intrigues de Philippe Genty

Beaucoup de spectateurs filent au cinéma s'abreuver d'espèces non identifiées, de monstruosités extra-terrestres. Pendant ce temps-là, chaque soir, *sur une scène de théâtre*, quatre personnes proposent le même voyage, avec du tissu, du fil, leurs mains et de l'ombre.

Dieu sait ce qui peut surgir d'un drap qui fait des vagues une nuit de cauchemar, quel toupet habite le serpent de plumes, et de quel corps accouchera la bouche de lumière. De forme en forme, Philippe Genty et ses acolytes animent des créatures sexuées qui s'engendrent perpétuellement en un scénario sans faille.

Parfois, c'est un dialogue cruel entre l'homme manipulateur et, au bout de ses doigts, la marionnette qui, tout à coup, vit sa vie : l'être désarticulé se venge, ou le Pierrot se suicide.

Des intermèdes, comme des *cartoons* drolatiques, nous font respirer entre ces intrigues métaphysiques, qui sont des prouesses parfaites à la portée de tous les regards un peu patients, un peu tournés vers l'incongruité poétique du matériau quotidien.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ *Rond comme un cube* : Palais des glaces, 20 h 30.

VARIÉTÉS

GEORGES MOUSTAKI A BOBINO

Une ballade fraternelle

Trente et un ans que Georges Moustaki est arrivé à Paris. Mais si ce Grec d'Alexandrie a dès lors fixé son port d'attache, son aventure depuis n'a été qu'une suite de voyages incessants à travers le monde, un désenchaînement perpétuel.

D'abord homme d'échange, attentif aux personnes et aux choses, plein de pudeur, prenant le temps d'entendre et de comprendre, de connaître d'autres musiques, d'autres cris, cherchant l'accord toujours difficile avec la vie, Moustaki est un nomade en roue libre. Il sait communiquer sa nonchalance heureuse, sa frugalité sensuelle, son goût du partage. Au hasard des rencontres et des coups d'amitié, il communie en musique avec l'Argentin Astor Piazzolla, le Brésilien Mario Lima ou le Grec Hadjidakis.

Installé pour trois semaines à Bobino avec un groupe de musiciens aussi cosmopolites que lui, composé de Martha Contreras (chant, percussions), Kim Cheah-Poh (flûte), Joël Rossi (accordéon), Ozias Onçalves (contrebasse), Jacques Benhamadi (batterie), Georges Moustaki nous restitue un peu des parfums, des couleurs de ses voyages dans des chansons offertes comme autant de séquences, tantôt lyriques, poignantes, tantôt nostalgiques, tantôt en forme de jeu ou de fête.

Constitué d'une suite d'émotions, d'élans et de sentiments, le spectacle de Moustaki se présente comme une ballade fraternelle d'où la mièvrerie est naturellement exclue. — C.F.

★ Bobino, 20 h 45.

■ ***Patrick Font, Philippe Val* et Jean Sommer participeront au gala de soutien au *« Monde libertaire »*, palais de la Mutualité, le 11 novembre, à 20 h 30.**

EXPOSITIONS

« L'Orient des Provençaux », à Marseille

(Suite de la première page.)

Pour parvenir à mettre en scène cette chatoyante saga latino-arabe, les huit musées de Marseille, la chambre de commerce (fondée en 1599 par Henri IV, elle s'affirme la plus ancienne du monde), les Archives départementales et municipales, l'École d'art et d'architecture et plusieurs collections privées locales étonnament riches ont déployé leurs trésors. Cela va des comptes du roi René de Provence relatifs à ses achats de vaisselle arabe en 1479 à l'étui à cigarettes en or et diamants offert en 1890 à Pierre Loti par le sultan Abdulhamid II de Turquie en passant par le tapis mamelouk de la Maison d'Autriche (début seizième siècle) présent dans la collection Mikaeloff. Appel aussi a été fait aux autres musées de France — d'où proviennent par exemple deux grandes huiles de Joseph Vernet, inconnues des Marseillais, représentant leur port en 1754 — et à l'étranger, d'où a été envoyé entre autres le délicat *Constantine* rose de Maurice Denis que la France a laissé partir au Japon en 1959, après quinze années d'hésitation.

L'Algérie — malgré une inexplicable décision, après l'impression des catalogues, de ne pas laisser venir à Marseille certaines œuvres européennes ou arabes promises — reste malgré tout la nation extérieure la plus présente aux expositions de Marseille, notamment grâce à l'étincelante rétrospective de Baya, cette femme peintre autodidacte, échappant à toutes les classifications établies, découverte par André Breton en 1947, oubliée ensuite de ce côté-ci de la Méditerranée et qui est l'un des sommets des manifestations marseillaises.

Le port des audaces

L'idée de faire revivre des événements proches ou lointains, célèbres ou oubliés, de l'histoire des Marseillais en Orient, grâce à des œuvres d'art et à des documents écrits ou photographiques est née... à Naples. Peu avant le 10 mai 1981, en visite dans le Mezzogiorno, le maire de Marseille, M. Gaston Defferre, et son épouse, l'écrivain Edmonde Charles-Roux, elle-même issue d'une vieille famille provençale d'industriels, de collectionneurs et de diplomates, furent impressionnés par le large succès que remporta auprès des Napolitains une série d'expositions historiques ou artistiques sur le thème de l'ère des Bourbons-Sicile (dix-huitième et dix-neuvième siècles). Ils décidèrent alors de convier les habitants de leur ville et de leur région à se pencher sur le passé afin, a déclaré en substance M. Defferre le 8 novembre, d'y puiser des raisons de se comporter aujourd'hui en Afrique du Nord et au Proche-Orient avec le dynamisme et la curiosité d'esprit de leurs ancêtres.

M. Mitterrand a, lundi, quant à lui, célébré le *« goût du risque »* du *« port des audaces »*, de la *« ville-fenêtre »*. Mais les éridionaux de notre époque donnent bien des fois l'impression de ne plus être sûrs que leurs intérêts économiques majeurs et maintes de leurs racines culturelles et ethniques (environ sept cent mille Marseillais sur un million sont d'*origine étrangère ou coloniale) tiennent* d'abord à la Méditerranée. Les dix-sept expositions rappellent fort à propos que pour la cité phocéenne, créée avant l'ère chrétienne par des colons grecs d'Asie Mineure, les chances de splendeur viennent toujours du *Mare Nostrum* et qu'il continuera d'en être ainsi même si se réalisait un jour le vieux rêve, évoqué lundi par M. Defferre, de la liaison Rhin-Rhône.

L'autre morale de cette manifestation artistique d'une ampleur sans précédent en France, dans une même ville et sur un même sujet, est sans doute que la décentralisation culturelle — déjà favorablement amorcée à Marseille sur le plan théâtral et musical (2) — peut prendre corps d'une manière séduisante.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(2) L'opéra de Marseille a donné le 5 novembre la première représentation en France de Rusalka, œuvre du compositeur tchèque Dvorak.

M. Mitterrand : la culture est un facteur de développement

Voici les extraits les plus significatifs du discours du président de la République concernant la culture :

« Ce que nous célébrons aujourd'hui, c'est l'ouverture d'une ville, Marseille, et d'une région, la Provence, au monde extérieur, en l'occurrence les échelles du Levant et de Barbarie, c'est-à-dire les pays qui, aux seizième, dix-septième et dix-huitième siècles vivaient sous domination ottomane (...). Les expositions (...) racontent une belle et grande histoire : celle de l'audace, de l'imagination, de la ténacité (...).

» Elles montrent aussi qu'on sait agir par ici sans attendre que d'autres décident à votre place, de loin et d'en haut. Et, à cet égard, il est intéressant et surprenant d'apprendre, à la lecture des documents que nous ont fournis les organisateurs, que la chambre de commerce de Marseille réglait le traitement des consuls, la pension de l'ambassadeur de France auprès du Grand Seigneur, le sultan de Constantinople, assurait la poste en Méditerranée, percevait les droits et organisait les contrôles, au point — qui paraîtra peut-être excessif — qu'elle pouvait interdire à tout sujet français d'aller s'établir au Levant s'il n'avait pas reçu son autorisation.

» Mais on en mesure à distance le triple effet : économique, diplomatique et culturel, et les avantages qu'en a tirés la France tout entière (...).

» Si j'observe maintenant le rôle décisif joué par la chambre de commerce dans la longue histoire de la culture marseillaise, de ses peintres, de ses écrivains, de ses collectionneurs, il me vient à l'esprit d'autres réflexions (...). La forme d'une identité culturelle se nourrit de l'aptotude d'un pays à permettre la circulation mondiale des richesses et des valeurs, qui repose elle-même sur l'esprit d'initiative, d'entreprise, individuel et pouvoir d'imagination (...).

» Mais d'abord cette remarque : il n'y a pas d'un côté la culture avec majuscule, pur royaume de l'esprit, et de l'autre l'économie, champ clos des intérêts et des égoïsmes. Cette dichotomie trahirait la vérité de l'histoire, celle d'hier comme celle d'aujourd'hui.

» L'histoire de Marseille nous montre que nos ingénieurs, nos commerçants, nos producteurs, font eux aussi œuvre de culture, et que nos créateurs, nos érudits, nos savants, n'auraient guère de grain à moudre ni de formes à métamorphoser s'ils tournaient le dos à la vie sociale, économique et commerciale. Répétons-le sans nous lasser, la culture est un facteur de développement technologique, économique et social, mais les transformations technologiques, économiques et sociales sont elles-mêmes un facteur de développement culturel (...).

» Mais il est une autre leçon que ces expositions rendent en quelque sorte palpable. C'est la fécondité sans pareil du dialogue des cultures. Où ce dialogue entre le Nord et le Sud, entre l'Occident et l'Islam, pouvait-il mieux s'exercer qu'à ce carrefour de l'intérieur et de l'outre-mer, qu'en cette ville fenêtre sur le monde arabe, et surtout l'Orient méditerranéen ? (...)

» Il est clair que cette ouverture, qui a fait l'éclatante réussite de Marseille dans les siècles passés, commande de la même façon la réussite de la civilisation moderne, telle que nous la voulons ici même. »

En avant !

Electoral, sans doute le discours de M. François Mitterrand l'est-il, à quelques mois des municipales. Démagogique, probablement : il aurait été surprenant que le président de la République, dans un tel contexte, ne fasse pas de la cité phocéenne la huitième ou la neuvième merveille de l'Occident et de l'Orient réunis. Politique assurément, comme chacun, selon son camp, aura bien voulu l'entendre. Il n'est cependant pas indifférent, et cela ne s'était pas encore vu, qu'un président prenne pour prétexte à un discours de portée nationale un ensemble d'expositions. Il n'est pas négligeable qu'un chef d'Etat français porte ainsi la culture en avant, lui assigne une telle place dans les rouages du pays.

C'est dans l'histoire de Marseille que M. François Mitterrand, procédé classique, puise l'inspiration de son discours sur l'ouverture à l'étranger. Aux expositions qu'il emprunte l'image de la compétitivité commerciale ou celle de la décentralisation et des contre-pouvoirs régionaux. Mais voici qu'il développe l'idée, d'ailleurs élaborée sous le précédent septennat, qu'il n'y a pas de petite et de grande culture, et surtout lui donne la seule signification qu'elle puisse prendre, au fond : « La culture est un facteur de développement technologique, économique et social, mais les transformations technologiques et sociales sont elles-mêmes un facteur de développement culturel. »

La culture, et sa nécessaire liberté, court toujours — cela s'est vu, cela se voit — un grand risque à s'étatiser, à devenir le fief trop exclusif du pouvoir. Si le discours de M. François Mitterrand devait signifier une mainmise sur la notion même de culture, il y aurait lieu de s'inquiéter. Si le président, en revanche, n'entend qu'inciter à son plus large déploiement, à ce qu'elle échappe précisément aux structures étatiques pour devenir l'affaire de chacun (peut-être vraiment espérer de tous ?), s'il a voulu enfin marquer l'importance qu'il entend simplement lui garder, le discours culturel du président de la République a alors une indéniable portée.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

SALLE GAVEAU Vendredi 12 Lundi 15 novembre à 20 h 30 (Valmalete)	Sviatoslav RICHTER MOZART Sonates pour violon et piano Oleg Kagan violon
SALLE PLEYEL Samedi 13 novembre à 20 h 30 Loc. ouverte 18 octobre (Valmalete)	Au bénéfice de la FONDATION CZIFFRA Georges CZIFFRA BACH-BUSONI COUPERIN, RAMEAU SCHUBERT, CHOPIN LISZT
Oratoire du Louvre 145, rue St-Honoré, métro Louvre Samedi 13 novembre 20 h 15 Rens. : 660-35-40 (Kiesgen)	Orchestre de Jeunes Alfred LOEWENGUTH REQUIEM de FAURE avec les Petits Chanteurs de Passy et œuvres de Bach, Cimarosa et P. Mari.
Église de la Madeleine Mardi 16 novembre à 21 heures (p. e. Valmalete)	CONCERTS LAMOUREUX BEETHOVEN MISSA SOLEMNIS Sol. : Sharon MARKOVICH Helga SCHMIDT Lutz-Michael HARDER Matthias HOLLE Dir. : George-Alex ALBRECHT
St-ÉTIENNE-DU-MONT Mercredi 17 novembre Ste-CLOTILDE Jeudi 18 novembre à 21 h (p. e. Werner)	BACH MESSE EN FA MAJEUR Cantate 79 ENSEMBLE BACH DE PARIS Dir. : JUSTUS VON WEBSKY
SALLE PLEYEL Vendredi 19 novembre à 20 h 30 (P.e. Musicaglotz et Valmalete) Loc. : 563-88-73	IXe SYMPHONIE BEETHOVEN ORCHESTRE et CHŒURS du Théâtre National de l'OPERA de PARIS Dir. : Alain LOMBARD Sol. : HENDRICKS WENKEL, MC CAULEY TSCHAMMER
SALLE GAVEAU Vendredi 19 novembre à 20 h 30 (p. e. Kiesgen)	ORCH. du CONSERVAT. DE PARIS dir. Ph. CAMBRELING av. Beata HALSKA (violon) 3e du prix concours intern. Citta di Brescia François CHOUCHAN (piano) BRAHMS - SHUMANN - DUKAS.
SALLE PLEYEL Dimanche 21 novembre 17 h 45 (p. e. Valmalete)	CONCERTS LAMOUREUX Dir. : George-Alex ALBRECHT Sol. : Kumiko OSHITA STRAUSS, MAHLER
SALLE GAVEAU Lundi 22 novembre à 20 h 30 (Werner)	ENSEMBLE A VENT MAURICE BOURGUE MOZART : Sérénade K. 361 DVORAK : Sérénade opus 44

CONCERTS



MUSIQUES SACRÉES

ÉGLISE SAINT-ROCH Mercredi 10 novembre 21 h	Renaud Gagneux-Britten CHŒURS ET MAITRISE de RADIO FRANCE NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE dir. : Jacques MERCIER

MUSIQUE DE CHAMBRE

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES Mercredi 10 novembre 20 h 30	Récital Byron JANIS, piano Haydn, Brahms, Schumann Ravel, Chopin, Liszt

NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE

SALLE GAVEAU Mercredi 10 novembre 20 h 30	Dir. : Emmanuel Krivine MICHAEL TIPPETT MOZART - BEETHOVEN

ORCH. NAT. DE FRANCE

en coproduction avec le FESTIVAL DE SAINT-DENIS

BASILIQUE DE SAINT-DENIS Mercredi 17 novembre 20 h 30	SCHUMANN : LE PARADIS - LA PERI H. Donath, J. Hamari, L. Peacock, F. Araiza, M. Hill, J.-H. Rootering CHŒURS DE RADIO FRANCE dir. : Wolfgang SAWALLISCH

NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE

THÉATRES DES CHAMPS-ÉLYSÉES Jeudi 18 novembre 20 h 30	dir. : Rudolf BARSHAI Claude Helffer, piano MOZART-CHOSTAKOVITCH

NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE

RADIO-FRANCE Grand Auditorium Vendredi 19 novembre 20 h 30	dir. : Jacek KASPRZYK Gérard Caussé, alto ROUSSEL-G. LIGETI J. SCHUBERT-F. SCHUBERT

ORCH. NAT. DE FRANCE

dir. : Wolfgang SAWALLISCH
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

Lundi 22, mardi 23 novembre 20 h 30	HAYDN - SCHUMANN
Samedi 27 novembre 17 heures et Dimanche 28 novembre 20 h 30	Journée France-Musique Strauss, Chopin, Brahms F.R. Duchable, piano

Loc. : RADIO FRANCE, salles et agences

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

NOBLESSE ET BOURGEOISIE. — Comédie italienne (321-22-22), 20 h 30.
SOLEIL. — Fontaine (874-74-40), 23 h.
ENTRE CHIEN ET LOUP. — Petit Athénée (742-67-27), 18 h 30.
LES VACANCES, RIXE. — Petit Odéon (325-70-32), 18 h 30.
L'ÉLÉPHANT D'OR. — Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), 20 h 45.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Lear.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : les Corbeaux.
CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer : 20 h 30 : les Petites Filles modèles.
TEP (797-96-06), 20 h 30 : le Chantier.
PETIT TEP (797-96-06), 20 h 30 : A la belle saison.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) (au Théâtre de Paris), Petite salle : 20 h 30 : la Fuite en Chine ; Grande salle : 20 h 30 : Une journée particulière.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34) : Carré magique.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Varieta ; 22 h 30 : les Mirabelles.
ALLIANCE FRANÇAISE (544-72-30), 20 h 30 : Nkenge.
ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ARTS HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : l'Exil.
ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : les Bonnes.
ATELIER (606-49-24), 21 : le Nombril.
ATHÉNÉE (742-67-27), salle L.-Jouvet, 19 h, 21 h : Platonov ou l'homme sans père.
BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D.), 20 h 30 : la Tragédie de Carmen.
BOUFFES PARISIENS (296-97-03), 21 h 15 : En sourdine les sardines.
C.I.S.P. (343-19-01), 20 h 45 : Dieu nous gâte.
CITÉ INTERNATIONALE, Grand Théâtre (589-38-69), 20 h 30 : Trois cases blanches.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Ça ira comme ça.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 18 h 30 : Ici et là ; 20 h 30 : Elle lui dirait dans l'île.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
EDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : la Dernière Nuit de l'été.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 22 h : Kadoch.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro ; 22 h 30 : Une chèvre sur un nuage ; Une tortue nommée Dostoïevski.

Mardi 9 novembre

FONTAINE (874-74-40), 18 h 30 : les Chaises. 20 h 45 : Lili Lamont.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 18 h 30 : l'Ile de Tulipatan ; 20 h 15 : Vive les femmes ; 22 h : Michel Lagueyrie.
GALERIE 55 (326-65-51), 20 h 30 : A View from a Bridge.
HUCHETTE (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon : 22 h 30 : le Cirque.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Au bois lacté.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : l'Homme lige ; 20 h 30 : la Papesse américaine ; 22 h 15 : Numéro 4. — II. 18 h 30 : Noces de sang ; 20 h 30 : la Noce ; 22 h 15 : Tchoufa. — Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : Sodome et Gomorrhe.
MARIGNY (256-04-41), 21 h : Amadeus. — Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : l'Education de Rita.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : L'avantage d'être constant.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : Joyeuses Pâques.
MONTPARNASSE (320-89-90), Grande Salle, 21 h : R. Devos ; Petite Salle, 21 h : Eupalinos.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Hold-up pour rire.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Rond comme un cube, Compagnie Philippe Genty.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : Pauvre France ; 14 h 30 : Rencontres du Palais-Royal.
PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20) ; 21 h : Nuit de rêve ; Bertrand.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : les Jaloux.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 21 h : Flock.
POTINIÈRE (261-44-16) (L.), 20 h 45, Je m'égalomane à moi-même.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45 : les Enfants du silence.
STUDIO TH. 14, (545-49-77), 20 h 30, mat. 15 h : Point H.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), 22 h : l'Écume des jours ; 20 h 30 : A. Allais.
TANGO (272-17-78), 20 h 30 : les Horreurs de la victoire.
TH. DES DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.). 20 h 30 : Bruissement d'elles ; 22 h : Liberté d'action.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE EN ROND (387-88-14), 21 h : Complet veston sur mesure en trois essayages.
THÉATRE DE L'ÉPICERIE (272-23-41), 20 h 30, Un amour ; 14 h 30 : A la rencontre de Marcel Proust.
THÉATRE DU LYS (327-88-61) 21 h, Voyage en Dualie.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 18 h 30 : Le silence de la mariée : 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉATRE DE PARIS (274-22-77), Grande Salle, 20 h 30 : Une journée particulière ; Petite Salle : 20 h 30 : La fuite en Chine.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : 1929 ou le Rêve américain.
THÉATRE DES 400 COUPS (633-01-21), 20 h 30 : Ma vie en vrac ; 22 h 30 : les Zavatars des zéros zantiques.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : les Strauss ; — II. 20 h 30 : l'Ambassade.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Un bain de ménage ; 20 h 30 : Le mal court ; 22 h 30 : le Radeau d'asphalte.
TRISTAN BERNARD (522-08-40), 20 h 30 : Le retour du héros.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : Chéri.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Philippe Ogouz tout a changé ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier. — II : 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? 22 h 30 : les Bonniches.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I : 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. — II : 18 h 30 : Pas de fantaisie dans l'orangeade ; 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 h : Paris-Paris.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) 20 h 30 : Palomar et Zigomar.
LE FANAL (233-91-17) 20 h : la Manipule ; 21 h 15 : les Grandes Sartreuses.
LA GAGEURE (367-62-45) 21 h : la Garçonne.
LES LUCIOLES (526-51-64) 21 h : Raoul, je t'aime ; 22 h 15 : la Putain littéraire.
PATACHON (606-90-20) 21 h : les Petits Hôtels.
LE PETIT CASINO (278-36-50) 21 h : Douby... be good ; 22 h 30 : les Bas de Hurleveau.
POINT-VIRGULE (278-67-03) 20 h 15 : le Petit Prince ; 21 h 30 : Tranches de vie ; 22 h 30 : Elle voit des géants partout.
RESTO SHOW (508-00-81) 20 h 30 : Passe-moi l'sel.
SENTIER DES HALLES (236-37-27) 20 h 15 : On n'est pas des pigeons ; 21 h 45 : Meurtres au 700 ter, rue des Espadrilles.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) 20 h 30 : Valardy 83 ; 22 h : Papy fait de la résistance.
LE TINTAMARRE (887-33-82) 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse na ; 22 h 30 : Clin d'œil à Irma la Douce.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) 20 h 15 : le Retour de l'Arlésienne ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Nitro Goldwyn-Pinson.
VIEILLE GRILLE (707-60-93) 20 h 30 : C. Gladoqski ; 22 h : B. Fontaine et Areski.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures,
sauf les dimanches et jours fériés)

La danse

ALLIANCE FRANÇAISE (544-41-42), 20 h 30 : Théâtre national du Zaïre.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 45 : K. Swarnamukhi.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Camera lucida-Camera oscura.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 30 : G. Moustaki.
CASINO DE PARIS (285-00-39), 21 h : Tino Rossi.
CENTRE CULTUREL CANADIEN (551-35-73), 20 h 30 : R. Levesque.
GYMNASE (246-79-79), 21 h : le Grand Orchestre du Splendid.
NOUVEAU CHAPITEAU-PORTE DE PANTIN (758-27-43), 15 h et 21 h : H. Salvador.
PALAIS DES CONGRÈS (758-27-78), 20 h : Ch. Goya.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h : P. Sébastien.
TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : M.-Marceau.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h 30 : Café concert.

Les concerts

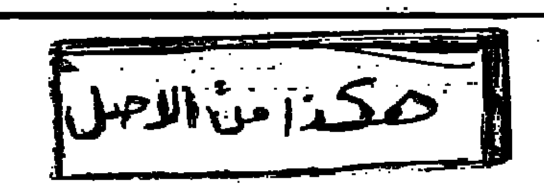
LUCERNAIRE, 21 h : M.-Cl. Chevalier (Brahms, Saint-Saëns, Ravel).
ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, 21 h : Orchestre symphonique franco-allemand dir. J.-F. Gonzales (Beethoven, Mendelssohn).
ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h : Ensemble Caix d'Hervelois (Bach, Telemann).
SALLE CORTOT, 20 h 30 : U. Zehnder, Th. Künzi (Verdi, Berlioz, Brahms, etc.).
CENTRE CULTUREL SUÉDOIS, 20 h 30 : Pär Ojebo, violoncelle ; A. Zaharieva, piano (Chopin, Honegger, Glaser, Lidholm, etc.).

En région parisienne

ASNIÈRES, C.C.A. (790-63-12), 20 h 45 : la Fête à Boris.
AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (833-16-16), 20 h 30 : Purgatoire à Ingolstadt.
CERGY-PONTOISE, CAC (030-33-33), 21 h : Vaudeville.
CHOISY, Th. P.-Eluard (890-89-79), 20 h 30 : l'Enéide.
CLAMART, C.C. J.-Arp (645-11-87), 20 h 30 : GRCOP.
CRETEIL, Maison des Arts A.-Malraux (899-94-50), 20 h 30 : Lounge Lizards.
MONTREUIL, Th.-Ecole (858-65-33), 20 h 30 : la Poche Parmentier.

Les festivals

THÉATRE GÉRARD-PHILIPE DE SAINT-DENIS (243-00-59) 20 h 30 : les Bas-fonds.
GENNEVILLIERS, Chapiteau (793-63-12) 20 h 30 : Leonce et Lena.



هكذا من الأصل

SPECTACLES

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Fox (1915-1935) : Walking down Broadway, d'E. Von Stroheim ; 19 h, Fille de feu, de J.F. Dillon ; 21 h, hommage à B. Boetticher : la Chevauchée de la vengeance, de B. Boetticher.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

ALEXANDRE LE GRAND (Grec, v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Escurial, 13e (707-28-04).

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'AS DES AS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

AVEC LES COMPLIMENTS DE L'AUTEUR (A. v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : U.G.C. Boulevard, 9e (770-10-41) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e, (359-92-82) ; — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

CLASS 1984 (A.) (**) : V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ;

LA COTE D'AMOUR (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JÉSUS-CHRIST (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

DIVA (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

DOUCE ENQUÊTE SUR LA VIOLENCE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

LE DRAGON DU LAC DE FEU (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71), soirée. — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71), mat. ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA FÉLINE (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46).

LA FEMME TATOUÉE (Jap., v.o.) (*) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; *Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14)* ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE GENDARME ET LES GENDARMETTES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; *Magic-Convention, 15e (828-20-64)* ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94). Secrétan, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LE GRAND FRÈRE (Fr.) (*) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : *Paramount Marivaux, 2e (296-80-40)* ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34).

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) H. Sp.

LA LOTERIE DE LA VIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

MAD MAX II (Austr., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

MAMAN IXE (Fr.) (**) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

MAMAN (QUE MAN) (**) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

MAYA L'ABEILLLE (Autr., v.f.) : Ambassade, 8e (359-19-08) mat. ; Acacias, 17e (764-97-83), mer., s., dim.

MEURTRES A DOMICILE (Fr.-Bel.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

MOURIR A TRENTE ANS (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14-Juillet Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

PETIT JOSEPH (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14).

POLENTA (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86).

POLTERGEIST (A., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

PORKY'S (A., v.f.) : Français, 9e (770-33-88).

QUERELLE (All., v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

STAR TREK II : LA COLÈRE DE KHAN (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Images, 18e (522-46-01).

TIR GROUPÉ (Fr.) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

TOUTE UNE NUIT (Belg.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

LA TRUITE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; *Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).* — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e *(329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97)* ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Mistral, 14e (539-52-43).

UNE HISTOIRE SANS IMPORTANCE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

YOL (Turc, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les grandes reprises

ACCÉLÉRATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

ALL THE ROCK'N ROLL YOU CAN EAT (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

L'AMOUR FOU (Fr.) (*) : Escurial, 13e (707-28-04), à partir de vendredi.

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

L'ARNAQUEUR (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60) ; v.f. : Arcades, 4e (233-39-36).

BANANA SPLIT (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

BEN HUR (A., v.f.) ; Haussmann, 9e (770-47-55).

BREL (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

CHÉRIE, JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Acacias, 17e (764-97-83) ; Action Lafayette (878-80-50).

LE CHIEN ENRAGÉ (Jap., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic, 14e (542-67-42).

CINÉMA PAS MORT MISTER GODARD (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*), Opéra Night, 2e (296-62-56).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) Ranelagh, 16e (288-64-44).

EN QUATRIÈME VITESSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

L'EPOUVANTAIL (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA FEMME AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56).

FRANKENSTEIN JR. (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Lumière, 9e (246-49-07).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-52-56).

LE LAUREAT (A., v.o.), Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).

LOVE (Ang., v.o.) (**) Rivoli-Beaubourg, 3e (272-63-32).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.), Champo, 5e (354-51-60).

MICKEY, DONALD, PLUTO ET DINGO EN VACANCES (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-39-36).

PAPILLON (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LA PARTY (A., v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.), Action Rive Gauche, 5e (354-47-62).

LE PRIVÉ (A., v.o.), Olympic-Halles, 4e (278-34-15).

QUATRE GARÇONS DANS LE VENT (A., v.o.), Quintette, 6e (633-79-38), Ambassade, 8e (359-19-08), Parnassiens, 14e (329-83-11). — V. f. : Impérial, 2e (742-72-52).

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A. v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

SHANGAI EXPRESS (A., v.o.) : Action Ecole II, 5e (325-72-07).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.), A.-Bazin, 13e (337-74-39).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LA VALSE DANS L'OMBRE (A., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) (*) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Arcades, 2e (233-39-36).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

Z (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

Les séances spéciales

AU-DELA DU RÉEL (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

CHINATOWN (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 20 h.

LA CHOSE D'UN AUTRE MONDE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

LE CRI (It., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), 18 h.

LA DAME AUX CAMÉLIAS (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11).

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h.

DODES CADEN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 21 h 15.

EN ROUTE VERS LE SUD *(Holl., v.o.)* : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 55.

GEORGIA (A. v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 18 h.

HAMMETT (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 20.

LES HOMMES DU PRÉSIDENT (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h.

JE T'AIME MOI NON PLUS (Fr.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 16 h 10.

MARATHON MAN (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) 22 h 10.

MEAN STREET (A., v.o.) (**) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h.

NOS PLUS BELLES ANNÉES (A. v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) 15 h 30.

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 22 h.

RAGTIME (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 40.

REMBRANDT FECIT 1669 *(Holl. v.o.)* : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 19 h 30.

RETOUR (A. v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) 15 h 40.

RICHES ET CÉLÈBRES (A. v.o.) : Cité internationale universitaire, 13e (589-38-69), 21 h.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche, 6e (633-10-82), 15 h 40, 17 h 20.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 35 et 0 h 20.

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 18 h 15 ; Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h 15.

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (272-47-86) : *la Croisière du « Navigator ».*

LA COMÉDIE MUSICALE : Du merveilleux au drame (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), 22 h : Cover Girl.

CYCLE NIKITA MIKHALKOV (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80), Cinq Soirées.

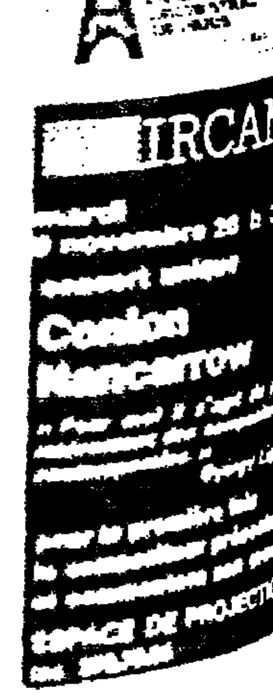
FESTIVAL BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (870-80-50), les Passagers de la Nuit.

FESTIVAL J.-DEMY, Studio 43, 9e (770-63-40) : 20 h 30 ; la Luxure, la Baie des Anges.

JEUNES REALISATEURS DE COURTS-METRAGES, Studio 43, 9e (770-63-40) : 14 h, 16 h.

REGARD SUR LE CINÉMA SOVIÉTIQUE (v.o.), Républic-Cinémas, 11e (805-51-33), Partition inachevée pour piano mécanique.

MERCREDI



RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 9 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Retransmission : Edouard II.
De Christopher Marlowe.
Spectacle du Théâtre de Gennevilliers. Réalisation B. Sobel, et la participation du ministère de la culture. Mise en scène B. Sobel, avec J. Badin, S. Besnard, B. Beauvoisin...
Edouard, monté sur le trône, appelle auprès de lui son favori, Piers Gaveston. Bien vite, il découvre une conjuration dirigée contre lui, dont Gaveston a pris la tête. Une grande pièce de Marlowe très bien filmée et remarquablement mise en scène.

22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 40 Cinéma : Une semaine de vacances.
Film français de B. Tavernier (1980), avec N. Baye, G. Lanvin, M. Galabru, F. Fitzgerald, J. Dasté, P. Noiret.
Atteinte de dépression nerveuse, une jeune femme, professeur dans un C.E.S. de Lyon, tente de faire le point sur sa vie professionnelle et privée, pendant une semaine de congé maladie.
Le comportement, les sentiments, les désirs d'une enseignante déboussolée, traduits par une mise en scène ample, souple, pudique. Lumière et atmosphère spécifiques de Lyon. Interprétation remarquable.

22 h 25 Mardi cinéma.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : La Chamade.
Film français d'A. Cavalier (1968), avec C. Deneuve, M. Piccoli, R. Van Hool, I. Tunc, J. Sereys. (Rediffusion.)
Une charmante jeune femme, maîtresse d'un homme riche et de vingt ans son aîné, rencontre un beau garçon de son âge, s'éprend de lui et se trouve obligée de choisir entre les deux. Intrigue mince, personnages mondains. L'univers de Françoise Sagan est illustré avec élégance mais on peut juger cela sans intérêt.

22 h 15 Magazine : Mémoires de la France.
De P. Ory.
Les malgré-nous ; réal. M. Gaillet.
Les cent trente mille hommes incorporés de force en Alsace et en Moselle dans l'armée du Troisième Reich. L'équipe de Mémoires de la France donnera la parole à plusieurs survivants, soldats, officiers, résistants, etc. Avec la participation de M. Jean Laurain, ministre des anciens combattants.

23 h 10 Journal.
23 h 40 Prélude à la nuit.
Scaramouche, *de Darius Milhaud, interprété à deux pianos par E. Exerjean et P. Corre.*

FRANCE-CULTURE

20 h, Dialogues : l'écriture de l'histoire, avec Antoine Raybaud et Georges Duby.
22 h, Nuits magnétiques : la première fois.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Premières loges : œuvres de Bellini, Verdi, Gomez, Meyerbeer.
20 h 30, Concert (donné salle Gaveau, le 11 octobre 1982, en hommage à Antoine Goléa) : « Six pièces en canon pour deux pianos », de Schumann ; « Seize valses pour piano à quatre mains » de J. Brahms ; « Sonate pour piano et piano » de Franck ; « Et. der Herrlichtes von Allen » de Schumann ; « Dans un bois solitaire » de Mozart ; « Quatre chansons de C. Marot » d'Enesco ; « En blanc et en noir pour deux pianos » de Debussy ; « Ma mère l'Oye pour piano » de Ravel.
23 h, La nuit sur France-Musique : musique de nuit ; 23 h 30, Jazz-Club.

Mercredi 10 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 15 Vision plus.
11 h Magazine des écoles : La bicyclette, ou « dent pour dent ».
Emission du C.N.D.P.
12 h Météorologie.
12 h 10 Juge box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain.
Des métiers de la biotechnologie.
13 h 55 Mer-cre-dis-moi-tout.
Pourquoi - comment ? ; Dessins animés ; Variétés.
15 h 50 Jouer le jeu de la santé.
15 h 55 Les pieds au mur.
Libre-service ; dessins animés ; variétés.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Journal.
19 h 50 Tirage de la loterie nationale.
19 h 55 Football : Pays-Bas-France, en direct de Rotterdam.
20 h 45 Tirage du Loto.
21 h 35 Documentaire : Merce Cunningham.
Réal. B. Jacquot. Doc. I.N.A.
Outre l'autonomie qu'il laisse au chorégraphe, au musicien, au peintre, dans l'élaboration d'une œuvre commune, Cunningham a introduit un autre élément perturbateur dans la danse, le hasard. Invité par le Festival d'automne, il a travaillé avec les danseurs de l'Opéra de Paris sur la musique de John Cage. Ce film est un document !
22 h 35 Court métrage : Les dessous de la séduction.
De Mara Villier.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 5 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Stade 2 midi.
13 h 50 Série : Les amours de la Belle Epoque.
14 h Les carnets de l'aventure.
Sur les chemins du Nouveau Monde, de N. Vitel.
Une équipe d'étudiants à l'assaut des canyons glacés de l'ouest des Etats-Unis.
14 h 30 Dessins animés.
15 h 5 Récré A 2.
17 h 10 Platine 45.
Avec les groupes Imagination, Springfield, Ultra-Vox, D. Balavoine, etc.
17 h 45 Terre des bêtes.
D'A. Bougrain-Dubourg. L'actualité animale.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Maigret et le clochard.
De G. Simenon, réal. L. Grospierre. Avec J. Richard, C. Sauvage, D. Gélin, J. Leysen, etc.
Qui a voulu assassiner le clochard François Keller, ancien médecin à la dérive qui connaît le nom de son agresseur, mais ne veut en dire mot à Maigret, qui, soyons-en sûrs, mettra la main dessus ?...
22 h 10 Magazine : Les jours de notre vie.
La main, outil sensible : réal. B. d'Abrigeon (deuxième partie).
23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h En direct de l'Assemblée nationale.
Questions au gouvernement.
18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Union française des anciens combattants.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les jeux.
20 h 35 Série : Guillaume le Conquérant.
Réal. G. Grangier et S. Nicolaesco. Avec H. Bellon, J. Terry, C. Jean...
C'est au deuxième épisode que commencent les aventures guerrières et amoureuses du bâtard Guillaume le Conquérant. Il rêve de l'Angleterre et surtout d'Edith au Cou de Cygne, qui devient sa fiancée : un remake de « Thierry la Fronde », amusant, mais très mal doublé.
21 h 35 Ligne de vie : Les dentellières.
Réal. D. Froissant.
Marie et Eugénie Michard sont jumelles et dentellières. Elles ont quatre-vingt-sept ans et brodent depuis toujours. Un document filmé avec une pureté et une extraordinaire attention au geste.
22 h 25 Journal.
22 h 55 Prélude à la nuit.
Sonate nº 32, opus 11, de Beethoven, par C. Arrau au piano.

FRANCE-CULTURE

10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : entretien avec G. de Fonseca, responsable de « La Forêt aux histoires », de Seine-Maritime.
11 h 2, La musique prend la parole.
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama, avec Lionel Tacoen.
13 h 30, Musique : une journée à la direction de la musique et de la danse, 53, rue Saint-Dominique (et à 17 h 32 et 20 h).
14 h, Sons à la campagne.
14 h 5, Un livre, des voix : « Une amitié tenace », de J.-J. Gautier.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : elle court, elle court la famille.
15 h 2, Les après-midi de France-Culture : Le monde au singulier ; à 17 h 45, Promenade avec Arman ; à 17 h, Roue libre.
18 h 30, Feuilleton : Cerisette.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche.
20 h, Une journée à la direction de la musique.
22 h 30, Nuits magnétiques : la première fois.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : œuvres de Zipoli, J. Brahms, Mozart, Rossini, Esteve, Haydn, Prokofiev.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 5, D'une oreille à l'autre : œuvres de Wagner, J. Brahms, Hartmann, Weber, Beethoven, Stockhausen.
12 h, L'amateur de musique.
12 h 35, Jazz ; J. McLean.
13 h, Jeunes solistes (en direct du Studio 119) ; œuvres de Liszt, J. Brahms, Britten, Rachmaninov, Ketting.
14 h 4, Microcosmos : Le coin des enfants ; 14 h 35, Discotine ; 15 h, La musique et son public ; 15 h 30, Faits divers ; 16 h 30, Haute infidélité.
17 h 2, Repères contemporains.
17 h 30, Les intégrales : des œuvres de K. Szymanovski.
18 h 30, Studio-concert : œuvres de Chopin, Schumann ; par P. Paleczny, piano.
19 h 38, Jazz.
20 h, Les chants de la terre.
20 h 35, Concert : « Cantate Misericordium » de Britten ; « Requiem » de Cagneux ; par le Nouvel Orchestre philharmonique, maîtrise et chœurs de Radio-France ; dir. J. Mercier ; sol. P. Martinelli, D. Borst, P. Jeffes, A.-M. Blanzat.
22 h, La nuit sur France-Musique : Le club des archives ; 23 h, Cutner Solomon : œuvres de Beethoven, Mozart, J. Brahms.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 9 NOVEMBRE

— *M. Alain Vivien*, député socialiste, auteur d'un rapport sur les sectes, participe à l'émission « Le téléphone sonne » sur France-Inter, à 19 h 20.

MERCREDI 10 NOVEMBRE

— *M. Alain Juppé*, membre du bureau politique du R.P.R. et conseiller de *M. Jacques Chirac* pour les questions économiques, est invité à l'émission « Parti pris » sur Europe 1, à 7 h 25.

— *M. Joseph Franceschi*, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, chargé de la sécurité publique, est reçu au journal de 12 h 45, sur Antenne 2.

— *M. Henri Krasucki*, secrétaire général de la C.G.T., participe à l'émission « Face au public », sur France-Inter, à 19 heures.

EN BREF

● *A TF1*, M. Robert West, qui était précédemment chargé de mission auprès de l'ancien président, M. Jacques Boutet, vient d'être nommé, par le successeur de celui-ci, M. Michel May, inspecteur général de la chaîne. A ce titre, il se verra confier par la direction générale des « *missions d'études ponctuelles* ». La direction de TF1 indique, d'autre part, que le nouvel organigramme de la chaîne, ainsi que certains changements de programmes, seront annoncés le 24 novembre prochain.

● *A Radio-France*, onze chargés de mission viennent d'être désignés par le président-directeur général de la société, M. Jean-Noël Jeanneney, pour planifier la création des vingt et une futures sociétés régionales de radio prévues par la nouvelle loi sur l'audiovisuel. Ces sociétés, créées par décret, seront des filiales de Radio-France et auront pour mission principale de gérer les stations locales que la société nationale a commencé à mettre en place dans chaque département.

Ces chargés de mission devront notamment organiser le transfert des stations régionales, précédemment gérées par FR 3, sous l'autorité de Radio-France. Ce sont : Charlotte Latigrat (Alsace), Yves-Bernard Fogel (Bourgogne-Franche-Comté), Michelle Baurin (Provence-Côte d'Azur), Martine Lefèvre-Vaghi (Aquitaine), Madeleine Attal (Languedoc-Roussillon), Jacques Santa-Maria (Centre-Limousin, Poitou-Charentes), Bernard Deutsch (Haute-Normandie, Picardie), Christine Chadal (Bretagne-Pays de Loire, Basse-Normandie), Jean-Paul Terray (Midi-Pyrénées), Roger Viry-Babel (Lorraine, Champagne-Ardenne), Claude Francillon (Rhône-Alpes).

● *Philippe Labro*, qui présente depuis dix-huit mois le journal d'« Antenne 2-Midi », quittera ses fonctions à la fin du mois de novembre. Il vient d'obtenir de la chaîne un congé sans solde, afin de revenir au cinéma, et de réaliser *Meurtre au palais*, un film coproduit par Antenne 2.

PRESSE

Surenchère à la Bourse de Nancy sur les 21 % d'actions de « l'Est républicain » convoitées par « le Républicain lorrain »

De notre correspondant

Nancy. — Le lundi 8 novembre pourrait-il marquer un des tournants de l'avenir de *l'Est républicain*. On s'attendait que *le Républicain lorrain* rachète 66,72 % du capital de la Grande Chaudronnerie lorraine et contrôle par là même 21 % du capital de *l'Est républicain* (*le Monde* daté 31 octobre-1er novembre). Dans la matinée, vers 10 heures, M. Christian Poncelet, sénateur des Vosges, semblait vouloir se désister de son action en justice, prévue dans l'après-midi, et concernant la nullité de la rétrocession en 1974 par M. Charles Boileau des actions Vilgrain à la Grande Chaudronnerie lorraine. Vers 11 heures, quatre cents salariés de *l'Est républicain* envahissaient la Bourse de Nancy où l'opération de rachat devait se conclure sur le marché hors cote au prix de 512,17 francs l'action (*le Monde* du 9 novembre).

« *Entre-temps, la cotation des actions de la Grande Chaudronnerie lorraine était définitivement suspendue en raison d'une surenchère manifestée auprès des agents de change de Paris par un nouvel acquéreur potentiel* », annonçait ensuite un communiqué de l'intersyndicale de *l'Est républicain*. Tenu par le secret professionnel, M. Douilhet, syndic des agents de change de Nancy, s'il ne pouvait donner de nom, précisait qu'« *une enchère avait été vérifiée et transmise par sa chambre syndicale* ». Peu après, dans l'après-midi, on parlait d'une deuxième surenchère probable sur le chiffre proposé par *le Républicain lorrain*. Mercredi 10 novembre, une nouvelle cotation devrait avoir lieu par le système dit de « cotation par boîte » en Bourse de Nancy. Ainsi, l'opération de rachat semble-t-elle « gelée » pour un certain temps.

En attendant, M. Christian Poncelet se présentait, lundi après-midi 8 novembre, devant le tribunal de commerce de Nancy. Si le tribunal souscrivait à sa requête, la Grande Chaudronnerie lorraine ne serait plus propriétaire des 21 % d'actions Vilgrain. Celles-ci redeviendraient la propriété « en son nom propre » de M. Charles Boileau qui devrait toutefois en acquitter le montant. Le délibéré de cette affaire aurait été mis au 26 novembre, soit quatre jours avant la tenue probable de l'assemblée générale des actionnaires de *l'Est républicain*. Un conseil d'administration de ce quotidien, toujours présidé par M. Charles Boileau, devrait préciser la date définitive de cette assemblée générale, ce mardi 9 novembre.

Pour sa part, l'intersyndicale des salariés de *l'Est républicain* (C.G.T., S.N.J., F.O., C.G.C.), organisatrice de la manifestation de la Bourse, affirmait, dans un communiqué, qu'elle « *n'entendait pas prendre parti pour l'un ou l'autre des groupes dont les intérêts s'opposent aujourd'hui, ses seuls soucis étant la garantie, de l'indépendance du journal, la pluralité de l'information, la défense des emplois et les intérêts des salariés de l'entreprise* ».

Les journalistes de *l'Est républicain* et du *Républicain lorrain* s'étaient déjà rencontrés le 5 novembre en présence d'un représentant syndical de *la Liberté de l'Est* (Epinal) pour se concerter sur la situation. Ils avaient décidé du principe d'une banque de données syndicales dont le rôle sera de diffuser dans les rédactions et à l'extérieur toute information nouvelle.

En ce début de semaine, on s'interroge, plutôt et désormais à Nancy, sur les surenchérisseurs véritables des 21 % d'actions de *l'Est républicain* qui, depuis 1973, cherche un acquéreur définitif.

JEAN-LOUIS BEMER.

[La suspension de cotation des actions de la Grande Chaudronnerie lorraine (G.C.L.) (voir « La vie des sociétés » en page Marchés financiers) vise à mettre tous les actionnaires, et surtout les minoritaires, sur un pied d'égalité face au prix unitaire de 512,17 francs proposé par *le Républicain lorrain* pour chaque action G.C.L. alors que le dernier cours officiel sur le marché hors cote de la Bourse de Nancy avoisinait à peine 35 francs. La cession prévue pour le 8 novembre entre le groupe familial de M. Bernard Pinchard et *le Républicain lorrain* n'a finalement pas eu lieu en raison d'une — voire deux — surenchère destinée à s'opposer à ce projet de prise de participation du *Républicain lorrain* dans *l'Est républicain*. La première émanerait de M. Boileau, ancien président de la Grande Chaudronnerie lorraine et porterait sur un montant un peu supérieure à 520 francs par action G.C.L., l'identité du second donneur d'ordre n'étant pas encore connue.]

A RENNES
Deux hebdomadaires sont créés dans le fief d'« Ouest-France »

Deux hebdomadaires ont été lancés à Rennes en l'espace de huit jours, au mois d'octobre. Deux « city magazines », selon une formule déjà ancienne, et sur laquelle s'essaient périodiquement des équipes de journalistes, en général jeunes (lire *le Monde dimanche* du 26 septembre). Le géant régional *Ouest-France* (premier quotidien français) est ainsi contesté dans son fief d'Ille-et-Vilaine, le seul département de sa zone où il se trouve en situation de monopole.

C'est un des points communs entre les deux hebdos, *l'Evénement* et *le Deuxième Journal de Rennes* : tout en reconnaissant la qualité du quotidien rennais, ils estiment nécessaire que d'autres voix s'expriment, qui soient complémentaires plus que vraiment concurrentes. Selon eux, un public existe, notamment parmi les couches jeunes de la population adulte.

L'Evénement (nº 1 le 15 octobre) a été créé par M. Serge Masson, trente-trois ans, auparavant directeur régional de la société Decaux (les panneaux publicitaires). Un capital de 266 000 francs, une bonne campagne de promotion, un parti-pris de « libéralisme ». *L'Evénement* est en kiosque le vendredi et affirme diffuser après son quatrième numéro, 7 000 exemplaires, dont 1 000 par abonnements. Le journal emploie six personnes dont cinq journalistes. M. Masson dirige par ailleurs une petite société d'édition et de publicité.

Le Deuxième Journal de Rennes (nº 1 le 21 octobre) est le fruit d'une équipe de journalistes « *plutôt de gauche* », qui collaboraient à la presse magazine régionale ou à *Ouest-France*, et ont créé une SCOP (1). Le directeur de la publication, M. Hervé Antoine, a participé à l'expérience éphémère de *Caen magazine*. *Le Deuxième Journal de Rennes* sort le jeudi ; il a été financé grâce à des subventions (2), à des actionnaires (80 000 francs) et à un découvert bancaire. Une campagne d'affichage « libre », moins importante que celle de son concurrent, aurait permis d'atteindre 4 000 exemplaires de vente pour les deux premiers numéros.

Ces chiffres sont, en réalité, contestés. Chacun des deux journaux avance que « l'autre » ne diffuse qu'à 1 500 exemplaires. Il semble, toutefois, que le premier sorti ait un léger avantage sur le second. La présentation (format « tabloïd » sans couleur) et le contenu rédactionnel des deux journaux ne renouvellent guère le genre des hebdomadaires d'information locale. Aussi, *Ouest-France* regarde-t-il « *sereinement* » l'arrivée de ces deux confrères, « *sans inquiétude ni mépris* ». La jeunesse des concurrents, leur professionnalisme encore incertain, rassurent le quotidien rennais, qui avait déjà pris les devants en nommant un nouveau chef de rédaction de la « locale », M. Michel Bihan, chargé de donner davantage de nerf à l'édition du siège.

On s'interroge aussi à Rennes sur l'orientation politique de ces deux journaux. Chacun des deux fait clairement profession d'indépendance, mais affiche ses préférences. De là à chercher un lien conjoncturel avec l'affrontement qui va avoir lieu à Rennes entre M. Edmond Hervé, maire et ministre de l'énergie (*P.S.*), et son challenger de l'opposition, M. Claude Champaud. — Y.A.

(1) Société coopérative ouvrière de production.

(2) Douze emplois d'initiative locale représentant plus de 400 000 francs pour un an ; une demande de subvention a été faite au titre de la création d'entreprise (80 000 francs).

PRÉAVIS DE GRÈVE DANS LES JOURNAUX PARISIENS

Le Syndicat du livre parisien C.G.T. annonce un arrêt de travail de vingt-quatre heures dans la presse parisienne le mardi 16 novembre « *si aucune réponse positive n'intervient avant le 15 novembre* » sur le dossier de contrat de solidarité déposé par la profession auprès des services du ministre délégué chargé de l'emploi, M. Jean Le Garrec.

Le préavis d'arrêt de travail sera suspendu, précise le communiqué, « *dans la mesure où un rendez-vous sera convenu avec le ministère, afin de régler favorablement un contrat-cadre de solidarité* ».

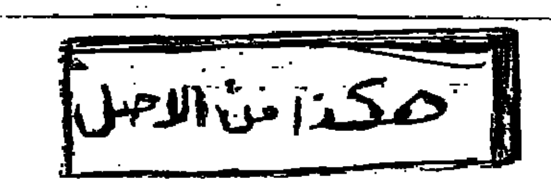
Pour le Livre C.G.T., les dispositions de cet accord, jugées non conformes à la législation par les pouvoirs publics, « *ne mettent en aucun cas en cause l'esprit ou la lettre du contrat de solidarité, chaque ouvrier du Livre partant devant être remplacé par un nouveau venu. La formule d'un accord-cadre régional répond à des raisons techniques historiques de mobilité du travail dans ce secteur* », conclut le communiqué. Rappelons que des arrêts de travail déclenchés sur ce motif ont perturbé la sortie des journaux parisiens vendredi et samedi dernier (*le Monde* daté 7-8 novembre).

● *Le conflit des « Dépêches » de Dijon.* — Profitant du passage à Dijon de M. Jean Auroux, une délégation du Syndicat du livre C.G.T. travaillant aux *Dépêches* a été reçue, le 5 novembre, par le ministre du travail. Ce dernier a expliqué à ses interlocuteurs qu'en acceptant des mutations à Lyon et en accordant le bénéfice du licenciement économique à ceux qui les refusent, il avait choisi « *la solution la moins mauvaise pour les travailleurs* » dans leur conflit avec M. Jean-Charles Lignel.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

Commission paritaire : nº 57 437.
ISSN : 0026 - 9360.





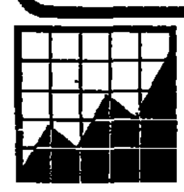

ski
de fond

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71.00	83.50
DEMANDES D'EMPLOI	21.00	24.70
IMMOBILIER	48.00	56.45
AUTOMOBILES	48.00	56.45
AGENDA	48.00	56.45
PROP. COMM. CAPITAUX	140.00	164.64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col *	Le mm/col T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	47.04
DEMANDES D'EMPLOI	12.00	14.10
IMMOBILIER	31.00	36.45
AUTOMOBILES	31.00	36.45
AGENDA	31.00	36.45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

P.M.E. (100 personnes. CA 80 millions de F.) implantée en Europe et aux Etats Unis, spécialisée dans la connexion pour industries électroniques poursuit son expansion et recherche son

Directeur commercial

pour le département connectique

Il devra prendre en charge l'ensemble des activités marketing/commercial, et sera responsable de la réalisation des objectifs pour les équipes françaises et étrangères.
Une bonne expérience des connecteurs et des composants passifs dans une fonction similaire est indispensable. L'anglais est impératif et l'allemand souhaité. Des déplacements fréquents sont à prévoir en Europe.

Adresser CV et prétentions à Comatel, 40, rue de Monthléry, Silic 148, 94523 Rungis Cedex.

média-system

Paris — 300 000 F

Directeur Commercial aujourd'hui, D.G. demain...

Vous avez déjà fait la preuve de votre réussite : vous voici, à 35 ans passés, Directeur Commercial dans une Société de produits industriels ; définissant les grandes options, menant la force de vente, développant les affaires internationales...
Il ne manque à votre horizon que les possibilités d'évolution qui, dans votre société, sont encore bloquées et pour plusieurs années.
Filiale d'un grand groupe industriel français, nous sommes leader en France sur notre marché avec une solide image de marque et des produits (biens d'équipements pour l'industrie) qui ont depuis longtemps dépassé les frontières.
Vous assurerez d'ailleurs, en votre qualité de Directeur Commercial, le développement des réseaux export. A la tête d'une centaine de personnes dont 60 commerciaux, vous serez également président du comité d'établissement à PARIS et appelé, vous l'avez compris, à évoluer vers la Direction Générale lorsque vous aurez fait vos preuves.
Un diplôme d'Ingénieur complété par un cycle de gestion (type I.C.G. ou C.P.A.) serait une excellente formation pour cette fonction.
Le poste basé à PARIS implique de fréquents déplacements ainsi que la pratique courante de l'anglais et de l'allemand.
La rémunération, en fonction de l'expérience du candidat, pourra atteindre 300.000 F.
Merci d'adresser votre candidature sous référence 731 M à notre conseil ALGOE. Carole de CHILLY l'examinera de façon strictement confidentielle.

ALGOE 9 bis, route de Champagne - 69130 ECULLY.

MEMBRE DE SYNTEC — Desseln

Groupe diversifié recherche pour sa filiale de CAEN

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Qualités requises :
- Animateur d'équipe ;
- Organisateur
- Gestionnaire.

Formation souhaitée :
- Ecoles supérieures de commerce ;
- Instituts d'études politiques.

Age : 40-45 ans.

Adresser C.V. à LA PUBLICITÉ FRANÇAISE, 23-27, av. de Neuilly, 75116 PARIS. Sous réf. 20.769 à préciser sur l'enveloppe, qui transmettra.



Directeurs de filiales

(Afrique Noire, Moyen-Orient, Sud-Est Asiatique, Amérique Latine)

Filiale du groupe Empain-Schneider, la COMPAGNIE INTERNATIONALE DE RESTAURATION, spécialisée dans le «catering», poursuit son expansion à travers le monde. Aujourd'hui, pour faire face à son programme de développement, elle recherche des cadres de haut niveau pour leur confier la direction de filiales à l'étranger. Hommes de prospection, de négociation et de gestion, ils seront responsables de l'ensemble des opérations inhérentes au développement des activités sur le pays qui leur sera attribué.
Ces postes s'adressent à des candidats âgés de 35 ans environ, de formation supérieure, possédant une première expérience internationale en expatriation, dans une fonction dirigeante et maîtrisant parfaitement la langue anglaise. La connaissance du «catering» sera très appréciée.
Françoise Meyer vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous réf. 108

Meyer & partenaires 100, cours Julien - 13006 MARSEILLE (91)48.36.94

---

financial controller

300.000 +-

Une importante Société industrielle française située dans l'est de la France, appartenant à un Groupe Américain, recherche son Controller. Rattaché directement au P.D.G., tout en gardant des liaisons étroites avec le Vice-Président Finance Europe, il assurera toutes les fonctions d'un controller au sens anglo-saxon : comptabilité générale et analytique, contrôle budgétaire, reporting, trésorerie, fiscalité, ... dans le cadre des procédures du groupe.
...ndidat retenu sera de formation HEC, ESSEC, Sup. de Co, M.B.A., etc... et disposera d'une expérience de 5 à 8 ans acquise dans un Groupe industriel anglo-saxon. L'anglais est indispensable, l'allemand et l'italien un plus. Réelles perspectives d'évolution dans le Groupe.
...fiche d'information sera envoyée à tous les candidats pré-sélectionnés.

...sser lettre manuscrite + CV + photo
...référence 237 M
...ue La Boétie - 75008 PARIS
...bre de Syntec

Soderhu

BUREAU D'ETUDES TOUS CORPS D'ETAT (Banlieue Ouest) ayant 30 années d'expérience, travaillant à l'exportation et doté de moyens informatiques modernes, recherche

DIRECTEUR d'études

pour assurer :
- les Etudes B.A. et C.M.,
- la coordination avec les autres corps d'états et la prise en charge d'un Secteur de la Société.

Profil souhaité :
- Diplôme Grande Ecole.
- 5 à 10 ans d'expérience.
- Pratique de l'outil informatique et de l'anglais.
- Sens du commandement et des responsabilités.

Importante possibilité d'évolution et de prise de responsabilité dans la Direction.
Rémunération en fonction du profil.

Envoyer C.V. manuscrit et prétentions à :

B.E.C.I. 116, bis Avenue Albert 1er 92500 RUEIL-MALMAISON

Directeur Commercial et Marketing

Haut niveau

Quarantaine — Libre rapidement pour importante société matériaux bâtiment
Devant superviser Service Exploitation.
Trilingue souhaitée.

Envoyer CV avec mot manus. s/réf. 51460 à Contesse Publicité - 20, av. de l'Opéra 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

Le syndicat intercommunal de musique JEAN-WIENER recrute

UN DIRECTEUR

poste spécifique indexé sur la grille de directeur d'école de musique.
Conditions de recrutement :
- certificat d'aptitude à la direction des écoles nationales de musique
ou
- titres équivalents.

Adres. candidatures et curriculum vitae avant le 30 novembre 1982, à M. le président du SIM, Jean-Wiener, mairie 38800 PONT-DE-CLAIX.

Cie aérienne spécialisée vers le Moyen-Orient cherche
DIRECTEUR des VENTES PASSAGES
ayant au moins 10 ans d'expér. dans ce domaine ou 5 ans d'expér. dans un poste similaire.
Bilingue franç/angl.
Ecrire sous le n° 248.322 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

DIRECTEUR d'ETABLISSEMENT

ENTREPRISE TP SPECIALISEE - FONDATIONS - GEOTECHNIQUE

recherche

DIRECTEUR d'ETABLISSEMENT

POUR PAYS D'AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

Le poste nécessite une formation d'ingénieur grande école avec une expérience TP, si possible dans la spécialité, d'au moins 10 ans.
Doté d'une large autonomie, le candidat recherché doit être un entrepreneur et un gestionnaire complet.

Adr. CV avec photo et prétentions s/réf. 11727 à

PIERRE LICHAU SA-BP 220 75063 PARIS Cédex 02

qui transmettra.

UN VÉRITABLE PATRON SUR SON SECTEUR...

Vous êtes un professionnel de la PROMOTION IMMOBILIÈRE.

L'expér. que vous y avez acquise depuis au moins 5 ans vous donne envie de poursuivre dans cette voie avec une possibilité d'autonomie plus large.

Nous sommes une importante Société de promotion immobilière, du secteur MAISONS INDIVIDUELLES.

Les DIRECTEURS RÉGIONAUX

que nous recherchons pour
NANTES et LYON

auront pour mission :
- Le lancement des programmes ;
- Le suivi financier, technique et commercial de ces programmes ;
- L'animation d'une petite équipe.

La rémunération est fonction de l'expérience et de la compétence.

Adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo récente, prétentions) à

INITIATIVES MEDIA, réf. 967 L.M.
122, rue de Rivoli, B.P. 370
75025 PARIS CEDEX 01
qui transmettra.

Directeur adjoint des affaires sociales

Une grande banque d'affaires française très implantée à l'étranger (300 collaborateurs) recherche son Directeur adjoint des affaires sociales.

Il participe à la définition de la politique sociale de la banque,
- gère les ressources humaines et assure le suivi des carrières des cadres,
- contrôle l'animation du service du personnel (70 collaborateurs),
- apporte un soin particulier au recrutement et à la formation,
- doit pouvoir assurer les relations avec les partenaires sociaux,
- collabore au suivi de la gestion de la caisse de retraite.

C'est un homme de 40 ans minimum possédant au moins 10 années d'expérience de la fonction personnel dans sa plénitude, et une expérience "banque" ou "société de services"

Il parle couramment l'anglais.

Merci d'adresser votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 207210 M (à mentionner sur l'enveloppe).

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC — BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac 75007 PARIS — Tel. 544.38.29

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

Nous recherchons pour
ÉTABLISSEMENT HOSPITALIER SEMI-PUBLIC (RÉGION MIDI)
200 lits, 300 salariés

UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

35 ans minimum à forte compétence administrative et financière.
Possibilité carrière importante.
Tél. au (8) 335-42-63 ou écrire sous référ. 5060
CLAUDE BLIQUE
BP 3097, 54013 NANCY-Cedex.

Holding Transport à Paris recherche son :

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

35 ans environ. Il sera responsable, entre autres, des assurances, de l'Audit interne, et des affaires juridiques de la société.
Anglais indispensable, allemand souhaité, déplacements fréquents, mais de courte durée.

Env. C.V. et prétent. sous n° T 036.694 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Importante entreprise « Papeterie et emballage carton ondulé » recherche pour le nord de la France son

DIRECTEUR DES VENTES

- Organisé et dynamique, le candidat assurera la couverture et la direction d'une part du territoire.
- Il disposera des moyens adéquats pour atteindre les objectifs à la fixation desquels il aura participé.
- Nous demandons une expérience minimum après l'obtention d'un diplôme d'Ecole Supérieure.
- Le niveau de salaire offert est de 180.000 F.
- Le domicile est dans la Somme.

Adresser dossier argumenté à SEL-F, 31, rue Saint-Paul, 87000 LIMOGES. Discrétion garantie.

LA FILIALE FRANÇAISE D'UN IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL ET EUROPÉEN
recherche pour PARIS

DIRECTEUR FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Principal interlocuteur de la Direction Générale, ses responsabilités seront celles d'une Direction Financière au sens le plus large (Comptabilité Générale et Analytique, Trésorerie, Relations Bancaires, Budget et Forecast, Contrôle de Gestion, Reporting). S'y ajouteront la gestion informatique, le personnel, le juridique et les services généraux.
Une expérience dans un groupe international et la connaissance parfaite de l'anglais sont nécessaires pour la réussite dans ce poste.

Disponibilité rapide.

Env. C.V. détaillé, prét. et photo ss n° 7.243 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

---

emplois régionau...

JEUNES INGÉNIEU...

Ingénieurs agron...

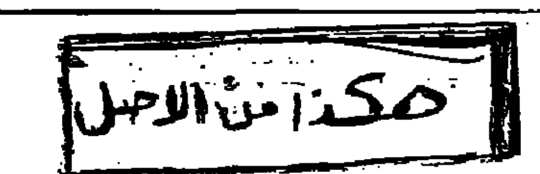
emplois interna...

Division Internationale

Ingénie... technico-com...

Nous construison... un barrage en Afrique du No...

Conducteur de travaux de haut...



هكذا من الأصل

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX*	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm col. *	Le mm col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12 00	14.10
IMMOBILIER	31 00	36.45
AUTOMOBILES	31 00	36.45
AGENDA	31 00	36.45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

JEUNES INGÉNIEURS D'EXPLOITATION

La Compagnie Générale des Matières Nucléaires (COGEMA), filiale du Groupe CEA, recherche, dans le cadre de son expansion, pour son Établissement de LA HAGUE (proximité de Cherbourg) plusieurs Jeunes Ingénieurs débutants ou possédant une première expérience.

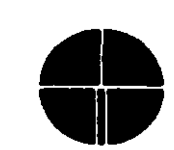
Rattachés au Directeur de Production, ils se verront confier, pendant leurs premières années de carrière, en relation avec les Chefs de Groupe, des responsabilités d'exploitation en horaire continu, et ensuite la responsabilité d'unités d'exploitation en horaire normal.

Ces postes conviendraient à des Jeunes Ingénieurs diplômés des Écoles Supérieures de Chimie, de Mécanique, ou généralistes. L'aptitude au travail posté et de réelles qualités d'animation des hommes sont indispensables.

Les conditions financières sont attractives et de larges perspectives de carrière sont offertes au sein du Groupe.

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez sous référence 8249 M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP à qui nous avons confié le soin d'examiner les candidatures.

MEMBRE DE SYNTEC — HAVAS CONTACT



EUREQUIP

PARIS - LONDRES - HOUSTON

Département Recrutement
15, avenue d'Eylau - 75116 PARIS
Tél: 553.84.73

jeunes ingénieurs haut potentiel

pour postes opérationnels en usine

LA BRANCHE EMBALLAGE DU GROUPE B.S.N. GERVAIS-DANONE numéro 1 de l'emballage verrier en France (10 usines) offre plusieurs postes formateurs et évolutifs à de jeunes ingénieurs débutants ou ayant une première expérience industrielle.

Ils seront capables de s'adapter à des problèmes techniques variés, mais aussi d'approfondir la connaissance d'un "métier". Ils auront le profil d'hommes d'action et de terrain, mais ils seront en mesure de prendre du recul et d'être organisateurs et gestionnaires.

Intégrés dans des usines à taille humaine, ils recevront d'abord une très solide formation en partageant la vie d'une équipe de production et en abordant concrètement les divers aspects de la fabrication : problèmes techniques, gestion industrielle, qualité, productivité, encadrement de personnel. Puis ils évolueront, en fonction de leur potentiel, goûts et aptitudes.

Ces postes s'adressent à des diplômés ECP, Mines, ENSAM, ENSI, ENI,... désireux et capables d'être mobiles, tant sur le plan géographique que sur le plan des fonctions.

Premières affectations : usines régions VOSGES, RHÔNE, MARNE, LOIRE, AIN, NORD.

Écrire sous réf. YR 229 AM à :

4, rue Massenet 75016 Paris — etap

bsn.gervais danone bsn.gervais danone

HAVAS CONTACT

Ingénieurs agronomes ou équivalent

Rejoignez notre équipe d'ingénieurs technico-commerciaux

PROCIDA, filiale du Groupe **ROUSSEL UCLAF**, spécialisée dans les produits phytosanitaires, recherche un **ingénieur agronome** pour lui confier une **fonction technico-commerciale** dans le cadre de la Division des Ventes France.

Après une période de formation spécifique, il sera chargé, sous la responsabilité du Chef régional des Ventes, de la **promotion commerciale et technique de nos produits.** Cette mission consistera essentiellement en l'**animation, la coordination** et le **suivi** des actions à caractère technique auprès des agriculteurs/distributeurs et prescripteurs du **secteur OISE + SEINE-MARITIME.**

Nous souhaitons rencontrer, pour ce poste, un ingénieur justifiant d'une première expérience d'au moins 3 ans lui permettant d'accéder directement à la fonction d'ingénieur régional.

Il devra posséder le goût de la pédagogie, le sens des contacts et une grande disponibilité.

Le lieu de résidence sera situé sur le secteur d'activités.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant la référence M/09 à
ROUSSEL UCLAF - Service de Gestion des Cadres - 35, boulevard des Invalides
B.P. 12 0007 - 75007 PARIS.

MEDIA PA



SOCIÉTÉ NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS

recherche

– Ingénieur A.M., INSA, ou ENI, débutant ou 2 ans expérience, pour service PROCÉDÉS MÉTHODES. Activités : recherche opérationnelle – aménagement des postes de travail et circuits de fabrication – procédés nouveaux. Connaissances en sécurité réglementaires.

– Ingénieur E.N.S.I.E.T.A., Spécialité : pyrotechnicien ou mécanicien, pour Service Sécurité. Chargé de l'analyse sous l'angle sécurité des conditions réelles d'exploitation des installations pyrotechniques.

Ecrire avec C.V. au Chef du Personnel S.N.P.E., Usine de PONT-DE-BUIS, 29117 PONT-DE-BUIS.

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

Division Internationale — Ingénieur technico-commercial

PIPELINE SERVICE (contrôle, assistance technique, inspection, intervention dans pétrole, chimie, nucléaire et industries de pointe - 800 personnes en France et à l'étranger) recherche, pour sa Division Internationale, un INGENIEUR TECHNICO COMMERCIAL.

Au travers d'une activité de prospection auprès des sociétés d'ingénierie, contracteurs, ensembliers et actifs sur les projets des pays définis, il développera la part de marché de PIPELINE SERVICE en mettant en place et en assurant le suivi de dossiers relatifs à des projets importants.

Son action se situera essentiellement à trois niveaux :
- la détection des affaires et des filières de décision par l'acquisition de l'information,
- l'action commerciale de préqualification et qualification par la mise en place et le suivi de la présentation des différents départements de la Société,
- l'assistance par la préparation des documents et l'aide à l'élaboration de l'offre.

Outre une expérience commerciale de 5 à 10 ans, dont une partie à l'export, l'ingénieur que nous souhaitons rencontrer possèdera la connaissance des activités de PIPELINE SERVICE et/ou de leurs domaines d'application.

Les déplacements représentant 50 % de son activité, il sera disponible et aura une bonne connaissance de l'anglais parlé et écrit.

Merci d'adresser lettre, C.V., photo et prétentions sous référence ITC/M à PIPELINE SERVICE - Direction Emploi et Formation - 5, rue Chantecoq - 92800 PUTEAUX.

MEDIA PA



Pour coordonner les travaux d'une **importante réalisation industrielle en Amérique Latine.** Société française ingénierie recherche un

Ingénieur génie civil

ayant expérience des chantiers à l'étranger.

Connaissance de l'espagnol souhaitée.

Disponibilité rapide.

Résidence sur le site (villa meublée).

Avantages expatriation.

Merci d'adresser C.V. + prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 1813/2197 à **MEDIA P.A.** - 9, bd des Italiens - 75002 PARIS qui transmettra.

TRES IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL SPECIALISE DANS LA FABRICATION D'EMBALLAGES

recherche

jeune chef de produit

qui sera chargé du lancement et du développement d'une ligne de produits nouveaux.

Profil recherché :

jeune diplômé ESC possédant une première expérience réussie de la vente acquise de préférence dans le secteur conditionnement.

Poste basé à proximité de Tours mais nécessitant de fréquents déplacements de courte et moyenne durée.

Adresser lettre candidature,
CV et prétentions - s/ref. 4677 à :
PIERRE LICHAU S.A.
BP 220 - 75063 Paris Cédex 02
qui transmettra.



Nous construisons un barrage en Afrique du Nord...

Conducteur de travaux de haut niveau

Vous êtes ingénieur diplômé et votre solide expérience dans le domaine
des carrières et du terrassement
fait de vous un spécialiste de ce domaine.

Le poste de conducteur de travaux principal que nous vous proposons fera largement appel à vos capacités humaines et techniques, et vous amènera à prendre la responsabilité de l'ensemble des travaux de terrassement et de minage nécessaires à la construction de ce barrage.

Deux adjoints vous seconderont dans cette mission, qui s'inscrira dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée.
Le séjour en famille vous sera bien évidemment garanti.

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec CV, photo et prétentions, sous réf. LM 3024, 345, avenue Georges Clemenceau, 92022 Nanterre Cedex.

média-system

Mettez votre avenir en chantier.

Nous recherchons pour notre succursale dans le SUD EST ASIATIQUE

INGENIEUR TOPOGRAPHE

Diplômé - Français - Célibataire - Contacts humains indispensables
Connaissance de l'anglais, écrit, parlé.
Il sera responsable d'une base avec organisation des équipes locales, contrôle des résultats.

Quelques connaissances hydrographiques seraient déterminantes.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur CV en anglais à GEOMEX-SURVEY Block 1, Units 701-706 - 7th Floor, P.S.A. Multi-Storey Complex Pasir Panjang Road Singapour 0511.
Salaire et conditions à débattre.

MÉDECIN DE BONN-SIEGBURG
cherche
au plus tôt et pour un an

JEUNE FILLE AU PAIR

pour s'occuper de ses enfants (3 et 6 ans) l'après-midi et le week-end.
La jeune fille pourra suivre les cours de l'école de langues le matin. Les activités culturelles de Siegburg sont très diversifiées, surtout en raison de la proximité de Bonn et Cologne.

Il y a déjà une assistante ménagère compétente. Des connaissances d'allemand, de piano et des tâches domestiques ainsi qu'une bonne expérience des enfants sont exigées.
Seules les candidatures sérieuses avec C.V., photo et références éventuelles sont à adresser à :

Drs. GEDIGK, WILHELMSTRASSE, 74, D-5200 SIEGBURG/R.F.A.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Filiale important groupe industriel français (fabrication de circuits imprimés professionnels) recherche pour son Usine d'ORLÉANS

TECHNICIEN

(BTS, DUT mécanique, électromécanique, électronique).

Ayant une bonne expérience dans un service Méthodes ou B.E. (CAO-DAO).
Sa personnalité lui permet d'animer une équipe de 20 personnes, chargée de la réalisation des gammes et outillages de fabrication.

Adresser C.V., prétentions et photo à N° 51341 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra - 75040 cedex 01, qui transmettra.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

NEYRPIC
GROUPE CREUSOT-LOIRE
GRENOBLE

Neyrpic est l'un des principaux constructeurs mondiaux de turbines hydrauliques, de conduites forcées et de vannes pour les centrales hydroélectriques. La Société, avec le concours des filiales et de ses licenciés à l'étranger occupe une place de premier plan sur des marchés en plein développement surtout à l'exportation.

DES INGENIEURS SOUDEURS (ESSA)

Quelques années d'expérience.

— LE RESPONSABLE DU CENTRE D'ESSAIS DE SOUDAGE

Cet Ingenieur soudeur (ENSAM ou ENSI) aura pour fonction d'assurer et d'animer les Developpements et la «fonction Progrès» dans le domaine du soudage.
Il sera charge de definir et d'exécuter les programmes d'essais. Il veillera aussi à l'application correcte en atelier, des procédés mis au point.
— Déplacements de courte durée en France et à l'étranger
— Anglais indispensable.

— INGENIEUR METHODES DE FABRICATION MECANO-SOUDAGE

Cet Ingenieur soudeur (ENI - ENSAM - INSA) devra posséder, en outre des connaissances en informatique. Il sera chargé de l'amelioration de méthodes de fabrication et de la F.A.O. Il sera également chargé de suivre l'application de ces méthodes auprès des licencies etrangers. Le poste comporte donc des déplacements et nécessite une bonne connaissance de l'anglais.

DES INGENIEURS ELECTRONICIENS

Département Régulations - Automatisme

— LE RESPONSABLE DU CONTROLE QUALITE

Cet Ingénieur généraliste diplômé ou autodidacte devra posséder de très solides connaissances en électronique et une expérience de plusieurs années en Bureau d'Etudes Automatismes et en Fabrication.
Il devra reprendre en main et animer une équipe de contrôleur et technicien, chargés :
— d'assurer les contrôles de fabrication et la réception des matériels réalisés par le département (Anglais parlé indispensable)
— de contrôler tous les matériels électriques et électrotechniques achetés par la Société.

— INGENIEUR CONDUCTEUR D'AFFAIRES EN AUTOMATISMES

Cet Ingénieur Grandes Ecoles (ECP - ENSI) ayant quelques années d'expérience en Bureau d'études ou en conduites d'affaires, devra posséder de très solides connaissances en électronique digitale et analogique et en électrotechnique. Animateur d'une équipe de 10 Ingénieurs et Techniciens, il sera chargé de la gestion technique, financière et administrative d'affaires importantes.
Anglais parlé indispensable.

Envoyer candidature et curriculum vitae à NEYRPIC, Service Gestion des Cadres
Boite Postale 75 — 38041 GRENOBLE CEDEX.

SOCIETE EN EXPANSION, 300 personnes
filiale autonome d'un important groupe français,
située en grande banlieue Ouest, recherche

UN RESPONSABLE PRODUCTION DE HAUT NIVEAU

• DIRECTEMENT RATTACHE AU DIRECTEUR D'USINE, vous gérerez, coordonnerez et améliorerez sur le plan qualitatif et quantitatifla production de plusieurs unités intégrées. Votre participation à l'élaboration du plan d'investissement vous permettra d'en suivre les réalisations.

• VOTRE FORMATION SUPERIEURE EN MECANIQUE ou ELECTROMECANIQUE ET SURTOUT VOTRE EXPERIENCE DE LA PRODUCTION vous ont permis d'acquérir une compétence et une personnalité vous amenant à être à la fois un homme d'autorité et de dialogue. Une expérience en gestion de production et dans un Service Méthodes serait un atout supplémentaire.

• SI VOUS ETES UN MENEUR D'HOMMES ET UN BON GESTIONNAIRE vous trouverez, dans ce poste évolutif, un état d'esprit où la performance se fonde sur la qualité des hommes et sur l'esprit d'équipe.

Envoyer CV, lettre, photo et pretentions à No 51.015, Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

TURBOMECA

Brevets SZYDLOWSKI

4 500 personnes, à la pointe de la technologie des Turbines Aéronautiques de petite et moyenne puissances, menant une stratégie mondiale (65 % du C.A. à l'exportation, filiales et licenciés dans le monde entier), poursuit le renforcement de son potentiel TECHNIQUE et recrute pour son **DEPARTEMENT MATERIAUX ET TECHNIQUES ASSOCIES (125 personnes)** un

Ingénieur métallurgiste
de haut niveau

En position d'Adjoint du Responsable du Département, il assurera des responsabilités variées avec l'objectif d'une meilleure coordination interne et efficacité entre les différents services.

En effet, ce Département dispose de moyens d'études et d'essais matériaux importants, remplit des fonctions d'études, de recherches, d'expertises et de contrôles intervenant ainsi aux différents stades de la conception, du dessin, de la fabrication, du développement, des évolutions et modifications des matériels TURBOMECA.

Ce poste conviendrait à un **Ingénieur** (35 ans environ), de **formation Grandes Ecoles (X, Mines, Sup Aéro, Centrale...)**, ayant reçu une formation métallurgique complémentaire et acquis une expérience industrielle en Recherche et Développement, Essais, Contrôle, Spécifications techniques, Audit, Expertises...

Pour ce poste basé au Siège proche de PAU, merci d'adresser, ***sous la référence 2540,*** lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à **OCS** notre Conseil. (Les entretiens auront lieu à Paris et à Bordeaux.)

MEDIA PA

OCS — *Conseil en recrutement* 1, rue Guillaume Brochon
B.P. 37 - 33024 BORDEAUX CEDEX

D.O.O.

116, Champs-Elysées
offre opportunités
en BRETAGNE à

INGÉNIEURS LOGICIEL

Connaissances appréciées :

- Commutation temporelle ;
- MT 35, E10S, SATELLITE, ETC. ;
- langages évolués ;
- INTEL 8086.

Renseign. téléphoniques :
563-17-27, poste 254.

Important groupe de Stés concession. Auto et P.L. Rhône-Alpes offre situation d'avenir à JEUNE CADRE âgé au minimum de 30 ans de formation sup. (Ecole de commerce ou de Gestion complète D.E.C.S.), pour comptabilité générale et analytique sur informatique, gestion financière et contrôle de gestion groupe, expérience confirmée exigée. Adr. C.V. avec réf. précises à : S.C.I.A.S. 15, av. des Sports. 01004 BOURG-EN BRESSE.

JEUNE INGÉNIEUR QUALITÉ

E.N.S.I.-E.N.I. ou autodidacte de valeur.

Une importante usine mécanique (plus de 400 personnes) région Est, fabriquant en grande série des équipements pour l'industrie automobile recherche son responsable qualité et contrôle.

Une formation supérieure technique, une expérience de 3 à 5 ans des méthodes de contrôle en fabrications mécaniques de moyennes et grandes séries (statistiques, méthodes, qualité) lui permettront de gérer un service de 30 personnes, de réaliser les objectifs Qualité en coopération avec les services études et industrialisation de la Société, et d'assurer le liaison avec clients et fournisseurs.

Poste d'avenir stable.
Logement facilité.

Adr. C.V. détaillé s/réf. 1000 à SELETEC Conseil 67009 STRASBOURG Cedex.

Ville de St-Quentin (Aisne) recrute
par voie de concours sur titres ou de mutation

SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE

titulaire du C.A.F.B., option jeunesse.
Adresser candidature et C.V. pour le 20 novembre 1982 à M. le député-maire, 02100 SAINT-QUENTIN.

Cabinet de conseil juridique recherche
FISCALISTE pour régions SARTHE, EURE-ET-LOIR et TOURAINE.
Ecr. à Sté Fidal, 81, av. Bollée, 72000 LE MANS. Adress. C.V.

Steelcase-STRAFOR

recherche pour son USINE
mobilier haut de gamme
(30 km de CHARTRES)
un JEUNE

contrôleur de gestion
responsable administratif

Rattaché directement au DIRECTEUR d'ÉTABLISSEMENT, il aura pour mission de le seconder dans l'ensemble des problèmes de gestion de l'unité.
En liaison avec les Services Contrôle de Gestion Centraux, il participera à l'établissement du budget annuel, sera chargé de l'élaboration des comptes d'exploitation mensuels ainsi que de la comptabilité analytique, et du suivi des prix de revient standards et réels des produits.
En outre, il se verra confier la responsabilité du bon fonctionnement de la CHAÎNE INFORMATIQUE existante et de ses améliorations, et de la GESTION du PERSONNEL.

Ce poste d'organisation et de contact, conviendrait à un jeune DIPLÔMÉ ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE, MAÎTRISE SCIENCES ÉCO. ou équivalent ayant pu tester — par l'intermédiaire de stages et/ou d'une première expérience — son goût pour la gestion et l'informatique et désireux de se confronter à des responsabilités opérationnelles.

Les dossiers de candidatures — sous réf. 2538 M à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

---

directeur financier
France et International
GRENOBLE - 280000 +

Une importante société française de CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES réalisant une grande part de ses activités (800 millions environ par an) à l'étranger, — filiale d'un très important groupe industriel privé — recherche son directeur financier.

Sa mission portera sur l'ensemble des fonctions Finances et Gestion; il supervisera les services de comptabilité et contrôle de gestion, et prendra personnellement en charge le secteur des FINANCES INTERNATIONALES (Financements et suivi de contrats très importants, contrôle des filiales étrangères, relations avec les licenciés,...), en liaison étroite avec la direction financière du groupe et ses services spécialisés, basés à Paris.

Ce poste, à caractère très opérationnel et impliquant une grande mobilité, conviendrait à HEC, ESSEC, IEP, ou équivalent, 38 ans minimum, ayant une expérience approfondie de la fonction acquise dans le cadre de sociétés industrielles largement exportatrices. Anglais courant indispensable.

Les dossiers de candidatures — sous réf. 2537 M à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

ÉLECTRONIQUE ET AUTOMOBILE = MARIAGE RÉUSSI...

A 200 km au Nord de PARIS, l'usine la plus moderne de notre groupe est spécialisée dans la fabrication d'équipements électroniques pour l'AUTOMOBILE.

Une usine modèle pour deux

JEUNES INGÉNIEURS

INGÉNIEUR AM; vous prendrez rapidement la responsabilité d'un secteur de production (une première expérience sera appréciée).

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN même débutant, motivé par le travail d'équipe et des activités orientées "méthode et production".

Adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en précisant le poste choisi à HAVAS CONTACT, 1 place du Palais Royal 75001 PARIS sous référence 31491 M.

HAVAS CONTACT

Ingénieur
de production

Nous sommes spécialisés en fabrication d'équipements de haute technicité destinés aux industries de pointe (automobile, aéronautique).
Ce poste, basé à Besançon, s'adresse à un

Jeune Ingénieur mécanicien/électromécanicien

connaissant bien les problèmes d'usinage et la gestion de petites séries en mécanique de haute précision et possédant également une première expérience en gestion de production et organisation d'atelier.
Ce poste requiert le sens des responsabilités, une bonne aptitude au commandement, un esprit de terrain et le goût de la vie en atelier.

A terme, il peut évoluer vers de plus larges responsabilités au sein d'un groupe international de premier plan.

Adresser dossier de candidature complet, sous la réf. S 185 à Thierry RAJCA, FLONIC SCHLUMBERGER, 12, Place des Etats-Unis 92541 Montrouge Cédex.

FLONIC
Schlumberger

Spécialiste de la Communication

Un important **établissement bancaire régional (Ouest)** recherche, pour renforcer sa structure « Information et Relations Publiques », un **SPECIALISTE DE LA COMMUNICATION** (homme ou femme).

Il devra collaborer plus particulièrement aux activités d'information des publics internes et externes du Groupe, ainsi qu'à la conception et à la mise en œuvre de nouveaux outils de communication.

La personne retenue devra démontrer des qualités rédactionnelles de premier ordre et une grande capacité d'adaptation.

Une formation supérieure et une expérience acquise dans une fonction comparable ou dans le journalisme seraient appréciées.

Les candidatures accompagnées des références et des prétentions doivent être adressées sous le numéro 2193 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

Unité Industrielle 2000 Personnes

ADJOINT AU DIRECTEUR DU PERSONNEL

C'est véritablement dans un Etablissement industriel de cette taille et de cette exigence (feu continu intégral) que la fonction personnel rencontre tout son intérêt car la vie sociale y est particulièrement riche. Le Directeur du Personnel souhaite bénéficier du concours d'un Adjoint auquel il apportera sa parfaite connaissance du milieu et son expérience concrète de la fonction.
Au départ cet Adjoint exercera des responsabilités directes pour tout ce qui touche à l'emploi : recrutement (60 personnes/an), formation (budget de 2,5 millions de francs), mutations (internes ou externes), conditions de travail, etc... Il assistera également le Directeur du Personnel dans la définition et l'application de la politique sociale et dans l'ensemble des négociations avec les partenaires sociaux.
Nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé de l'enseignement supérieur (juridique/économique ou technique). Sa première expérience professionnelle (3 ans environ), impérativement acquise en milieu industriel, lui a permis de s'assurer qu'il souhaitait exercer sa profession là où sont les problèmes importants.
Dans une unité de cette complexité (25 lignes automatisées) qui travaille en feu continu intégral, la fonction entretien est capitale. Les évolutions technologiques récentes, les prochains programmes de développement nécessitent la création d'un poste d'Ingénieur entretien «électricité-automatismes».
Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf M 4197 AD

EGOR S.A.
8, rue de Berri 75008 Paris.

media-system



PARIS LYON TOULOUSE MILANO PERUGIA LONDON NEW YORK MONTREAL

مكبرا من الأصل

emplois régionaux emplois régionaux

Steelcase-STRAFOR

mobilier haut de gamme

contrôleur de gestion responsable administratif

DEVELOPPEMENT

directeur financier France et International

GRENOBLE

DEVELOPPEMENT

ÉLECTRONIQUE ET AUTOMOBILE – MARIAGE REUSSI...

JEUNES INGENIEURS

ADJOINT AU DIRECTEUR DU PERSONNEL

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

contrôleur de gestion et chef des services administratifs

REIMS

BSN-EMBALLAGE, n° 1 en France de l'emballage en verre – 8 usines, 6500 personnes, 2,3 Md de F de CA – recherche le responsable des services administratifs et du contrôle de gestion pour son usine de Reims. Cette usine de 700 personnes est spécialisée dans la fabrication des bouteilles à vin (notamment bouteilles à champagne).

Le Responsable Administratif et du Contrôle de Gestion de l'usine anime une équipe de 25 personnes chargée du contrôle de gestion, de la comptabilité, de l'administration générale et des approvisionnements.

Membre du Comité de Direction de l'usine, il fournit à tous les services les moyens d'analyser, interpréter et orienter leurs actions et fait toute proposition de nature à améliorer la rentabilité de l'usine.
Il est l'interlocuteur des services financiers et de contrôle de gestion du Siège de BSN-Emballage.

Ce poste intéresse un diplômé, Ingénieur ou ESC, ayant quelques années d'expérience de la gestion, acquises en milieu industriel.

***Merci d'adresser votre candidature, sous réf. E9 M* en précisant rémunération actuelle à: BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres, 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.**

HAVAS CONTACT

bsn.gervais danone bsn.gervais danone

responsable organisation

LA SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE GLACES ET SURGELÉS – 400 MF de CA, 800 personnes, 2 usines – est une filiale récente du Groupe BSN-Gervais Danone.
Elle doit assurer le développement du Groupe dans le domaine des produits surgelés. Elle fabrique des crèmes glacées et pâtisseries surgelées qu'elle distribue sous différentes marques par un réseau de concessionnaires et de dépôts intégrés.

Née de la fusion de deux sociétés anciennes, la SEGES met en œuvre un important programme d'organisation tant administrative qu'industrielle. Dans ce but elle crée le poste de Responsable Organisation Formation.
Sa mission sera de conseiller les différents services de la société en matière d'organisation et de formation.
En premier lieu il devra élaborer et mettre en œuvre des programmes d'actions dans les domaines de la formation et de l'organisation administrative: procédures, utilisation de l'informatique, adaptation des compétences en place aux besoins de l'organisation...
Par la suite, il élargira son champ d'intervention aux études de productivité et de réduction des coûts dans le domaine industriel.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur ayant quelques années *d'expérience en entreprise et ou en cabinet d'organisation.*
Il aura assuré de nombreuses interventions d'organisations administratives, débouchant en particulier sur la mise en place de solutions informatiques. Il trouvera dans ce poste l'opportunité de créer sa fonction et d'exercer ses responsabilités dans une société récente appelée à se développer.
Le poste est à pourvoir à Nantes.

Merci d'adresser votre candidature, sous ref. E 13 M en précisant rémunération actuelle à: BSN-Gervais Danone. Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

bsn.gervais danone bsn.gervais danone

responsable achats

Vos 4 ans d'expérience des achats vous ont permis de développer vos qualités de négociateur et vous ont sensibilisé à la gestion informatique des approvisionnements.

L'EUROPÉENNE DE BRASSERIES – 1,4 Md de F de CA, 2300 personnes, 11 usines, bières et boissons gazeuses (Kanterbräu, Gold, Busch, Valstar, Canada Dry) – vous propose de rejoindre son Service Achats et Approvisionnements.

Dans le Cadre d'un budget de 100 MF, vous conduirez personnellement les négociations avec les différents *fournisseurs d'articles d'emballage: packs, cartons,* étiquettes...

Compte-tenu de l'impact publicitaire de ce type d'articles, vous serez en relation permanente avec le marketing.
Vous suivrez les besoins des 11 établissements et assurerez leur approvisionnement.
Vous animerez une petite cellule et participerez à la recherche d'amélioration des méthodes et des procédures.

Le poste est situé à Sèvres, dans la proche banlieue Ouest de Paris.

***Merci d'adresser votre candidature, sous ref. F1 M* en précisant rémunération actuelle à: BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres, 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.**

bsn.gervais danone bsn.gervais danone



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Ingénieur BE engineering en Méditerranée

Garantir la technique, les prix et les délais d'un projet d'installations **avant qu'elle ne passe en production, voilà la mission de l'ingénieur études que nous recherchons.**

C'est un ingénieur A & M, INSA,... ayant opté pour le génie mécanique, le BE, devenu, de par ses années dans une société d'engineering, un généraliste à l'aise dans les contacts. Oui, il doit être habile dans ses relations avec le client, les fournisseurs, les organismes de classification... Adroit à coordonner les activités des différents services intéressés par son projet : les études, le planning, la production.

Il sait l'importance des qualités de rigueur et de méthode. Il les a développées. C'est un homme rapide, efficace. S'il est celui que nous visons, l'anglais est déjà sa langue de travail.

Il appréciera de rejoindre une entreprise industrielle de dimension internationale, à l'outil de production performant, et de s'installer lui et sa famille dans une région privilégiée; la Côte d'Azur.

Le cabinet de recrutement CLEAS est chargé de réunir les candidatures. Ecrire sous référence 201 M.

CLEAS

6, place de la République Dominicaine - 75017 PARIS. Tél : 267.35.11.

ADJOINT AU DIRECTEUR DU PERSONNEL

Importante entreprise industrielle (100 km Sud de Paris) recherche candidat de formation supérieure, âge minimum 30 ans, possédant une expérience de la fonction « personnel » en milieu industriel.
Ses missions immédiates seront axées sur le domaine salarial (politique et échelle de salaires), social (enquêtes et études), structurel (analyse postes, organigramme, etc...).
Le poste requiert une personnalité affirmée, dynamique, disponible.
Intéressantes possibilités de développement dans un groupe en expansion.
Adresser lettre de candidature et C.V. manuscrits avec photo et salaire actuel sous référence 211 A à COSMOS CONSEIL en Recrutement — 9 Place Vauban — Paris 75007.

ETS FINANCIER

RÉGION

LANGUEDOC-ROUSSILLON

RECHERCHE

ATTACHÉ TECHNICO COMMERCIAL

AGE 30/35 ANS. DIPLOMÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. EXPÉRIENCE 4 A 5 ANS DANS LE SECTEUR BANCAIRE OU FINANCIER EXIGÉE. ADRESSER C.V. + PHOTO + PRÉTENTIONS A HAVAS N° 198.962, B.P. 1.143 (34000) MONTPELLIER.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

recherche

– CADRE COMPTABLE CONFIRMÉ

Pour assister le responsable des services comptables au sein d'une équipe de professionnels. *De formation supérieure, le candidat* devra posséder une expérience de quelques années.

– CADRE COMPTABLE

Formation École Supérieure de Commerce option Finance-Comptabilité ou D.E.C.S. pour devenir adjoint au chef comptable de la Société-mère du Groupe et l'assister entre autres dans les travaux de consolidation des comptes.

– RESPONSABLE DE LA COMPTABILITÉ CLIENTS

De bonne formation comptable, capable d'animer une équipe d'une vingtaine de personnes qui assurent la gestion d'un nombre important de comptes clients (15 000). Il sera chargé de conseiller les responsables commerciaux dans leur politique de crédit, et de suivre plus particulièrement les clients les plus importants.

Ces trois postes sont à pourvoir rapidement près d'une grande ville du Centre-Ouest.

Adresser lettre manuscrite, C.V., prétentions et photo sous numéro 51254 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Filiale MESURE et REGULATION du GROUPE SCHLUMBERGER

Nous recherchons pour MONTROUGE, un jeune

Informaticien organisateur

Ingénieur ou Diplômé de l'enseignement supérieur en informatique

Outre la participation au développement des applications existantes en gestion administrative, (actuellement 2 IBM 34) il assistera les utilisateurs à l'occasion des nouveaux démarrages. En particulier, il assurera le développement du projet d'informatique décentralisée dont nous souhaitons doter les implantations de nos directions régionales en France.

Adresser votre dossier de candidature complet, sous la référence S 192 à ASTER BOUTILLON. Direction du Personnel, 12, place des Etats-Unis 92120 Montrouge Cedex.

ASTER-BOUTILLON

Bureau d'Etudes FRANCIS LEFEBVRE

NEUILLY-SABLONS

recherche pour son

DEPARTEMENT *INTERNATIONAL*

FISCALISTE EXPERIMENTE

- justifiant d'une formation juridique de haut niveau,
- ayant au moins 5 ans de pratique professionnelle dans un contexte international,
- parlant couramment l'anglais.

Envoyer C.V., lettre manuscrite et photo au : 3 Villa Emile Bergerat 92522 NEUILLY-SUR-SEINE Cédex.

Important établissement industriel de l'Etat, région Ouest, littoral

recherche pour groupe d'études dans domaine lutte sous-marine

UN INGÉNIEUR AUTOPROTECTION MAGNÉTIQUE DES NAVIRES

Profil souhaité : expérience conduite de projets électrotechniques, électroniques, connaissances informatique.

Ecrire avec C.V. détaillé et photo sous le n° 7.216, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Société de Gestion de Services Publics EAU-ASSAINISSEMENT Filiale d'un Grand Groupe Français (1500 personnes) 600 millions de C.A.

recherche

JEUNES INGENIEURS

AM - ENSH - INSA - Toulouse, Lyon..

destinés à des fonctions d'exploitations en Province.
Après formation, ils seront amenés à prendre des responsabilités polyvalentes : techniques, commerciales, d'animation de personnel, de gestion.

Ecrire avec C.V., prétent. à No 50973 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra 75040 Paris cedex 01 qui transmettra



THOMSON - BRANDT

BRANCHE GRAND PUBLIC
Ensemble industriel de 2 000 personnes, leader européen du lave-linge, recherche à LYON

Responsable Micro et Péri-informatique

Rattaché au Directeur de l'informatique, il aura pour mission de participer à la politique micro-informatique de gestion de production et de bureautique, d'assurer la mise en œuvre, de conseiller les utilisateurs et d'assurer les actions de formation. Nous accueillerons un jeune INGENIEUR, même débutant qui nous aidera à maîtriser notre développement dans ce nouveau champ d'application de l'informatique.
L'importance du Groupe permettra son évolution.

Ecrire au CABINET GATIER - 32 rue Barrême 69006 LYON, sous référence M 880.

média-system

Cabinet Gatier

Importante entreprise mécanique de précision

recherche pour région de **Bayonne**

INGENIEUR METHODES EN FABRICATION

- Le candidat de formation AM - ENI ou équivalent sera responsable d'une équipe de techniciens comprenant des préparateurs en commande numérique.
- Le poste conviendrait à un jeune ingénieur justifiant d'une expérience de 2 à 4 ans dans un service méthodes production de moyennes séries de pièces mécaniques de précision.
- Une expérience en organisation du travail et la connaissance de l'anglais seraient également appréciées.

Adresser candidature, lettre manuscrite, CV photo et prétentions en précisant sur l'envoi la réf. 8532, à Média System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

ASSOCIATION D'ÉDUCATION PERMANENTE (près de DUNKERQUE) recherche

UN RESPONSABLE DE FORMATION

(Travail de terrain auprès habitants et associations, recherche pédagogique, gestion de programme de formation.) Expérience vie associative souhaitée. Envoyer C.V. à AGENCE HAVAS, n° 456, DUNKERQUE.

JEUNE SOCIÉTÉ recherche pour développement réseau micro-informatique

TECHNICIEN

ÉLECTRONICIEN, niveau D.U.T., ayant plusieurs années d'expérience dans le développement de matériel et de logiciel micro-processeur.

Env. C.V. à COMPEX, 2, av. Bouvard, 74000 ANNECY.

Responsable Service Technique Paris

GROUPE sicli

Sicli important groupe français (CA 550 MF; effectif 1800 personnes), est leader européen dans le domaine de la sécurité. *Connu sur le plan international pour sa* gamme d'extincteurs, cette société développe des systèmes de sécurité sophistiqués (détection incendie et vol, surveillance vidéo, contrôle d'accès, prévention anti-vols)

Aujourd'hui, elle recherche le patron de son service technique pour la région parisienne. *Celui-ci animera un service de 30 personnes,* chargé d'une part, d'établir les devis et d'autre part de réaliser les différentes installations.

Agé d'environ 32 ans, l'homme recherché est de formation ingénieur (ENSI, Violet, Breguet etc ...) et a des compétences de généraliste

Au cours de sa carrière effectuée soit dans une Société d'entreprise générale, soit dans une Société d'engineering, il aura acquis l'expérience de la conduite de chantiers.

Yves KERNEVEZ étudiera votre dossier de candidature (lettre + CV) s/ref **M 1132** à



Mutte, Kernevez & ASS. scm
27 rue du General Foy 75008 PARIS

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Gestion prévisionnelle du personnel

Ingénieur ENSI ou diplômé ESC

Notre société appartient à un groupe français de 43 000 personnes, réparties dans de nombreuses sociétés en France et à l'étranger.
La Direction du Personnel et des Ressources humaines se structure et crée le poste de Responsable des Etudes quantitatives et de la gestion. Il participera à l'élaboration des budgets, tiendra les tableaux de bord, effectuera des études diverses y compris pour la Direction Générale, collaborera à la mise en place d'un système informatique de paie et de gestion ainsi qu'à son exploitation.
Il suivra la gestion du personnel expatrié et du personnel du siège (Paris). Ce poste convient à un diplômé d'une école d'ingénieur ou de commerce ayant au moins un an d'expérience dans un poste équivalent.
Une carrière évolutive dans le groupe, en France où à l'étranger, dans la filière « Personnel » ou en dehors, est possible pour un cadre dynamique, mobile, et parlant l'anglais.
Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé sous référence 23640/M à M.J. FOURNIAT, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, Rond-Point du Pont-de-Sèvres, 92516 BOULOGNE.

sélé CEGOS

Membre de SYNTEC

UNE GRANDE BANQUE FRANÇAISE de dimension internationale recherche dans le cadre de l'étude et de la mise en place de son schéma directeur d'organisation qui intègre des aspects : télématique, bureautique, base de données, un

Ingénieur méthodes

Réf. 73630/M

Chargé de l'assistance méthodologique aux études dans la mise en œuvre de méthodes de conduite de projet (SDM) et de conception d'applications (MERISE), il participera activement à la définition et à la mise en place de normes et standards informatiques pour l'ensemble de la banque.
Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat de formation supérieure, très motivé par les problèmes de méthodologie. Son expérience de 1 à 2 ans dans ce domaine aura été précédée d'une expérience de chef de projet.

Ingénieur système orienté télétraitement

Réf. 73631/M

Il sera chargé de l'assistance technique et méthodologique aux études et à l'exploitation ainsi que de l'étude et de la mise en place des outils de gestion des systèmes temps réel.
Ce poste convient à un candidat de formation supérieure ayant eu une première expérience système de 3 à 4 ans IBM, CICS, VTAM, TSO, acquise dans une entreprise, une SSCI ou chez un constructeur.
Lieu de travail : PARIS.
Adresser lettre man., C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous réf. choisie, à Mme CLÈRE, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, Rond-Point du Pont-de-Sèvres, 92516 BOULOGNE.

sélé CEGOS

Membre de SYNTEC

Nous sommes l'un des leaders français en **OFFSHORE PETROLIER**, filiale de 2 groupes industriels de 1er plan en très forte expansion à l'étranger. Pour étoffer notre structure compta-finance, nous recherchons

Contrôleur comptable confirmé

Sa mission : • auprès des filiales, mise en place des procédures comptables, contrôle des comptabilités pour assurer une parfaite fiabilité des comptes, assistance aux responsables comptables dans la préparation des bilans et des déclarations fiscales.
• au siège, préparation de la consolidation des résultats comptables.
Il sera rattaché au chef comptable de la Société.
Son profil : Niveau expertise comptable. 5 à 10 ans d'expérience en cabinet d'audit international ou en entreprise ayant des activites internationales. Un bon niveau d'anglais et des connaissances en espagnol.
Le poste est basé dans la banlieue Sud Ouest mais nécessite de nombreux déplacements à l'étranger.

Cadre de gestion

Sa mission : Centralisation des données financières prévisionnelles d'un certain nombre de centres de profits (filiales ou départements). Préparation de la consolidation des résultats prévisionnels.
Participation à l'élaboration des prévisions au niveau de la société.
Son profil : Formation SUP de CO ou autre + DECS. 3-4 ans d'expérience en audit international. Anglais indispensable.
Le poste est basé dans la banlieue Sud Ouest.

Cadre de gestion débutant

Sa mission : Gestion comptabilité générale et analytique pour chantiers France et Etranger.
Son profil : Formation Ecole de commerce ou équivalent.

Merci d'adresser votre candidature en précisant le poste choisi sous référence 3319 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

Chargé d'études crédits aux entreprises

LA CHAMBRE SYNDICALE DES BANQUES POPULAIRES
Recherche UN CHARGE D'ETUDES dont la mission sera d'analyser sous l'angle économique et financier les dossiers «entreprises» envoyés par les banques du groupe.
Il sera amené à utiliser des moyens informatiques pour une meilleure approche du risque.
Il aura une formation supérieure dans le domaine de la gestion et/ou des diplômes bancaires (B.P. - I.T.B...).
Une expérience bancaire de 3 ans minimum dans un service de crédits aux entreprises EST INDISPENSABLE.
Les candidats enverront leur C.V., photo et prétentions sous réf. 911 à Monsieur CASTETS.

Banque Populaire

Chambre Syndicale des Banques Populaires
131, Avenue de Wagram - 75847 PARIS CEDEX 17.

Après une carrière opérationnelle le conseil

Il y a une vingtaine d'années, vous sortiez d'une des meilleures écoles de notre pays (X, Centrale, Mines, HEC...) et peut-être reveniez des USA où vous aviez complété votre formation. Depuis, vous avez fait dans une ou plusieurs grandes sociétés une carrière passionnante.

Aujourd'hui vous voyez le moment venu de prendre quelque peu vos distances par rapport à l'action tout en continuant à travailler avec ceux qui ont la difficile tâche de diriger les entreprises. Vous souhaitez participer à leur réflexion sur le devenir de leur affaire, les aider à mettre en place des plans de progrès prenant largement en compte les problèmes sociaux et humains. Vous auriez le sentiment de contribuer à l'évolution du cadre de vie professionnelle et par là-même d'apporter votre pierre à la construction du monde de demain. Comme d'ailleurs vous avez parallèlement cherché à le faire au travers de la vie associative.

C'est avec cette approche humaniste qu'intervient, depuis plus de quinze ans, notre équipe de conseillers. Nous menons nos interventions conjointement dans les domaines économiques et humains. Pour appuyer notre action de conseil, l'animation de séminaires de réflexion et/ou de formation est un de nos outils essentiels. Plusieurs d'entre nous, bien que toujours passionnés par ce nouveau métier qu'ils ont découvert eux aussi après des années en grande entreprise, doivent prendre prochainement leur retraite. Ils veulent avant cela vous passer le flambeau...

Les consultants du cabinet de recrutement CLEAS vous présenteront notre métier, sans en omettre les côtés ingrats, par exemple la nécessité de fréquents déplacements. Ecrivez-leur sous référence 198 M

CLEAS

6, place de la République Dominicaine - 75017 PARIS — Tél : 267 35 11

Membre de SYNTEC



recherche pour ses Services QUALITE

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Expérience : 2 à 3 ans souhaitée dans les équipements aérospatiaux.
Merci d'adresser CV photo et prétentions
Administration du Personnel - Electronique Serge Dassault
55, quai Carnot - 92214 ST-CLOUD



Nous sommes l'un des premiers groupes français d'ingénierie à vocation internationale.

• Notre **GROUPE de MARCHES** : Constructions Civiles et équipement des Collectivités Publiques, recherche le

RESPONSABLE DE LA SECTION "CONSTRUCTIONS CIVILES"

Ses objectifs : le développement des ventes de sa section et la conception de nouveaux produits.
Ses cibles : les groupes privés, industriels ou semi-industriels, les organismes publics ou semi-publics... pour la construction d'immeubles de bureaux, hôtels, hôpitaux, ensembles commerciaux, logements collectifs...
Les produits à vendre : la programmation, l'ingénierie, le conseil, l'expertise, la maîtrise d'ouvrage...
Son profil : de formation supérieure, il aura acquis une expérience significative de la vente de services et de la définition de projets d'investissement au sein d'une société d'ingénièrie, d'une entreprise de bâtiment ou d'un cabinet d'architecte. (Réf. 107)

• Notre **SERVICE ACHATS** qui effectue près de 3 milliards de francs d'Achats dans le cadre des projets industriels (chimie, offshore, industries de transformation...) recherche le

RESPONSABLE DES ACHATS INTERNATIONAUX

Ses objectifs : animer une équipe pour l'achat d'équipements industriels sur les marchés internationaux ; étudier et mettre en place de nouvelles procédures et de nouveaux outils de gestion.
Son profil : Ingénieur diplômé, il a acquis une expérience de 5 à 10 ans, soit comme spécialiste de la fonction achat, soit comme Ingénieur de projet. Dans tous les cas, il se sera familiarisé avec les techniques de négociation et les problèmes d'approvisionnement de chantiers à l'exportation. L'anglais courant est indispensable. Le poste est évolutif. (Réf. 2444/C)

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (C.V., lettre manuscrite) en précisant la référence, à notre Conseil ORES **MEDIA** - 4, rue Quentin Bauchart - 75008 PARIS

Organisation et Publicité

JEUNES INGENIEURS DEBUTANTS X, MINES, ECP, AM

Dans les domaines
DEVELOPPEMENT, ETUDES et QUALITE,
la diversité des techniques, des produits et des marchés concernés permet d'offrir à de jeunes candidats des perspectives d'évolution de carrière dans un groupe de dimension humaine, en dépit de son importance.
Une bonne connaissance de l'anglais et un sens profond du travail en équipe sont indispensables pour ces situations qui sont proposées dans plusieurs usines de la région parisienne et du Centre.

Votre candidature détaillée (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) est à adresser sous référence 911 M à HUTCHINSON
Direction des Relations Sociales - 2, rue Balzac 75008 PARIS

hutchinson

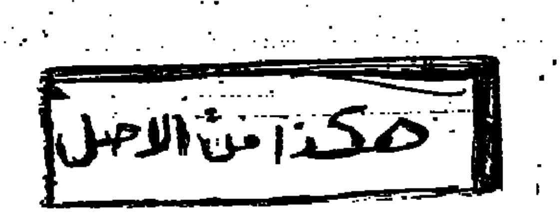
sogelerg

De la finance, de l'administration et des voyages...

SOGELERG, filiale d'un grand groupe français, a une double activité d'ingenierie et de réalisation clé en main. Elle développe ses contrats à l'exportation et renforce sa structure.
Agissant auprès des Ingénieurs d'Affaires, les deux CADRES que nous cherchons ont pour première mission de favoriser le bon déroulement des contrats internationaux ; Rédaction des clauses financières du projet — recherche de financement et plans — démarches et négociations auprès des banques, COFACE, DREE, Ambassades — Contrôle des paiements et gestion de trésorerie.
Ils suivent également les procédures administratives et comptables concernant les chantiers et supervisent le fonctionnement d'antennes locales.
Ces postes conviendront bien à des jeunes diplômés d'école de commerce (HEC, ESSEC, EAP, ESCP) qui auront consolidé leurs connaissances des mécanismes administratifs et financiers à l'exportation, par une première expérience professionnelle dans une banque ou un service exportation. Ils parlent au moins couramment l'anglais, et sont disponibles pour voyager à partir d'une base proche banlieue sud de PARIS.
Nous remercions les personnes interessées de nous adresser leur candidature sous référence AC1157 M.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC



مكبرا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Filiale groupe Multinational
Équipements Automobile
recherche pour son unité de
production située en proche banlieue
Nord de Paris

UN RESPONSABLE ASSURANCE QUALITÉ-FIABILITÉ

Le candidat sera diplômé d'une École d'Ingénieurs (AM, UTC. etc.) et possédera une expérience de 3 à 5 ans dans le domaine du contrôle *qualité*, de préférence dans l'industrie automobile.
Sa mission sera d'assurer le contrôle qualité-fiabilité sur l'ensemble des productions de l'unité.
Le candidat rapportera directement au Chef-d'établissement.

Envoyer lettre manuscrite, avec C.V., photo et prétentions à N° 50945 Contesse Publicité - 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

VOUS ÊTES ATTIRÉ PAR L'INFORMATIQUE?

Faites carrière avec nous
Nous sommes une Société de Conseils en Informatique
et recherchons de
JEUNES COLLABORATEURS
ayant plusieurs années d'études supérieures, célibataires et dégagés des obligations militaires, libres rapidement.

Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances en informatique, les candidats engagés étant formés intégralement par la société.

Adresser lettre avec C.V. détaillé + photo sous n° 51531 à CONTESSE PUBLICITÉ 20, av. de l'Opéra - 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Chargé HF de relations financières — 3M

Notre service **Relations Financières à la clientèle** intégré au Département Financier recherche un **jeune diplômé** capable de prendre la responsabilité de certains aspects financiers des relations de 3M avec une partie de sa clientèle (financements, analyses de bilans, suivi d'un secteur d'activité).

Le candidat devra avoir une **formation supérieure** (Sciences Po option éco finance, E.S.C. option finance, D.E.S.S. finance).

En outre, il possèdera un sens aigu du **contact** et de la **négociation** à haut niveau.

Le poste est basé à **CERGY.**

Adresser C.V., photo et prétentions à Monique GENOT-s/réf. 8/G à **3M FRANCE** - Boulevard de l'Oise - 95006 CERGY-PONTOISE CEDEX.

MEDIA BA

SOCIETE D'ETUDES INDUSTRIELLES
proximité Place de la République - Paris,
recherche

REDACTEURS TECHNIQUES ELECTRONICIENS

— Ingénieurs
— Techniciens confirmés (BTS souhaité) pour analyse de systèmes de technologie avancée et établissement de documentation technique.

PLUSIEURS POSTES A POURVOIR

Adresser CV et prétentions à STUDEC 102, rue Amelot - 75011 Paris



4, rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Diriger un service méthodes étoffé
référence MU 196 AM

UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE RENOMMÉE du secteur mécanique (2300 personnes) leader incontesté dans son domaine et rattachée à un grand groupe international recherche le **Chef du Service Méthodes de son usine de la région parisienne**, qui réalise un important programme d'investissement.

Le titulaire du poste sera chargé de l'étude, la préparation, le choix, la réalisation de l'ensemble des moyens nécessaires à la fabrication. Il animera un service etoffé de 40 personnes.
Ce poste conviendrait à un ingénieur AM ou équivalent, ayant au minimum 2 ans d'expérience en fabrication, connaissant les machines à commande numérique, ouvert aux progrès techniques, bon animateur.
Larges perspectives ultérieures d'évolution de carrière.

Ordre de grandeur de rémunération : 200 000 F

Responsable exportation ayant le potentiel d'un manager
référence KU 262 AM

UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS, leader mondial dans son domaine, travaillant pour des secteurs variés : communications, aéronautique, électronique... recherche un **Responsable de haut niveau**, capable d'être le moteur du développement d'une large gamme de produits sur une zone d'exportation en Europe.

Il animera les agences et les distributeurs, il suivra directement les activités des filiales de la zone et leur apportera toute assistance favorisant leur pénétration sur les marchés.
Ce poste conviendrait à un candidat de formation grande école, ayant une expérience réussie d'au moins 3 ans dans la vente de produits industriels à l'exportation et parlant couramment l'anglais.
Larges perspectives d'évolution rapide de carrière dans le groupe.

Poste à Paris. **Ordre de grandeur de rémunération : 180 000 F**

Gestion des ressources humaines et conditions de travail
référence AK 200 CM

UNE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE FRANÇAISE RENOMMÉE (1200 personnes) recherche un **Cadre de Personnel** motivé, dynamique, d'excellent contact.

Adjoint du Responsable du Personnel, il sera spécialement chargé :
- de la gestion des ressources humaines (recrutement, formation, evolution de carrières),
- de la sécurité et des conditions de travail,
- des etudes sociales.

Il supervisera la paie et l'administration du personnel. Poste polyvalent et formateur pour candidat de formation superieure (technique, juridique et sciences humaines) désireux de valoriser une première expérience de la fonction personnel, acquise impérativement en usine.

GRANDE BANQUE Un avocat expérimenté pour une carrière évolutive
référence MW 264 CM

UNE DES PREMIÈRES BANQUES FRANÇAISES propose à un **Avocat** ayant une vingtaine d'années d'expérience professionnelle réussie, la possibilité de faire carriere dans son département "contentieux".

Poste de premier plan, pour un candidat ayant un excellent potentiel d'evolution. Outre ses compétences professionnelles, il aura la capacite de diriger des equipes de juristes de bon niveau et de s'affirmer comme un interlocuteur avisé, tant à l'interieur du groupe que dans ses nombreux contacts extérieurs.

Poste à Paris.

Jeune responsable marketing
référence LV 263 CM

UN GRAND GROUPE FRANÇAIS, leader dans son domaine (services destinés au grand public) recherche le **Chef du Service Marketing** d'une de ses filiales.

Rattaché au Directeur de la filiale, il sera chargé :
- des études de marché,
- de l'élaboration des produits,
- de la communication et de la promotion,
- des relations extérieures.

Poste "complet" impliquant activités d'études et actions sur le terrain, qui conviendrait à un jeune diplômé d'école de commerce, ayant une première expérience professionnelle (le groupe est prêt à faire confiance à un débutant, doté d'un très bon potentiel, ayant effectué des stages intéressants, qui pourrait assumer progressivement les responsabilités décrites).
Larges possibilités d'évolution ultérieure dans le groupe.
Poste à Sochaux-Montbéliard.

Jeune ingénieur vente exportation produits haute fiabilité
référence NX 265 AM

UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS *recherche pour un de ses départements à taille humaine, leader mondial dans l'étude et la réalisation de produits de haute fiabilité, un* **Ingénieur de Vente Exportation.**

Il prendra en charge la commercialisation des produits du département sur une zone de grande exportation.
Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé grande école (débutant ou première expérience) ayant le goût des affaires, dynamique, de bon contact, parlant anglais couramment.
Déplacements fréquents à prévoir.
Larges perspectives d'évolution de carrière dans un groupe de dimension internationale, ayant une politique de gestion des cadres.
Poste : banlieue immédiate est Paris.

etap — 4, rue Massenet 75016 Paris

L'ADJOINT DE NOTRE RESPONSABLE DES SERVICES COMPTABLES

ATLAS COPCO France (450 personnes ; CA 400 MF), filiale du groupe suédois de renommée mondiale, est l'un des leaders dans son domaine d'activités : L'AIR COMPRIMÉ.

Dans le cadre de la réorganisation de ses services comptables, elle recherche un excellent praticien de la comptabilité générale (DECS minimum) qui, dans un premier temps et sous la responsabilité du chef comptable, assumera les missions suivantes :
- établissement et vérification des bilans, comptes d'exploitation
- préparation du reporting mensuel
- analyse des comptes, contrôle budgétaire et études de rentabilité
- amélioration du suivi des procédures internes
- mise en place du nouveau plan comptable français.

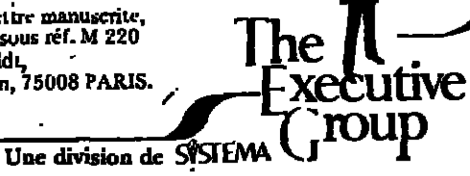
Ses 5 ans d'expérience environ à un poste comparable doivent lui permettre d'être immédiatement opérationnel. Ils l'ont en outre familiarisé à l'informatique, et lui ont permis de bien appréhender la comptabilité anglo-saxonne.

A 33 ans environ, animé d'un fort esprit d'équipe et d'initiatives, il doit pouvoir, à terme, accéder à des responsabilités plus larges.

La connaissance de l'anglais est enfin nécessaire pour ce poste très rémunérateur, à pourvoir en proche banlieue nord.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et salaire actuel sous réf. M 220 à Rudolph von Raesfeldt, 18, place Henri Bergson, 75008 PARIS.

Dessein



Une division de SYSTEMA

JEUNE CHIMISTE POUR GÉRER L'ADMINISTRATION DES VENTES

Nous fabriquons des PRODUITS ORGANIQUES issus de la chimie des corps gras que nous vendons aux industries chimiques et parachimiques.

Vous êtes jeune diplômé IUT ou ingénieur chimiste et souhaitez débuter votre carrière dans une activité de gestion commerciale.

En liaison permanente avec les clients, la force de vente et les usines, vous assurerez, pour l'ensemble de nos produits organiques, la gestion des commandes clients, des prévisions de vente et des stocks.

Vous parlez bien sûr allemand et pourquoi pas anglais.

Évolution possible vers d'autres responsabilités.

Ecrivez sous réf. n° 2079 M à:



Direction des Relations Humaines. BP 111. 94258 Gentilly.

HAVAS CONTACT

Telemecanique

recherche pour son Siège situé à Rueil Malmaison

JEUNE CADRE FINANCIER

Le candidat de formation Grande Ecole de Commerce (option finances comptabilité) titulaire du DECS, aura une première expérience du reporting international ou de Cabinet d'Audit.

Il parlera couramment l'anglais et éventuellement l'espagnol.

Il aura une connaissance de l'informatique (langage APL si possible).

SA MISSION COMPRENDRA :
— la responsabilité de la consolidation nationale (10 sociétés) et internationale (23 sociétés)
— la supervision des comptabilités et des retraitements en liaison avec les commissaires aux comptes
— les évolutions de procédures dans le cadre du nouveau plan comptable
— la mise en harmonie, avec le reste du groupe, des suivis de gestion financière
— sous l'autorité du responsable comptable du groupe cette mission sera dans un premier temps très évolutive et nécessitera des déplacements en France et hors de France.

Adresser CV, photo et prétentions à
TELEMECANIQUE - Direction du Personnel
33 bis, av. du Maréchal Joffre
92000 NANTERRE

E.P.S.
ETUDES et PRODUCTIONS SCHLUMBERGER
Clamart (92)

Diplômés d'études comptables

EPS, Société industrielle de 1000 personnes, renforce ses services financiers et recherche des titulaires
– du D.E.C.S. ou équivalent — Réf. S 193
Responsable d'un groupe Service Comptabilite Generale, comptabilité Anglo-saxonne
– d'un B.T.S. ou D.U.T. — Réf. S 194
Prix de revient Comptabilité Analytique ou éventuellement Comptabilité Generale

Ces postes requièrent une expérience appropriée, de bonnes connaissances en informatique et de l'aisance en Anglais.

Ils peuvent être évolutifs au sein d'un groupe international.

Les dossiers de candidatures complets seront adressés (en précisant la référence) à Etudes et Productions SCHLUMBERGER Direction du Personnel – 26, rue de la Cavée – 92142 Clamart.

Schlumberger

IMPORTANTE SOCIETE IMMOBILIERE
recherche un

chargé d'études

pour son département de Gestion Immobilière

Sa mission principale comportera d'une part des études et rapports relatifs à la politique générale de Gestion Locative, et d'autre part les contacts et réunions avec les organismes extérieurs concernés.
Ce poste convient à un(e) jeune diplômé(e) Sc Po. option DP ou PES + maîtrise Droit.
Rémunération de l'ordre de 100.000 F
Merci d'écrire avec CV et photo sous référence A 168 à
PAJ Conseil,
2, rue des Dardanelles
75017 PARIS

paj CONSEIL EN RECRUTEMENT



PJB International Management

Il y aura toujours des généralistes du recrutement.

L'approche de PJB se veut plus spécialisée à l'image des cabinets anglo-saxons ; nous entendons nous axer sur le conseil en recrutement de cadres financiers, gestionnaires et spécialistes de la comptabilité anglo-saxonne.



Patrick Bruneteau
Directeur Gérant de PJB

nouvelle installation
54, rue de la Bourboule
78150 Le Chesnay - Tél : 954 52 22

OFFRES D'EMPLOIS

...une carrière opérationnelle
le conseil

CLEAS

ELECTRONIQUE SERGE DASSAULT

...NIEUR ELECTRONICIEN



...DE LA SECTION "CONSTRUCTIONS CIVILES"

... DES ACHATS INTERNATIONAUX

INGENIEURS DEBUTANTS
...ES, ECP, AM



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



L'informatique temps réel dans les unités de production : « un pari sur l'avenir ».

Pour mettre en oeuvre nos systèmes informatisés d'aide à la conduite de gestion de production et de contrôle-commande destinés au nucléaire, à l'industrie pétrolière et autres industries, nous recherchons :

UN INGENIEUR INFORMATICIEN (réf. 1567 M)

Diplômé grande école (ENST, ESE, ENSI, INSA...) votre formation ou votre première expérience vous a familiarisé avec la mise en oeuvre des mini calculateurs (SOLAR, VAX, PDP...) de moniteurs temps réel (RTESD, RSX11M...) et de langages évolués (FORTRAN, PASCAL,).

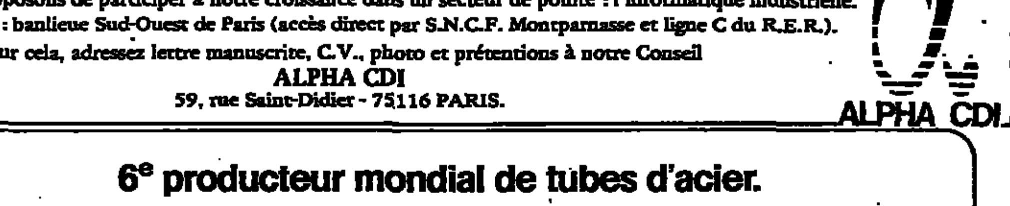
Si vos goûts vont à l'informatique spécifiquement industrielle, nous vous proposons de rejoindre nos équipes de spécialistes. Nos activités diversifiées dans l'ingénierie des systèmes informatiques et d'automatismes vous assureront une évolution naturelle vers des postes à responsabilités.

DES D.U.T. INFORMATIQUE (réf. 1568 M)

Jeunes diplômés ou ayant une expérience en informatique temps réel, votre candidature nous intéresse.

Notre société en pleine expansion peut vous faire participer à des projets de grande envergure jusqu'à la réalisation sur le site.

VOUS AIMEZ LES RESPONSABILITÉS ?
Alors nous vous proposons de participer à notre croissance dans un secteur de pointe : l'informatique industrielle.
Le lieu de travail : banlieue Sud-Ouest de Paris (accès direct par S.N.C.F. Montparnasse et ligne C du R.E.R.).
Pour cela, adressez lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à notre Conseil
ALPHA CDI
59, rue Saint-Didier - 75116 PARIS.





6e producteur mondial de tubes d'acier.

ingénieur promotion
produits forage et production

Promouvoir des produits de haute technicité destinés au forage et à la mise en production des gisements.
Conseiller techniquement les décideurs: Sociétés Pétrolières, Sociétés d'Équipement de puits de pétrole.
Contacts à haut niveau, voyages fréquents.
Expérience indispensable de 3 à 6 ans comme Ingénieur Pétrolier à l'étranger.
Excellent anglais, même technique. Nationalité indifférente, 1re affectation à Paris. Possibilité transfert pays étranger ultérieurement.

Réf. 01-83

ingénieurs ou assimilés
pour assistance clientèle pétrole sur chantier

Assurer la présence de Vallourec sur les chantiers de forage par des visites périodiques pour assister et former techniquement les utilisateurs de produits tubulaires à haute technicité.
Expérience pétrole très appréciée.
Anglais parlé indispensable et la connaissance d'autres langues serait un avantage.
Nationalité indifférente.
Résidence en usine, 2 heures de Paris (logement assuré).
Nombreux déplacements, courte durée.

Réf. 02-83

Adresser lettre manuscrite + CV + photo + rémunération actuelle sous référence correspondante à Mme Varène VALLOUREC - 7, place du Chancelier Adenauer - 75116 PARIS.

Jeunes Ingénieurs Grandes Ecoles

Optimiser nos systèmes de gestion
dans un environnement industriel de haute technologie

EPS (Etudes et Productions Schlumberger) conçoit et réalise des systèmes et des équipements complexes destinés aux activités de recherches pétrolières. Ces ensembles doivent être mis à la disposition de leurs utilisateurs dans les délais les plus brefs, tout en répondant à des normes de qualité d'une extrême rigueur.

Pour atteindre cet objectif, EPS poursuit l'informatisation de sa gestion de production et recrute aujourd'hui, pour 2 postes clés :

Ingénieur planning Réf. S 178 A

Concepteur et coordinateur des plans d'action, il assurera l'interface entre la production et les clients et participera de manière créative et concrète à la définition de nouveaux programmes informatiques de planification.

Gestionnaire d'équipements Réf. S 178 B

Animant un service de 10 personnes, il aura la responsabilité complète de la gestion des stocks de nos systèmes, définira et mettra en place de nouvelles techniques et procédures permettant d'optimiser son action.

Ces postes, basés près de Paris, s'adressent à de jeunes ingénieurs à qui l'on confiera rapidement des responsabilités opérationnelles, et désireux d'évoluer vers le management ou la gestion de production.
Ils auront à pratiquer l'anglais et pourront utiliser une éventuelle formation complémentaire en gestion.
Les dossiers de candidature complets seront adressés, en précisant la référence, à ETUDES et PRODUCTIONS SCHLUMBERGER, Direction du Personnel, 26 rue de la Cavée, 92142 Clamart

Schlumberger

FILIALE IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL

Pour faire face au nombre croissant de produits en développement, recherche

JEUNE MEDECIN RECHERCHE CLINIQUE

HOMME ou FEMME

L'intéressé (e) collaborera aux activités de la direction de la recherche clinique.
Le titulaire du poste aura une formation CESAM et un certificat de pharmacologie clinique pharmacocinétique.
Son expérience de cette fonction dans l'industrie sera de 2 à 5 ans.
Une bonne maitrise de l'anglais parlé sera exigée.

PHARMACIEN OPTION INDUSTRIE

Pour un poste d'adjoint à la direction législation pharmaceutique et AMM.
Sous l'autorité du chef de service pharmacien responsable, il sera chargé de tous les problèmes technico-règlementaires des produits anciens et nouveaux.
Diplômes complémentaires souhaités DESS législation pharmaceutique, DESS contrôle ou équivalent.
Expérience de 2 à 5 ans dans un poste similaire nécessaire.
Connaissance de l'anglais indispensable.

Vous êtes invités (ées) à faire parvenir votre candidature par lettre manuscrite avec CV, photo et prétentions sous référence 51429 à Contesse Publicité - 20, av. de l'Opéra 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

SOCIETE NATIONALE
recherche pour ses Services de Personnel
Région Parisienne,

CHEFS DE GROUPE ADMINISTRATION DU PERSONNEL

FONCTION :
Ils assureront l'administration ou la paye du personnel d'un établissement : dossiers, fichiers, états administratifs, payes, retraites et prévoyance en liaison avec la Direction du Personnel.

PROFIL :
DUT Gestion de personnel de préférence,
expérience de quelques années dans la fonction,
connaissances informatiques souhaitées.

Evolution de carrière possible liée à une mobilité indispensable.

Adresser CV et prétentions sous No. 51.513 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

Importante société d'ingénierie recherche

Cadre administratif gestionnaire de commandes

Travaillant en appui d'un responsable d'affaires, au sein du service achats, il est responsable de la partie administrative des commandes (le montant de certaines peut atteindre plusieurs millions).
Il est chargé :
- de la mise en forme de la commande avec les parties concernées,
- du suivi de l'exécution (avenants, litiges, pilotage des modifications par rapport au dossier initial),
- du suivi de la facturation jusqu'à l'achèvement de l'affaire.

Ce poste convient à un cadre ayant une dizaine d'années d'expérience professionnelle en achats, de préférence dans l'ingénierie.
L'homme que nous recherchons doit, par ailleurs, allier rigueur dans la gestion des dossiers et aisance dans les contacts.

Lieu de travail : Paris proche banlieue Sud-Ouest.

Adresser CV et photo, sous réf. 5628, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

INGÉNIEURS ÉLECTROTECHNICIENS AGENTS TECHNIQUES

Si votre expérience vous à déjà familiarisé avec une activité orientée vers les études et réalisations d'installations électriques en milieu tertiaire. (Hôpitaux, Hôtels, meubles de bureaux...);
Nous vous proposons de mettre votre « Savoir-faire » au Service de la Direction Commerciale ***d'un Spécialiste de rang international dans les études et réalisations d'installations électriques.***
Pour un premier contact, adresser un CV complet mentionnant vos prétentions de salaire à



Entreprises Saunier-Duval
Service Relations Humaines
250, route de l'Empereur
92508 Rueil-Malmaison Cedex.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Oise - Beauvais
recherche

CHEF DE PROJET

Votre mission :
Sous l'autorité d'un responsable des études vous assurez la gestion des projets informatiques "Comptabilité-Gestion et Commerciale" - Création et maintenance - avec la responsabilité d'une équipe.

Votre profil :
- Vous avez une formation supérieure et une expérience de 3 années minimum dans la fonction.
- Vous savez utiliser les matériels CII HB, DPS 8 et mini 6 dans leur environnement TP.
- Vous devez, compte tenu de la spécificité du secteur dont vous aurez la charge, connaître la comptabilité.

Nos atouts :
Un cadre de travail très agréable dans une ville moyenne proche de Paris, un environnement social favorable, une très grande possibilité d'évolution.

Pour un premier contact téléphonez à M. ODDOU 402.80.62 et envoyez C.V. et photo au Chef du Personnel du Crédit Agricole Mutuel de l'Oise - 18, rue d'Allonne, 60026 Beauvais Cedex

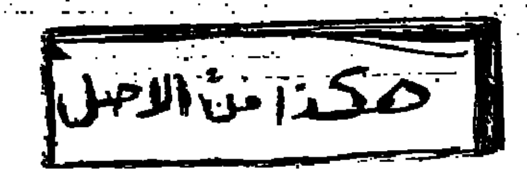
MSL international

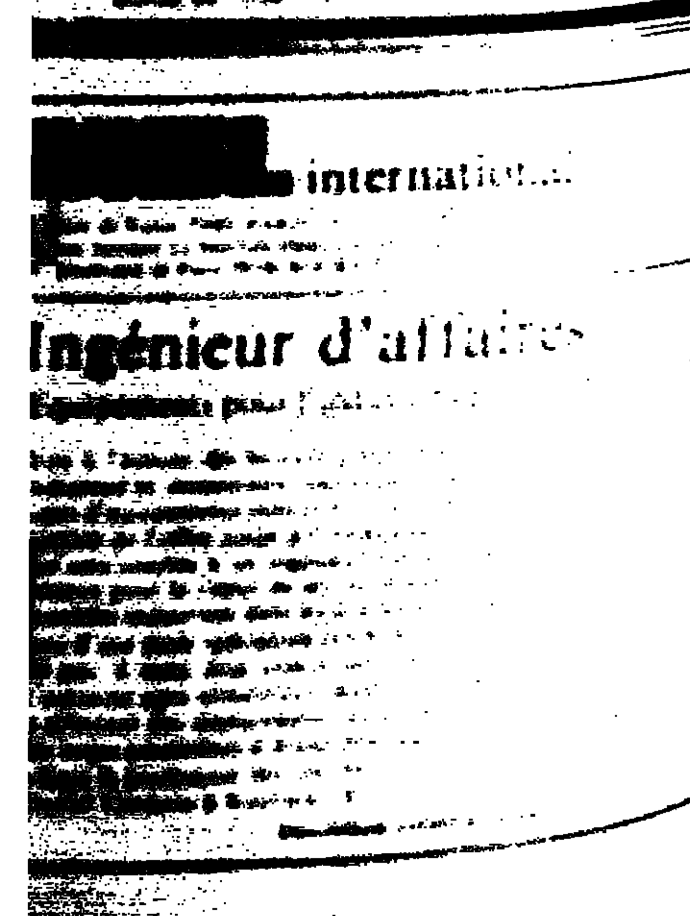
3, place de Valois 75001 PARIS - Tél. (1) 261.81.61.
94, rue Servient Le Mercure 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33.
50, boulevard de Paris 59100 ROUBAIX - Tél. (20) 73.71.70.

Ingénieur d'affaires
Equipements pour l'industrie agro-alimentaire *Paris*

Etre à l'écoute des besoins spécifiques de la clientèle du secteur agro-industriel et alimentaire, participer à la négociation de contrats importants d'équipements industriels et assurer le suivi des projets depuis la réalisation de l'offre jusqu'à l'installation chez le client : telle est la mission qui sera confiée à un ingénieur par une société française mondialement connue pour la valeur de ses techniques en ingénierie et mise au point de procédés industriels dans les domaines de l'aéraulique et de la thermique. Issu d'une école spécialisée (INA, ENSA, ENSIAA...) et âgé d'au moins 30 ans, il aura déjà exercé des fonctions technico-commerciales dans l'industrie agro-alimentaire. Basé dans la région parisienne, il sera amené à effectuer des déplacements de courte durée en France essentiellement. De larges possibilités d'avenir existent dans l'entreprise qui a toujours privilégié la promotion interne. Merci de vous faire connaître en écrivant à Daniel Landeau à Roubaix - Réf. M 20081.

Discrétion totale assurée.





Distribution de produits pour le bâtiment en Alsace - Nous sommes une affaire traditionnelle de négoce de produits pour le bâtiment solidement implantée dans le Bas-Rhin. Nous venons de nous rapprocher d'un groupe important. Notre Président souhaite s'adjoindre un cadre commercial de haut niveau et à fort potentiel pour le seconder en tant que

DIRECTEUR COMMERCIAL ET D'EXPLOITATION

Vous avez au moins dix ans d'expériences professionnelles réussies (dans le négoce et dans la direction d'agences) et vous êtes à même d'en apporter la preuve. Vous êtes sûrement originaire de l'Est et vous parlez si possible le dialecte... en tout état de cause votre mentalité vous permet une adaptation aisée au contexte local. Vous occupez aujourd'hui une fonction de direction impliquant la politique commerciale et la direction des hommes, la gestion budgétaire de centres de profit (dépôts, points de vente...). Vous assurerez auprès du Président, la direction commerciale et d'exploitation : responsabilité des points de vente et de leur gestion, animation des hommes, politique commerciale (marchés, produits, clients), gestion des investissements. Vous avez aussi l'ambition et l'envergure d'aller plus loin et d'étendre à terme vos responsabilités... c'est une opportunité qui pourra s'offrir à vous.

Écrire à Roland Gardeux sous réf. 5637 M

Imprimantes - Nous sommes une société indépendante qui fabrique et commercialise des imprimantes. Nous réalisons 84 M de CA (dont 50 % à l'export), avec un taux moyen de progression de 35 % depuis plusieurs années en maintenant un taux de profit élevé et durable grâce à une très saine gestion. Nous sommes leader dans certains créneaux, d'imprimantes et notre ambition est de devenir un des grands mondiaux des imprimantes. Nous nous donnons les moyens de nos futurs développements (contrat de croissance, potentiel humain, construction d'une nouvelle usine...). Dans cet esprit, nous recherchons un

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Vous avez déjà une première expérience acquise dans les domaines de la péri-informatique, de l'informatique ou dans des secteurs touchant l'informatique (l'instrumentation par exemple) en tant que commercial. Vous pouvez aussi après une expérience technico-commerciale en informatique être fortement motivé par une fonction très commerciale. Vous vous verrez confier sur la région parisienne un grand secteur professionnel où vous travaillerez sur objectifs sous la responsabilité du directeur commercial, auprès des utilisateurs directs des produits et auprès des constructeurs. Vous serez également responsable d'un secteur géographique en province (25 % de votre temps) où vous devrez animer un réseau de distributeurs. Vous bénéficierez d'une rémunération très motivante (fixe plus intéressement).

Écrire à Roland Gardeux sous réf. 5638 M

Nous sommes une importante société industrielle d'équipements automobiles, filiale d'un prestigieux groupe français. Avec nos filiales et licenciés en France et à l'étranger, nous sommes leader mondial dans notre spécialité : notre effectif en France : près de 3000 personnes. Compte tenu de notre développement et de l'évolution de nos structures, nous recherchons

CHEF SERVICE MÉTHODES

Vous êtes ingénieur diplômé et vous possédez au moins 5 ans d'expérience des méthodes et de la fabrication dans un *contexte de production mécanique de série. Sous l'autorité du Directeur d'usine et en relation avec la direction des* méthodes centrales au siège, vous serez responsable d'un service d'une dizaine de personnes : étude des temps, études des outillages et des machines spéciales, atelier d'outillage. Les techniques mises en œuvre : usinage traditionnel, machines transferts, machines à C.N., assemblage. Votre mission : industrialiser les nouveaux produits, améliorer la productivité, intégrer l'électronique dans le cadre de notre diversification (automobile, aéronautique, instruments de précision). Ce poste est à pourvoir à Troyes.

Écrire à Jean-Loup Parichon sous réf. 6634 M

CHEF PERSONNEL USINE

Votre formation et votre expérience font de vous un véritable professionnel de la fonction personnel. Sous l'autorité du Directeur d'usine et en étroite relation avec la direction des relations humaines au siège, vous serez responsable de la gestion et de l'administration du personnel de cette unité de production (environ 250 personnes). Votre expérience d'homme de terrain, votre habitude des négociations avec les partenaires sociaux et vos qualités relationnelles sont indispensables pour mener à bien votre mission et évoluer dans nos structures. Ce poste est à pourvoir dans l'une de nos usines située à Mantes.

Écrire à Jean-Loup Parichon sous réf. 6635 M

RESPONSABLE VENTE CONSTRUCTEURS

Vous êtes diplômé d'une école de commerce et vous avez acquis une expérience d'au moins 5 ans de la vente de produits techniques si possible dans le secteur automobile. Vous assisterez notre Directeur Commercial France pour les ventes première monte auprès des constructeurs automobiles. Vous participerez aux réunions techniques avec les constructeurs au cours desquelles sont définies les produits et serez associé aux négociations avec leurs bureaux d'achats. La nature de cette activité au-delà de l'aspect technique requiert souplesse et adaptabilité. Ce poste est à pourvoir au siège à Paris.

Écrire à Jean-Loup Parichon sous réf. 6636 M

Notre groupe indépendant financièrement est à taille humaine, performant et diversifié (pétrole, nucléaire et ingénierie...). Nous recherchons pour l'une de nos sociétés en fort développement (400 personnes), spécialisée dans la conception, l'étude et la réalisation de matériels sophistiqués pour des technologies de pointe (robotique, nucléaire civil et militaire), un

JEUNE DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Vous êtes diplômé d'une école supérieure de commerce et vous avez si possible complété cette formation par le DECS. Vous possédez une dizaine d'années d'expérience à des postes de responsabilité dans les domaines comptable, administratif et financier au sein d'entreprises industrielles ou d'ingénierie, aux méthodes modernes de gestion. Sous l'autorité du Directeur Général de cette société et en liaison avec les services centraux du siège, vous aurez pour mission de créer la fonction. Vous serez responsable de la comptabilité générale et analytique (informatisée), de la trésorerie et toutes les questions administratives seront de votre ressort. Vous assurerez la mise en place des procédures et des systèmes définis. Ce poste permettra à un candidat de valeur, ouvert aux aspects techniques, imaginatif mais pragmatique, de se réaliser pleinement.

Écrire à Jean-Loup Panchon sous réf. 6639M

Nous sommes une société de distribution de produits pétroliers, filiale d'un important groupe français. Notre implantation est nationale, notre clientèle importante (100 000 comptes clients). Compte tenu de l'évolution de nos structures, nous recherchons notre

RESPONSABLE INFORMATIQUE

Vous possédez une formation de type DUT, MIAGE, AFPA... ou un niveau équivalent et vous avez acquis au moins 10 ans d'expérience en informatique de gestion (analyse, programmation et animation d'un petit centre informatique). Sous l'autorité du Directeur de la comptabilité et de l'informatique, vous aurez la responsabilité du fonctionnement et *de l'évolution de notre service informatique (20 personnes) : développement, maintenance et exploitation, en liaison* avec les utilisateurs. Vous assurerez personnellement l'analyse fonctionnelle des nouvelles applications. Votre matériel : 1 SFENA 550, 1 DARLAY, 4 CMC et leurs terminaux : 50 % des traitements sont effectués en batch sur 2 IBM 3032 au siège de notre maison mère. Au-delà des compétences techniques nécessaires, ce poste requiert d'indéniables qualités d'organisation et de gestion.

Écrire à Jean-Loup Panchon sous réf. 6640 M



POINT P CIMA
Groupe Poliet

Paris - Nous sommes un des leaders de la distribution de produits pour le bâtiment (670 MF de CA, 670 personnes, 20 000 comptes clients), installé en région parisienne. Nous souhaitons renforcer notre structure comptable et financière et recherchons notre

CHEF DU SERVICE CRÉDIT CLIENTS

Vous êtes un cadre confirmé : vous avez une bonne formation de base, mais surtout une quinzaine d'années de vie professionnelle *acquise dans plusieurs sociétés. Vos expériences vous ont permis d'acquérir les connaissances juridiques* liées à une telle fonction, ainsi qu'une vision claire de la comptabilité. Vous animerez sous l'autorité directe du chef des services comptables et financiers, une équipe de 15 personnes et vous serez assisté de deux chefs de groupe. Vous serez personnellement ainsi que vos collaborateurs en relation avec nos 23 agences : analyse des risques, ouverture – suivi – gestion des comptes, recouvrement, tableaux de bord... Vous devrez faire preuve de pertinence et de souplesse dans les négociations avec les clients et les responsables d'agences ou de filiales. Vous disposez des qualités indispensables pour une telle fonction : esprit d'analyse et de synthèse, bon jugement, sens de la décision, forte capacité relationnelle, sens commercial.

Écrire à Roland Gardeux sous réf. 5641 M

Proche banlieue sud - Nous sommes un très important groupe international d'édition, spécialisé dans la VPC. Notre société française, dans le cadre de sa direction marketing, souhaite offrir à un(e) jeune cadre l'opportunité de rejoindre une organisation en forte expansion et qui vit à plein les problèmes du consumérisme. Pour ce faire, nous recherchons un(e)

JEUNE JURISTE

Vous avez une solide formation (maîtrise + DES droit des affaires) et vous parlez anglais. Vos premiers acquis professionnels depuis deux ans vous permettent de penser que votre carrière pourra s'orienter à terme vers le consumérisme. Vous serez, dans le cadre de la direction marketing, le garant juridique du respect des contraintes définies par la loi. Vous devrez donc superviser et contrôler l'ensemble des documents édités, rechercher en permanence les incidences juridiques des messages publicitaires. Vous vivrez quotidiennement et concrètement l'évolution des rapports entre les sociétés commerciales et les consommateurs, la réglementation sur la publicité, les problèmes de la vente par correspondance. Votre intégration et votre réussite dans notre société seront les meilleurs atouts pour une évolution future au sein de notre groupe.

Écrire à Roland Gardeux sous réf. 5632 M

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons et si vous vous sentez motivés par les perspectives d'une de nos propositions, écrivez aux consultants de Serifo en précisant la référence : ils s'engagent à examiner avec la plus grande attention les informations que vous voudrez bien leur communiquer avant de vous inviter – si vos caractéristiques professionnelles correspondent bien à l'attente de leurs commettants – à les rencontrer pour étudier avec vous les possibilités et intérêts réciproques d'une future collaboration.

SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
47 bis, AVENUE BOSQUET – 75007 PARIS
TELEPHONE : 555.11.11

Plain Champs

MEMBRE DE SYNTEC

Société d'Importation, Assemblage, Distribution et Maintenance de Matériels Mini et Micro Informatiques

recherche

Ingénieur Système

Connaissance logiciel de base et si possible matériel, pour Direction Assistance technique de notre clientèle Revendeurs et Utilisateurs finaux.
Le candidat, âgé de 35 ans minimum, devra justifier d'une longue expérience professionnelle sur matériel Digital Equipment (ou compatible) ainsi que des relations avec la clientèle.

Assistant Marketing

Diplômé H.E.C., E.S.S.E.C., Sup de Co ou équivalent + connaissance informatique.
Le candidat devra être parfaitement bilingue Anglais et avoir une expérience professionnelle de quelques années.
Il assistera la Direction dans les tâches suivantes :
- définition de la politique tarifaire et élaboration du catalogue de vente Revendeurs et Utilisateurs finaux
- *publicité et relations publiques*
- contacts Clients.

De larges possibilités d'évolution de carrière sont ouvertes au sein de la société

Adresser lettre manuscrite, CV, prétentions et photographie à

CASH INFORMATIQUE
Service du Personnel - B.P. 37 - 91400 ORSAY

Importante société industrielle internationale recherche

jeune ingénieur

technico commercial export

pour lui confier le développement technique et les liaisons commerciales avec nos clients européens pour l'une de nos lignes de produits.

Ce poste conviendrait à un diplômé de l'Enseignement Supérieur, disposant d'environ 2 ans d'expérience professionnelle et intéressé par des contacts techniques et commerciaux avec une clientèle industrielle.

La pratique des langues anglaise et allemande est indispensable. Des déplacements nombreux mais de courtes durées sont à prévoir.
Localisation : Sud Seine et Marne.

Cette responsabilité devrait conduire un candidat de valeur à d'intéressantes évolutions de carrière au sein du groupe.

Envoyer lettre manuscrite CV, photo N° 08863
AMEP P.A., 37, rue du Général-Foy, 75008 Paris.

AMEP PA

USINE D'EMBOUTEILLAGE

Proche Banlieue de Paris

recherche

CHEF D'ATELIER DE PRODUCTION

Profil :
- Age minimum 35 ans.
- Expérience des problèmes de maintenance souhaitée.

Notre offre :
- D'importantes responsabilités humaines.
- Bonne rémunération suivant compétences.
- Avantages sociaux.

Adresser lettre, C.V. et photo sous réf. 49583 M à :
BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel
94307 VINCENNES CEDEX - qui transmettra

SAINT-GOBAIN

JURISTE

recherche pour sa société holding un Juriste qui participera, au sein d'une équipe restreinte, au plus haut niveau, à la négociation et à la rédaction d'accords industriels et internationaux.

Agé d'au moins 28 ans, le candidat devra posséder :
- une formation supérieure en Droit,
- une expérience acquise au sein d'un cabinet ou d'une entreprise dans le domaine du **Droit de la concurrence** (français, allemand et communautaire),
- une connaissance de **l'allemand** et d'une autre langue de la communauté européenne serait très souhaitable.

Envoyer C.V. et salaire actuel sous référence 3240 à :
Organisation et Publicité - 2, rue Marengo - 75001 PARIS,
qui transmettra.

Société fabricant de ventilateurs industriels

recherche

jeune ingénieur débutant

Formation mécanique de préférence pour études, suivi technique et commercial et négociation auprès des ingénieurs et producteurs de circuits.
Pour ce poste basé à Paris nécessitant des déplacements de courte durée en France et à l'étranger la maîtrise de l'anglais est nécessaire.

Merci d'adresser votre dossier à SOLYVENT VENTEC, *sous réf. 811, à Madame Pieraro.* 60, rue du Fbg Poissonnière 75010 Paris.



SOLYVENT-VENTEC
1er constructeur européen de ventilateurs industriels

média-system

Société industrielle (450 personnes, CA 130 millions), filiale d'un groupe diversifié (8 milliards de CA) recherche son

Chef du service comptabilité contrôle de gestion

Nous redéfinissons nos structures, nous rajeunissons, nous créons le poste de contrôleur de gestion.
Rattaché au Directeur de la société, il fait partie de l'équipe de direction, il aura la responsabilité des comptabilités générale et analytique, des budgets du plan, du contrôle de gestion et des études. Il animera une équipe de 11 personnes.
Diplômé d'une école de gestion et titulaire d'un DECS, vous nous apportez une expérience de plusieurs années de la comptabilité en milieu industriel.
Réussir dans cette fonction permet d'évoluer dans un groupe où existent de réelles possibilités de carrière.
Lieu de travail : Seine et Marne (77).
Rémunération : 180 000 F. +.
Merci d'adresser lettre manuscrite avec CV en précisant sur l'enveloppe la réf 5543 à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra à notre Service Gestion des Cadres

média-system

2 INGENIEURS ELECTRONICIENS

LE GROUPE THOMSON : BRANCHE GRAND PUBLIC recherche pour sa filiale d'Apres Vente SAVEMA (600 personnes 250 MF de CA), situee Paris-Nord, chargee de la distribution des pièces détachees des produits electromenagers, electronique Grand Public (TV, video, radio, HiFi, teleordinateur familial ..) et de l'assistance technique a un reseau de plusieurs milliers de distributeurs et reparateurs :

ADJOINT AU CHEF DES SERVICES TECHNIQUES

Réf. 82260

charge d'assister le responsable du service dans ses missions :
- preparation de la documentation d'utilisation et de maintenance
- etablissement des nomenclatures
- formation
- suivi technique de la qualite des produits en aprés-vente.

Le candidat retenu, ingenieur electronicien, 30 a 35 ans, aura acquis une experience industrielle de 3 a 5 ans dans des secteurs production-methodes-laboratoire d'industrialisation ou contrôle qualite (la connaissance des problemes de documentation automatique et des applications de l'informatique dans des services techniques serait appréciée).

Il devra faire preuve de qualites de contact, de diplomatie, et être apte a animer et motiver des equipes de techniciens de haut niveau. Anglais nécessaire. Allemand souhaite.

ADJOINT AU CHEF DE SERVICE REPARATION

Réf. 82261

charge d'assister le responsable du service dans ses missions :
- atelier de réparation
- depannage en clientele

Afin d'améliorer l'efficacite et la rentabilité de ces opérations, le titulaire du poste se verra confier particulierement la responsabilite de proposer et de mettre en oeuvre :
- des moyens et méthodes de diagnostic automatisés
- une organisation administrative débouchant sur la mise en place d'un systeme informatique de suivi et contrôle des operations du service.

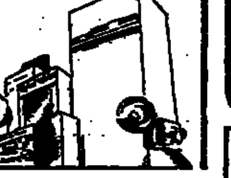
Le candidat retenu, ingenieur électronicien, 30 à 35 ans, aura une bonne expérience des produits de grande serie dans un laboratoire d'industrialisation et/ou un service contrôle qualité, ainsi que le sens de l'organisation et de la methode. Il devra s'integrer dans un environnement d'aprés-vente sensible tout en faisant preuve d'imagination, de dynamisme et d'independance d'esprit.

Anglais necessaire

Pour ces deux postes, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions) en indiquant la référence de votre choix a SELECOM

Selecom 225 rue du Fbg Saint Honoré 75008 PARIS.





WESTFALIA SEPARATOR FRANCE

Créée en 1960, Westfalia Separator France est la filiale d'un groupe industriel international, **leader mondial de la centrifugation.**

Nous fabriquons et commercialisons des biens d'equipements destinés quasi essentiellement à l'industrie agro-alimentaire.

Depuis 5 ans, nous avons doublé notre C.A. (130 Millions), augmenté et développé l'emploi + 25% (effectif 330 personnes) et notre part export + 25%.

Notre force et notre croissance sont liées à notre taille humaine qui préserve nos disponibilité, mobilité et capacité de réponse d'abord, ensuite à un matériel de haute qualité adapté et performant, enfin à l'exemplarité du service.

Nous avons consacré une part importante à la recherche de **nouvelles applications technologiques** ce qui nous ouvre des marchés et des projets d'extension : industries chimique, pharmaceutique, métallurgique, armement, construction navale etc...

Arrivés à un point crucial de notre évolution, nous recrutons **plusieurs**

INGENIEURS COMMERCIAUX

Ingénieurs diplômés agro-alimentaire ou de **formation mécanique**, ils viendront renforcer notre structure commerciale et aprés formation au siège, prendront en charge un secteur géographique avec autonomie.

Rattachés à la Direction Commerciale, ils seront chargés d'accroitre notre taux de pénétration sur nos marchés et de développer notre image de marque.

Une expérience d'au moins 3 ans dans la **vente de biens d'équipements industriels ou ingénieurs d'affaires dans engineering agro-industriel** et de bonnes connaissances touchant la **technique des essais, des mises au point et des process,** sont nécessaires pour certains postes, d'autres conviendraient à des débutants.

Ces postes requièrent mobilité et disponibilité ; les déplacements sont fréquents.

Si vous êtes motivés par une pleine participation à la vie de notre entreprise, nous vous remercions d'adresser votre C.V. manuscrit détaillé avec photo et salaire actuel sous réf.4515 W à notre Conseil.

58, avenue de Wagram 75017 PARIS
8, rue de la Tirelire 51054 REIMS CEDEX.

MORENO CONSULTANTS
Recrutement Structures et Communication

Notre Société, un des leaders dans sa branche, fabrique et commercialise une gamme importante de petites machines, très réputées sur le marché européen.

Nous recherchons un

CHEF D'EXPORTATION

Le titulaire prendra la responsabilité fonctionnelle et opérationnelle de A à Z de notre Service Export.

Il sera chargé :
— de rechercher dans différents pays, des importateurs et distributeurs exclusifs,
— de créer, si nécessaire, les filiales de notre Société à l'étranger,
— d'organiser et animer notre participation, dans les principaux salons professionnels à l'étranger.

Ce poste conviendrait à un candidat de premier plan, minimum 30 ans, diplômé d'une Ecole de Commerce ou d'Ingénieurs, ayant minimum 3 ans d'expérience de vente à l'étranger et disposant d'un bon potentiel d'évolution.

Connaissance parfaite de l'anglais impérative, et la pratique de l'allemand serait très appréciée.

Adresser curric.-vitae, photo et prétentions nº 537, PUBLIALE-G.R., 27, r. du Faubourg Montmartre, 75009 Paris, qui transmettra.

Grand quotidien national
recherche pour une « mission ponctuelle »
un (e) chef de publicité
6 mois **70.000 F**

Publicitaire de métier, ayant une expérience commerciale de 3 à 5 ans en tant que Chef de Publicité dans un support, nous lui confierons pour 6 mois la responsabilité d'une partie de notre clientèle. Son talent de négociateur commercial, son sens du marché et sa connaissance éprouvée du milieu des annonceurs et des agences la rendront immédiatement opérationnel dans sa mission de fidélisation et de développement.

M. Taillandier vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous référence 8.887 M.
55, avenue Bugeaud, 75116 PARIS.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec.

Nous sommes une **IMPORTANTE SOCIÉTÉ d'ÉDITION JURIDIQUE et FISCALE** et nous souhaitons renforcer notre équipe rédactionnelle d'un **SPÉCIALISTE**

JURISTE DE DROIT SOCIAL

très au fait de l'évolution de ce droit et parfaitement apte à en traduire les incidences pratiques.

Ce candidat, diplômé de l'enseignement supérieur, aura acquis une expérience de plusieurs années au sein d'un cabinet d'avocats ou de conseils, ou d'un service juridique d'entreprise ou d'une organisation professionnelle.

STATUT DE JOURNALISTE

Adresser lettre manuscrite et C.V. très complet avec prétentions à nº 51.253 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Située dans le centre de Paris, SITB est une Société de Services et de Conseil en INFORMATIQUE DE GESTION. Tout en ayant su conserver une taille humaine, elle est dans le peloton de tête des SSCI françaises et occupe une position très forte sur son créneau : le Secteur BANQUES FINANCES.

JEUNES DIPLÔMÉS

(INSA, ENSI, Sup de Co...)

Nous avons décidé d'investir dans vos capacités en vous assurant une formation complète et rémunérée aux techniques de base de l'informatique, d'une durée de 2 mois environ.

A l'issue de ce stage, votre participation à des projets vous permettra d'acquérir une haute qualification technique dans des domaines de pointe (Bureautique, Réseaux, Télétraitement...).

Ayant fait vos preuves, vous pourrez alors vous orienter :
- soit vers des responsabilités de conception et de mise en œuvre de systèmes informatiques complexes.
- soit vers des carrières commerciales et de conseil (Domaine Banques-Finances).

Quelle que soit votre spécialité, votre expérience professionnelle, nous examinerons votre candidature avec la plus grande attention.

Nous attachons en effet autant d'importance à votre dynamisme et à votre désir de réussir dans cette nouvelle voie qu'à la couleur de votre diplôme.

Lieu de travail permanent Paris Centre.
Début du stage : janvier 83.
Adresser lettre manuscrite, CV et photo sous réf. JD 1182 M à Madame PERONNIN, SITB 38, rue des Jeûneurs 75002 Paris.

média-system



ROWNTREE MACKINTOSH s.a.
Groupe International de Chocolaterie-Confiserie (Lion, Nuts, Smarties, After Eight, Quality Street, Lanvin, Menier...).

propose à 2 JEUNES DIPLOMES ENSIAA, ENSAIA, ENSBANA, ECOLE SUPERIEURE DE CHIMIE, de débuter dans la production comme

INGENIEURS DE FABRICATION

Il s'agira de collaborer à l'encadrement de nouvelles lignes de fabrication et d'assumer progressivement des responsabilités d'atelier complètes.

Postes dans nos deux établissements :
1 à DIJON (Côte d'Or)
1 à NOISIEL (Seine et Marne)

Anglais parlé impératif.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V. (photo) et prétentions à ROWNTREE MACKINTOSH, Service Recrutement - Noisiel 77422 MARNE-LA-VALLEE Cedex 2.

FILIALE FRANCAISE (100 Personnes)
Groupe Américain Multinational spécialiste de l'industrie pétrolière recherche pour PARIS son

FUTUR DIRECTEUR DU DEPARTEMENT ADDITIFS

Ce collaborateur d'environ 35 ans aura la responsabilité technique et commerciale du département. Formation INGENIEUR CHIMISTE. Expérience nécessaire des formulations, process, tests des problèmes hydrauliques. Le Groupe fixera son choix sur un homme d'entreprise, possédant une bonne connaissance des marchés et capable de s'intégrer à une équipe dynamique. Anglais et espagnol indispensables. Déplacements à l'étranger à envisager. Rémunération élevée.

Adresser C.V. + photo + rémunération actuelle ss réf. 110 à

SODECI Département Annonces 140, rue de la Croix Nivert 75015 Paris.

FABRICANT BOISSONS AUX FRUITS LEADER DANS SA BRANCHE

recherche

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

de maintenance matériel d'embouteillage

Diplômé Arts et Métiers ou équivalent, ayant quelques années d'expérience. Connaissances en électronique souhaitées.

Poste devant conduire à une fonction d'adjoint au directeur général technique.

Impérativement, ce sera un meneur d'hommes, avec un service de 35 personnes à diriger.

Salaire à négocier.

Lieu de travail : LA COURNEUVE (93)

Ecrire à nº 50.985, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

SOCIÉTÉ FINANCIERE PRIVÉE EN PLEINE EXPANSION

Equipe très introduite sur le **MARCHÉ OBLIGATOIRE** et disposant de moyens techniques performants, recherche :

son Responsable Commercial

Possédant une réelle connaissance du marché obligatoire et de ses techniques.

Il (elle) devra ANIMER et CONSEILLER une clientèle d'investisseurs.

Dynamisme et aptitude aux contacts commerciaux sont indispensables.

Envoyer lettre manuscrite, CV détaillé avec prétentions et photo sous référence 8764 sur enveloppe à : JEAN REGNIER Publicité, 39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transmettra.

J.R.P.

TITN Société d'engineering en informatique, filiale **Thomson-CSF Informatique,** société en pleine expansion, plus de 500 personnes, spécialisée dans les domaines :

téléinformatique (réseaux, commutations de messages), acquisition et traitement de données, système de gestion de transactions, informatique distribuée, terminaux spécialisés, micro-processeur, mini-ordinateur, traitement d'images, logimétrie, etc., recherche pour ses départements :

Service après-vente

30 inspecteurs de maintenance débutants et confirmés. Postes à pourvoir :
- **Région Parisienne,**
- **Province** (Châteauroux, Lille, Nancy, Clermont-Ferrand, Marseille, Bordeaux).

Avantages : formation assurée, 13ᵉ mois, 5 semaines de congés, voiture fournie.

Connaissance et expérience des mini-ordinateurs MITRA et MINI-6 appréciées.

Service production

Postes à pourvoir : **banlieue Sud, Paris.**
- **Dessinateurs implanteurs,** expérience CAO souhaitée.
- **Agents de planning production,** expérience PERT indispensable.
- **Spécialistes sous-traitance** implantation câblage, circuits imprimés.

Envoyer C.V., photo et prétentions à **T.I.T.N.** à l'attention de Monsieur B.M. - 1 à 5, rue Gustave-Eiffel - 91420 MORANGIS.

MEDIAPA

Société de financement de matériel informatique recherche

JEUNE DIPLOME I.U.T.

GESTION DES ENTREPRISES

afin de lui confier la gestion des dossiers clients.

Lieu de travail : Quartier ETOILE

Disponibilité rapide.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 7189 à : PIERRE LICHAU S.A. - BP 220 - 75063 PARIS cédex 02 qui transmettra.

UNE ADMINISTRATION RECHERCHE UN

Psychologue du Travail

pour son service central de psychologie

Ce poste intervient au profit des établissements et des usines de constructions mécaniques, dans le domaine du recrutement et de l'orientation des personnels de tous niveaux.

L'ergonomie, la formation aux relations humaines, sont des domaines à développer.

Le travail, très varié, nécessite des déplacements en France et éventuellement à l'étranger.

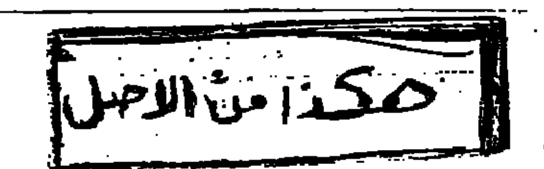
Un DESS de psychologie du travail ou clinique est exigé.

Lieu de travail : très proche banlieue Sud de Paris, 10 minutes de la Porte d'Orléans.

Salaire proposé : environ 85.000 F brut annuel.

Envoyer CV sous référence 9764 à L.T.P.
34, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

- Avant le 25 Novembre 1982 -



MATRA

Recherche pour son nouveau système d'information de gestion, basé sur un réseau d'ordinateurs IBM 43 XX sous DOS - CICS - DL1 - SNA et IBM 3033 sous VM :

Ingénieurs Système

Deux postes sont offerts :
- l'un convient à un ingénieur expérimenté qui prendra rapidement la responsabilité de l'évolution et de la gestion des systèmes et du réseau,
- l'autre convient à un ingénieur débutant, souhaitant acquérir une expérience valorisante dans une équipe jeune et évolutive. Réf.A.

Ingénieur Méthodes

Intégré au Groupe Méthodes et Assistance, il participe à la conception des normes de réalisation, à la fabrication d'outils logiciels de haut niveau, destinés à améliorer la productivité des équipes d'études; il communique son expérience aux analystes programmeurs par une assistance technique permanente.

Ce poste convient à un ingénieur ou universitaire ayant 3 à 5 ans d'expérience dans les logiciels précités et si possible dans la méthode IPT.

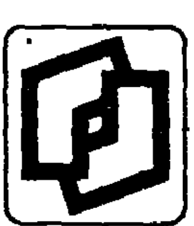
Un bon contact et des qualités pédagogiques sont nécessaires. Réf.B.

Analystes Programmeurs

2 postes sont offerts :
- le 1er convient à un D.U.T. débutant,
- le second convient à un D.U.T., ayant 2 à 5 ans d'expérience, souhaitant encadrer techniquement un petit groupe de réalisation et évoluer ensuite vers l'analyse. Réf.C.



Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence SL 990 au Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres – 3, avenue du Centre – 78182 SAINT QUENTIN EN YVELINES CEDEX



elf aquitaine

DES DÉBUTANTS CONCRETS ET ÉVOLUTIFS HEC, ESSEC, SUP DE CO...

Aujourd'hui Elf Aquitaine est le premier prospecteur de l'industrie pétrolière française. La recherche, l'extraction, le traitement et la distribution des hydrocarbures constituent l'activité de base du Groupe. La pétrochimie, la gestion de l'énergie, la chimie et l'industrie pharmaceutique représentent les nouveaux volets de son développement. Le Groupe répond ainsi pleinement à sa triple mission : assurer le présent énergétique, l'avenir de l'énergie, pénétrer de nouveaux marchés.

C'est pourquoi nous ouvrons nos portes à de jeunes diplômés d'Écoles de Commerce.

Ils goûteront pendant 3/4 ans au «terrain», dans le cadre d'une des activités commerciales du Groupe.

Une formation sous forme de sessions pluridisciplinaires leur sera assurée pendant cette période.

Nous attendons de nos futurs cadres un goût pour la mobilité, un esprit curieux, «marketing minded», un appétit pour les activités de vente et de conseil.

Les impératifs de nos marchés nous amènent à recruter pour l'ensemble du territoire, et particulièrement: Vienne, Orne, Normandie, Nord, Savoie, Bretagne. Nous serons exigeants vis-à-vis de vous : les perspectives et le développement du Groupe nous y autorisent.



Adresser lettre, CV et photo sous référence 50987 à ELF FRANCE Service Recrutement - 137, rue de l'Université - 75340 Paris cedex 07.

L'ESPRIT DE CONQUETE

EPS
ETUDES et PRODUCTIONS SCHLUMBERGER

conçoit et réalise des systèmes de mesure de haute technologie pour la recherche pétrolière.

Pour accompagner son expansion, EPS poursuit la réalisation et le développement de son **plan informatique** et recherche un

CHEF DE PROJETS FINANCES

Jeune ingénieur, diplômé d'une Grande Ecole, débutant ou possédant déjà une première expérience, il développera des projets de gestion financière et comptable (comptabilité générale, analytique) dans un environnement technique poussé et comprenant en particulier télétraitement et base de données.

Ses responsabilités pourront l'amener à travailler en anglais dont il possède déjà de bonnes bases.

Une formation complémentaire comptabilité-finance est souhaitée et la connaissance du matériel sera appréciée.

Ce poste est très évolutif. Il doit conduire à de plus hautes responsabilités en informatique, en management, soit à EPS, soit au sein du Groupe Schlumberger.

Adresser curriculum vitae complet sous la référence S 191 à ETUDES et PRODUCTIONS SCHLUMBERGER, Direction du Personnel, 26, rue de la Cavée 92142 CLAMART

Schlumberger

GROUPE INTERNATIONAL DU SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE

recherche

1 INFORMATICIEN

H. ou F. (ingénieur ou équivalent)

1 ANALYSTE-PROGRAMMEUR

GAP II, H. ou F. (DUT ou équivalent)

Ils participeront au sein d'une petite équipe réunie autour d'un IBM 34, au développement de nouveaux projets (administratif, commercial, gestion des usines).

Pour ces deux postes situés à MEULAN (78), il est demandé une expérience d'environ deux ans acquise de préférence sur IBM série 3 ou 34.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, à M. R. GOUPIL, Boîte postale N° 8, 78250 MEULAN

médià-system

Directeur Technique Adjoint

Spécialiste français des techniques de lubrification, le groupe COFRAN est solidement implanté en France et à l'étranger.

Le succès de sa politique commerciale s'appuie largement sur la qualité de ses produits et leur adaptation permanente aux exigences d'un marché spécifique.

Ceci explique l'importance que nous attachons à notre département technique; Aujourd'hui, nous souhaitons renforcer cette direction par un **Ingénieur AM, ENSPM... âgé de 35 ans environ, disposant d'une solide expérience du moteur diesel et du matériel TP et transport, et si possible industrie.**

Il prendra la responsabilité du service Applications Techniques et supervisera dans ce cadre l'ensemble des activités de ce département clé. Différentes missions lui seront alors confiées :
- l'assistance technique des clients (vérification des essais de lubrifiants, analyse produit),
- l'animation et le contrôle de l'équipe des techniciens,
- formation technique de nos collaborateurs,
- les essais et le développement des nouveaux produits en relation directe avec le laboratoire et le Service Recherches,
- les relations avec les constructeurs dans le cadre des essais moteurs.

La rémunération sera en mesure de motiver un candidat à fort potentiel désirant évoluer rapidement au sein de notre société.

Adressez votre dossier complet de candidature à COFRAN, Service du Recrutement, ZI Chef de Baie, BP 162, 17001 La Rochelle Cédex.

Cofran LUBRIFIANTS

médià-system

IMPORTANT GROUPE NATIONAL D'INGÉNIERIE DU SECTEUR PARAPUBLIC

recherche

AUDIT
diplômé d'expertise comptable

Intégré dans une équipe, il sera chargé :
- de missions d'audit dans les sociétés du groupe;
- d'assistance et de conseil comptables;
- d'études et de maintenance de systèmes comptables et de gestion.

Profil recherché :
Expert comptable ayant une expérience d'audit interne et disponible pour des déplacements fréquents en province.

Les candidatures, lettre manuscrite, CV., photo, prétentions sont reçues sous réf. 8522 par Média-System 104, rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

médià-system

NOSS AB développe et produit des systèmes et des équipements pour l'industrie des pâtes et du papier.

Siège et ateliers de construction à Norrköping, Suède.

Filiales en France, au Japon, au Canada et aux Etats-Unis.

Pour étendre le marketing et nos ventes sur le marché européen, nous recherchons un

Ingénieur Commercial

Des connaissances de base dans l'industrie des pâtes et du papier, notamment dans les lignes de fibre et la préparation de la pâte sont exigées.

La maîtrise de l'allemand en particulier, mais aussi du français et de l'anglais est importante.

Lieu de travail dans notre bureau proche de Paris ou ailleurs en Europe.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à M. Göran Kewenter, directeur de l'engineering et des ventes, Norrköping, Suède, 46 - (0) 11 - 100020 ou à M. Jon Wikdahl, directeur régional dans notre bureau de Paris, (3) 958-51-85.

Adresser votre demande écrite à NOSS AB, avenue de l'Amiral-Lemonnier, 78160 MARLY-LE-ROI, avant le 17 décembre.

NOSS

TITN Filiale **THOMSON-CSF INFORMATIQUE** banlieue Sud (proximité Orly)

Poursuit une expansion rapide dans les domaines de la téléinformatique et des systèmes *temps réel sur mini et micro-processeurs et cherche à renforcer ses* équipes en recrutant :

Ingénieurs électroniciens

Grande Ecole, débutants ou quelques années d'expérience pour développement de systèmes à base de micro-processeurs. (Réf. DP/1)

Agents techniques électroniciens AT3/ATP

expérimentés, de bon niveau, connaissances en logique ECL ou micro-processeurs *appréciées.* (Réf. DP/2)

Envoyez C.V., photo et prétentions en précisant les références choisies à T.I.T.N. - Rue Denis-Papin - Z.I. de la Vigne-aux-Loups - 91380 CHILLY-MAZARIN.

MEDIA PA

Contrôle de gestion

130.000 + -

Cette Société de 1000 personnes est en très fort développement *dans le domaine* de la télématique. Son C.A. (360 millions en 1981) progresse de 30% par an.

Pour renforcer l'équipe du contrôle de gestion, elle recherche un jeune professionnel, de formation supérieure et possédant au moins 3 ans d'expérience opérationnelle du contrôle de gestion.

Il prendra en charge le suivi et le contrôle d'un ou plusieurs centres de profits, départements ou filiales.

[illegible] se situant dans le contexte d'une société en forte croissance [illegible] laquelle les structures évoluent rapidement, de réelles [illegible]tés d'adaptation et de relations humaines sont demandées.

[illegible]che d'information sera envoyée à tous les candidats présélectionnés.

E[illegible] lettre manusc. + CV + photo sous référence 241 11, rue La Boétie - 75008 PARIS. [illegible]re de Syntec

Soderhu

OFFRES D'EMPLOIS

INGENIEURS COMMERCIAUX

JURISTE DE DROIT SOCIAL

FUTUR DIRECTEUR DU DEPARTEMENT ADDITIFS

SODECI

Responsable Commercial

Psychologue du Travail

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

IBM

DIVISION INSPECTION
recherche jeunes diplômés femmes ou hommes

INGÉNIEURS/MAÎTRISES

INFORMATIQUE • MATHÉMATIQUES

Pour ses activités d'assistance technique sur les logiciels utilisés par les clients de nos grands et moyens ordinateurs.

INGÉNIEURS/MAÎTRISES

ÉLECTRONIQUE • ÉLECTROTECHNIQUE
ÉLECTROMÉCANIQUE

pour ses activités d'intervention tout au long de la vie de nos grands et moyens ordinateurs chez nos clients :
– Mise en service – Assistance technique
– Modifications du matériel – Conseils.

Dans les 2 cas, l'évolution rapide des techniques de l'informatique vous ouvre de larges possibilités de carrière.

Une formation approfondie sur nos produits est assurée dans notre centre éducation Inspection dès l'accueil.

Les candidats devront être dégagés des obligations du service national.

Si vos connaissances, vos qualités de contact, vos aspirations correspondent à nos propositions, adressez lettre et C.V. sous référence LMI 11, IBM France, Recrutement Inspection - 94/96, rue Réaumur, 75002 Paris.

MASH

ANALOG DEVICES

Numéro un mondial
+ de 300 % d'expansion ces trois dernières années

recherche pour sa Division Composants Actifs, son

Sales Manager

300.000 F. +

Capable d'assumer une complète délégation de pouvoir de la Direction Générale, il aura l'entière responsabilité de l'activité et des performances des Ingénieurs Commerciaux Paris et Province.

Cette fonction de haut niveau ne pourra être confiée qu'à un meneur d'hommes justifiant à la fois d'un solide bagage technique et d'une expérience d'au moins 5 ans de management d'une équipe d'O E M au plan national ou régional.

Faites nous part de vos motivations en adressant votre curriculum vitae sous référence 332 U, à

78, rue Olivier de Serres
75739 Paris Cédex 15

claude debray conseil

Filiale d'une multinationale, notre société industrielle, technologiquement avancée et leader sur son marché, recherche un

Jeune responsable logistique

Ingénieur de formation ou diplômé d'une école de gestion, vous avez acquis une expérience industrielle d'environ 3 à 5 ans et souhaitez aujourd'hui vous orienter vers des tâches d'organisation et de gestion prévisionnelles : dans le cadre de notre Direction d'assistance à la production, vous pourrez assumer un rôle important d'interface entre la commercialisation des produits et leur fabrication.

A partir d'un suivi informatisé des commandes et des stocks, il s'agit de contrôler les données quantitatives sur le plan national et d'atteindre les objectifs de vente en tenant compte des impératifs de production mais en s'appuyant aussi sur la souplesse d'adaptation des trois unités de fabrication.

A partir des modèles prévisionnels existants ou à créer, il s'agit d'assurer l'équilibre optimal des différentes variables : commandes, stocks, programmes de fabrication.

A partir des données fournies par le service Transport, il s'agit de gérer leur utilisation qui constitue une part importante des coûts.

Les relations étroites établies avec de nombreux interlocuteurs (producteurs, commerciaux, informaticiens et contrôleurs de gestion) nécessitent des capacités de dialogue et une autorité naturelle affirmée.

De larges perspectives de carrières sont envisageables pour une personnalité de valeur.

Nous avons chargé les consultants du Cabinet Infraplan d'établir les premiers contacts. Merci de leur adresser votre dossier sous référence JC/1.

MEDIA PA



INFRAPLAN Conseil en Recrutement
83, bld Raspail - 75006 PARIS
Paris Nantes
MEMBRE DE SYNTEC

---

cinoren

Société de Conseils, (Informatique, Marketing, Recrutement) dans le cadre du développement de son activité Informatique (mise en place clés en main de mini-ordinateurs H.P.) recherche un

ingénieur commercial

De formation supérieure, il a l'expérience de la vente en milieu PMI, une bonne connaissance de l'informatique et de l'organisation d'entreprise.

Merci d'adresser candidature s/référence 2112 à CINOREN, 69 rue Lafayette - 75009 Paris.

PARIS
LE LEADER DE L'ECRITURE ELECTRONIQUE DE HAUT DE GAMME recherche

un Cadre Commercial de Haut Niveau 140.000 F +

Mission
• étudier et saisir les opportunités de nouveaux canaux de distribution : V.P.C., Grandes Surfaces, Concessions • animer l'équipe actuelle pour développer le réseau revendeur existant.

Profil
• formation commerciale, BTS, DUT min. • connaissance et pratique des divers circuits de distribution français • expérience de l'animation d'une équipe de vente.

Formation
• assurée par nos soins (découverte du monde de l'écriture électronique) • par un cabinet extérieur (techniques de vente ...).

Développement
• évolution de carrière intéressante pour un élément de valeur dans une entreprise au CA en progression de 30% annuel.

Dossier
• envoyez lettre manuscrite, CV et photo sous réf. 9755 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

Important Groupe de Distribution recherche

l'Adjoint de son chargé d'assurances

Profil :
- formation supérieure type Sup. de Co., Droit, Sciences Eco.
- esprit d'analyse, de synthèse
- goût du contact, persuasif
- esprit d'initiative.

Poste à créer. Expérience souhaitée mais non indispensable.

Envoyer CV, photo et prétentions sous référence 8675 à

LTP 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

SOCIÉTÉ DE COURTAGE D'ASSURANCES

parmi les plus importantes en France, implantée à PARIS, ayant des activités tant nationales qu'internationales, recherche pour renforcer son service des Risques Techniques,

INGÉNIEUR

maîtrisant parfaitement l'anglais, attiré par un domaine en pleine expansion.

Le candidat (e) devra être un homme de contact, possédant des compétences techniques en matière d'assurance de grands ensembles (chantiers - usines clefs en mains, etc...) et des qualités d'imagination.

Nous sommes prêts à assurer la Formation "Assurances" nécessaire pour tout candidat (e) ayant une expérience industrielle de cinq a dix ans. Une efficacité commerciale et technique performante lui permettrait à terme d'envisager des responsabilités importantes au sein de notre équipe.

Adresser lettre manuscrite, C.V. photo et prétentions sous réf. 49695 F à BLEU Publicité - 17, rue du Dr Lebel 94307 VINCENNES CEDEX (qui transmettra)

INSEAD
INSTITUT EUROPEEN D'ADMINISTRATION DES AFFAIRES
recherche

UN CADRE RESPONSABLE DE SA BIBLIOTHEQUE
(GESTION-SCIENCES ECONOMIQUES)

Minimum 30 ans, de formation bibliothécaire et universitaire gestion-économie.

Le (ou la) candidat (e) devra être capable de gérer pour les besoins d'un corps professoral international et des participants des différents programmes (MBA et perfectionnement) une bibliothèque d'ouvrages classés selon les normes de la librairie du congrès.

Parfaitement bilingue Français - Anglais

Une expérience de plusieurs années notamment en qualité de bibliothécaire dans une université ou business school américaine ou anglaise serait appréciée.

Envoyer C.V., références, photo
INSEAD - Service du Personnel
Bd de Constance
77300 FONTAINEBLEAU

LA DIRECTION TECHNIQUE DES CONSTRUCTIONS AÉRONAUTIQUES recherche pour son Centre de VÉLIZY des

INGÉNIEURS

grande école, MIAGE ou maîtrise d'informatique désireux de s'intégrer

– Soit à l'équipe SYSTÈME (réseau CII-H.B. comportant des ordinateurs 64 et Mini 6) ;
– Soit aux équipes chargées de développement d'APPLICATIONS ÉVOLUÉES de GESTION (télétraitement, bases de données, générateur de programmes PAC 700).

Ecrire avec C.V. et prétentions à DTCA, Bureau Méthodes Informatique, 26, boulevard Victor, 75015 PARIS, en précisant le poste recherché.

JURISTE EN DROIT DES AFFAIRES
Etudiant ou venant de terminer sa scolarité.

Env. C.V. avec desiderata à M. LAFERRERIE
24, r. du Cotentin, 75015 Paris.

VILLE D'ERMONT (Val-d'Oise), 24.376 habitants recrute

ATTACHÉ 2e CLASSE

Connaissances comptabilité M12 exigées.
Adr. candidature et C.V. à : M. LE MAIRE D'ERMONT 95120.

Important Groupe Industriel (7 usines - 5000 personnes - 2 milliards de C.A.) recherche

CADRE ADMINISTRATIF
VENTES EXPORTATION
(Adjoint au Directeur Export)

Ce poste, important dans notre structure, demande rigueur et autorité.

Ce collaborateur sera responsable de l'organisation fonctionnelle (10 personnes), des liaisons avec les usines, les services du Siège (comptabilité, juridique, contrôle de gestion).

Fréquents déplacements de courte durée province et parfois l'étranger.

Minimum 32 ans - 5 ans d'expérience.

Formation supérieure.

Anglais courant indispensable.

Allemand souhaité.

Lieu de travail : banlieue immédiate sud-Ouest.



Envoyer lettre manuscrite et C.V. 4, rue Amiral Courbet 75116 Paris sous référence 51673.

CHEF DE SERVICE COMPTABILITE
NIVEAU SIEGE

Banlieue Sud **F 130.000 +**

est recherché par la filiale française, CA F 800 M, d'un puissant groupe américain parmi les leaders de l'agro-alimentaire.

La fonction consiste à animer et diriger une équipe de 8 personnes (O.D., immobilisations, comptabilité fournisseurs, consolidation), établir et analyser les états mensuels anglo-saxons destinés à la maison-mère, fournir des estimations de résultats, faire la synthèse des principaux faits comptables, procéder à des analyses financières et comptables dans un but d'information de gestion ; il rendra compte au responsable de l'ensemble des services comptables.

Ce poste conviendra à un candidat âgé de 28 ans minimum, de formation supérieure comptable et financière, motivé, dynamique, recherchant un travail d'équipe et à l'aise dans l'utilisation des moyens informatiques. Il faut avoir déjà acquis au moins 3 ans d'expérience ; l'anglais serait apprécié.

Les personnes intéressées envoient lettre manuscrite, C.V., photo (ret.) et rémunération souhaitée sous réf. 21.470-M à CLA Recrutement 11, av. Delcassé - 75008 Paris.



M.E.G.

SOCIÉTÉ BANLIEUE SUD
recherche

1 ingénieur électricien électronicien
DIPLOMÉ

1 technicien supérieur
en fabrication mécanique, titulaire d'un B.T.S.

Ils auront, en liaison avec nos services Recherche et Bureau d'Etudes, à assurer la gestion de nos productions chez les sous-traitants.

Il sera nécessaire de justifier d'une expérience de plusieurs années en production.

Adresser lettre manuscrite,
CV, photo et prétentions
Service du Personnel
B.P. 54 — 91422 MORANGIS Cedex.

J.R.P.

EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES
recherche

INGENIEURS COMMERCIAUX

dans les domaines suivants :

Réf. 501 / lasers, détecteurs, composants optiques, fibres optiques.
2 postes à pourvoir.

Réf. 502 / hyperfréquences.
1 poste à pourvoir.

Réf. 503 / composants électroniques.
1 poste à pourvoir.

Les candidats seront diplômés d'une école d'ingénieurs, de l'Université ou d'un IUT. Ils seront ambitieux et autonomes.

Ils auront au moins 1 année d'expérience en laboratoire.

L'anglais est nécessaire.

Hauts salaires plus primes.

Adresser C.V. détaillé sous références à : Equipements Scientifiques SA, 54, rue du 19 janvier, 92380 Garches.

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31 00	36,45
AUTOMOBILES	31 00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

Important organisme de formation spécialisé dans le domaine technique - 8 centres en région parisienne (300 personnes) - recherche son

Chef de personnel

ayant 5 ans minimum d'expérience dans la fonction.

Il lui sera confié, avec l'aide d'une petite équipe, l'ensemble de la fonction personnel.

Veuillez écrire en précisant prétentions, sous réf 5663 à

INTERCARRIÈRES
5 rue du Helder 75009 Paris

BUREAU D'ÉTUDES
SECTEUR NUCLÉAIRE

recherche

INGÉNIEURS

- Electromécanique
- Electronique
- Génie chimique
- Chimie industrielle

Adresser C.V. photo prétentions à
TECHNIQUE ET MONTAGE
5, rue Vîète
75017 PARIS
Tél. 227-95-44.



SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE

SODERN NUCLEAIRE - ESPACE AUTOMATISME

recherche

INGENIEUR

Pour diriger, au sein de son Service Assurance Qualité, la section Métrologie-Technologie-Normalisation.

Il aura l'expérience de la métrologie électrique, électronique, mécanique et optique et de la gestion des étalonnages de bancs d'essais et d'appareils de mesures.

Le candidat devra être familiarisé avec *la gestion et l'exploitation des normes françaises et étrangères.*

Adresser CV et photo au Service du Personnel 1, av. Descartes 94450 LIMEIL BREVANNES.

Association tourisme social
recherche pour villages de vacances

1) DIRECTEURS

Responsables gestion, administration, accueil, restauration, maintenance-équipement, personnel, animation. Bac ou équivalent, si possible D.U.T. ou B.T.S. gestion + une spécialité technique. Qualités requises : initiative, organisation, aptes au commandement. Sens très développé des contacts humains. Expérience collectivités indispensable. Conn. mouvement syndical et vie associative si possible. Disponibilité et mobilité.

2) RESPONSABLES ANIMATION

Elabore et contrôle les programmes d'animation. Le candidat élabore et contrôle les programmes... dirige et coordonne une équipe d'animation, assure la maintenance du matériel d'animation. Son travail et son action supposent une implication personnelle importante sur le terrain. Expérience indispensable dans la fonction. Niveau Bac ou équivalent. Connaissance mouvement syndical et vie associative si possible. Disponibilité et mobilité. Adr. C.V. + photo, en précisant la référence du poste, à O.P.F., nº 448, 2, rue de Sèze, 75009 PARIS qui transmettra.

BANQUE PRIVÉE RECHERCHE POUR SON DÉPARTEMENT COMMERCE INTERNATIONAL

ANALYSTE FINANCIER
(H. ou F.)

- Formation école commerciale supérieure ;
- Exp. 2 ans appréciée dans domaine bancaire ;
- Anglais indispensable.

Ecr. lettre man. avec C.V., s/réf. 8934 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

IMPORTANT ORGANISME FINANCIER NATIONAL
recherche

analyste financier

30 ans minimum, diplômé Grandes Ecoles Scientifiques, connaissant bien la comptabilité des Entreprises et disposant d'une bonne expérience concrète d'analyse financière dans une banque ou dans une entreprise.
Anglais souhaitable.
Rémunération départ : 160.000 F +
Merci d'écrire avec CV et photo sous référence Z 167 à
PAJ Conseil
2, rue des Dardanelles
75017 PARIS

paj CONSEIL EN RECRUTEMENT

CSNCR

GOOD YEAR — LEADER MONDIAL DU PNEUMATIQUE

recherche pour
Paris et Amiens

analystes-programmeurs

- DUT - MIAGE ou équivalent
- Minimum 2 ans d'expérience temps réel et base de données
- COBOL exigé, EASYTRIEVE serait un avantage
- Bonne connaissance de l'anglais.

Capables de concevoir, réaliser et mettre en place des applications distribuées sur H.P. 3000 et/ou de développer des applications centralisées sur IBM 3033 (IMS DB - DC).

Adresser C.V. détaillé avec photo, prétentions et lieu de travail souhaité à
GOOD YEAR, Service du Personnel, Boite Postale 310
92506 RUEIL MALMAISON Cedex.

S.N.E.F.
filiale de
LAROUSSE
recherche

ADJOINT CHEF DE CENTRE

vente/téléphone Paris (banlieue Ouest)

SA MISSION :
- Chef de vente ;
- Animation et contrôle (30 vendeurs) ;
- Recrutement et formation.

Ce poste conviendrait à un homme jeune avec ou sans expérience professionnelle (Bac + 2) qui voudrait s'incorporer à un métier nouveau dans une équipe performante. Formation assurée. Lieu de travail BANLIEUE OUEST.

Envoyer C.V. + photo à S.N.E.F., 62-70, rue Yvan-Tourguenieff, 78380 Bougival.

Filiale d'un groupe allemand
DEMI-PRODUITS EN MÉTAUX NON FERREUX
cherche

1 TECHNICO COMMERCIAL BILINGUE ALLEMAND

POUR LA VENTE D'UNE DE SES LIGNES DE PRODUITS
DANS LA PARTIE NORD DE LA FRANCE

CHERCHONS :
un homme dynamique ayant un sens aigu des initiatives disponible pour fréquents déplacements.

PROPOSONS :
- Rémunération élevée ;
- Statut cadre ;
- Voiture de fonction.

Ecrire avec C.V. et photo sous nº T 036.688 M
RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

IMPORTANT
CENTRE DE DOCUMENTATION
PARIS
recherche pour son département
DROIT DES AFFAIRES

un *COLLABORATEUR expert-comptable ou ayant acquis* une expérience dans une société fiduciaire ou un cabinet de conseil juridique et fiscal.
Ce poste de responsable offre une large autonomie dans le travail. Il demande des capacités de synthèse et de rédaction.

Rémunération doublée d'un intéressement.

Merci d'adresser une candidature manuscrite indiquant les prétentions et accompagnée d'un curriculum vitae détaillé sous nº 2.210 à OPLEC, 2, rue Séguier, 75006 PARIS qui transmettra.

Important établissement public à vocation internationale en sciences de la Terre, recherche pour le service des techniques informatiques de son complexe scientifique et technique d'ORLÉANS-LA SOURCE :

UN HOMME SYSTÈME

Les candidats devront présenter 2 ans d'expérience du système GCOS 64 (connaissances TDS, IDS 2 I appréciées). Intégré à l'équipe système, qui a la responsabilité de différents matériels (IBM, DIGITAL, C21...), le titulaire du poste sera *responsable du système* DPS 7/65.
Adresser C.V., références et prétent., à l'A.N.P.E. d'ORLÉANS, 165, bd de Châteaudun, 45042 ORLÉANS Cedex, à l'attention de M. PONCEAU qui transmettra.

Vous qui êtes insatisfait de votre job actuel, la

SOCIÉTÉ MODERNE D'ÉLECTRONIQUE

(PMI en forte expansion — bientôt 9 ans d'activité) vous propose des postes

D'INGÉNIEURS-ÉLECTRONICIENS

POUR DES ÉTUDES soit microprocesseurs (matériel et logiciel) soit analogiques (domaines variés).
Vous êtes débutant ou confirmé et une jeune équipe ayant des moyens et des idées, *afin de développer des produits* nouveaux, vous attire.
Lieu de travail, Paris-13e.
Adresser votre C.V. détaillé à Service du personnel S.M.E., 88, rue Didot, Villa Mallebay, 75014 PARIS.

ÉTABLISSEMENT FINANCIER
Quartier Champs-Élysées
recherche

COLLABORATRICE

25/30 ans
Possédant l'anglais parfaitement, dactylo, aimant documentation économique et financière pour assister analyste et préparer séminaires.

Horaires 9 h/18 heures

Adresser C.V. manuscrit et photo (retournée) à Monsieur PHAN « ÉLYSÉES 26 » 75008 PARIS

Nous sommes une Société Française de première importance.

Nous recherchons quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

capables, après un stage de formation, d'atteindre au bout de quelques mois un revenu mensuel de 8.000 à 10.000 F.

Nous leur offrons :
- Une formation complète ;
- Une activité prenante ;
- Un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Écrire avec C.V. et photo, nº 2499 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.
La préférence sera donnée à candidat ayant fait :
- SOIT de bonnes études ;
- SOIT la preuve de leur personnalité.

Important groupe bancaire recherche pr sa filiale d'investissements immobiliers et fonciers, un
CADRE ADMINISTRATIF
dont la fonction devra évoluer vers un poste de responsable du Service gestion-clients.
Profil souhaité : licence en droit ou maîtrise de droit privé - *sensibilisé* aux problèmes de gestion informatique - connaissance du secteur bancaire appréciée.
Écr. nº 7267
le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

VILLE DU BLANC-MESNIL (Seine-Saint-Denis)
RECRUTE
— Un cadre chargé du traitement de l'information municipale et notamment de sa diffusion par télex.
Adr. candidature avec C.V. à : M. le Maire, place Gabriel-Péri, 93156 LE BLANC-MESNIL, tél. 865-44-58.

CENTRE MUSICAL
recherche

PROFESSEURS DE PIANO

Dynamiques et disponibles.

Env. C.V. détaillé + photo sous nº 036.348 M
RÉGIE-PRESSE,
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES DE LA SEINE-SAINT-DENIS
RECRUTE
par voie contractuelle pour une durée de 2 ans, dans le cadre de l'exécution du Plan-Programme pour la santé de la mère, de l'enfant et de l'adolescent
UN CHARGÉ DE MISSION
Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme du second cycle d'études supérieures ou admis en équivalence et posséder, si possible, une expérience des mécanismes administratifs publics et plus particulièrement de l'administration sanitaire et sociale.
Adresser C.V. à la DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES
Services Généraux
124, r. Carnot, 93007 Bobigny

M.J.C. Orsay recrute un anim. ciné. mi-temps. Conditions : chômeur. Env. C.V. avant le 13-11, 14, av. Saint-Laurent, 91400 Orsay.

CADRE ADMINISTRAT.

GESTION DU PERSONNEL
Sér. référ. exigées de la domaine des conventions collectives
CONTRAT A DURÉE A DÉTERMINÉE
Se prés. av. réf. C.F.I. (I.T.T.) 28, rue Lafayette, Paris-9e.

AGENCE VOYAGES T.O.
Spécialistes groupes collect.
cherche

4 COMMERCIAUX IMMÉDIATEMENT

H. et F. pour renforcer équipe de vente, créations de postes, sectorisation, fixe + commiss. + frais + avantages sociaux, promotion et gains importants pr excellents vendeurs dans un marché en expansion, références contrôlables exigées, discrétion assurée. Tél. 280-62-78.

L'ÉTAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et tous avec ou sans diplôme.
Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16)
Boîte postale 40209 PARIS.

Important établissement public à vocation internationale en Sciences de la Terre recherche pour le service cartographie de son complexe scientifique et technique d'ORLÉANS-LA-SOURCE

INFORMATICIEN CHEF DE PROJET

30/35 ans.
Le candidat, de formation ingénieur ou universitaire, devra avoir une expérience confirmée de plusieurs années ou reçu de solides connaissances en logiciels d'applications et techniques d'informatique graphique, pour :
- définitions de systèmes ;
- mise en place et suivi de projets en D.A.O. ;
- conduite d'études de faisabilité en matériels et logiciels en vue de traitements graphiques et cartographiques automatisés.

Il devra pouvoir s'initier très rapidement à des activités de service de cartographie thématique liées à l'édition, et s'intégrer à la structure existante.
Adr. C.V., références et prétent. à l'A.N.P.E. d'ORLÉANS, 165, bd de Châteaudun 45042 ORLÉANS Cedex, à l'attention de M. PONCEAU qui transm.

Ch. J.F. très sérieuse pour s'oc*cuper d'un enfant de 9 ans de* 17 h à 20 h et mercredi tte la journée pendant l'année scolaire (à partir du 1er déc.) 11e arrond. Métro Faidherbe-Chaligny. Tél. le soir après 19 h 30 au 367-51-13 ou au 758-11-30 poste 1184 heures de bureaux.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE
Filiale d'un groupe suédois recherche d'urgence pour AUBERGENVILLE (78410)

UN RESPONSABLE CONTROLE DE GESTION

MISSION : suivi de la comptabilité analytique (prix de revient, frais généraux, analyse écarts).
Elaboration et suivi des budgets.
Collaboration étroite avec service informatique.

PROFIL : expérience 2/3 ans dans poste similaire (de préférence dans société multinationale).
Bonnes connaissances de comptabilité générale.
Anglais souhaité.

Adress. lettre cand. + C.V. et prétent. à V.I.M., service du Personnel, rue du Clos-Reine, 78410 AUBERGENVILLE.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demander une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM), 3, rue Montyon, 75429 PARIS CEDEX 09.

S.S.C.I.
département micro-informatique
recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

(début de carrière, libéré des o.m.)

- Profil :
- esprit de synthèse.
- aptitude à gérer un projet.
- dynamisme.
- Mission : *Développement et installation de* systèmes dans des créneaux définis d'activité. Lieu de travail RUNGIS.

Adr. C.V. et prét. à : R.T.R. systèmes, 10, rue du Séminaire, 94516 RUNGIS CEDEX.

Ets de recherches proche banlieue sud recrute pour son équipe système

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

pour développement sur C.I.I. MULTICIS, MINI 6 et MICRO.
Adr. C.V. et prétentions à M. AZEMA, Réf. CIR, B.P. 34, 94114 ARCUEIL cedex.

Revue professionnelle « nouveau style », spécialisée dans les techniques de commercialisation, l'informatique, la finance, l'implantation des unités de production, les relations humaines recherche son
RÉDACTEUR EN CHEF
Son rôle : assurer toute la coordination de la rédaction et le lancement de la revue pour la mener au succès. Sérieuses références exigées. Poste à pourvoir immédiatement. Envoyer C.V., photo et prétentions à E.T.C.-R.C. 88, av. du Général-Leclerc, 92100 BOULOGNE.

Revue professionnelle spécialisée dans l'industrie des Arts graphiques recherche
JOURNALISTES-PIGISTES
Possibilité de collaborations régulières. Sérieuses références exigées. Envoyer C.V. à E.T.C. G.L., 88, av. du Général-Leclerc, 92100 BOULOGNE.

POUR APPLICATION EN

CALCULS DES STRUCTURES

- Statique, dynamique, thermique ;
- Domaines : nucléaire, défense militaire, aérospatiale (travaux classiques et avancés).

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICES

recherche

DEUX INGÉNIEURS EXPÉRIMENTÉS

- Au moins 2 ans d'expérience industriel ;
- Grande école ;
- Si possible connaissance code A.S.M.E.
- Lieu de travail : banlieue sud de Paris et la Défense.

Tél. 687-25-72 (p. 139).
Pour informations réciproques complémentaires.

formation professionnelle

Ingénieur ou Cadre de production

Vous voulez être capable de mener (ou de participer à) des projets d'Automatisation de processus Industriels.

Le C.E.S.I. vous propose une formation aux

AUTOMATISMES DE PRODUCTION
(Informatique Industrielle appliquée à la Robotique)

Cycle de 26 semaines dont 6 en entreprise.
ce stage donne droit à rémunération par l'Etat.
Ouverture le 29 NOVEMBRE 1982.
Inscription au C.E.S.I., EVRY Tél. (6) 078-12-67.

CESI — Centre d'Etudes Supér. Industrielles
6, bd de l'Europe, 91033 Evry Cedex.

secrétaires

IMPORTANTE SOCIETE
implantée Quartier Bastille Gare de Lyon
recherche pour son
DEPARTEMENT VENTES DE PRODUITS CHIMIQUES

SECRETAIRE DE DIRECTION

FORMATION :
BTS de secrétariat ou BTS de Commerce International + sténo.
Anglais courant indispensable. Allemand souhaité.

PROFIL :
Expérience indispensable de quelques années dans un service commercial.
Expérience de secrétariat exportation souhaitée.

Adresser C.V., photo et prétentions sous No 51238
Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra
75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

P.M.E. MATÉRIELS T.P.
BANLIEUE SUD PARIS
recherche

SECRÉTAIRE DIRECTION

pour seconder P.D.G.
- 30 ans minimum
- Formation supérieure
- Parfaitement bilingue anglais

Adresser C.V. et prétentions s/réf. 2.972 M à PUBLIPANEL, 20, rue Richer 75441 Paris, Cedex 09, qui transmettra.

SOCIETE D'INGENIERIE
à PARIS
recherche

SECRETAIRE

25 ans minimum

Au sein d'un groupe d'une dizaine de personnes, elle assure, avec le Directeur du Département pour la réalisation de chantiers à l'étranger, le suivi des travaux en cours.
Parfaitement bilingue Anglais, elle doit justifier de quelques années d'expérience, connaître la dactylo et faire preuve d'initiative.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence nº 11039 à :

Emplois et Entreprises

travaux à façon

ENTREPRISE sér. réf. effectue rapid. travaux peint., revêt. sols et murs, électr., plomb., décorat. Devis gratuits sauf sinistres. *Tél. 368-47-84 et 893-30-02.*

OFFRES D'EMPLOIS

ANALOG DEVICES

Sales Manager

claude debray consei

Jeune responsable logistiq

INFRAPLAN

M.E.G.

1 ingénieur électricien électronicien

1 technicien supérieur

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

DEMANDES D'EMPLOIS

ARCHITECTE D.P.L.G. haut niveau

- Expérience et références 1er ordre dans domaines diversifiés.
- Dynamisme et sens relations humaines.
- Créativité positive.

Etudie toutes propositions.

Ecrire sous le numéro 6.350 *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS 9e.

CHARGÉ D'AFFAIRES INDÉPENDANT

33 ANS
10 ans expérience région PARIS.

recherche

MISSIONS
INSTALLATION SANITAIRE ET THERMIQUE BATIMENT

Ecrire sous no T 000.000 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

J.H. 28 ans, ch. place stable. Responsable cpte client, recouvrement. Perreau Didier, 19, rue Descombes, 75017 PARIS.

H. 32 ans, form. prof. chimie, biologie, petite exp. labo, libre de suite, ch. emploi France/étr., écr. GORCHON, 144, Grand-Rue, 86000 Poitiers.

Jeune femme, 24 ans, très bonne présentation, parlant anglais, espagnol, aimant contacts humains, libre pour déplacements, cherche emploi hôtesse réceptionniste, industrie, hôtel, magasin. Écrire à HAP, no 164 317, B.P. 143, 85006 La Roche-sur-Yon cedex.

DIRECTEUR GESTIONNAIRE VILLAGE VACANCES, 44 a., rech. sur moitié Sud FRANCE Dir. Assoc. Tourisme social ou sim. Form. sup. Gde exp. Prof. Libre sous 3 mois. Écr. HAVAS, 19100 BRIVE, qui tr., no 165 148.

INGÉNIEUR 33 ANS

Électronicien dipl. ing. CNAM, 13 ans expér., connaissances automatismes, mini-micro inf., robotisation, automatisation de prod., électro-hydraulique. Anglais. Allemand ch. poste Région Parisienne Ingénieur commercial ou T.C. ou Ingénieur d'affaires. Tél. 300-32-99 ou écr. MERCIER, 5, allée Christelle, 93360 Neuilly-Plaisance.

Att. comm. 31 ans, dynamique, bonne présent., libre imméd., rech. situation stable de domaine commercial de préf. Tél. 575-29-72 (Paris-15e).

J.F. 30 ans, parfait bilingue anglais, expér. G.-B. traduct. secrét. direction rech. poste Tél. : 606-11-45. A. BÉRANI, 25, r. Germain-Pilon, 75018.

J.H., INGÉNIEUR, 4 a. d'exp. en informat. indust., respons. de projets. Disp. 1er déc. 82. Écr. M. CAUGANT, 54, clos des Cascades, 93160 NOISY.

J.H. 22 ans, dipl. institut de gestion + jeune expér., ch. poste en gestion du personnel. Téléphone : 969-90-26.

Officier supérieur, retraité, 52 ans, dynamique, anglais courant, cherche emploi RESPONSABILITÉS, ORGANISAT. ou RELATIONS PUBLIQUES PARIS ou PROVINCE. Ecrire sous le no T 036.703 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Style efficace, des idées, esprit de synthèse, H. 33 RÉDACT. JOURNALISTE, maîtrise de droit, CAPA, cherche temps complet ou partiel. Branche juridique ou non. Écrire sous le no T 036.652 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INGÉNIEUR D'AFFAIRES électricien, autodidacte, 34 ans, ayant expérience :
- Sidérurgie, service travaux neufs et entretien ;
- Engineering, fourniture d'usines clefs en main à l'export ;
- Anglais + connaissances italien, cherche poste à responsabilités.

Ecrire sous le no T 036.720 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Hme 28 ans, diplômé École de Commerce, 2 ans 1/2 d'exp. marketing, ch. place ASSISTANT CHEF DE PRODUITS ou CADRE MARKETING Sociétés grande distribution Tél. : 074-39-40 ap. 18 h.

J. Homme 23 ans, libre O.M., Bac D, niveau DUT gestion, recherche emploi. Ecrire DERRIEN 17, rue Pinel 93200 SAINT-DENIS.

J. F. 26 a., 6 a. d'exp., excel. présent. BTS secrétariat, Anglais, Espagnol, cherche poste assistante de direction libre de suite. T. 647-66-88.

J. F. cherche place secrétaire dact. médical ou direction temps partiel ou plein temps. Téléphone : 860-92-05.

Homme 30 ans, M.I.A.G.E. Débutant, expérience 4 mois — cobol basic assembleur — Anglais parlé et lu — cherche emploi Analyste Programmeur Paris ou Alpes-Maritimes. Écr. s/no 6391 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F. 32 ans, ARCHITECTE DIPLOMABLE D.E.S.A., 8 ans d'exp. dans cabinet archit. et bureau d'étude, bil. anglais, ch. contrat à durée déterminée ou emploi stable Paris ou proche banlieue, 8.000 F par mois. Écr. s/no 6392 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

VRAI ADJOINT POUR GRAND P.-D.G.

38 ans, apportant :
- Une formation supérieure complète (droit, Sc. Po.).
- Une expérience de directeur P.M.E. + 50 personnes.
- Une connaissance pluridisciplinaire, gestion des affaires, commercial, publicité, marketing, clientèle française et internationale, marchés étrangers.
- Un esprit de synthèse, créateur et volontariste.
- Angl. + espagnol. Connaissances allemand + italien.

Cherche :
Situation d'adjoint à P.-D.G. ou D.G. ou poste de directeur de P.M.I.-P.M.E. ou grande sté française ou internationale.
Écr. s/no 6394 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

COMMERCIAL 50 ans très sérieux — Dynamique. Connaissances comptabilité. Français — Anglais — Arabe. Excellentes références. lib. de suite. T. (6) 900-27-58.

Jeune Homme 23 ans, dég. O.M., 3 ans, publicité, permis de conduire, cherche place visiteur médical ou étud. toutes autres propositions. Ecr. s/no 6375 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DOCTEUR INGÉNIEUR

Egyptien 35 ans, exp. 10 ans APPLICATIONS MÉCANIQUES dont 3 ans en lab., rech. s/matières plastiques : langues FRANÇAIS, ANGL., ARABE. Ecr. TADROS, 49, rue Belgrand, 75020 Paris.

OUVRIER JOAILLIER

21 ans apprentissage, 3 ans chez grand patron, sérieux, attentif et travailleur, cherche poste stable. Ecr. s/no 6393 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

propositions diverses

VOULEZ-VOUS JOUER AVEC NOUS ?
sur les mots, entendons-nous bien, vous êtes fort au scrabble, imbattable aux mots croisés, nous sommes une compagnie internationale de création de noms de marque et cherch. à constituer de nouvelles éq. de création. les sessions ont lieu de 18 h à 20 h à Neuilly 92, et sont rémunérées. Tél.-nous au 745-68-93. INTERBRAND FRANCE.

travail à domicile

CHERCHE TOUS TRAVAUX copies, thèses, rapports, etc. Téléphonez au : 306-08-88.

Secrétaire possédant machine cherche ts travaux manuscrits à dactylographier. Téléphone : 471-05-56.

automobiles ventes

de 5 à 7 C.V.

Part. vend R 5 GTL, 5 portes, année mai 81, parfait état, 27.000 km, prix 28.000 F. Tél. 642-61-91 après 18 h.

plus de 16 C.V.

B.M.W. 728 I

1982 (19.600 km) ARGUS 563-83-55 LE MATIN.

divers

LOUEZ

le véhicule de votre choix A DES PRIX **SAUVAGES**

Exemple :
TVA et 50 km par jour inclus.

R5 TL 104	69	F
Samba R5 GTL	79	F
305, Fuego	110,50	F
R 20, 505	149	F
Golf GTI	149	F
BMW 320	213,50	F
J 5 Trafic util.	172	F

EXPRESS ASSISTANCE
AGENCE ÉTOILE 504-01-50
AGENCE MAILLOT 502-19-19
Lyon, Nice, Cannes, Strasbourg.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

LES HALLES

Dans immeuble classé appart. très clair 2 pièces, cuis. équipée, salle de bains, w.-c., cheminée, chauffage électrique, téléphone, cave voûtée. Faites le 707-27-70, pr rendez-vous.

4e arrdt

QUARTIER MARAIS
Je propose fond cour calme ENTOURÉE VERDURE
MAISON PART.
ÉPOQUE XVIIIe ENTIÈREMENT AMÉNAGÉE sur 3 niveaux gde cuis. équipée « Bistrot », double séjour, cheminée, bibliothèque, 2 chambres, bains, dressing + cave voûtée en pierre en parfait état.

AFFAIRE rare 1.800.000 F Serge KAYSER : 329-60-60

5e arrdt

NEUF CONSTRUCTION EN COURS

Livraison janvier 1983

1 et 3, RUE POLIVEAU

29 APPARTEMENTS DE TRÈS GRAND LUXE du 2 au 5 pièces et duplex-terrasses

de 13.000 à 15.000 F le m². Ferme et définitif.

APPARTEMENT TÉMOIN
Tous les jours de 14 heures à 19 heures sauf dimanche.

AWI - Téléphone : 267-37-37.

6e arrdt

Près Observatoire s/parc-jdin, liv. av/terrasse, s. à manger + 3 chbres, beaucoup de charme, gar. DE VILERS 224-09-37.

SAINT-PLACIDE
Living, 2 chbres, tt confort, sur jardin. 600.000 F. 222-18-49.

7e arrdt

PRÈS AV. BOURDONNAIS 6 pièces + studio attenant RÉNOVATION RAFFINÉE 2 chbres serv., pierre de taille PRIX 2.350.000 F. Sur/place, mer. 14 h à 17 h 30 9, avenue Franco-Russe.

ECOLE MILITAIRE - 3e asc. GD STUDIO REFAIT NEUF. Soleil. 375.000 F. 577-47-74.

10e arrdt

SQUARE ST-LAMBERT
Gd 5 p. stand., possib. Prof. lib. 1.092.000 F. 553-91-45.

11e arrdt

VOIE PRIVÉE Fg TEMPLE
CHARME LUXE 4 P.
80 m², 8.500 F le m², 704-43-43.

13e arrdt

MAISON INDEPEND.

180 m² environ, clair, calme, dble living, 4 chbres, 3 s. de bains, gde terrasse, parf. état. S/pl. mercredi 10, 15-17 h : 47, rue du Moulin-de-la-Pointe.

CAMPO-FORMIO
Imm. p. de taille, living + 2 chbres, exc. état, calme, soleil. Prix 840.000 F. Tél. : 535-86-37.

14e arrdt

RASPAIL - Duplex atelier d'artiste 145 m². 1.650.000 F + 7e étage, studio avec terrasse. 400.000 F.

NOTAIRE - 501-54-30
LE MATIN

SQUARE MONTSOURIS
MAISON à l'ANGLAISE 6 P. + gren. et ss-sol. 329-84-59.

15e arrdt

CONVENTION
Appt libérable octobre 1983, loyer mens. 2.820 F., 2e ét. s/rue, asc. Séj. dble + 2 ch., cuis., w.-c., bains, chff. centr., 100 m², imm. pierre de taille, standg 1930. Achat parkg. poss. Prix 780.000 — Pptaire Mercredi de 14 h 30 à 16 h 30. 366 bis, rue de VAUGIRARD.

FÉLIX-FAURE, je vends 2e étage, immeuble, rue, studio état neuf, 130.000 F. Téléphone : 554-74-85.

BIR-HAKEIM - 4 PIÈCES Vue except. 92 m², balcon. 633-29-17 - 577-38-38.

16e arrdt

MAISON 180 m² style ANGLAIS, 4-5 chbres + JARD. 633-29-17, les 9 et 16, 28, r. CIVRY, 13 h 30-16 h 30

PORTE SAINT-CLOUD
2 p., refait neuf, calme, asc. Immeuble pierre. 577-47-74.

17e arrdt

Mo VILLIERS. Atelier artiste 2 ch. (100 m²) + 2 terrasses plein sud. Tél. : 504-71-78.

LA FOURCHE, vue imprenable, beau et impeccable 2 p., cuis. équipée, bains, cheminée, tt cft. 320.000 F. Tél. 387-27-60.

CHAMPERRET - BON CHOIX STUDIOS et 2 P. A partir 208.000 F. - 553-91-45.

19e arrdt

PRÈS BUTTES-CHAUMONT 96, rue Georges-Lardennois, petit imm. pierre de taille en construct., 6 logem. 1 à 5 p., quartier surélevé, très calme, exceptionnel. Livr. octobre 83. Tél. 702-47-69 ou 833-47-57.

Mo CRIMÉE - Buttes-Chaumont 3e ét. 2 p., 42 m², cuis., bains, wc. 210.000 F. Prop. 224-18-42

78-Yvelines

MAISONS-LAFFITTE

Centre, 3' gare, petite résidence tr. calme, 2e étage, asc., 4 p., 97 m², parfait état, grand séjour, cuisine équipée, salle de bains, cave, garage, sous-sol. 600.000 F. Tél. : 962-65-45.

94 Val-de-Marne

A NOGENT-SUR-MARNE
Luxueux duplex 140 m², vue sur parc, 2.100.000 F Immobilière Monceau 227-26-53.

94 SAINT-MAURICE
« Le Panoramis », 4-5 pièces, 102 m², 998.000 F. M. SILVESTRI, 227-26-53.

Province

DEAUVILLE

Part. vd appt 68 m², excellent état, clair, quartier calme et résidentiel central, vue dégagée, bel imm., living, 2 chambres, grand balcon. - 745-75-25.

PROVENCE
3 KM DE LA MER, 4 pces, stand., calme, balcon sud, park., cave, 3e et der. ét. ss asc. 375.000 F. Tél. : (94) 20-42-72.

A vendre, Nîmes-Ouest, appt T5, standing bien exposé, avec ou sans box dans garage, fermé. Prix à débattre. S'adresser M. Sueur, 48, galerie Richard-Wagner, 30000 NIMES.

(VAR) HYÈRES, COSTE-BELLA LOCATION SANS BLOCAGE PARC, VUE/MER, TERRASSE. Du studio au 4 pièces RÉSIDENCE « COSTA-BELLA » CHEMIN DES VILLAS de 15 heures à 18 heures Tél. au (16-94) 58-32-22, (16-94) 57-38-01, (16-94) 58-31-19. Fleury, 5, quai Bourbon 75004 PARIS 633-33-67.

appartements achats

Recherche 1 à 2 pièces Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 873-20-67 même le soir.

Investisseur rech. PARIS intra-muros appartement libre ou occupé, de préfér. 6e-7e-8e arrdts. 329-58-65, H.B. (328-13-00, après 20 heures)

locations non meublées offres

Paris

PROPRIETAIRES LOUER SANS FRAIS
VOS APPARTEMENTS PARIS-BANLIEUE RAPIDEMENT
Tél. 359 64 00

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE

8, av. de Messine 75008 PARIS rech. pour clientèle étrangère et Diplomates. APPARTS HOTELS PARTIC. et BUREAUX LOCATION ou ACHAT 562-78-99

PROPRIÉTAIRES
Pour louer rapidement SANS FRAIS et SANS AGENCE vos appartements vides et meublés à Paris et en banlieue. Téléphone : 282-12-50.

PROPRIÉTAIRES
Louez vite et sans frais ENTRE PARTICULIERS OFFICE DES LOCATAIRES. Téléphone au : 296-58-10.

Région parisienne

Étude cherche pour CADRES villas, pav. ttes banl. Loyer garanti 8.000 F. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

Association cherche chambres pr étudiants. APLI. 33, pl. Maubert 75005 Paris. 326-77-51.

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades - 281-10-20.

URGENT
Étudiante sérieuse à Paris pour ÉTUDES SUPÉRIEURES cherche chambre meublée même chez l'habitant.

PARIS ou proche banlieue
Ecr. s/no 8.389, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Une ambassade cherche pour diplomate muté à Paris 3 ans, appartement moderne 5 pièces, double living et 3 chambres, 2 bains, garage. Préfér. 7e, Pont de Sèvres, Neuilly, loyer maximum 10.000 F charges comprises. Tél. 526-97-41.

immeubles

PIERRE BLUM
61, BLD HAUSSMANN 75008 PARIS
TÉL. 265-64-11
rech. immeubles dans PARIS libres ou occupés.

ACH. IMM. VIDE, même avec gros travaux, Paris, banlieue. T. 590-86-06, de 7 h à 21 h.

PARIS-CENTRE
Ensemble immobilier 11.500 m², demi-commercial demi-habitation. Rapport annuel : 2.500.000 F. PRIX : 40.000.000 de francs. JUNÈGE - 271-27-37.

Près futur jardin des Halles, emplacement top 1er ORDRE, 1.900 m² libres. A rénover. Grand stand. INTERMÉDIAIRE S'ABSTENIR. Tél. 551-21-06.

pavillons

1.500 km PONT DE NEUILLY COURBEVOIE, très calme (gare, comm.) beau pav. (2 nivx) 5 p., gde cuis., bs, ss-sol, gar., chf. cent. Très bon état, grenier aménageable, 210 m², terrain. 900.000 F. 788-49-00.

MAISONS-ALFORT
Villa grand standing, living, S/terras. + 5 chbres, sanit. S/sol 3 voit. dépendances + Pavillon gardien. Terrain 880 m². Micot, 344-43-87.

A SAISIR. A Malesherbes, 5' gare PAVILLON NEUF, 5 pièces, 100 m² + garage sur 250 m², terrain arboré, rez-de-chaussée : entrée, cuisine, salle de séjour. Etage : 3 chambres, salle de bains. Apport personnel 10 %. Prêt avantageux. Prix 399.000 F. Tél. 015-67-84 ou 680-85-80, poste 328, M. ALFROY.

Pav. de caractère à CACHAN avec petit jard. 5 mn R.E.R. env. 100 m² (séjour double) T. 996-03-23 à part. 19 h 30. Agences s'abstenir.

villas

MONFORT L'AMAURY, site except., 7 p. s/5.500 m² + dépend. 1.100.000 F à saisir créd. intéres. 451-57-12.

Vds villa F5, 1000 m². Tt élect. LOUE. 40270 CAZÈRES/ADOUR

maisons de campagne

Part. rech. mais. de campagne en locat.-vente ou viager libre non indexé. 3 pces cft + jardin. Cpt 100.000 F + mens. 1.500 F. (16-1) 735-18-74 après 18 h.

MAISON A SAISIR près bourg, à 35 km par autoroute de Bordeaux 2.500 m² terrain, tout confort. Prix 190.000 F à débattre. Pour rens. : M. CHEVREUX. Tél. : (57) 42-05-69.

A vendre grange à aménager, 120 m² sur 700 m² de terrain, eau, électricité, permis de construire, près de Maintenon, 10 mn de la gare, 230.000 F. Tél. : (16-37) 82-72-70.

propriétés

SOLOGNE
A VENDRE PETITS TERRITOIRES DE CHASSE dont un constructible possibilités étangs. Écrire HAVAS ORLÉANS No 200395.

15 KM VERSAILLES 370 m², 11 P. Parc 8.600 m². A.V.L., 874-82-22.

Près DEAUVILLE - MANOIR normand 10 pièces principales, dépend., tt cft, vue except. Parc 1 ha. Tél. 256-02-82.

Vds à 10 km du sud de GAP FERME ANCIENNE comprenant : F. 4 neuf, F. 4 rénové, gde dépendance, sur 2.500 m² de terrain. Tél. (16-92) 51-36-50

UNIQUE, vue lux. ÈZE et MER 5 appts de mas et parc, 15 jrs à vie depuis 33.000 F. Propriét. saisonnière. T. (3) 071-32-96.

manoirs

LOT - MANOIR XIIIe
Restauré 10 P. + Dépend. Falaise et grottes 6 ha. Prix intéressant, VU URGENCE A.V.L., 874-82-22.

domaines

Achèterais VASTE PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE Ecrire sous le no 246.612 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

terrains

Paris-Sud (8 km), R.E.R., résid. part. à part., vd bois 1.200 m², angle C 4, voie privée, bord bois Verr.-le-Buisson, calme, pr prof. libér. ou 2 pav. Px 1.000.000 F. Tél. : 661-51-27.

viagers

Étude LODEL, 35, bd Voltaire PARIS-XIe. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

16e, 2/3 P., 70 m², tt cft, 8e ét., asc., park. 240.000 F + 2.600 F. Loué 2.200 F m. Revenu pour l'acquéreur 265-19-00

F. CRUZ - 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE - 8e
Prix, rentes indexées garanties Étude gratuite discrète

17e WAGRAM, 8. 3 p. tt cft. 175.000 F + 2.400 F. Occupé H. 76 ans. CRUZ, 266-19-00.

Occupé par femme 86 ans, St-Mandé appt 4-5 pces, 105 m². Px 340.000 F + 5.000 F/mois. Viagers. F. CRUZ, 266-19-00.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

CREEZ VOTRE ENTREPRISE
AVEC L'ASPAC, LE 1ER RESEAU FRANCAIS
- Siège Social et domiciliation (de 150 à 350 Frs par mois).
- Secrétariat, telex, permanence téléphonique.
- Loc. bureaux meublés, recrutements, assist. commerciale.
- Constitutions de sociétés, toutes démarches et formalités.

Contactez un de nos bureaux-boutiques de gestion CAEN, GENEVE, LUXEMBOURG, LYON, MONTPELLIER, NANCY, NANTES, NICE, ORLEANS, RENNES, VAL DE MARNE, VAL D'OISE, PARIS (8ème - 9ème - 15ème)
Renseignements et réservation centrale : (1) 293.60.50 +

Ventes

Près PÉRIPHÉRIQUE limite 19e, immeuble moderne 720 m², 10 PARK. Location possible, disponible.
GEFIC C.T.I. 720-50-80

15e CONVENTION
URGENT, luxueux bureaux 125 m² + s/sol 250 m² + park. 1.150.000 F. Tél. 828-90-50.

GARE DE LYON
Peut imm. commercial 180 m², 10 bureaux refaits à neuf. Propriétaire : 325-33-08.

Locations

DOMICILIATION 8e
R.M. R.C. 200/300 F/MOIS avec services complets TÉLEX - SECRÉTARIAT CRÉATION DE SOCIÉTÉS TOUTES DÉMARCHES
AGECO - 294-95-28
(STATIONNEMENT ASSURÉ)

Métro BONNE NOUVELLE
A LOUER 1 000 m² BURX
+ 2 boutiques en R.-de-Ch. Immeuble neuf bon standing. Parking Archives
HAMPTON 225-50-35.

VOTRE SIÈGE SOCIAL S.A.R.L. - R.C. - R.M. Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanence téléphonique
355-17-50.

VOTRE BUREAU OU DEPUIS 150 F/MOIS 1 DOMICILIATION + SERV. S.A.R.L. Artisans 296-36-74.

8e, AMSTERDAM
imm. p. de t., 160 m², 6 burx + s. de réunion. 92.000/an. KIJOXSON 522-13-09.

PRÈS CHAMPS-ÉLYSÉES
UN NOUVEAU CENTRE D'AFFAIRES PRESTIGIEUX
Votre adresse, votre bureau, votre secrétariat, votre salle de réunions. POUR UN JOUR OU PLUS
LE SATELLITE
8, r. Copernic, 75116 Paris. Tél. (1) 727-15-59.

16e, AV. MALAKOFF
800 m² de bureaux standing rez-de-chaussée + 1er étage
SCITI 742-44-08.

Rech. bureaux 100 m² environ, quartier Montparnasse ou Saint-Germain de préférence. Achat, location ou viager. Tél. heures bur. au 359-01-72.

66, CHAMPS-ÉLYSÉES
SECRÉTARIAT - SERVICES Locat. de bureaux meublés
DOMICILIATIONS
B.E.S. - 723-50-50

RUE SAINT-LAZARE
115 m², 6e étage
187 m², 3e étage
BUREAUX RÉNOVÉS BON STANDING
SAGGEL VENDOME **522-38-00**

AV. CHAMPS-ÉLYSÉES
200 m² GRAND STANDING
M. SOLAL - 562-63-28

BD HAUSSMANN
251 m², 4e étage STANDING
SAGGEL VENDOME **522-38-00**

ÉMILE-ZOLA
Imm. récent, rez-de-chaussée 375 m² bon standing. Parkings.
GEFIC C.T.I 720-50-80

Votre secrétariat permanent VOTRE ANTENNE à PARIS
VOTRE SIÈGE SOCIAL 8e COLISÉE ÉLYSÉES
DOMICILIATIONS TELEX et TOUS SERVICES CRÉATIONS DE SOCIÉTÉS
A.F.C. - 359-20-20

NE LOUEZ PLUS VOS BUREAUX SANS CONSULTER IMINCO
50, CHAMPS-ÉLYSÉES (8e)
562-35-50

CHATELET
300 m² sans pas-de-porte
MARC DANTARD
Tél. 265-03-23.

8e FRANKLIN-ROOSEVELT
200 m², grand standing, 13e, imm. à construire 2.000 m².
MARC DANTARD
Tél. 265-03-23.

locaux commerciaux

Achats

PIERRE BLUM
61, BD HAUSSMANN PARIS 75008
TÉL. 265-64-11
rech. LOCAUX COMMERCX PARIS ou BANLIEUE en location ou toute propté. TOUTES SURFACES

Locations

5e, VAL-DE-GRACE. Bureaux 56 m² et atelier 110 m², libre le 1er mars 1983. Conviendrait photogravure, architecte, graphisme, publicité. Tél. : 633-24-36 ou 354-96-41.

locaux industriels

Locations

Z.I. WISSOUS A LOUER
Entrep. 356 m². Burx 128 m². Locaux neufs tout équipés. Accès poids lourds. Immédiatement disponibles
SOPREC : 907-95-00.

fonds de commerce

Ventes

Vends cause retraite entrée TOULON (83), commerce 140 m², pneus, accessoires, batterie (fonds outil stock) éventuellement vend murs et appartement 1er étage, 150 m². Écr. HAVAS, TOULON 117245.



هكذا من الأصل

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

PLEINE PEAU

Au temps de la bise, rien de tel que le coupe-vent en cuir et il en existe à tous les prix. Mais il faut savoir faire la différence. Le cuir est une matière vivante dont la souplesse et la longévité dépendent de la nature de la peau, de son tannage, de sa teinture et de sa coupe.

En haut de gamme, les veaux et agneaux « velours » suédés des grandes griffes comme *Hermès*, très chers à l'achat, mais inusables, se patinent merveilleusement au cours des années. L'agneau plongé, à *texture fine et* souple, répond aux mêmes critères, teint comme il est aux pigments naturels, toutcomme le mouton retourné. La chèvre, que l'on peut voir sécher au soleil de la Médina à Fez en grands pavés rouges, spécialité marocaine utilisée aussi bien en vêtements qu'en accessoires, est plus coriace.

Il y a aussi le cuir vieilli, traité chimiquement pour lui donner un aspect usagé. Mais mieux vaut engranger à la caisse d'épargne pour acheter un vêtement de qualité plutôt que de voir les coutures de son blouson ou de son parka craquer et blanchir en quelques semaines sous la pluie.

Un veau « métallisé »

Mac Douglas travaille des liquettes trois quarts élargies du bas en peau lainée vert amande garnie de cuir (7 530 F, 20, rue Pierre-Lescot et 155, rue du Faubourg-Saint-Honoré).

Brezin alterne les formes droites et strictes en agneau plongé à double boutonnage et emmanchures basses avec des modèles en veau « métallisé » à double boutonnage ou à incrustations de serpent réchauffés d'un poncho et à accompagner d'un pantalon droit (autour de 5 600 F).

Toujours de l'agneau plongé aux *Galeries Lafayette* en tailleur à veste courte gansée d'une *tresse assortie sur* une grande jupe cloche à mi-mollet comportant deux poches en diagonale. *Angelo Tarlazzi* taille une superbe combinaison au mollet en agneau plongé noir à un prix très élevé, tandis que la veste d'agneau vieillie de *Reby* au *Printemps* est renforcée par le matelassage de la doublure.

Côté capes et ponchos, qui donnent leur envolée aux panoplies d'automne, souvent avec du cuir, la gamme de prix est très large, de *la Redoute* à *Saint-Laurent rive gauche*. C'est le modèle même du vêtement passe-partout. Les femmes de taille moyenne apprécieront les modèles courts : en pur cachemire (2 040 F) chez *Apostrophe*, à 795 F en jersey par *Christiane Bailly* au *Printemps*, parfois brodés de perles par *René Derhy* (500 F, Tocade, 163, rue de Rennes).

Au-dessus de 1,70 m, les formes amples au mollet ont beaucoup de charme : cape-manteau de bure bleue chez *Cacharel*, coupe romantique à capuchon en violet de *Renoma Actuel* (950 F, Fabrice Duran, 9, avenue Pierre-Ier-de-Serbie), en flanelle noire chez *Déjac* avec grande jupe bleue (1 660 F et 880 F, 39, rue du Four et aux *Galeries Lafayette*).



Franck et Fils : manteau-cape à col écharpe en laine et cachemire bleu, marron ou brun gansé en contraste (1 970 F), sur un pantalon d'agneau brun (1 960 F), un chandail à col roulé en laine et angora (169 F).

NATHALIE MONT-SERVAN.

Les services ouverts ou fermés

PRESSE. – Les quotidiens parisiens paraîtront normalement jeudi 11 novembre.

BANQUES. – Elles seront fermées jeudi 11 novembre.

GRANDS MAGASINS. – Tous les grands magasins parisiens seront fermés jeudi 11 novembre.

P.T.T. – Les bureaux de poste seront fermés, et il n'y aura pas de distribution à domicile le jeudi 11. Toutefois resteront ouverts les bureaux qui le sont habituellement le dimanche. Ces bureaux assureront les services téléphonique et télégraphique, la vente des timbres-poste au détail, ainsi que, jusqu'à 11 heures, la distribution au guichet des objets de correspondance en instance ou adressés, soit poste restante, soit aux abonnés des boîtes postales.

R.A.T.P. – Service réduit des dimanches et jours fériés.

SÉCURITÉ SOCIALE. – Les guichets resteront ouverts le mercredi 10 novembre dans les centres de paiement ou dans les services chargés de régler les prestations au public jusqu'à 14 heures. Pour les prises en charge et les renseignements, une permanence sera assurée jusqu'à 15 h 30. Les centres et services seront normalement ouverts au public le vendredi 12 novembre.

ALLOCATIONS FAMILIALES. – Les services d'accueil et guichets du siège et des unités de gestion seront fermés au public du mercredi 10 novembre à 12 heures, au vendredi 12 au matin. Cependant, le mercredi 10 novembre, les centres de diagnostic et de soins resteront ouverts aux heures habituelles et les cliniques dentaires jusqu'à 15 heures.

MUSÉES. – Les musées nationaux suivants seront ouverts le 11 novembre : Musée des arts et traditions populaires (partiellement), musée Delacroix, Jean-Jacques-Henner, Musée des monuments français, château de Fontainebleau, château de Malmaison, musée de Blérancourt. Le musée Marmottan, le Palais de la découverte seront ouverts. Le Centre Georges-Pompidou également de 10 heures à 22 heures.

ARCHIVES NATIONALES. – Les salles de lecture et le musée de l'Histoire de France seront fermées jeudi 11 novembre. Au Musée des arts décoratifs, l'exposition « Roy Lichtenstein 1970-1980 » sera ouverte de 11 heures à 18 heures, tandis que les salles permanentes du musée seront fermées. Au Musée de la publicité (18, rue de Paradis, 75010-Paris) les expositions Grapus et l'Apartheid le dos au mur seront ouvertes de 12 heures à 18 heures. Le musée Nissim-de-Camondo sera fermé. Les musées de l'Hôtel national des Invalides : Armée (en particulier la salle 1914-1918), le Dôme royal (tombeau de l'Empereur) et l'église Saint-Louis seront ouverts le jeudi 11 de 10 heures à 17 heures.

Signalons que des films pris pendant les combats qui se déroulèrent sur tous les fronts de 1914 à 1918 seront projetés, dès l'ouverture et en permanence, au cinéma du musée de l'Armée.

SPECTACLES. – Voir « le Monde des arts et des spectacles » daté du 11 novembre.

LOISIRS. – On peut obtenir une sélection des loisirs à Paris durant la semaine en appelant à l'Office de tourisme de Paris le 720-94-94 (informations en français), le 720-88-98 (informations en anglais), et le 720-57-58 (informations en allemand).

XXXVIe SALON PHILATÉLIQUE D'AUTOMNE

Du 12 au 14 novembre 1982 - 39, avenue de Wagram, 75017 Paris

Manifestation philatélique au cours de laquelle le Grand Prix de l'Art philatélique français sera attribué au plus beau timbre-poste français de l'année, le Grand Prix de l'Art philatélique européen sera décerné au plus beau timbre-poste norvégien et le Grand Prix Jacques-Callot récompensera l'œuvre personnelle d'un maître-graveur ou d'un dessinateur de timbres-poste agréé auprès du ministère des P.T.T. Enfin, le jury, composé de personnalités du monde des Arts et des Lettres, de la Philatélie et de la presse spécialisée, devra décerner le Grand Prix des nations africaines et malgache francophones et des Territoires d'outre-mer de la République française.

Il faut noter aussi que les graveurs et dessinateurs de timbres-poste sont invités à y signer leurs œuvres.

Expositions sur la Norvège et sur le thème « Médecine ».

Une bourse de négociants fonctionnera pendant ces journées consacrées à la philatélie.

Horaires : 10 heures à 18 h 30.

Tous renseignements : Salon philatélique d'automne, téléphone : 236-42-53.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du lundi 8 et mardi 9 novembre :

DES DÉCRETS

• Portant publication de trois échanges de lettres franco-italiens du 25 mai 1982 relatifs à la création de bureaux à contrôles nationaux juxtaposés à la frontière franco-italienne.

• Modifiant le code de la construction et de l'habitation (aide personnalisée).

UNE DÉCISION

• Relatif à l'application du régime des prix des produits pétroliers.

PARIS EN VISITES

JEUDI 11 NOVEMBRE

« Notre-Dame », 15 h, devant la statue de Charlemagne (Approche de l'art).

« Le Marais », 15 h 15, 4, quai des Célestins (Mme Barbier).

« Monet au musée Marmottan », 15 h, entrée rue Louis-Boilly (M. Bouchard).

« Institut de France », 15 h, 23, quai Conti (Mme Camus).

CONFÉRENCES

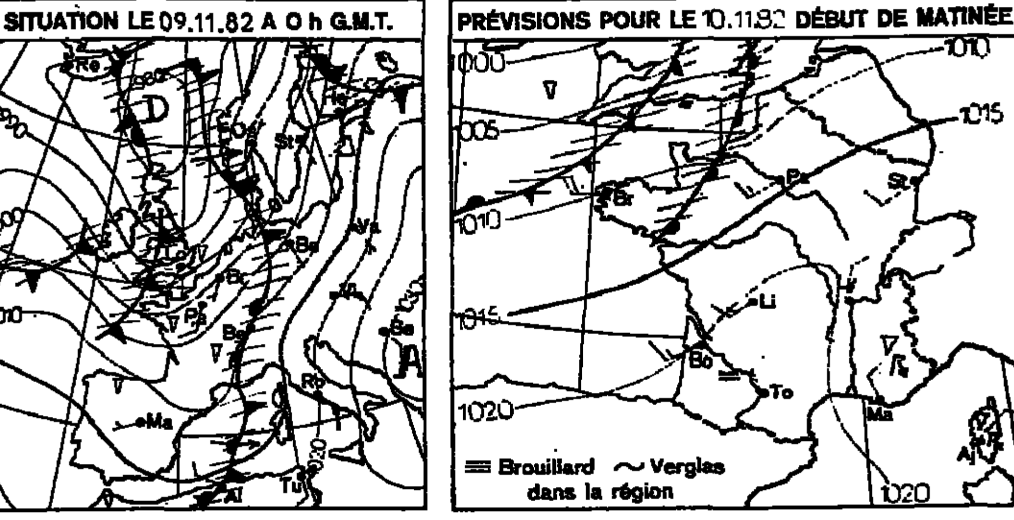
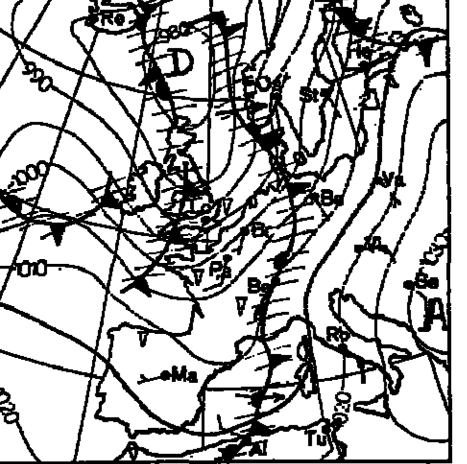
JEUDI 11 NOVEMBRE

15 h : 163, rue Saint-Honoré, M. J. Phauré : « Les sept collines de Paris » ; « Saint-Martin et le monachisme chrétien » par Natya.

20 h 30 : 30, boulevard de Port-Royal, MM. J. Lecoutre, J. Daniel, G. Kiejman ; « Pierre Mendès France ; morale et politique » (Centre Rachi).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 09.11.82 A 0 h G.M.T. — PRÉVISIONS POUR LE 10.11.82 DÉBUT DE MATINÉE

PRÉVISIONS POUR LE 10 NOVEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le mardi 9 novembre à 0 heure et le mercredi 10 novembre à minuit :

La tempête qui a sévi en France jusqu'à lundi s'est dissipée. La perturbation pluvieuse associée aura achevé d'intéresser l'extrême est du pays mardi. Une amélioration sera apportée par une hausse du champ de pression sur le pays, hausse qui permettra de le protéger de la partie la plus active de la perturbation suivante.

Mercredi, les nuages, associés à cette perturbation, abondants le matin sur le Nord-Ouest, gagneront progressivement toute la moitié nord. Mais ils ne donneront que des pluies éparses et faibles. Dans l'après-midi, ce temps gris et doux sera suivi sur le Nord-Ouest d'un temps plus variable avec fortes rafales de vent de sud-ouest, surtout en Manche.

Sur la moitié sud, le matin, le temps sera plus frais et brumeux. Quelques brouillards seront observés de l'Aquitaine au Centre et des averses résiduelles, localement orageuses, du Jura aux Alpes et à la Corse. Celles-ci se limiteront à la Corse en soirée. Sur le golfe du Lion, le vent modéré soufflera du nord-ouest.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 9 novembre, à 7 heures de 1003,4 millibars, soit 752,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 8 novembre ; le second le minimum de la nuit du 8 au 9 novembre) : Ajaccio, 26 et 15 degrés ; Biarritz, 19 et 13 ; Bordeaux, 18 et 10 ; Bourges, 22 et 9 ; Brest, 14 et 10 ; Caen, 18 et 11 ; Cherbourg, 13 et 10 ; Clermont-Ferrand, 19 et 10 ; Dijon, 18 et 10 ; Grenoble, 19 et 11 ; Lille, 18 et 11 ; Lyon, 20 et 13 ; Marseille-Marignane, 18 et 16 ; Nancy, 15 et 10 ; Nantes, 17 et 11 ; Nice-Côte d'Azur, 17 et 14 ; Paris-Le Bourget, 20 et 11 ; Pau, 20 et 8 ; Perpignan, 20 et 11 ; Rennes, 15 et 10 ; Strasbourg, 10 et 8 ; Tours, 18 et 10 ; Toulouse, 24 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 14 degrés ; Amsterdam, 16 et 10 ; Athènes, 13 et 7 ; Berlin, 8 et 7 ; Bonn, 16 et 10 ; Bruxelles, 17 et 11 ; Le Caire, 20 et 11 ; îles Canaries, 21 et 19 ; Copenhague, 7 et 7 ; Dakar, 32 et 24 ; Djerba, 22 et 15 ; Genève, 20 et 10 ; Jérusalem, 21 et 8 ; Lisbonne, 17 et 10 ; Londres, 15 et 11 ; Luxembourg, 13 et 9 ; Madrid, 15 et 9 ; Moscou, 1 et – 6 ; Nairobi, 27 et 17 ; New-York, 17 et 7 ; Palma-de-Majorque, 21 et 14 ; Rome, 20 et 18 ; Stockholm, 8 et 5 ; Tozeur, 23 et 14 ; Tunis, 24 et 17.

LE TEMPS POUR LA FIN DE LA SEMAINE

Sens d'évolution pour la fin de semaine : la hausse du champ de pression se développera par le sud provoquant l'établissement des conditions anticycloniques sur la majeure partie de la France et rejetant la circulation perturbée océanique au niveau des îles britanniques et de la Manche.

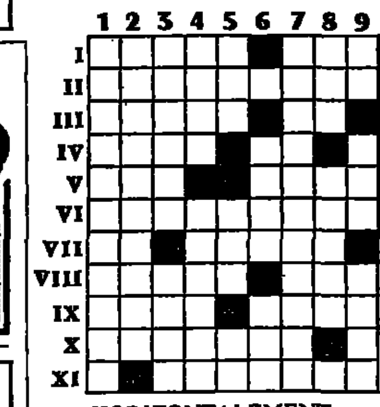
Jeudi, le temps sera variable sur la moitié nord de la France s'améliorant lentement avec atténuation des rafales d'ouest et des averses sauf de la Bretagne à la Normandie où le ciel se couvrira en fin de journée. Sur la moitié sud, le temps sera un peu plus frais le matin et brumeux, généralement beau et ensoleillé ensuite.

De *vendredi à samedi*, le temps restera passagèrement très nuageux de la Bretagne aux Flandres avec quelques pluies côtières au voisinage de la Manche et des rafales d'ouest sud-ouest. Sur les autres régions s'établira un beau temps un peu frais le matin avec de fréquents bancs de brouillard dans l'intérieur.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3316



HORIZONTALEMENT

I. Avec lui, il faut parfois se méfier des crocs en... jambes. Evoque un âge ingrat. – II. Période où l'*on doit* « lâcher » la « bombe ». – III. Tel un chic type. Article. – IV. Pompe (à vélo). Possessif. – V. Se déplacera dans un certain sens. Ne fait pas partie de la vie... courante. – VI. S'accompagne d'une perte de poids lorsqu'on en est frappé. – VII. Manière d'être. Peau à eau. – VIII. N'est donc pas touché par les problèmes d'emploi. Est émis dans le doute. – IX. Belle plante qui fait courir ceux qui s'en *prennent à sa vertu*. Court sur pattes. – X. Leurs opérations sont uniquement basées sur la soustraction. – XI. Conduisent aux postes.

VERTICALEMENT

1. Jadis des femmes légères : de nos jours, des femmes aériennes. – 2. S'accommodent mal du régime sans sel. – 3. Un bleu que les femmes n'hésitent pas à montrer. Adorait le soleil. – 4. Etat premier. On peut être prêt à en découdre en la piquant. – 5. Se dit d'un ton marqué. Accuse un net défaut de dressage. Conjonction. – 6. N'hésite pas à joindre le geste à la parole. Son emploi est lié à une localisation. – 7. Telle une situation dont le dénouement est incertain. – 8. Plutôt frais quand il est pourri. Personne respectable. – 9. Note. Met un point final à un échange de poings. Mort ou Vif, arrose l'Aquitaine.

Solution du problème n° 3315

Horizontalement

I. Cornichon. – II. Raié. Aîné. – III. Esturgeon. – IV. Miette. Mu. – V. As. R.F. Cap. – VI. Ta. Cash. – VII. Loulou. Ta. – VIII. Lubie. Tir. – IX. Etat. Coq. – X. Ri. Evalué. – XI. Elu. Usées.

Verticalement

1. Créamaillère. – 2. Oasis. Outil. – 3. Rite. Tuba. – 4. Neutralité. – 5. R.T.F. Oe. Vu. – 6. Cage. Cu. Cas. – 7. Hie. C.A. Tôle. – 8. Onomastique. – 9. Nénuphar. Es.

GUY BROUTY.

SPORTS

TENNIS

LA VICTOIRE DE LECONTE SUR WILANDER

« Henri, le roi de Stockholm »

De notre correspondant

Stockholm. – Belle performance réalisée, lundi 8 novembre, par Henri Leconte. Jouer pour la première fois de sa carrière une finale de grand prix et la gagner, c'est déjà bien, la remporter en deux sets (7-6, 6-3), à Stockholm, face au Suédois Mats Wilander, vainqueur des derniers internationaux de France, voilà qui relève presque de l'exploit. Wilander, nouvelle idole du tennis scandinave partait, en effet, largement favori. Les deux joueurs, qui viennent à peine de quitter les rangs des juniors, se connaissent parfaitement.

Huit fois déjà ils s'étaient rencontrés : sept victoires pour Wilander, une seule pour le Français (à Sydney, en 1981). Mais Henri Leconte n'a pas fait de complexe et ne s'est surtout pas laissé enliser dans ce tennis de fond de court et d'échanges interminables que son adversaire adore. Il est monté souvent au filet, il a bien servi (sept *aces*), et il a pris de vitesse un Wilander qui ne pouvait pas, comme à son habitude, diriger le jeu et faire courir son adversaire.

Mené quatre jeux à deux dans la première manche, Leconte refit immédiatement son retard pour l'emporter finalement 7-6 après un *tie-break* sans faute (7-4). Dans le deuxième set, le jeune Français a pris d'emblée le service de Wilander. Ses audacieuses montées à la volée gênaient incontestablement le Suédois dont les revers à deux mains devenaient moins puissants et surtout moins précis. 7-6, 6-3 : la victoire de Henri Leconte est nette ; pourtant, il s'en est fallu d'un cheveu qu'il soit éliminé en huitièmes de finale. Dans la rencontre qui l'opposait au Tchécoslovaque Tomas Smid, il avait réussi à sauver trois balles de match contre lui. Il devait ensuite battre l'Israélien Glickstein et le Polonais Fibak.

« Henri, le roi de Stockholm », comme l'écrit un quotidien suédois, a empoché un chèque de 220 000 francs. *« C'est le plus beau jour de ma carrière sportive ! »*, a-t-il dit avant de postuler à une place pour les simples de la prochaine finale de la Coupe Davis.

ALAIN DEBOVE.

VOILE

Accalmie et nouveaux départs sur la Route du rhum

Après les coups de vent et la mer difficile au départ et pour la première nuit de course, les concurrents de la Route du rhum ont connu une accalmie, lundi 8 novembre. Après le passage au large d'Ouessant, on peut déjà deviner les options choisies par les premiers skippers pour la traversée de l'Atlantique. Au nord, Jean-Yves Terlain, sur son trimaran *Gauthier-III*, emmenait le petit groupe de ceux qui ont, semble-t-il, choisi la route la plus directe, c'est-à-dire l'orthodromie. Il était suivi, à peine plus au sud, par deux autres trimarans, *Gauloise-IV* d'Eric Loizeau et *Olympus-III* de Peter Knox-Johnston, et par le grand monocoque de Michel Malinovsky, *Kriter-VIII*.

La plupart des grands multicoques avaient mis résolument le cap au sud pour rejoindre au large de l'Afrique les vents alizés, qui devraient, selon les prévisions météorologiques, être au rendez-vous. Tous les concurrents n'avaient pas pu être repérés lundi à 21 heures (G.M.T.), mais, en tête de ce groupe, on devrait retrouver le catamaran *Elf-Aquitaine* de Marc Pajot et les trimarans *Brittany-Ferries-G.B.* de Chay Blyth, *Colt-Cars* de Robert James, *Charles-Heidsieck* d'Alain Gabbay, etc.

Après avoir relâché à Camaret pour réparer son circuit électrique, Eric Tabarly et son trimaran *Paul-Ricard* ont pu repartir lundi à 18 heures, mais cet arrêt et le détour correspondent à un handicap de près d'un jour sur les principaux bateaux. Florence Arthaud et son trimaran *Biotherm-II*, qui étaient retournés à Saint-Malo, devaient reprendre la mer ce mardi.

Le Monde

économie

CONJONCTURE

A MARSEILLE

M. Mitterrand souligne L' « urgence » d'une relance de l'investissement

Venu inaugurer l'exposition Les Provençaux de l'Orient lundi 8 novembre à Marseille, le président de la République a largement débordé le cadre culturel de son voyage pour évoquer *« les problèmes de l'heure »* : il a en particulier souligné l' « urgence » d'une relance de l'investissement productif des entreprises, en contrepartie de l'effort d'allégement de leurs charges consenti par le gouvernement.

Des mesures très strictes de sécurité avaient été prises pour cette visite de M. Mitterrand à Marseille, la première depuis son élection à la présidence de la République.

De notre correspondant régional

Marseille. – Du musée Borely à la mairie, en passant par le Théâtre de la Criée où il a prononcé son allocution devant huit cents invités, le chef de l'État n'aura guère eu de contacts avec la population marseillaise : quelques mains serrées furtivement devant la chambre de commerce sur une Canebière étonnamment paisible. Durant toute la journée grise et pluvieuse passée par M. Mitterrand dans la ville de M. Defferre, barrières et képis s'interposèrent entre Marseille et son hôte.

Après avoir parcouru quatre-vingt-dix-sept lieux d'exposition *(lire page 19)*, M. Mitterrand a fait une large place dans son discours à l'actualité économique. *« La lutte pour l'emploi*, a-t-il déclaré, *priorité que s'est fixé le gouvernement, a permis à la France, au cœur de la crise mondiale, de freiner mieux que ses concurrentes l'accélération du chômage ; non que ces résultats nous suffisent : ils exigent de nous d'autres efforts, et la peine des hommes ne se mesure pas aux indices. Mais ils prouvent au moins que notre politique a pris la bonne direction (...). Mais (...) pour sauver l'emploi il faut sauver les entreprises. Il faut les multiplier, les créer partout où s'élaborent les nouveaux marchés, étant bien entendu que l'entreprise est l'affaire de tous ceux qui y travaillent et pas seulement de ceux qui la possèdent ou dirigent. Étant encore bien entendu que chacun doit y trouver son compte dans sa vie quotidienne et dans ses résultats. »*

« J'insiste à cet égard, a ajouté le chef de l'État, *sur l'urgence d'investir. L'investissement et au point mort de puis six à huit ans. Mais je ne demande pas n'importe quel investissement. Je veux celui qui nous met dans la course, celui qui répond aux besoins d'aujourd'hui, qui prépare les besoins de demain, celui qui produit de la richesse. » « Là où le gouvernement a pu agir directement*, a poursuivi M. Mitterrand, *il l'a fait comme il convenait (...). Il continue de le faire en proposant aux entreprises un crédit moins cher, en les aidant à se désendetter et à s'alléger de leurs charges lorsque celles-ci reposent sur des critères dépassés. »*

Le tintamarre

Après avoir affirmé que les mesures annoncées le jeudi 4 novembre par le premier ministre vont *« exactement dans ce sens »*, le président a cité l'exemple du projet de transfert du financement des allocations familiales, des entreprises sur les ménages. *« Naturellement*, a-t-il indiqué, *cette réforme ne s'accomplira pas en un jour ni en un an ; aussi ai-je invité le premier ministre à la mettre en œuvre dès la prochaine session parlementaire de 1983, puisqu'il faut pour cela une loi (...). Or cette nouvelle, brouillée par le tintamarre qui a suivi sa déclaration, méritait selon moi un meilleur sort, du moins dans le commentaire, car dans la réalité, nombreux sont les entrepreneurs qui attendent et qui se réjouissent d'une telle initiative ; mais j'entends qu'elle parvienne à son terme après concertation avec les partenaires sociaux et compte tenu du règlement prochain du dossier de retraite à soixante ans. Je veux dire par là que le transfert de financement de neuf points que représentent les allocations familiales, devra être achevé dans les cinq ans qui viennent. L'opération se fera par priorité et le plus vite possible pour les entreprises les plus exposées à la concurrence internationale. C'est en tout cas conforme au bon sens, à l'équité et à mes engagements de mai 1981. »*

Auparavant, M. Defferre, maire de Marseille, avait remis à M. Mitterrand la grande médaille de la ville reproduisant le premier sceau de la cité phocéenne.

Dans un article publié le matin dans le quotidien communiste, *la Marseillaise*, M. Georges Lazzarino, premier secrétaire de la fédération du P.C.F. des Bouches-du-Rhône, avait salué comme *« un événement pour la ville »* la venue du président de la République, et tous les parlementaires communistes participaient au déjeuner de quarante couverts offert en l'honneur de M. Mitterrand à la préfecture.

Des trois parlementaires de l'opposition du département, seul, en revanche, le sénateur (C.D.S.), et maire de Salon-de-Provence, M. Jean Francou, était présent. Se trouvant en Grande-Bretagne, M. Jean-Claude Gaudin, député (P.R.), et président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, avait précisé que s'il n'avait pas été absent de la ville, il aurait accueilli M. Mitterrand par *« respect des hommes et des fonctions »*. M. Hyacinthe Santoni, député R.P.R., avait, quant à lui, refusé d'apporter par sa présence *« la moindre caution à la politique socialiste »*.

GUY PORTE.

SOCIAL

Le sort de l'UNEDIC

EDMOND MAIRE DIT N'IMPORTE QUOI

affirme M. Bergeron

« Edmond Maire raconte décidément n'importe quoi », a affirmé, lundi 8 novembre, M. Bergeron, secrétaire général de F.O., après les déclarations du dirigeant de la C.F.D.T., à R.M.C., indiquant que les syndicats étaient *« prêts, s'il le faut, à gérer l'UNEDIC sans les patrons »*.

« Pour la confédération Force ouvrière, il s'agit de préserver le régime UNEDIC dans sa forme actuelle. Comment les syndicats pourraient-ils gérer seuls sans la participation des représentants des entreprises qui versent aux ASSEDIC la majeure partie des contributions ? On devine aisément ce qui se produirait lorsqu'il s'agirait d'augmenter la cotisation. Ce qui est important, c'est de maintenir le régime paritaire », déclare F.O.

Selon M. Bergeron, après l'annulation de la réunion syndicats-C.N.P.F., le 8 novembre, sur les économies à dégager dans l'assurance-chômage, les deux autres réunions, prévues les 15 et 19 novembre, seront maintenues. Le C.N.P.F. doit réunir sa commission sociale, mercredi 10 novembre, pour arrêter sa position. Un conseil exécutif de l'instance patronale pourrait ensuite se tenir pour confirmer cette position, la dénonciation de la convention UNEDIC n'étant pas exclue.

LA COMMISSION EUROPÉENNE RECOMMANDE LA « SUPPRESSION DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES SYSTÉMATIQUES »

La Commission européenne vient d'adopter un document de politique économique qu'elle soumettra, le 16 novembre, à Bruxelles, à un conseil des ministres de l'économie, de l'emploi et des affaires sociales, consacré à la lutte contre le chômage (dont le taux a dépassé, en septembre, les 10 % de la population active). La Commission estime que la réduction et la réorganisation du temps de travail peuvent contribuer à réduire le chômage à condition que la compétitivité des entreprises ne s'en trouve pas amoindrie. Le document, préparé par le président de la Commission, M. Thorn, et les commissaires Ortoli, Davignon et Richards, recommande la *« suppression des heures supplémentaires systématiques »*, mais juge que la réduction progressive de la durée annuelle du travail peut être un moyen de redistribuer des offres d'emploi.

Le 26 octobre, à Bruxelles, la délégation de la Confédération européenne des syndicats (C.E.S.) avait quitté la réunion du comité permanent de l'emploi avant l'achèvement de ses travaux préparatoires au conseil du 16 novembre, en dénonçant l'attitude de la majorité des États membres, qui ne parlent que de *« généralités »*. Des délégations de la C.E.S. sont reçues ce 9 novembre par MM. Le Garrec et Delors.

M. BEREGOVOY INVITE LES PATRONS A « GARDER RAISON »

M. Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a notamment déclaré, dimanche 7 novembre, dans une interview au *Journal du dimanche* : *« Quand les temps sont rudes, chacun essaie de défendre son pré carré. Que le patronat revendique n'est pas une surprise. Que les organisations syndicales expriment les aspirations des salariés, c'est leur devoir et c'est juste. En réalité, les critiques s'équilibrent : cela veut sans doute dire que nous sommes dans la bonne voie ! Cela montre aussi que ceux qui parlent le plus de rigueur ne l'acceptent pas dès qu'ils sont concernés (...). Le patronat fait un peu de forcing. Il a tort. Il prendrait une lourde responsabilité s'il compromettait définitivement le système paritaire que constitue l'UNEDIC.*

Les mesures annoncées par Pierre Mauroy sont positives et vont bien dans le sens convenu en matière d'accès au crédit et de désendettement.

D'autre part, une réforme que le patronat attendait depuis longtemps, celle du financement des allocations familiales, est mise en chantier. On ne peut pas mettre en place du jour au lendemain une réforme de cette ampleur, et le patronat manifeste une impatience excessive. Je demande aux patrons de garder raison. »

D'autre part, M. Bérégovoy en a appelé *« à la conscience collective »* des Français. *« Nous avons besoin d'un grand élan national »*, a-t-il dit, avant de préciser : *« Il ne s'agit pas d'aller pêcher ici ou là tel ou tel converti de l'opposition, mais de s'adresser à tous... dans le combat que nous menons, nul ne doit être écarté. »*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –	
$ E.-U.	7,3050	7,3070	+ 190	+ 230	+ 355	+ 405	+ 920	+1020
$ can.	5,9785	5,9815	+ 45	+ 90	+ 100	+ 150	+ 300	+ 415
Yen (100)	2,6720	2,6740	+ 135	+ 145	+ 245	+ 275	+ 735	+ 795
DM	2,8220	2,8245	+ 130	+ 155	+ 259	+ 280	+ 750	+ 805
Florin	2,5940	2,5955	+ 135	+ 155	+ 270	+ 295	+ 755	+ 810
F.B. (100)	14,5690	14,5790	– 40	+ 105	– 130	+ 80	– 435	– 30
F.S.	3,2830	3,2855	+ 280	+ 310	+ 505	+ 545	+1380	+1460
L (1 000)	4,9195	4,9225	– 515	– 430	– 975	– 870	–2145	–1970
£	12,1045	12,1115	+ 350	+ 440	+ 705	+ 805	+2055	+2280

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 9/16	9 15/16	9 7/16	9 13/16	9 1/2	9 7/8	9 11/16	10 1/16
DM	6 7/8	7 1/4	6 7/8	7 1/4	6 15/16	7 5/16	6 7/8	7 1/8
Florin	6 1/8	6 7/8	6	6 5/8	6	6 5/8	6 1/8	6 3/4
F.B. (100)	11 3/4	13 1/4	12 1/8	13 1/8	12 3/8	13 3/8	12 3/8	13 1/4
F.S.	1 7/8	2 1/8	2 1/16	2 15/16	2 7/16	2 13/16	3 7/8	4 1/4
L (1 000)	16 3/4	19 1/4	23 1/4	25 1/4	23 3/8	24 3/4	20 1/8	21 7/8
£	9	9 5/8	9	9 5/8	8 15/16	9 9/16	8 3/4	9 3/8
F. français	12 3/4	14	14	15	16	17	17 3/4	18 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LA DETTE EXTÉRIEURE DE LA FRANCE

Les dernières illusions

Il est un domaine où la sanction d'une politique de facilité peut être différée mais où elle est particulièrement insidieuse et dangereuse. Le gouvernement ne semble pas, pour cette raison, s'en être avisé.

Il avait, au moment de sa formation, cru pouvoir relancer l'activité en accroissant brusquement le déficit budgétaire ; augmenter le pouvoir d'achat en majorant le SMIC et les prestations sociales ; diminuer le chômage en réduisant la durée du travail. Sur tous ces points les événements ont en l'espace de quelques mois apporté un démenti souvent cruel à ses illusions.

La relance n'est pas venue alors que le déficit budgétaire financé à concurrence de plus de la moitié par la création monétaire nourrit l'inflation et creuse indirectement le déficit de la balance des paiements par excès de la demande sur la production nationale. Le pouvoir d'achat a bien cru, mais le blocage des salaires a suivi rapidement et il n'est plus question aujourd'hui que d'assurer son maintien pour la fin 1983, une promesse que maints experts officiels jugent déjà imprudente. Le chômage continue de progresser quoique à un rythme plus faible qu'à l'étranger, mais qui jurerait que cet avantage ne soit pas la conséquence de mesures plus ou moins artificielles prises en faveur du personnel du secteur public élargi ?

Si le pouvoir précédent avait laissé une certaine marge de manœuvre, celle-ci est largement épuisée et au-delà. Plus possible d'augmenter de façon délibérée le déficit des finances publiques sans prendre des risques insupportables pour le franc ; plus possible d'alourdir les charges des entreprises ; plus possible d'améliorer les prestations sociales alors que l'UNEDIC et les caisses de Sécurité sociale doivent être renflouées.

Il s'en faut beaucoup cependant que le gouvernement ait renoncé tout à fait à son premier réflexe qui consistait à prévoir d'abord les dépenses et à ne pas trop se préoccuper des moyens de les financer, certain qu'il était de pouvoir se procurer sans gêne excessive les ressources correspondantes. Le changement dans le changement n'est encore que partiellement accompli ; mais ce que le gouvernement a laissé de côté est peut-être le plus important à terme. Tout indique qu'en ce qui concerne le financement du déficit extérieur, il continue de nourrir les mêmes illusions que celles qu'il avait au début.

La contraction des marchés

Rue de Rivoli, on semble persuadé que la France peut encore pendant deux ans, voire trois ans, emprunter à l'étranger à des conditions avantageuses et non humiliantes. Il est possible, voire probable, que les experts du gouvernement aient raison et que la France puisse se procurer 10 à 15 milliards de dollars par an, c'est-à-dire doubler d'ici à 1985 sa dette extérieure, qui s'élève aujourd'hui au moins à 45 milliards de dollars (lire l'article de Christopher Hughes paru dans *le Monde* daté dimanche-lundi 7-8 novembre).

Aucune prévision n'est pourtant sûre dans ce domaine, ce qui devrait être déjà un premier motif de prudence. Trois facteurs peuvent jouer contre la France. Le premier concerne l'offre de capitaux et les deux autres l'opinion plus ou moins négative que les prêteurs peuvent se faire de la politique suivie par Paris.

En ce qui concerne l'offre, la tendance des marchés est à la contraction, étant données les craintes que les banques éprouvent sur la solvabilité de nombre de leurs débiteurs. A cela on peut certes répondre que la déconfiture de pays comme le Mexique rend d'autant plus attrayante la signature d'un pays développé comme la France. Il est vrai aussi que les marchés sont extrêmement diversifiés et la France a de grandes possibilités pour peu que l'emprunteur sache les utiliser habilement. Il peut emprunter par le canal des banques sur les différents euromarchés. Il peut émettre des emprunts euro-obligataires. Il peut s'adresser à certains marchés de capitaux nationaux tels les marchés américain, japonais, voire britannique. Il peut encore procéder à des placements privés auprès notamment d'investisseurs arabes, etc.

L'erreur à ne pas commettre

Il n'empêche que les prêteurs éventuels ne manqueront pas, tôt ou tard, de s'inquiéter de deux circonstances :

1) La très rapide progression de *l'endettement de la France*. En 1980, elle avait emprunté l'équivalent d'un peu moins de 20 milliards de francs à l'étranger ; ce chiffre a plus que doublé en 1981 pour dépasser 40 milliards de francs. En 1982, c'est presque 70 milliards de francs qui seront empruntés à l'extérieur. Certes le dollar est monté entre temps, mais pas dans la même proportion. En 1978 la France s'était procurée à l'étranger environ 3,5 milliards de dollars ; en 1981 6,5 milliards environ. Cette année, quelque 10 milliards.

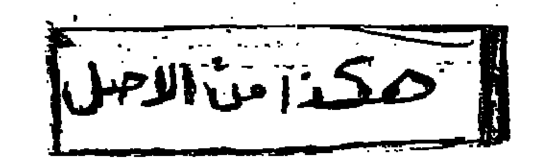
2) La destination des emprunts. Il y a encore deux ans on pouvait considérer à la lumière des chiffres en cause que l'emprunt extérieur fournissait aux entreprises nationales qui y recouraient les ressources supplémentaires nécessaires pour financer leur effort d'investissement. Il n'est plus possible aujourd'hui de le soutenir. L'accroissement des charges courantes est tel que désormais il leur faut emprunter pour y faire face. Sans compter, bien sûr, les besoins d'investissement, même si ces derniers, notamment pour l'E.D.F., sont en voie de diminution. Emprunter à cinq, sept, voire dix ans *pour financer des dépenses courantes* est un procédé de gestion malsain qui ne manque pas de produire le plus mauvais effet.

A supposer toutefois que ces objections soient surmontées et que la France se retrouvera d'ici à trois ou quatre ans avec une dette extérieure de l'ordre de 90 à 100 milliards de dollars. Ce chiffre est un peu supérieur à la dette actuelle du Brésil. On dira ce que le Brésil peut se permettre, la France peut se l'autoriser sans difficultés. Peut-être, mais n'est-il pas dangereux de continuer à s'endetter dans un monde caractérisé par un début de dégonflement de l'endettement, phénomène qui n'est pas autre chose que la désinflation ?

De toute façon, il faudra rembourser les dettes. Il en résultera sur le revenu national une ponction qui viendra s'ajouter aux autres charges. Il n'est pas d'exemple de pays fortement endettés qui n'aient vu leur niveau de vie stagner ou diminuer dans des proportions parfois dramatiques. Nous n'en sommes pas encore là mais c'est dans une voie périlleuse que la France est en train de s'engager.

Dans l'immédiat, l'erreur à ne pas commettre serait d'essayer de réduire les besoins d'endettement par des mesures nettement protectionnistes dans la prolongation de celles qui commencent à être mises en application. Les circuits des échanges seraient perturbés artificiellement pour un bénéfice minime à terme du rétablissement de l'équilibre de la balance des paiements. Si l'on peut toujours par des mesures autoritaires peser sur les importations, il n'en est pas de même pour les exportations. Par une telle politique on obtiendrait peut-être plus rapidement que prévu la baisse du pouvoir d'achat, qui sera au moins en valeur relative, nécessaire pour rembourser les créanciers étrangers. Mais la véritable solution réside ailleurs : dans une amélioration de la compétitivité du pays qui lui permettra, au coût minimum, de faire face à ses obligations.

PAUL FABRA.



PÊCHE

A BRUXELLES

L'intransigeance du Danemark fait échouer la mise en place d'une politique commune

Bruxelles (Communautés européennes). — Les Danois continuent à bloquer la mise en œuvre d'une politique commune de la pêche. Le problème devra probablement être abordé par le conseil européen, qui se tiendra les 3 et 4 décembre à Copenhague, sans qu'au reste ce changement d'échelon politique — des ministres aux chefs de gouvernement — constitue un gage de déblocage et de succès

De notre correspondant

Le scénario qui s'était déroulé lors de la précédente session ministérielle, le 26 octobre à Luxembourg, s'est reproduit lundi 8 novembre. Les Neuf ont confirmé leur accord. Accord dont ils avaient souligné, à Luxembourg, qu'il était à prendre ou à laisser : autrement dit, que la négociation sur le fond ne pouvait être rouverte.

Elle le fut pourtant : les Neuf acceptèrent que la Commission corrige, une fois encore, ses propositions dans un sens favorable au Danemark. Le principal problème est celui des captures de maquereaux, dont les Danois ont besoin pour leurs industries de transformation et de conserve. Ils pêchaient ce poisson à l'est de l'Ecosse, où les fonds sont maintenant quasiment épuisés. Ils réclament aujourd'hui le droit d'en capturer 20 000 tonnes par an à l'ouest de l'Ecosse, c'est-à-dire dans une région où ils n'ont jamais pêché. A Luxembourg, la Commission, les Britanniques (qui sont le plus directement concernés) et les autres Etats membres, avaient rejeté cette demande, faisant valoir que l'arrangement d'ensemble auquel on est en train de parvenir est fondé — en matière d'accès aux zones de pêche — sur la consolidation des droits acquis et des pratiques existantes. Il serait donc contraire au principe ainsi retenu d'autoriser les Danois à venir dans *une zone où ils n'ont jamais pêché.*

Lundi, M. Walker, le ministre britannique a accepté une petite dérogation à la règle : un quota de 7 000 tonnes de maquereaux dans la zone ouest-Ecosse fut offert à M. Grove, le ministre danois. En outre, des subventions seraient accordées à l'industrie danoise pour faciliter son approvisionnement en maquereaux auprès de vendeurs allemands et britanniques. Pour faire bonne mesure, la Commission proposait encore d'accroître légèrement les quotas danois d'églefins et de cabillauds. M. Christophersen, le ministre des finances, qui présidait la réunion, et M. Grove, téléphonèrent longuement à plusieurs reprises à Copenhague pour prendre l'avis du comité compétent du Folketing, le Parlement danois. La réponse, comme celle donnée la semaine passée, fut un « non » catégorique. *« Nous sommes sûrs que la pêche danoise ne pourrait survivre sur la base de telles propositions »*, expliquait dans les couloirs bruxellois M. Tõrnas, le président de l'organisation des pêcheurs. Il était plus de 2 heures du matin lorsque les ministres danois annoncèrent en séance — comme impuissants — cette réaction négative. *« Accepter un accord dans ces conditions signifierait la chute du gouvernement dans les quarante-huit heures »*, commentèrent-ils, en promettant cependant d'essayer une fois encore, à leur retour, de convaincre le Folketing et d'envoyer à Bruxelles une réponse définitive dans les trois jours.

Passer outre

Ce nouveau veto, qui illustre la faiblesse du gouvernement conservateur-libéral — minoritaire — au pouvoir depuis bientôt trois mois à Copenhague, est préoccupant. *« C'est une décision désastreuse du gouvernement danois »*, a commenté M. Walker, le ministre britannique. M. Ertl, son collègue allemand, évoqua d'éventuelles mesures de rétorsion lors de l'examen d'autres dossiers. De fait, si le Folketing persiste dans son obstruction, une crise grave va s'ouvrir dans la Communauté. Les Neuf désormais ne bougeront *plus d'un pouce.* Le conseil des ministres, puis le conseil européen risquent donc de laisser passer la chance — historique — de doter la C.E.E. d'une nouvelle politique commune.

De quoi sera fait l'avenir ? Les Neuf s'emploieront probablement à appliquer l'accord auquel ils sont parvenus en se passant du consentement danois. Mais une telle évolution serait inévitablement une source perpétuelle de conflit, créant l'incertitude et l'insécurité pour les *pêcheurs de la Communauté.* De plus, la C.E.E. se trouve en position de faiblesse pour négocier avec les pays tiers. C'est là une responsabilité que les pêcheurs danois — un groupe de pression comme les autres, dont les intérêts en ces temps de crise doivent assurément être pris en compte, mais ni plus ni moins que ceux des autres pêcheurs de la C.E.E. — sont prêts, sans gêne excessive, à assumer. Sans que le gouvernement en place à Copenhague soit capable, lorsque cela devient nécessaire, de passer outre à leurs demandes.

PHILIPPE LEMAITRE.

COMMERCE INTERNATIONAL

La C.E.E. et la France tentent une nouvelle fois de négocier avec le Japon

La C.E.E. va envoyer à Tokyo, à la fin du mois, une délégation chargée d'étudier la politique et les structures industrielles japonaises afin de développer les exportations de produits manufacturés européens, a annoncé, lundi 8 novembre, M. Kunio Komatsu, vice-ministre du MITI.

M. Komatsu a, d'autre part, annoncé que la France avait demandé la tenue, dans moins d'un mois, d'une conférence franco-japonaise destinée à développer le commerce entre les deux pays (1).

M. Komatsu a ajouté que la demande française lui avait été formulée par ses interlocuteurs français au cours de son dernier voyage en Europe et au Proche-Orient. Le vice-ministre, estimant que la France allait profiter de l'occasion pour tenter de promouvoir les produits français, a précisé qu'il s'était montré réservé sur cette proposition. Il a déclaré que Paris avait, en outre, pressé le Japon d'acheter à la France des avions Airbus et des hélicoptères pour tenter de résorber le déséquilibre commercial franco-japonais.

Ces remarques interviennent au moment où la France renforce les contrôles douaniers sur les magnétoscopes japonais.

Le directeur régional des douanes de Poitiers a convoqué, lundi, l'ensemble des transporteurs de vidéo pour leur annoncer que les consignes de dédouanement seront désormais appliquées de façon *« très strictes »*.

(1) En fait, la France n'a demandé que la réunion du comité pour la promotion des échanges, ce qui est bien différent. Ce comité, créé il y a un an, s'est *réuni pour la dernière fois avant la visite* de M. Mitterrand au Japon. Il a pour seul objectif, dans l'esprit français, de corriger le déséquilibre des échanges bilatéraux avec le Japon. Tokyo ne l'entend pas ainsi et tente d'utiliser ce comité pour développer les échanges entre les deux pays, c'est-à-dire pour poser le problème des restrictions mises par la France à certaines importations, d'automobiles notamment. Le dialogue de *sourds, complet sur ce point,* est assez représentatif du dialogue commercial franco-japonais.

Faits et chiffres

Etranger

SUISSE

• **Les prix suisses à la consommation ont augmenté de 0,2% en octobre,** Pour les douze derniers mois, la hausse a atteint 6,2% en octobre 1981, les prix avaient baissé de 0,3%. Le résultat enregistré le mois dernier est dû essentiellement au secteur « Chauffage et éclairage » (+ 5,1%), imputable à de nouvelles *augmentations du prix du mazout. (A.F.P.).*

Social

• A l'entreprise La Textile de Longwy, en Meurthe-et-Moselle, des dissidents de la C.G.T. viennent *d'obtenir la majorité* aux élections du comité d'entreprise. Au premier tour, le 4 octobre, la liste de la C.G.T., avec cent quatre voix, n'avait pas atteint le quorum en raison de cent *vingt-neuf bulletins* blancs et nuls. Au deuxième tour, le 15 octobre, une liste de dissidents cégétistes, en désaccord notamment sur la crise du magazine féminin *Antoinette*, a obtenu cent cinquante voix et trois sièges, contre soixante-dix-sept et un siège à la liste C.G.T. La responsable de la C.G.T. dissidente a *été* exclue de la confédération.

ÉTRANGER

EN GRANDE-BRETAGNE

Réduction des charges sociales des entreprises en 1983

Londres *(A.F.P.).* — Le gouvernement britannique a annoncé, le 8 novembre, une petite relance de *l'économie, principalement en* allégeant les charges sociales des entreprises d'environ 1,05 milliard de livres sterling (12,7 milliards de francs). Dans une déclaration de politique économique aux Communes, le chancelier de l'Echiquier, Sir Geoffrey Howe, a promis par la même occasion qu'il continuerait de faire pression sur le marché monétaire pour que la désescalade des taux d'intérêt se poursuive. Les taux de base des banques, a-t-il dit, ont déjà été abaissés de 16 % il y a environ un an à 9% seulement ce mois-ci, et chaque réduction d'un demi-point allège d'environ 250 millions de livres les coûts de production des entreprises.

Cette désescalade sera facilitée, a-t-il ajouté, par la baisse de l'inflation, dont le taux annuel, déjà ramené de 12 % début 1982 à environ *7 % actuellement,* devrait retomber à 5 % début 1983, ainsi que par la diminution des dépenses publiques en termes réels. Ces dépenses seront limitées, a-t-il indiqué, à 120,06 milliards de livres pour l'année financière commençant en avril prochain, soit seulement environ 5 milliards de plus que pendant l'année courante (+ 4 %). Les dépenses publiques ne représenteront plus que 44 % l'an prochain (contre 45 %) du PIB, qui devrait augmenter de son côté de 1,5 %.

Les dépenses pour 1983 comprendront, a précisé le ministre, 622 millions de livres supplémentaires, au *titre* du budget de la défense, pour couvrir le coût du remplacement du matériel détruit pendant la guerre des Malouines, ainsi que des mesures prises pour assurer la protection de l'archipel. Des crédits supplémentaires seront aussi débloqués pour la création d'emplois (260 millions de livres), le maintien de l'ordre (96 millions), la santé publique (80 millions) et la construction de logements (49 milliards). Cependant, la réduction des charges sociales des employeurs sera réalisée grâce à l'abaissement de la surtaxe de sécurité sociale de 2,5 % à 2 % pendant l'année courante (350 millions de livres) et à 1,5 % à partir du 1er avril (700 millions).

EN NEUF MOIS

Le déficit de la balance commerciale italienne a représenté 67 milliards de francs

Rome *(A.F.P.).* — Le déficit de la balance commerciale italienne s'est élevé à 13 773 milliards de lires (67 milliards de francs environ) pour les neuf premiers mois de 1982 (1). Ce déficit est inférieur de 8 % à celui qui avait été enregistré pour la même période de 1981, soit 14 929 *milliards* de lires (73 milliards de francs environ). De janvier à septembre, l'Italie a importé pour 86 899 milliards et exporté pour 73 126 milliards de lires.

Le déficit *provient,* selon l'Institut italien de statistiques (Istat), d'un solde négatif de 22 953 milliards de lires pour les produits énergétiques et d'un solde positif de 9 180 milliards de lires pour les autres marchandises. Pour les produits alimentaires, le déficit a augmenté de près de 45 % en un an, pour s'établir à 5 644 milliards de lires, tandis que les textiles, la confection et les produits mécaniques ont enregistré un excédent de 17 340 milliards de lires.

Cependant, le déficit commercial *de l'Italie s'est élevé à 2 179 mil*liards de lires (près de 11 milliards de francs) en septembre. Ce déficit traduit, après celui de février (2 930 milliards de lires), le plus mauvais résultat enregistré pour 1982, alors que depuis trente-cinq mois la balance commerciale s'inscrit en rouge. Ce résultat est consécutif à un ralentissement de 10,3 % en un an des exportations, qui ont atteint 7 533 milliards de lires, alors que les importations (assurances et fret compris) ont diminué de 8,6 % *par rapport* à septembre 1981 pour représenter 9 712 milliards de lires.

(1) Le déficit comparable — FAB CAF — de la balance commerciale française a été pour la même période de 102 milliards de francs.

مكررا من الأصل

ÉTRANGER

EN GRANDE-BRETAGNE

Réduction des charges sociales des entreprises en 1983

Le déficit de la balance commerciale italienne a représenté 67 milliards de francs



ÉNERGIE

UN RAPPORT DU PLAN

La baisse de la consommation et ses incidences inévitables sur la production

Le rapport d'étape du *« groupe long terme sur l'énergie »*, présenté le 8 novembre en présence de M. Michel Rocard, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, s'il n'a sans doute pas rassuré les producteurs d'énergie, n'en fournit pas moins une série de précisions intéressantes sur les évolutions récentes.

Le groupe, chargé par le gouvernement d'une étude prospective à l'an 2000, a jugé peu réaliste de séparer une réflexion à vingt ans du court-moyen terme. A peine plus d'un an après la publication du rapport Hugon — sur lequel repose la politique énergétique du gouvernement — voilà de nouveaux calculs qui tiennent compte de ce qui s'est passé effectivement en 1981 et 1982. Deux éléments sont venus modifier le paysage énergétique : le fléchissement relatif du prix du pétrole brut qui pourrait provisoirement brouiller le sens des tendances de prix à long terme et rendre plus difficiles les actions de substitution ; mais surtout, le ralentissement de la croissance et la prise de conscience d'une crise de longue durée. La diminution de la consommation qui en a résulté superposée aux économies d'énergie réalisées ont pour effet mécanique que les niveaux de consommation futurs ne seront pas ceux qui étaient prévus. Globalement, là où le rapport Hugon prévoyait pour 1990 206 millions de TEP (tonnes équivalent-pétrole) en cas de croissance faible (2,5 % par an au cours de la décennie) et 232 millions de TEP en cas de croissance forte (5 % par an), le groupe long terme n'envisage plus que, respectivement, 201 et 216,5 millions de TEP.

Mais c'est surtout dans les détails que ce rapport, *présenté par* MM. Josèphe, député (P.S.) du Nord-Pas-de-Calais, et Martin, directeur de l'institut de Grenoble, est intéressant. Ainsi pour le charbon, dont la consommation est réduite de 7 à 10 millions de tonnes : tant dans l'industrie (0,2 % au lieu de 0,57 % *de croissance) que dans le résiden*tiel et le tertiaire (0 au lieu de 0,16 % prévu dans le rapport Hugon), la pénétration du charbon ne s'est pas produite au niveau escompté. *« La baisse brutale de la consommation de charbon* [— 10 %] *est sans aucun doute, de tous les phénomènes observés, le plus en contradiction avec les objectifs gouvernementaux »*, écrit le rapporteur.

La pénétration de l'électricité dans l'industrie n'a pas connu un meilleur sort (0,30 % de croissance au lieu de 1 à 1,6 dans le rapport Hugon), et la consommation d'électricité en 1990 en est ainsi réduite (345 ou 367 terawattheure, selon le rythme de croissance, au lieu de 360-415 TWh dans le rapport Hugon).

M. Rocard, en rappelant que *« les perspectives de croissance rapide étaient désormais interdites »* compte tenu du déséquilibre des échanges, aura, sans doute, un peu plus inquiété encore les producteurs d'énergie et d'abord les tenants du nucléaire. Même s'il a ajouté qu'une politique d'offre énergétique ne pouvait se fonder sur une seule demande mais devait aussi tenir compte de l'économie des filières, de données stratégiques et de leurs poids respestifs sur le commerce extérieur. Le rythme du développement du nucléaire, comme celui du charbon, reste ouvert. Avec, cependant, de grandes chances de se ralentir.

B. D.

La poursuite de la crise mondiale accroît les tensions au sein de l'OPEP

Avec l'arrivée de l'hiver, la demande de pétrole s'est raffermie. Conséquence, la production des treize pays membres de l'OPEP approche 19 millions de barils par jour quand elle était de 16 millions de barils quotidiens (1) il y a six mois. Il serait difficile de prétendre pourtant que l'Organisation a, de ce fait, retrouvé la maîtrise du marché et son *unité. Les déclarations des divers* pays membres ces dernières semaines le prouvent assez.

Les six ministres du pétrole du Conseil de coopération du Golfe (Arabie Saoudite, Bahrein, Emirats arabes unis, Koweït, Oman et Qatar) ont à la mi-octobre adopté une résolution qui dénonce *« la conduite de certains pays membres de l'OPEP et d'autres pays exportateurs »* qui *« ont dépassé leurs plafonds de production autorisés »* et vendent leur pétrole *« à des prix inférieurs à ceux qu'ils s'étaient engagés à respecter »*. L'avertissement était clair : *« Les autres pays devraient savoir que les ministres du Conseil decoopération du Golfe attendent d'eux qu'ils assument leurs responsabilités ; s'ils poursuivent leurs actions erronées, ils ne seront pas protégés par les pays membres du Conseil du Golfe des conséquences de leurs actions. »* Une manière de dire que les pays du Golfe n'ont plus l'intention de réduire leur production pour tenir les prix ? Commentant cette déclaration, le ministre du plan et du développemnt de Bahrein, M. Shirawi — non-membre de l'OPEP et comme tel plus libre de sa parole, — soulignait que les pays du Golfe pourraient aller jusqu'à se retirer de l'OPEP.

Conscient du danger, le Venezuela, qui se sentait en partie visé — et dont les dirigeants devaient faire face à une campagne de l'opposition contre une politique de forte production qui affaiblit l'OPEP, — a fait savoir qu'il continuerait d'être favorable à la programmation de la production *« à condition que tous la respectent »*.

Actuellement, l'Arabie Saoudite (avec 5.7 millions de barils par jour, au lieu de 7,15) et l'Irak (faute de débouchés) sont les deux seuls pays à rester en deçà des quotas de production fixés en mars à Vienne par l'*Organisation. A l'opposé, la Libye*, avec 1;7 million de barils quotidiens (pour un quota de 750 000 barils), l'Iran avec 2,4 millions de barils par jour (contre 1,2) et le Venezuela avec, chaque jour, 2 millions de barils (pour un quota de 1,5 million) sont les moins respectueux des décisions de l'OPEP.

Mais ces mêmes pays, pour écouler ce supplément de production, n'ont pas hésité à casser la structure des prix. Si la plupart des membres de l'OPEP ont allongé leurs délais de paiement à 60 jours, l'Iran et la Libye offrent en outre des rabais qui *dépassent parfois 3 dollars par baril* et le Venezuela, disent les opérateurs sur le marché, *« a fait n'importe quoi »*.

L'OPEP peut-elle tolérer une telle indiscipline de ses membres sur un marché dont les structures ont été profondément modifiées depuis une décennie ? Autrefois, l'adaptation de l'offre et de la demande — jamais instantanée — était assumée par une industrie pétrolière extrêmement concentrée et intégrée (les sept « majors » tenaient 80 % du commerce mondial de pétrole). A l'atomisation des acheteurs (plus de cent cinquante compagnies opèrent désormais sur ce marché) a succédé bientôt l'atomisation des vendeurs avec l'apparition de nouveaux producteurs (Mexique, mer du Nord, Egypte, Malaisie, Angola, etc.). La suppression par les pays de l'OPEP des contrats à long terme et à l'intégration du principal marché consommateur — les États-Unis — au marché mondial du fait de la suppression en 1981 du contrôle des prix intervenu dans ce pays ont fait le reste : l'adaptation offre-demande est désormais laissée en partie au marché.

Sur un marché déprimé où règnent les acheteurs, les ajustements ont tendance à se faire sur le prix le plus bas offert par un producteur marginal. Jusqu'à présent, la volonté saoudienne, réaffirmée à plusieurs reprises, de tenir le prix du baril de référence à 34 dollars — quand le prix moyen officieux ne doit guère être supérieur à 30 dollars — a empêché un effondrement des prix. Mais l'hiver risque de n'être qu'un répit pour l'OPEP. Tant qu'elles seront persuadées qu'une crise politique dans un pays producteur entraînera simplement la substitution d'un fournisseur à un autre et que la demande mondiale restera stagnante (2) les compagnies ne regonfleront pas leurs stocks. Dès février ou mars, comme l'hiver dernier, l'OPEP devra manifester sa solidarité pour éviter une chute des prix.

La volonté de Téhéran et de Tripoli de faire plier Ryad est-elle compatible avec cette solidarité ? Déjà les Vénézuéliens prônent un gel des prix non seulement pour 1983 mais aussi pour 1984. Si les pays africains et l'Iran ne veulent pas appliquer la structure des prix de l'OPEP, l'Arabie Saoudite ne sera-t-elle pas tentée d'abaisser ses tarifs à 30 ou 28 dollars par baril, quitte à abdiquer le rôle fondamental de l'Organisation dont l'objectif était de maintenir le pouvoir d'achat de ses membres ? Ou bien ne substituera-t-elle pas progressivement le Conseil de coopération du Golfe à l'Organisation des pays producteurs ? Avec près de 60 % des revenus de l'OPEP et près de 40 % des réserves prouvées du monde, ces pays — dont les chefs d'État se réuniront le 11 novembre peuvent peser sur la production comme sur les prix. L'avenir de l'OPEP qui n'a jamais été aussi incertain dépend d'abord, on le voit, de ses membres.

BRUNO DETHOMAS.

(1) Un million de barils par jour = 50 millions de tonnes par an.

(2) L'Agence internationale de l'énergie, dans ses dernières perspectives énergétiques mondiales, ne voit pas de reprise de la demande de pétrole OPEP avant 1985.

AUGMENTATION DÈS MERCREDI DES PRIX DES CARBURANTS

Les prix des carburants vont augmenter en France mercredi 10 novembre de 7 centimes par litre pour le gasole et le fuel domestique, et de 9 centimes pour l'essence ordinaire, et le super.

Cette hausse, la deuxième depuis le début de novembre, initialement prévue pour le 12 novembre, a été avancée de quarante-huit heures en raison des fêtes du 11 novembre.

En raison de cette majoration au titre de l'application de la *« formule »* automatique de détermination des prix pétroliers, les nouveaux tarifs maxima pour les carburants en région parisienne seront donc de 4,80 F pour le super, 4,49 F pour l'ordinaire, 3,63 F pour le gazole et 2,66 F pour le fuel domestique.

Au 1er novembre, une majoration de 2 centimes *avait été appliquée* par suite d'un relèvement de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP), décidé par le gouvernement afin d'alimenter le fonds spécial pour les grands travaux.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SODEXHO

Pierre Bellon, président de Sodexho, communique :

1) Le non-respect des engagements de Codec-Una a empêché l'aboutissement du projet industriel de Sodexho qui aurait donné naissance au 2e groupe mondial de restauration hors U.S.A.. Aussi, quel que soit le résultat des offres publiques en cours, Sodexho ne cherchera pas à entraver la réalisation du rapprochement Novotel-Jbi.

2) La décision de Sodexho de maintenir son offre publique n'a pas pour but d'obtenir une éventuelle minorité de blocage mais simplement de respecter les engagements pris à l'égard des actionnaires de Jacques Borel International. Bien que l'offre de Sodexho n'ait plus de justification économique, les petits porteurs de Jacques Borel International qui souhaitent, à cette occasion, entrer dans le capital de Sodexho seront les bienvenus.

3) Sodexho s'est intéressé à Jacques Borel International parce que les complémentarités entre les deux groupes lui paraissaient exceptionnelles. Le groupe Sodexho poursuivra ses stratégies propres qui lui ont permis d'obtenir, au cours des trois dernières années, une croissance moyenne annuelle de 31 % de son volume d'affaires et de 45 % de ses résultats.

4) Leader français de la restauration collective, forte de ses 16 000 personnes, implantée dans 35 pays, bientôt cotée en bourse, Sodexho est confiante dans son avenir.

EURAFRANCE

Le conseil d'administration d'Eurafrance, réuni sous la présidence de M. Michel David-Weill, le 4 novembre 1982, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1982.

Ces comptes font ressortir un bénéfice net comptable de 75,4 MF comprenant un bénéfice courant de 74,31 MF. Le bénéfice de l'exercice 1980/1981 s'était élevé à 66,48 MF comprenant un bénéfice courant de 66,11 MF. Hors, éléments exceptionnels, la progression d'un exercice à l'autre s'établit donc à 12,4 %.

Compte tenu de la réglementation limitant la progression des bénéfices distribués, le conseil proposera à l'assemblée générale des actionnaires, convoquée pour le 17 décembre 1982, la distribution d'un dividende net de 20 F par action contre 18,50 F pour l'exercice précédent, correspondant avec l'avoir fiscal à un revenu global de 30 F par action contre 27,75 F.

Société Financière de ROSARIO

Le Conseil de la Société Financière de Rosario vient d'examiner les comptes de l'exercice clos le 31 août 1982. Ils font apparaître une perte d'exploitation de 3 552 625,05 F, due essentiellement aux activités immobilières du groupe. Étant donné le marasme persistant du marché, il a paru prudent de constituer une provision pour risques sur nos engagements immobiliers de 10 230 000 F. Compte tenu des autres mouvements enregistrés dans les comptes, le résultat déficitaire au bilan s'établit à 13 082 493,29 F.

Il convient de souligner que la situation nette de la société après déduction des pertes constatées et des provisions constituées cette année demeure supérieure à trois fois le montant du capital social. Mais la mévente des logements et des entrepôts entraîne une immobilisation plus longue que prévue des capitaux engagés. Afin de faciliter la trésorerie de la société et de renforcer ses moyens d'action, le Conseil a décidé de demander à une assemblée générale extraordinaire l'autorisation d'émettre d'une part, des actions libérées en numéraire, d'autre part, des obligations convertibles.

Après que l'assemblée aura statué et que les autorisations administratives nécessaires auront été obtenues, il sera procédé à une émission d'actions contre espèces à hauteur de 10 millions de francs environ et à une émission d'obligations convertibles pour 5 millions de francs. La bonne fin de ces deux opérations de souscription sera garantie.

ST RAPHAËL

La situation provisoire au 30 juin 1982 fait apparaître un bénéfice avant impôts sur les sociétés de 6 519 000 F contre 133 000 au 30 juin 1981.

Le bénéfice d'exploitation s'élève à 6 203 000 F contre 322 000 F. Cette progression provient, pour une large part, d'un développement des exportations qui, après avoir progressé, en 1981, de 17,5 % doivent reconduire ce taux pour 1982.

Le dernier semestre va être affecté par la baisse du point de T.V.A. qui joue sur les marges et les droits spécifiques, ainsi que par le blocage des prix.

Quant à l'évolution des ventes au cours du dernier trimestre, déterminante dans notre profession, elle sera fonction de la date de sortie du blocage et des précisions qui seront apportées sur les modalités et la date d'entrée en vigueur de la vignette.

SIMCO

Le montant des loyers émis par la société au cours du troisième trimestre de l'année 1982 s'élève à F 36 485 663 contre F 33 405 093 pour le troisième trimestre 1981.

Ces montants ne tiennent pas compte des indemnités compensatrices dues par l'État.

LOCATEL

Le conseil d'administration réuni le 5 novembre 1982, sous la présidence de M. Jacques Guggenheim, a pris connaissance des comptes de l'exercice 1981-1982 qui s'est clôturé le 31 août 1982.

A cette date, le parc en location comprenait 205 900 téléviseurs, magnétoscopes, ensembles vidéo, chaînes hifi et appareils de péritéléphonie contre 186 700 au 31 août 1981.

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice s'est élevé à 383 715 000 F contre 318 977 000 F pour l'exercice précédent, ce qui fait apparaître une progression de 20,3 %. Il a permis de dégager une marge brute d'autofinancement de 110 838 000 F contre 89 741 000 F, en augmentation de 23,5 %.

Le bilan au 31 août 1982 s'établit à un total de 354 824 000 F. A l'actif, les immobilisations nettes atteignent 309 486 000 F après 312 743 000 F d'amortissements : le matériel destiné à la location est inclus dans ces montants pour une valeur nette de 262 500 000 F après 284 880 000 F d'amortissements. Les investissements pris dans leur ensemble se sont élevés pour l'exercice à 178 064 000 F hors T.V.A., contre 128 681 000 F. Les valeurs réalisables ou disponibles s'élèvent à 25 251 000 F après 14 331 000 F de provisions. Au passif les capitaux propres et réserves atteignent 129 045 000 F.

La dotation aux amortissements des immobilisations et des frais d'établissement atteint 101 491 000 F contre 76 944 000 F (+ 24 547 000 F) et les frais financiers s'élèvent à 14 239 000 F contre 10 179 000 F (+ 4 060 000 F). La dotation aux comptes de provisions atteint 1 317 000 F contre 3 183 000 F (— 1 866 000 F).

Le bénéfice net de l'exercice, dans sa comparaison avec celui de l'exercice précédent, doit s'apprécier compte tenu :

- de la baisse autoritaire des tarifs à l'occasion de la modification du taux de T.V.A. décidée le 1er juillet 1982 qui a eu pour effet de diminuer le résultat avant impôt sur les sociétés de 400 000 F ;
- des conséquences de la loi sur la durée des congés payés et de la modification de leur mode de comptabilisation qui ont entraîné une provision complémentaire de 3 000 000 F.

Le bénéfice net s'élève à 9 346 894,97 F contre 12 797.557,13 F.

Au vu de ces résultats, le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui sera convoquée le 22 décembre 1982 de distribuer aux actions une somme de 6 665 625 F équivalente à celle distribuée au titre de l'exercice précédent.

Il reviendrait ainsi à chacune des 533 250 actions un revenu unitaire de 18,75 F comprenant un dividende distribué de 12,50 F et le droit à récupération de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 6,25 F.

La Société Paul-Vaillant-Couturier — S.A.I.F. — 87, Quai de Gaillon à 95220 HERBLAY, ayant pris un accord transactionnel avec la Régie Nationale des Usines Renault, s'engage à prendre toutes précautions pour *éviter de commercialiser des pièces de rechange pour carrosserie (tôlerie et plastique)* adaptables aux véhicules de la marque RENAULT et qui seraient d'origine illicite.

CIERS DES SOCIÉTÉ

ICAV des Caisses d'Épargn

SITUATION AU 30 SEPTEMBRE 1982

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

8 novembre

Sur la pointe des pieds

La Bourse de Paris a littéralement abordé ce début de semaine sur la pointe des pieds. Activité très modérée, variations de cours insignifiantes : rien ne manquait pour donner aux investisseurs l'allure de chasseurs embusqués, qui plus est prêts au moindre signe d'alerte à détaler. Plusieurs fois au cours de la séance, l'indicateur instantané a affiché 0,00 (trois zéros), ce qui fit dire à un professionnel humoriste qu'il était le reflet même de la Bourse. Finalement, la séance s'est soldée par un score à peu près nul (– 0,07 %).

Autour de la corbeille, toutes les conversations portaient sur le dollar, parvenu sur un nouveau pic (voir d'autre part). Tous se demandaient comment l'industrie française, gourmande d'énergie, allait parvenir à tenir le choc si la devise américaine ne revenait pas à des niveaux plus raisonnables. De la réflexion à l'attentisme, il n'y a qu'un pas. Et pour la plupart les investisseurs sont restés l'arme au pied pour suivre l'évolution de la situation. Moins de vingt valeurs ont décalé de 2 % et plus, témoignant ainsi de l'expectative générale.

La devise-titre n'a pas suivi le dollar dans son ascension, se bornant seulement à se négocier dans une fourchette haute, soit de 8,57 F à 8,63 F, alors que vendredi elle s'était traitée entre 8,45 F et 8,63 F.

En baisse aux Etats-Unis, le prix de l'or s'est également alourdi à Londres, revenant de 417,50 dollars l'once à 411 dollars.

A Paris, le lingot a perdu 1 650 F à 96 200 F. Recul également du napoléon à 665 F (– 9 F). Le volume des transactions a peu augmenté, pour passer de 13,63 à 15,70 milliards de francs.

NEW-YORK

En retrait

Déçus par le fait que le taux d'escompte n'ait pas été abaissé le vendredi précédent et par les statistiques de la masse monétaire qui faisaient ressortir une progression de 2,7 milliards de dollars au 27 octobre, supérieure aux prévisions, les boursiers ont préféré se tenir prudemment à l'écart.

Du coup, l'indice Dow Jones a subi le poids des ordres de vente pour reculer finalement de 14,34 points, s'inscrivant au niveau de 1 037,44 en fin de séance. La réticence des opérateurs s'est trouvée confirmée dans le volume des transactions, lequel a regressé à 75,24 millions d'actions contre 96,55 millions le vendredi précédent.

Dans l'enceinte du *Big Board*, on s'interrogeait en ce début de semaine sur le point de savoir si la Réserve fédérale allait continuer ou non à peser sur les taux d'intérêt après avoir abaissé à cinq reprises depuis le milieu de l'été son taux d'escompte pour le ramener, en deux ou trois mois, de 12 % à 9 1/2 % en dernier ressort. Pour M. Kaufman, l'économiste de Salomon Brothers, il ne fait aucun doute que la « Fed » va agir dans ce sens, ne serait-ce que pour insuffler un peu d'oxygène à une économie qui tarde à manifester des signes de reprise.

A cet égard, les résultats du dernier sondage effectué auprès d'un échantillon de cinq mille ménages américains par un organisme privé, le Conference Board, sont sans appel. Non seulement l'ensemble des personnes interrogées ont réduit leurs achats mais un nombre croissant d'entre elles s'attendent à une nouvelle détérioration de la situation économique.

VALEURS	Cours du 5 nov.	Cours du 8 nov.
Alcoa	29 1/8	29
A.T.T.	62 1/8	62 1/8
Boeing	28 5/8	29 3/4
Chase Manhattan Bank	55	54 3/4
Du Pont de Nemours	43 1/4	42 3/4
Eastman Kodak	93 1/4	91 1/4
Exxon	30 1/2	30
Ford	32 1/2	31 1/8
General Electric	91 7/8	90
General Foods	48	44 1/2
General Motors	57	56 1/2
Goodyear	32	31
I.B.M.	84 3/8	83 1/4
I.T.T.	32 5/8	32 1/2
Mobil Oil	25 7/8	25 3/8
Pfizer	74 1/2	73 1/2
Schlumberger	41 1/4	41 1/4
Texaco	31	30 1/4
U.A.L. Inc.	29 1/4	28 1/8
Union Carbide	57	55 7/8
U.S. Steel	19 7/8	19 7/8
Westinghouse	37 5/8	37 7/8
Xerox Corp.	38 1/2	38 3/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

PERNOD-RICARD. – Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 1982, la société a réalisé un chiffre d'affaires consolidé (hors T.V.A.) de 5,07 milliards de francs, le chiffre d'affaires (hors droits et taxes) ressortant à 3,7 milliards de francs pour la même période, soit une augmentation de 25,9 % sur la période comparative de l'exercice précédent.

Pernod-Ricard tient à préciser que cette progression importante est essentiellement due à l'accroissement du périmètre de consolidation comptable du groupe qui englobe à présent les sociétés Sias-M.P.A. et la Grande Limonaderie de Vichy, ainsi qu'à *« l'excellent comportement des produits sans alcool ».*

SOCIÉTÉ LYONNAISE DE DÉPOTS ET DE CRÉDIT INDUSTRIEL. – Cette banque lyonnaise, actionnaire largement majoritaire depuis plusieurs années de la banque suisse Pasche S.A., vient de racheter au Crédit chimique la participation de 20 % dans cet établissement qu'elle lui avait cédé en septembre 1979.

La banque Pasche, dont le siège est à Genève, dispose d'un total de bilan évalué à 98 millions de francs suisses. Elle est spécialisée dans le financement des opérations de commerce international et possède également une importante activité de gestion de portefeuille.

GRANDE CHAUDRONNERIE LORRAINE. – La cotation des actions de cette société a été suspendue les 8 et 9 novembre 1982 à la Bourse de Nancy, sur avis de la Chambre syndicale des agents de change, laquelle a constaté *« l'impossibilité de coter ».* Une reprise de cotation est prévue pour le 10 novembre sur la base d'un cours demandé de 36 F.

Par ailleurs, précise la chambre syndicale, à compter du 10 novembre et jusqu'à nouvel avis, les actions de la Grande Chaudronnerie lorraine seront cotées *« par boîte »* en Bourse de Nancy, c'est-à-dire par les soins de la chambre syndicale. *(Voir rubrique « Presse » millions.)*

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	4 nov.	5 nov.
Valeurs françaises	105,3	105,5
Valeurs étrangères	127,8	128,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	5 nov.	8 nov.
Indice général	101,5	101,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 9 novembre .... 13 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	8 nov.	9 nov.
1 dollar (en yens)	276,60	275,40

BOURSE DE PARIS Comptant 8 NOVEMBRE

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cotradel (Ly)	415	416
Cogifi	156	156
Comindus	366	368
Comiphos	139	140
Comp. Lyon-Alem.	145	144
Concorde (La)	240 10	240 10
C.M.P.	8 30	7 75 o
Conte S.A. (Li)	21	18 50 o
Crédit (C.F.B.)	196	191
Créd. Gén. Ind.	210	218 40
Loca-Expansion	120 40	121
Locafinancière	170	172
Locatel	378	383
Lordex (Ny)	110	....
Louvre	220	223 90
Luchaire S.A.	68 60	67 60
Magasins Uniprix	66	66
Magnant S.A.	50 20	49
Maritimes Part.	88	88
Marocaine Cie	26	25 o
Union Habit.	180	185
Un. Imm. France	177 60	177
Un. Ind. Crédit	226	228 50
Union Ind. Ouest	326	319
Unipol	122 80	136 90 d
Vincey Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	48 20	47 50
Waterman S.A.	171	177
Brass. du Maroc	138	136 80
Brass. Ouest-Afr.	22 30	22

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	150	....
Callulose du Pin	18 40	....
Copanex	400	406
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Iena Industries	13	....
La Mure	65	....
Océanic	45	41 o
Petrofigaz	335	....
Pronuptia	99	....
Ratier For. G.S.P.	....	....
Rorento N.V.	553	548
Sabl. Morillon Corv.	120	....

SICAV

	Émission Frais incl.	Rachat net
Soginter	794 08	758 07
Soleil Investis.	358 48	342 22
U.A.P. Investiss.	257 49	245 81
Unifrance	197 82	188 85
Unifoncier	512 58	489 34
Unigestion	452 39	431 88
Uni-Japon	627 56	599 09
Unisecte	1523 58	1473 48
Univer	11499 74	11499 74
Valorem	290 90	277 71
Valrail	112801 56	112688 87
Worms Investis.	537 29	512 93

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1876	4,5 % 1973	1831	1800	1787	1780
3145	C.N.E. 3 %	3193	3186	3189 50	3178
330	Agence Havas	365	364	364	364
455	Air Liquide	459 50	459 80	459 80	459 80
330	Als. Superm.	315	....	....	....
620	Facom	617	615	615	604
750	Fichet-Bauche	764	750	750	765
168	Finextel	168	167 50	167 50	166 10
147	Fives-Lille	149	150	150	148 60
40	Fonderie (Gén.)	38	34	34	34
295	Paris-Réescomp.	290	292	292	297
95	Pechelbronn	94	94	94	93 50
320	Penhoet	334 90	320 20	320 20	320 20
355	Pernod-Ricard	363 90	366	366 50	368 50
105	Pétroles (Fse)	103 40	103 30	103 20	105
175	– (obl.)	176 20	178 20	178 20	178
27	– (certific.)	25 80	26	26	26
40	Pétroles B.P.	39 10	38	38	37 30
116	Vallourec	113	112 10	112 10	112 90
1130	V. Clicquot-P.	1149	1149	1149	1165
840	Viniprix	843	843	843	831
215	Amax Inc.	211	205	204 20	208 50
485	Amer. Express	558	549	549	552
525	Amer. Teleph.	535	531	531	531
106	Anglo Amer. C.	106	105	104	104 10
730	Amgold	699	688	675	684
44	Imp. Chemical	47	47	47	46 80
92	Inco. Limited	84	84 75	83 50	83 15
700	IBM	730	725	718	719
32	Ito-Yokado	31 80	31 50	31 40	31 50
285	ITT	276	275 10	274 50	275
40	Matsushita	41 90	41	40 80	41 45
705	Merck	695	697	694	688
795	Eastman Kodak	799	789	786	784
144	East Rand	120 50	114	112 10	111 70
220	Ericsson	213	211	211	210
265	Exxon Corp.	265	261 50	263 50	264 90
270	Ford Motors	280	280	279	283
340	Free State	308	290	285	295 10
153	Gencor	146	143 50	143 50	141
215	Gén. Belgique	218	217	217	213
725	Gén. Electr.	778	780	778	773
465	Gen. Motors	490 10	487 20	485	488
68	Goldfields	60 60	59	59	59 50
134	Harmony	119 10	115 70	115 20	113 50
22	Hitachi	22 80	22 45	22 20	22 56
350	Hoechst Akt.	350	349	349	343
300	St Helena Co	281	267	267	268
386	Schlumberger	363 50	347	346 50	344
62	Shell transp.	60 50	58 50	58	57 70
810	Siemens A.G.	808	808	808	799
120	Sony	127 50	128	123 90	126
147	T.D.K.	153	151	151	151
585	Unilever	651	641	640	641
480	Unit. Techn.	480	473	473	474 90
670	Vaal Reefs	659	652	647	652
335	West Deep	326	318	315	311 70
375	West Hold.	348	336	335	330
330	Xerox Corp.	326	327 80	328	324 50
2 18	Zambia Corp.	2 07	2 06	2 05	2 05

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8/11	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 262	7 304	7 110	7 460
Allemagne (100 DM)	282 260	282	274	288
Belgique (100 F)	14 584	14 558	13 600	14 700
Pays Bas (100 fl.)	259 380	259 290	252	264
Danemark (100 krd)	80 480	80 450	76	82
Norvège (100 k)	98 880	98 780	95	101
Grande-Bretagne (£ 1)	12 104	12 087	11 750	12 460
Grèce (100 drachmes)	9 950	9 940	8	10
Italie (1 000 lires)	4 921	4 918	4 690	5 150
Suisse (100 fr.)	326 900	327 380	318	338
Suède (100 krs)	96 940	97 060	93	99
Autriche (100 sch)	40 236	40 206	39 100	40 800
Espagne (100 pes.)	6 142	6 138	5 800	6 250
Portugal (100 esc.)	7 880	7 960	6 200	7 400
Canada ($ can 1)	5 944	5 974	5 790	6 050
Japon (100 yens)	2 631	2 647	2 510	2 650

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/11
Or fin (kilo en barre)	98200	96500
Or fin (en lingot)	97850	96200
Pièce française (20 fr)	674	665
Pièce française (10 fr)	435	.....
Pièce suisse (20 fr)	620	611
Pièce latine (20 fr)	642	640
Souverain	759	730
Pièce de 20 dollars	3300	3300
Pièce de 10 dollars	1586	1580
Pièce de 5 dollars	802 50	.....
Pièce de 50 pesos	3846	3846
Pièce de 10 florins	620	630

Chaque lundi et mar

Dans les annonces classées



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LA RESTRUCTURATION DE LA CHIMIE FRANÇAISE

Elf-Aquitaine, Rhône-Poulenc et C.d.F. se partagent les actifs de P.C.U.K.

Le sort de la chimie de P.U.K. (Produits chimiques Ugine Kuhlmann-P.C.U.K.), cœur de la restructuration de toute l'industrie chimique française, est scellé. M. Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie, a reçu lundi 8 novembre les présidents des entreprises nationales concernées par la reprise des actifs de P.C.U.K. (Elf-Aquitaine, Rhône-Poulenc, C.d.F.-Chimie, Entreprise minière et chimique-E.M.C.) pour leur soumettre le plan retenu. Après bien des hésitations et d'âpres discussions, la solution du démembrement a été choisie. Au-delà de ce partage industriel, les sociétés concernées devront, dans un délai d'un mois, étudier le montage financier et les conséquences sur l'emploi qui en découlent. Une pratique qui apparaît de plus en plus fréquente. Comme si l'industriel pouvait être séparé du financier et du social.

Elf-Aquitaine va donc recevoir en héritage toute la division « chlore » de P.C.U.K. (M.V.C., P.V.C.) y compris les fabriques de produits dérivés encore appelés « halogènes », les chimies du fluor et de l'eau oxygénée, soit au total onze usines (Brignoud, Chocques, Epierre, Fos-Port-de-Bouc, Jarrie, La Chambre, L'Estaque, Notre-Dame-de-Gravenchon, Paimbœuf, Pierre-Bénite, Prémont). L'entreprise pétrolière obtient aussi quelques filiales annexes (Place, Lambiotte) et des sociétés affiliées à l'étranger, Ugimica (Espagne), Produven (Venezuela) et P.C.I. (Australie), avec toutes les activités recherche et développement de P.U.C.K.

De son côté, Rhône-Poulenc reprendra la chimie minérale (Wattrelos, La Madeleine, Rièmes-Belgique), mais aussi les activités exercées par P.C.U.K. dans l'agrochimie (société Sedagri) et la pharmacie (Pharmuka).

C.d.F.-Chimie se voit attribuer la chimie organique et les matières plastiques (Dieuze, Harne, Saint-Avold, Villers Saint-Paul, Villers Saint-Sépulcre) et la filiale « encres » (Lorilleux-Lefranc). Enfin l'E.M.C. recevra le site de Loos (chlore et potasse).

A première vue, ce plan fait la part belle à Elf Aquitaine. Comme elle l'avait réclamé avec insistance, la compagnie pétrolière se voit attribuée toute la chimie du fluor de P.C.U.K. avec l'usine de Pierre-Bénite que Rhône-Poulenc cherchait à lui ravir à tout prix (*le Monde* du 6 novembre). En fait, le groupe pétrolier a dû faire des concessions. Prétendant au rachat d'une des unités de La Madeleine produisant du polyuréthane (matière plastique haut de gamme) et une des deux matières de base servant à sa fabrication, le T.D.I. (toluène diisocyanate), Elf a finalement consenti à laisser à Rhône-Poulenc, également candidat, le soin de développer ce site.

De plus, les pouvoirs publics l'ont invité, d'ici à la fin de l'année, à s'entendre avec le numéro un français de la chimie sur la stratégie à adopter pour que ce dernier, déjà présent dans les chimies du chlore (Pont-de-Claix) et du fluor (Salindres) ne soit pas embarrassé pour développer ces filières. Rhône-Poulenc a donc reçu une solide compensation. En plus de La Madeleine, le groupe obtient Pharmuka, la filiale pharmaceutique de P.C.U.K. C'est un des fleurons de la chimie de P.U.K. En 1981, l'entreprise a réalisé 757 millions de chiffre d'affaires consolidé (dont 29 % à l'étranger), 31 % provenant de médicaments nouveaux. Elle a fait des bénéfices et en rejoignant la division « *Santé* » de Rhône-Poulenc, son avenir que sa trop faible dimension compromettait, est définiment assuré.

Rhône-Poulenc renforce ainsi sa position dans la pharmacie (numéro un français avec SPECIA, Théraplix, Bellon, Mérieux, Adrian Marinier) mais aussi mondiale. Dans le partage des actifs de P.C.U.K., C.d.F.-Chimie n'a pas non plus à se plaindre des décisions prises en haut lieu. Chimiste lourd, et de ce fait frappé très durement par la crise (1,2 milliard de francs de déficit en 1981) — une crise qualifiée par le géant américain Du Pont de Nemours de « *plus grave enregistrée depuis un demi siècle* » — le groupe d'État pourra poursuivre ses activités en aval avec les unités de Harne et Villers St-Paul (plastifiants), de St-Avold (spécialités organiques), Dieuze (spécialités chlorés et bromées) et Villers St-Sépulcre (résines acrylenitrile butadiène styrène-A.B.S., matière plastique très sophistiquée trouvant de nombreuses applications notamment dans l'industrie automobile). De surcroit, Elf-Aquitaine s'est engagé à lui céder son usine de Chauny de façon à lui permettre de développer sa filière polyester.

En prime, C.d.F.-Chimie reçoit une très belle afaire : Lorilleux-Lefranc, cinquième producteur mondial d'encres d'imprimerie (750 millions de francs de chiffre d'affaires dont 25 % réalisé en France avec un tonnage global de 45 000 tonnes/an). Par sa filiale Georget, licenciée de la firme japonaise Daï Nippon Inks and Chemicals, la firme est déjà bien implantée dans ce secteur et va devenir le numéro un européen dans cette spécialité.

Reste l'E.M.C. qui ne reçoit que la plate-forme de Loos (Nord). Mais ce groupe, partagé entre sa potasse, l'alimentation animale (Sanders) et l'ingénierie, l'on peut se demander s'il a un bien grand avenir devant lui. N'est-il pas promis, lui aussi, un jour ou l'autre, à éclater ? L'on n'en est pas encore là. En attendant, M. Chevènement paraît avoir choisi la meilleure des solutions.

En agisssant vite, il semble avoir voulu prendre de vitesse les syndicats qui s'opposent à tout démembrement et dont il avait reçu les représentants de 4 novembre dernier pour leur exposer, sous le sceau du secret (F.O. avait refusé de se plier à cette condition et de ce fait n'avait pas été informée des détails), les grandes lignes de son plan.

Tous avaient manifesté leur mauvaise humeur, la logique industrielle des pouvoirs publics ne coïncidant pas avec leur vue propre.

Cela étant, les problèmes du financement posés par le rachat des actifs de P.C.U.K., mais aussi par ceux de Total (participation dans ATO et CHLOE) destinés à passer chez Elf Aquitaine, et les conséquences de cette restructuration sur l'emploi (on parle de 3 000 postes à supprimer au total) restent posés.

S'agissant du premier, aucune indication n'a été fournie à ce sujet. Les discussions se poursuivent. Mais un accord, dit-on, serait déjà signé entre l'ERAP (principal actionnaire d'Elf) et Total. Pour le second, des recommandations très strictes ont été faites aux groupes concernés pour « *susciter des activités de reconversion permettant de compenser les pertes d'emploi qui interviendraient sur certains sites* »

Une page de l'histoire de la chimie française est tournée. Il appartient maintenant aux trois groupes concernés de mettre en place leur stratégie industrielle.

ANDRÉ DESSOT.

M. Trudeau est reçu par M. Mitterrand

M. Pierre Elliott Trudeau est arrivé ce mardi 9 novembre à Paris, où il devait être reçu dans l'après-midi par M. Mitterrand. Le premier ministre canadien avait commencé lundi par Lille, où il avait été invité par M. Mauroy, une visite officielle de trois jours en France.

M. Trudeau avait accompli lundi à Vimy (Pas-de-Calais), en compagnie de M. Mauroy, un pèlerinage au monument élevé à la mémoire des 60 000 Canadiens tombés en Europe au cours de la première guerre mondiale, nous indique notre correspondant à Lille, Georges Sueur. Des soldats français et canadiens participaient à cette manifestation, qui eut lieu sous un vent très violent. Des anciens combattants canadiens de la guerre 1914-1918 avaient traversé l'Atlantique pour assister à la cérémonie.

M. Trudeau devait prendre la parole ce mardi devant la Chambre de commerce France-Canada, en présence d'une importante délégation d'hommes d'affaires canadiens et de membres du C.N.P.F., dont le président, M. Gattaz. Le premier ministre canadien devait appeler à un accroissement des échanges économiques, actuellement très limités, entre les deux pays. « *Non seulement pouvons-nous devenir un fournisseur plus important de la France en matières premières et ouvragées, mais nos besoins d'investissement, de technologie et d'équipement devraient permettre à la France de prendre une part active à notre développement* », devait notamment déclarer M. Trudeau.

(Voir nos informations page 5).

Le numéro du « Monde » daté 9 novembre 1982 a été tiré à 560 230 exemplaires.

• *M. Marcel Chalet, ancien directeur de la Direction de la surveillance du territoire (D.S.T.)*, est nommé, par décret du président de la République publié au *Journal officiel* du 9 novembre, inspecteur général de l'administration au ministère de l'intérieur et de la décentralisation. M. Chalet, âgé de soixante ans, a atteint le 7 novembre la limite d'âge pour les fonctionnaires de la catégorie à laquelle il appartenait.

EN AFGHANISTAN

Sept cents militaires soviétiques et des centaines de civils auraient péri à la suite d'un accident dans le tunnel du Salang

Plusieurs centaines de militaires soviétiques et de très nombreux civils afghans auraient péri asphyxiés, le 2 ou le 3 novembre, dans le tunnel du Salang, sur la principale voie d'accès entre le nord de l'Afghanistan et Kaboul, dans le massif de l'Hindou-Kouch, a-t-on appris, mardi 9 novembre à Islamabad, de source diplomatique occidentale.

Selon cette source, citant plusieurs comptes rendus de l'accident circulant dans la capitale, la catastrophe aurait été provoquée par la collision de plein fouet à l'intérieur du tunnel d'un camion-citerne chargé de carburant et du véhicule de tête d'un convoi militaire soviétique. Croyant avoir affaire à un attentat contre le convoi, les Soviétiques auraient alors bloqué les deux sorties du tunnel, provoquant la mort par asphyxie de la plupart des personnes qui s'y trouvaient enfermées.

Selon les estimations des pertes fournies de même source, sept cents militaires soviétiques auraient trouvé la mort et deux cent auraient été blessés ; quatre cents à deux mille civils Afghans auraient été tués et deux cents blessés.

Selon les comptes rendus de source diplomatique, les gaz d'échappement accumulés seraient à l'origine du nombre si élevé de victimes, en l'absence de système de ventilation. Les moteurs avaient en outre continué à tourner en raison du froid.

Aucune confirmation des faits n'a jusqu'à présent été fournie de la part des autorités soviétiques et afghanes à Kaboul. Mais, notent les diplomates, la rubrique nécrologique lue quotidiennement sur les ondes de Radio-Kaboul s'est considérablement allongée récemment.

Un général afghan tué par un Soviétique ?

Un membre de l'entourage du chef du gouvernement de Kaboul qui vient de se réfugier à Islamabad, a d'autre part affirmé lundi que le général afghan Abdul Wodud, commandant de région militaire de Kaboul, retrouvé mort dans son bureau début octobre, (*le Monde* du 7 octobre) avait été abattu à bout portant par un conseiller militaire soviétique, parce qu'il était soupçonné d'avoir collaboré avec la résistance.

Selon le membre de l'entourage du premier ministre Sultan Ali Keshtmand, interrogé par l'A.F.P. et qui a demandé à conserver l'anonymat, le général Wodud, membre de la fraction Khalq (le peuple), du parti communiste, parti démocratique et populaire d'Afghanistan, avait été jugé responsable par l'état-major soviétique de l'échec de deux opérations menées par les forces afghanes au mois de septembre dans l'est du pays. Son corps avait ensuite été découvert dans son bureau, une balle dans la tempe gauche. Les autorités de Kaboul ont alors tenté de faire croire à un suicide du général, mais, selon la même source, c'est un conseiller soviétique qui a tiré après l'avoir enfermé dans son bureau.

Le général Wodud avait eu à plusieurs reprises des relations indirectes avec les résistants, a indiqué la source, qui n'a pu toutefois préciser s'il avait volontairement collaboré avec la résistance lors des deux opérations mises en cause par les Soviétiques.

Le réfugié interrogé par l'A.F.P. a décidé de passer clandestinement au Pakistan parce qu'il venait de recevoir l'ordre de rejoindre l'armée afghane. Il a précisé que, depuis le début de l'intervention soviétique, en décembre 1979, il a fourni des informations à la résistance.

Au sein des services du premier ministre à Kaboul, a-t-il ajouté, plus des trois quarts du personnel (au total huit cents personnes) assistent à des degrés divers la résistance. Cette aide va de la fourniture d'informations sur les plans d'opérations militaires à la participation aux coups de main nocturnes des maquisards dans Kaboul.

L'ancien fonctionnaire a enfin confirmé que l'ambassade soviétique avait été attaquée à deux reprises à la roquette par la résistance au cours du mois d'octobre. Les Soviétiques, a-t-il précisé, ont entrepris de doubler la superficie de l'ambassade en y adjoignant un terrain nu de quarante hectares situé au nord des locaux existants.

A Moscou, dans un article d'une rare franchise, le quotidien militaire soviétique *l'Étoile rouge* a laissé entendre, lundi 8 novembre, que les résistants afghans créèaient *d'« immenses dégats »* à l'économie du pays et que les forces soviétiques subissaient de lourdes pertes. « *La confiance du peuple afghan dans les soldats soviétiques n'est pas née spontanément : il a fallu payer un lourd tribut pour y parvenir* », écrit le journal. *(A.F.P.)*

[Construit par les Soviétiques entre 1958 et 1964, le tunnel du Salang, qui est long de 2 675 mètres, est situé à 3 363 mètres d'altitude. Il permet de franchir, en toutes saisons, la chaîne de l'Hindou-Kouch et ainsi de maintenir ouverte, même pendant l'hiver, la route reliant Kaboul aux grandes plaines du nord de l'Afghanistan et à l'U.R.S.S.

Sur de nombreux segments de la route du Salang, des galeries (4 972 mètres en tout) protègent la circulation des avalanches ou des chutes de pierres. Le tunnel pouvait être fermé à chaque extrémité par un grand portail de fer de façon, paraît-il, que les voyageurs bloqués par des chutes de neige puissent y trouver un refuge, glacial certes mais à l'abri du vent, en attendant que la route soit réouverte.]

STABILITÉ DU DOLLAR

Le ton était beaucoup plus calme mardi 9 novembre sur les marchés des changes où le dollar fait preuve de stabilité après avoir atteint, la veille, des cours records sur l'ensemble des places financières. A Paris, la monnaie américaine se négociait mardi matin aux alentours de 7,31 F contre 7,3040 F la veille en séance officielle tandis qu'il se traitait aux alentours de 2,5890 DM (2,5900 DM lundi) à Francfort.

Le franc français est un peu plus faible, à 2,8230/40, contre le mark allemand alors qu'il s'inscrivait à 2,82 la veille.



هكذا من الاصل